



Quartier d'Approuague

Déclarations de naissance, mariage et décès des esclaves 1834-1848



Version provisoire (avril 2020)

Introduction

La présente édition est fondée sur les registres duplicata, conservés aux Archives nationales d'outre-mer (fonds déposé Guyane).

Archives nationales d'outre-mer

référence Internet : [ark:/61561/wz818bvzwb](https://nla.ark:/61561/wz818bvzwb)

Guyane 52* : Approuague (1834-1843)

Guyane 55* : Approuague (1844-1848)

Les registres contiennent **1 225 actes**.

Territoires concernés

Guyane	
<i>circonscriptions actuelles (communes)</i>	<i>circonscriptions anciennes (quartiers)</i>
Régina-Kaw	Approuague Kaw

Les tables alphabétiques dressées à chaque fin de registre n'ont pas été reprises pour le moment.

Edition provisoire réalisée par la direction Musées et Patrimoine, Kristen SARGE.

Renseignements : patrimoinesculturels@ctguyane.fr

**Déclarations
de naissance, mariage et décès des esclaves
du quartier d'Approuague
pendant l'année 1834**

Le présent registre, contenant quarante-huit feuillets, a été coté et paraphé par nous juge royal près le tribunal de première instance de la Guyane française, séant à Cayenne, pour servir au commissaire-commandant du quartier d'Approuague, à inscrire les déclarations de naissances, de mariages et de décès des esclaves pendant l'année 1834.

Fait au palais de justice à Cayenne le vingt novembre 1833. R. Vatar, juge délégué.

N° 1

Décès de la nommée Juliette,
esclave de monsieur Dayriès

Ce jour d'hui vingt-quatre janvier mil huit cent trente-quatre, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, avons reçu une lettre de monsieur Dayriès, habitant propriétaire et chirurgien de ce dit quartier, par laquelle il nous déclare que sa négresse nommée Juliette, âgée de trente-quatre ans, était décédée la nuit dernière par suite de mal d'estomac. Le dit jour, mois et an que dessus. Senelle.

N° 2

Naissance d'un garçon,
né de la nommée Elizabeth,
esclave de monsieur Smith

Ce jour d'hui six janvier dix-huit cent trente-quatre, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague avons reçu une lettre de monsieur Smith, habitant propriétaire, par laquelle il nous déclare que son esclave nommée Elizabeth, créole, est accouchée le dit jour d'un garçon. Le dit jour, mois et an que dessus. Senelle.

N° 3

Décès du nommé Mathieu,
esclave de monsieur Ursleur

Ce jour d'hui trente-un janvier mil huit cent trente-quatre, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, avons reçu une lettre de monsieur Got, régisseur de l'habitation dite La Joséphine, appartenant à monsieur Joseph Ursleur, par laquelle il déclare que le nommé Mathieu, âgé de quatre-vingt-sept ans, esclave dépendant de cette dite habitation, est décédé le dit jour à dix heures du matin, Approuague. Le dit jour, mois et an que dessus. Senelle.

N° 4

Décès de la nommée Magdelaine,
esclave de dame veuve Bonnet et Jean Bonnet

Ce jour d'hui trois février mil huit cent trente-quatre, par-devant nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, s'est présenté le sieur ~~Pierre Bontié, régisseur de l'habitation~~ Jean Samuel Treyvaud, régisseur sur l'habitation dite La ~~Pauvreté~~ Misère, appartenant à veuve Bonnet et sieur Jean Bonnet, lequel

nous a déclaré que la nommée Magdelaine, créole, âgée de quarante-neuf ans, esclave de la dite habitation, est décédée hier deux du courant à trois heures de l'après-midi ; et a le dit sieur Treyvaud signé avec nous la présente déclaration. Le dit jour, mois et an que dessus. Treyvaud. Senelle.

N° 5

Décès d'un nommé Louis,
esclave appartenant à
monsieur Gabriel Berville

Ce jour d'hui quinze février mil huit cent trente-quatre, par devant nous commissaire commandant du quartier d'Approuague s'est présenté le sieur Victor Weissap, maître-maçon, chargé des constructions du poste de ce dit quartier, lequel m'a déclaré que, le treize du courant sur les dix heures du matin, le nommé Louis, apprenti maçon, âgé d'environ quinze ans, < esclave de monsieur Gabriel Berville >, s'étant absenté pour un instant de leur chantier sous le prétexte d'aller lever ses trappes à la rivière, n'avait plus reparu ; qu'environ une heure après son absence, il avait dépêché un de ses ouvriers pour aller voir ce qu'il était devenu, ils trouvèrent son canot non attaché, accroché à un palétuvier sur le bord de la rivière ; que, le soir dudit jour, il envoya sur des habitations du bas de la rivière faire de plus amples recherches qui furent infructueuses ; qu'hier alors, ne doutant plus qu'il s'était noyé, il avait encore envoyé à la recherche du corps, mais que les gens qu'il avait envoyés revinrent sans l'avoir trouvé ; qu'enfin ce matin dit jour, venant nous faire la déclaration de la disparition de cet individu, il l'avait rencontré flottant sur la rivière et noyé près de l'embouchure de Courouaïe. En vertu de cette déclaration, nous commissaire commandant du quartier avons ordonné au sieur Dayriès, chirurgien attaché au poste, d'aller faire la visite du corps et de constater l'état. Et a ledit sieur Victor Weissap signé avec nous la présente déclaration. Le dit jour, mois et an que dessus. [?] Weishaubt. Senelle.

N° 6

Décès du nommé Germain,
esclave de l'habitation Le Collège

Ce jour d'hui vingt-trois février mil huit cent trente-quatre, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, avons reçu une lettre de monsieur Douillard, régisseur de l'habitation Le Collège, par laquelle il nous déclare que le négillon nommé Germain, âgé de deux ans, esclave de cette habitation, est décédé hier vingt-deux du courant par suite des pians. Le dit jour, mois et an que dessus. Senelle.

N° 7

Décès du nommé Thomas,
esclave de l'habitation Le Hazard

Ce jour d'hui quatre mars mil huit cent trente-quatre, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, avons reçu une lettre de monsieur Bontié, régisseur de l'habitation Le Hazard, par laquelle le nègre nommé Thomas, âgé de quatre-vingts ans, esclave de cette habitation, est décédé hier trois mars. Le dit jour, mois et an que dessus. Senelle.

N° 8

Naissance d'un garçon nommé Raimond,
né de la négresse Léocadie,
esclave de l'habitation Le Cadeau

Ce jour d'hui cinq mars dix-huit cent trente-quatre, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague avons reçu une lettre de monsieur Malécus, régisseur de l'habitation Le Cadeau, appartenant aux héritiers Ménard, par laquelle il déclare que la nommée Léocadie, esclave de ladite habitation, est accouchée le premier mars d'un enfant mâle, appelé du nom de Raimond. Le dit jour, mois et an que dessus. Senelle.

N° 9

Décès de la nommée Justine,
esclave de l'habitation Le Collège

Ce jour d'hui neuf mars mil huit cent trente-quatre, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, avons reçu une lettre de monsieur Douillard, régisseur de l'habitation Le Collège, par laquelle il nous déclare que la négresse Justine est morte hier soir du mal d'estomac. Le dit jour, mois et an que dessus. Senelle.

N° 10

Naissance d'un enfant
du sexe féminin, né de Constance,
esclave de l'habitation Saint-Péray

Du vingt-neuf février dix-huit cent trente-quatre, ~~avons reçu~~ nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, avons reçu une lettre de monsieur Houry, régisseur de l'habitation Saint-Péray, par laquelle il nous déclare que la nommée Constance, créole, est accouchée le vingt-six février d'un enfant du sexe féminin. Senelle.

N° 11

Naissance de deux enfants du
sexe masculin et une du
sexe féminin et décès du nommé
Arlequin, tous esclaves de
l'habitation La Jamaïque

Le vingt-huit février dix-huit cent trente-quatre, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague ~~nous commissaire commandant du quartier d'Approu~~ avons reçu une lettre du sieur Thibault, régisseur de l'habitation dite La Jamaïque, appartenant à messieurs Favard, Brémond et Lagrange, par laquelle il nous déclare que le quinze dudit mois la nommée Marie, créole, est accouchée d'un enfant du sexe masculin, que le nommé Arlequin, Calbari, est mort le six vingt-un février, que la nommée Joséphine, créole, est accouchée le vingt-six février d'un enfant du sexe masculin et que vingt-huit dudit la nomme Fanny est accouchée d'un enfant du sexe féminin.

Approuague, le quinze mars dix-huit cent trente-quatre. Six mots rayés nuls. Senelle

N° 12

Naissance de La Déroute,
fils légitime de Lambert et Dorothee,
esclaves de l'habitation Le Collège

Ce jour d'hui seize / seize mars / mars dix-huit cent trente-quatre, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, avons reçu une lettre de monsieur Souillard, régisseur de l'habitation dite Le Collège, par laquelle il nous déclare que la nommée Dorothee, femme du nommé Lambert, est accouchée le dix mars d'un enfant du sexe masculin, auquel ils ont donné le nom de La Déroute. Ledit jour, mois et an que dessus. Senelle.

N° 13

Décès du nommé Parfait,
esclave de l'habitation Le Cadeau

Ce jour d'hui dix-huit mars dix-huit cent trente-quatre, est comparu par-devant nous le sieur Michel Charles Malecus, régisseur de l'habitation Le Cadeau, lequel nous a déclaré que le jour d'hier dix-sept du courant le nommé Parfait, âgé de cinquante-neuf ans, Calbari, est mort d'une fluxion de poitrine ; et a le dit sieur Malcus signé avec nous après lecture faite. Malcus. Senelle.

N° 14

Décès des nommés Léandre et Adélaïde,
esclaves de l'habitation La Garonne, et
Jean-Baptiste, esclave de monsieur Loquin

Ce jour d'hui dix-huit mars mil huit cent trente-quatre, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, avons reçu une lettre de monsieur Eugène Besse, habitant propriétaire, par laquelle il nous déclare que (le) nommé Léandre, âgé de six ans, Adélaïde, âgée de dix-huit ans, esclaves de l'habitation La Garonne, et Jean-Baptiste, âgé d'environ trente-cinq ans, esclaves appartenant à monsieur Loquin, sont décédés sur ladite habitation La Garonne.

Approuague le dit jour, mois et an que dessus. Senelle.

N° 13

Décès du nommé Julien Calbari,
esclave de l'habitation Le Cadeau

Ce jour d'hui dix-neuf mars dix-huit cent trente-quatre, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, avons reçu une lettre de monsieur Malecus, régisseur de l'habitation dite Le Cadeau, par laquelle il déclare que le Julien nommé Julien, Calbari, âgé d'environ trente-six ans, esclave de la dite habitation, est mort le dit jour d'un rhume épidémique qui règne sur cette habitation.

Approuague, ledit jour, mois et an que dessus. Senelle.

N° 14

Décès d'Anne Marie, esclave
à madame veuve Dominique

Ce jour d'hui vingt du mois de mars dix-huit cent trente-quatre, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, avons reçu une lettre de monsieur Gadoulet, habitant propriétaire et chargé de surveiller l'atelier de madame veuve Dominique, par laquelle il nous déclare que la nommée Anne Marie, âgée de six mois, appartenant à la dite dame Dominique, est décédée le dix-neuf dudit.

Approuague, le dit jour, mois et an que dessus. Senelle.

N° 15

Décès de Bélizaire,
esclave de Monsieur Félix Couy

Ce jour d'hui trente du mois de mars dix-huit cent trente-quatre, par-devant nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, est comparu le sieur Félix Couy, propriétaire de l'habitation La Ressource, lequel nous a déclaré que le nègre Bélizaire, son esclave, est mort le vingt-sept du présent mois. Ce nègre, âgé de quarante-huit ans, était de nation congo ; et a le dit sieur Félix Couy a signé avec nous après lecture faite.

Approuague, le dit jour, mois et an que dessus. Félix Couy. Senelle.

N° 16

Décès de Joseph, Congo,
esclave de monsieur Bonnet

Ce jour d'hui huit du mois d'avril dix-huit cent trente-quatre, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, avons reçu une lettre de monsieur Bonnet, habitant propriétaire par laquelle il nous déclare que le nommé Joseph, Congo, vieillard, âgé de soixante-quinze ans, est décédé ce même jour.

Approuague, ledit jour, mois et an que dessus. Senelle.

N° 17

Décès de la négresse Euridice,
esclave de Monsieur Félix Couy

Ce jour d'hui neuf du mois d'avril dix-huit cent trente-quatre, nous commissaire commandant du quartier, avons reçu une lettre de monsieur Félix Couy par laquelle il nous déclare que la négresse Euridice, son esclave, âgée d'environ vingt-six ans, est décédée hier huit du courant.

Approuague, ledit jour, mois et an que dessus. Senelle.

N° 18

Décès de Bernard
de l'habitation Saint-Péray

Aujourd'hui dix avril mil huit cent trente-quatre, nous lieutenant commissaire au quartier d'Approuague, avons reçu la déclaration de monsieur Monroy, régisseur de l'habitation Saint-Péray, que le nègre Bernard, Mondong, âgé de 31 ans, était décédé sur cette habitation le trois de ce mois, dont acte. Lagrange.

N° 19

Décès de Nestor
de l'habitation Saint-Péray

Aujourd'hui quatorze avril mil huit cent trente-quatre, nous lieutenant commissaire au quartier d'Approuague, avons reçu de monsieur Monroy la déclaration que le nommé Nestor, de caste mondong, âgé de 28 ans, est décédé aujourd'hui sur l'habitation Saint-Péray, dont il est le régisseur, dont acte. Lagrange.

N° 20

Décès de Louis,
de l'habitation Saint-Péray

Aujourd'hui quatorze avril mil huit cent trente-quatre, nous lieutenant commissaire au quartier d'Approuague, avons reçu de monsieur Monroy, régisseur de l'habitation Saint-Péray, la déclaration que le nommé Louis s'y était suicidé en se pendant ledit jour, dont acte. Lagrange.

N° 21

Naissance d'Anicet,
de l'habitation La Concorde

Aujourd'hui vingt avril mil huit cent trente-quatre, nous lieutenant commissaire au quartier d'Approuague, avons reçu de monsieur Jean-Marie Pagnenaut, régisseur de l'habitation La Concorde, une lettre dans laquelle il nous déclare que le dix-sept du courant, Victoire, négresse de nation carbary, est accouchée d'un enfant du sexe masculin, auquel le nol d'Anicet a été donné ; dont acte. Lagrange.

N° 22

Naissance d'une fille
de la nommée Abenon,
de l'habitation Saint-Péray

Aujourd'hui trente avril mil huit cent trente-quatre, nous lieutenant commissaire au quartier d'Approuague, avons reçu de monsieur Monroy, régisseur de l'habitation Saint-Péray, la déclaration que la nommée Abenon, négresse créole de cette habitation, était accouchée ce jour d'un enfant du sexe féminin ; dont acte. Lagrange.

N° 23

Décès de Madeleine,
de l'habitation La Désirée

Aujourd'hui dix mai mil huit cent trente-quatre, nous lieutenant commissaire au quartier d'Approuague, avons reçu de monsieur Gadoulet, habitant propriétaire dans ce quartier, une lettre dans laquelle il nous déclare que le neuf de ce mois la nommée Madeleine, âgée de 70 ans, est morte sur l'habitation La Désirée de l'atelier, de laquelle elle faisait partie. Le sieur Gadoulet déclare que c'est comme chargé de la direction de cette propriété qu'il fait la présente déclaration ; dont acte. Lagrange.

N° 24

Décès de Marthe,
de l'habitation Le Collège

Aujourd'hui quatorze mai mil huit cent trente-quatre, nous lieutenant commissaire au quartier d'Approuague, avons reçu de monsieur Treyvaud, régisseur de l'habitation Le Collège, une lettre par laquelle il nous déclare que le douze de ce mois la négresse Marthe, âgée de 23 ans, est décédée à 3 heures du soir ; dont acte. Lagrange.

N° 25

Naissance d'un garçon,
fils de la négresse Agathe,
de l'habitation Risquetout

Aujourd'hui dix-sept mai mil huit cent trente-quatre, nous lieutenant commissaire du quartier d'Approuague, vu l'absence du commissaire, avons reçu la déclaration de monsieur Smith, habitant propriétaire dans ce quartier, que sa négresse Agathe est accouchée hier d'un enfant du sexe masculin ; donc acte. Lagrange.

N° 26

Décès d'Isidor,
de l'habitation Risquetout

Aujourd'hui vingt mai mil huit cent trente-quatre, nous lieutenant commissaire du quartier d'Approuague, en l'absence de monsieur le commissaire commandant, avons reçu l'avis du commandeur de l'habitation Risquetout, appartenant à monsieur Smith, habitant propriétaire de ce quartier, que le nègre Isidor, de cette habitation, créole de la colonie, y est décédé le jour d'hier ; dont acte. Lagrange.

N° 27

Naissance d'une fille
de Marie Elisabeth,
mulâtresse de Monsieur Entzen

Aujourd'hui vingt-sept mai mil huit cent trente-quatre, nous lieutenant commissaire du quartier d'Approuague, vu l'absence de Monsieur le commissaire commandant, avons reçu une lettre datée de ce jour de monsieur Entzen, habitant propriétaire de ce quartier, par laquelle il nous déclare que sa mulâtresse nommée Marie Elisabeth est accouchée le vingt-quatre de ce mois d'un enfant du sexe féminin ; donc acte. Rayé deux mots nuls. Lagrange.

N° 28

Décès de Joseph,
négrillon de Monsieur Entzen

Dudit jour, par la même lettre, ledit sieur Entzen déclare à nous lieutenant commissaire que son jeune négrillon nommé Joseph, âgé de 9 ans, est décédé le vingt-cinq de ce mois ; dont acte. Lagrange.

N° 29

Décès de Michel, moudong,
de l'habitation Saint-Péray

Aujourd'hui vingt-sept mai mil huit cent trente-quatre, nous lieutenant commissaire commandant du quartier d'Approuague, en l'absence de monsieur le Commissaire commandant, déclarons avoir reçu le vingt-huit mars dernier une lettre de monsieur Monroy, régisseur de l'habitation Saint-Péray, où il nous déclarait que le vingt-cinq du même mois, Michel, Moudong, âgé de quarante-deux ans, était décédé sur cette habitation dont il faisait partie de l'atelier.

Cette déclaration n'a pas été portée au registre en son temps parce qu'il était alors entre les mains du commissaire commandant, absent dans le moment du quartier. Lagrange.

N° 30

Décès de Thomas,
de l'habitation Mazin

Aujourd'hui trois juin mil huit cent trente-quatre, nous lieutenant commissaire commandant du quartier d'Approuague, en l'absence du commissaire commandant, avons reçu de monsieur Lefébure, régisseur de l'habitation de madame Mazin, une lettre dans laquelle il nous déclare que le nègre Thomas, invalide, est décédé ledit jour ; dont acte. Lagrange.

N° 31

Naissance d'un enfant
de Marguerite
de l'habitation Mazin

Aujourd'hui trois juin mil huit cent trente-quatre, monsieur Lefébure, régisseur de l'habitation de madame Mazin, par sa lettre adressée à nous lieutenant commissaire commandant du quartier d'Approuague, en l'absence du commissaire commandant, nous déclare que la mulâtresse nommée Marguerite est accouchée ledit jour sur ladite habitation ; dont acte. Lagrange.

N° 32

Décès de Désirée,
de l'habitation La Garonne

Du quatre juin mil huit cent trente-quatre, monsieur Besse, habitant propriétaire, par sa lettre en date de ce jour, déclare à nous lieutenant commissaire commandant du quartier d'Approuague, en l'absence du commissaire commandant, que la négresse Désirée, âgée d'environ quarante et un ans, est décédée ledit jour sur l'habitation La Garonne de l'atelier de laquelle elle faisait partie ; dont acte. Lagrange.

N° 33

Décès de Marguerite,
naissance d'une fille Marianne
et d'un garçon
de l'habitation Saint-Péray

Du quatre juin mil huit cent trente-quatre, monsieur Monroy, régisseur de l'habitation Saint-Péray, par sa lettre en date de ce jour, déclaré à nous lieutenant commissaire commandant du quartier d'Approuague, en l'absence du commissaire commandant, 1°/ que la négresse Marguerite, créole, âgée de 58 ans, est décédée le 16 mai dernier ; 2°/ que la négresse Marianne, créole, est accouchée d'une fille le 31 dit mois de mai ; 3°/ que la négresse Désirée, créole, est accouchée d'un garçon le 1^{er} de ce mois ; dont acte. Lagrange.

N° 34

Décès d'Adonis, décès de Pauline,
naissance d'une fille de Georgette,
tous de l'habitation La Jamaïque

Du quatre juin mil huit cent trente-quatre, nous lieutenant commissaire commandant du quartier d'Approuague, en l'absence du commissaire commandant, déclarons ce jour 1^o/ que le nommé Adonis de nation bagou, âgé de 31 ans, est décédé le 18 avril dernier sur notre habitation La Jamaïque ; 2^o/ que la nommée Pauline, âgée de 37 ans, de nation bagou, est décédée sur ladite habitation le deux du même mois ; 3^o/ que la nommée Georgette de nation bibi est accouchée le 16 dudit mois d'avril d'un enfant du sexe féminin. Ces déclarations n'ont pas été dans le temps, vu notre absence et celle de Monsieur le commissaire commandant à ces époques ; dont acte. Lagrange.

N° 35

Naissance de Pierre,
fils de Ouarica,
de l'habitation La Jamaïque

Du six juin mil huit cent trente-quatre, nous lieutenant commissaire commandant du quartier d'Approuague, en l'absence du commissaire commandant, déclarons que ce jour la nommée Ouarica, négresse de nation carbary, de notre habitation La Jamaïque, y est accouchée d'un enfant du sexe masculin, auquel nous avons donné le nom de Pierre ; dont acte. Lagrange.

N° 36

Décès de Junon,
de l'habitation La

Du neuf juin mil huit cent trente-quatre, nous lieutenant commissaire commandant du quartier d'Approuague, en l'absence du commissaire commandant, avons reçu de monsieur Senelle fils une lettre en date de ce jour par laquelle il nous déclare que ce dit jour la nommée Junon de l'habitation La Constance et âgée de 67 ans, y est décédée ; dont acte. Lagrange.

N° 37

Décès d'une fille
de Marianne de
l'habitation Saint-Péray

Du dix juin mil huit cent trente-quatre, monsieur Monroy, régisseur de l'habitation Saint-Péray, par sa lettre en date de ce jour, déclare à nous lieutenant commissaire commandant du quartier d'Approuague, en l'absence du commissaire commandant, que l'enfant du sexe féminin dont était accouchée la négresse Marianne le 31 mai dernier est décédée le sept de ce mois ; dont acte. Lagrange.

N° 38

Naissance d'Abert
et de Maurice,
de l'habitation La Misère

Du quinze juin mil huit cent trente-quatre, monsieur Bonnet, habitant propriétaire, déclare à nous lieutenant commissaire commandant du quartier d'Approuague, en l'absence du commissaire commandant, 1^o/ que le cinq de ce mois la négresse Joséphine, femme du nommé Noël, aussi son esclave, est accouchée d'un garçon, auquel il a donné le nom d'Albert ; 2^o/ que la nommée Marguerite, sa négresse, femme du nommé Muscadin, aussi son esclave, est accouchée le 8 de ce mois d'un garçon auquel il a donné le nom de Maurice ; dont acte. Lagrange.

N° 39

Décès d'une fille
de Fanny, négresse de
l'habitation La Jamaïque

Du seize juin mil huit cent trente-quatre, nous lieutenant commissaire commandant du quartier d'Approuague, vu l'absence de monsieur le commissaire commandant, déclarons que ce jour un enfant, fille de Fanny, négresse caribary de notre habitation La Jamaïque et né le février le vingt février, est décédé ; dont acte. Lagrange.

N° 40
Décès de François,
appartenant à Madame
veuve Larchevêque

Du vingt-quatre juin mil huit cent trente-quatre, nous lieutenant commissaire commandant du quartier d'Approuague, en l'absence du commissaire commandant, avons reçu de madame Larchevêque, habitante propriétaire de ce quartier, une lettre datée de Cayenne du vingt-deux de ce mois, dans laquelle elle nous prévient que le 21 du courant, son nègre François est mort à bord de la goélette du sieur Joubert en se rendant à Cayenne ; dont acte. Lagrange.

N° 41
Décès du négriillon
Théodore, appartenant
à Monsieur Douillard aîné

Du vingt-cinq juin mil huit cent trente-quatre, nous lieutenant commissaire du quartier d'Approuague, en l'absence du commissaire commandant, avons reçu ce jour une lettre de monsieur Treyvaud, régisseur de l'habitation Le Collège, par laquelle il nous donne avis que ce jour d'hui le nommé Théodore, négriillon, âgé de deux deux ans, appartenant à Monsieur Douillard aîné, est décédé sur ladite habitation ; dont acte. Lagrange.

N° 42
Décès de Pierre Noële,
de l'habitation Le Collège

Du vingt-cinq juin mil huit cent trente-quatre, nous lieutenant commissaire commandant du quartier d'Approuague, en l'absence du commissaire commandant, avons reçu de monsieur Treyvaud, régisseur de l'habitation Le Collège, une lettre en date de ce jour, par laquelle il nous prévient que le nègre Pierre Noël, âgé de 6 ans, appartenant à ladite habitation, y est décédé le jour d'hier ; dont acte. Lagrange.

N° 43
Décès d'un garçon,
fils d'Arsène de
l'habitation Risquetout

Du vingt-six juin mil huit cent trente-quatre, monsieur Smith, habitant propriétaire au quartier d'Approuague, nous a ce jour déclaré en notre qualité de lieutenant commissaire commandant dudit quartier et en l'absence du commissaire commandant, qu'un enfant du sexe masculin, né le vingt-quatre de ce mois, de sa négresse Arsène, est décédé le lendemain ; donc acte. Lagrange.

N° 44
Décès de Bertine,
de l'habitation Saint-Péray

Du deux juillet mil huit cent trente-quatre, monsieur Monroy, régisseur de l'habitation Saint-Péray, par lettre en date de ce jour, adressée à nous lieutenant commissaire commandant du quartier d'Approuague, en l'absence du commissaire commandant, nous donne avis que la négresse Bertine, créole, âgée de 79 ans, est décédée sur ladite habitation, à laquelle elle appartenait ; dont acte. Lagrange.

N° 45

Naissances de
Médard et Pélasgie
de l'habitation Senelle

Du deux juillet mil huit cent trente-quatre, par lettres en date du trente juin dernier, monsieur Pierre Senelle déclare à nous lieutenant commissaire commandant du quartier d'Approuague, en l'absence du commissaire commandant, que la nommée Gertrude est accouchée d'un enfant du sexe féminin qui a été appelée Pélagie et que la nommée Christine est accouchée d'un garçon à qui il a été donné le nom de Médard ; lesdites Gertrude et Christine toutes deux esclaves de l'habitation La Constance ; dont acte. Lagrange.

N° 46

Décès de Aline
de l'habitation Bonnet

Du six juillet mil huit cent trente-quatre, nous lieutenant commissaire commandant du quartier d'Approuague, en l'absence du commissaire commandant, avons reçu de madame veuve Bonnet une lettre en date de ce jour par laquelle elle nous prévient que la négresse Céline, âgée de neuf mois et appartenant à son habitation La Misère, y est décédée hier, cinq de ce mois ; dont acte. Lagrange.

N° 47

Naissance d'un enfant,
fille de Véronique, appartenant
à Damas, Portugais

Du douze juillet mil huit cent trente-quatre, nous lieutenant commissaire commandant du quartier d'Approuague, en l'absence du commissaire commandant, avons reçu la déclaration du sieur Damas, Indien portugais, propriétaire, résidant dans ce quartier, que sa négresse ~~Monique~~ / Florentine / est accouchée le dix de ce mois d'un enfant du sexe féminin ; dont acte. Lagrange.

N° 48

Naissance de Sophie,
de l'habitation La Constance

Du douze juillet mil huit cent trente-quatre, nous lieutenant commissaire commandant du quartier d'Approuague, en l'absence du commissaire commandant, avons reçu de monsieur Pierre Senelle fils, une lettre en date de ce jour, dans laquelle il nous déclare que le 28 juin dernier, la négresse Thémire, esclave de l'habitation La Constance, est accouchée d'un enfant du sexe féminin, qui a été appelé Sophie ; dont acte. Lagrange.

N° 49

Naissances des nommés
Adolphe, Anicet, Basile,
de l'habitation La Concorde

Dudit jour douze juillet mil huit cent trente-quatre, monsieur Jean Marie Pagenaut, régisseur de l'habitation La Concorde, sise au quartier d'Approuague, a déclaré à nous lieutenant commissaire commandant dudit quartier, en l'absence du commissaire commandant,

1°/ que la négresse Zémire, esclave de ladite habitation, de nation bagou, est accouchée le six de ce mois d'un enfant du sexe masculin qui a été appelé Adolphe ;

2°/ que la négresse Victoire, de caste carbary, esclave de la même habitation, est accouchée le huit de ce mois, d'un enfant mâle qui a été appelé Anicet ;

3°/ que la négresse Adélaïde, de caste carbary, de la même habitation, est accouchée aujourd'hui d'un garçon qui a été nommé Basile. Dont acte. Lagrange.

N° 50

Décès des nommés

Romaine (négritte), Victor, Hersilie,
de l'habitation La Garonne
à madame veuve Besse.

Dudit jour. Monsieur Gaëtan Besse, propriétaire au quartier d'Approuague, a déclaré à nous lieutenant commissaire commandant dudit quartier, en l'absence du commissaire commandant,

1°/ que la négritte Romaine, créole, âgée de dix mois, esclave de l'habitation La Garonne et fille de Suzon, est décédée le six de ce mois ;

2°/ que Victor, esclave de la même habitation, créole, est mort le huit même mois ;

3°/ que la négresse Hersilie, âgée de 72 ans, de caste arada, est décédée le dix du courant. Dont acte. Lagrange.

N° 51

Décès d'une

fille de Florentine,
née le 10 de ce mois

Du dix-huit juillet mil huit cent trente-quatre, le sieur Dumas, Indien portugais, propriétaire dans ce quartier, a déclaré à nous lieutenant commissaire commandant dudit quartier d'Approuague, en l'absence du commissaire commandant, que l'enfant de sa négresse Florentine, née le dix de ce mois, est décédé le dix-sept. Dont acte. Lagrange.

N° 52

Décès de Daphné, négresse
de l'habitation Saint-Péray

Du vingt-quatre juillet mil huit cent trente-quatre, monsieur Monroy, régisseur de l'habitation Saint-Péray, a déclaré à nous lieutenant commissaire commandant du quartier d'Approuague, en l'absence du commissaire commandant, le décès de la négresse Daphné, sauso, âgée de soixante-treize ans, morte le dix de ce mois. Dont acte. Félix Couy.

N° 53

Naissance de la
négritte Clémence,
de l'habitation Le Collège

Du vingt-sept juillet mil huit cent trente-quatre, monsieur Treyvaud, régisseur de l'habitation Le Collège, a déclaré à nous lieutenant commissaire commandant, en l'absence du commissaire commandant, que la négresse Pauline est accouchée hier à dix heures d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Clémence. Dont acte. Félix Couy.

N° 54

Décès d'Olive
de l'habitation Ménard

Du vingt-~~quatre~~ août mil huit cent trente-quatre, par lettre en date du dix-sept de ce mois, monsieur Malcus, régisseur de l'habitation Le Cadeau, appartenant aux héritiers Ménard, a déclaré à nous lieutenant commissaire commandant (du) quartier d'Approuague, en l'absence du commissaire commandant, que le nommé Olive, négresse, esclave de la dite habitation, y est décédée le quatre du courant. Dont acte. Un mot rayé nul. Lagrange.

N° 55

Décès de Marceline

appartenant à madame veuve Miroux

De vingt et un août mil huit cent trente-quatre, par lettre en date du trente de ce mois, la dame veuve Miroux, a déclaré à nous lieutenant commissaire commandant du quartier d'Approuague, en l'absence du commissaire commandant, que sa négresse Marceline, de nation congo, âgée de 38 ans et infirme, est décédée ledit jour 13 du courant sur son habitation L'Hermitage. Dont acte. Lagrange.

N° 56

Décès d'Adonis,

appartenant à monsieur Ursleur

Du vingt-six août mil huit cent trente-quatre, monsieur Ursleur, habitant propriétaire, par lettre en date de ce jour, déclare à nous lieutenant commissaire commandant que son nègre nommé Adonis, âgé de trente ans, est décédé hier sur son habitation La Joséphine, sise en ce quartier. Dont acte. Lagrange.

N° 57

Décès d'Adélaïde,

de l'habitation Le Collège

Du trente août mil huit cent trente-quatre, par sa lettre en date du vingt-huit de ce mois, monsieur Treyvaud, régisseur de l'habitation Le Collège, déclare à nous lieutenant commissaire commandant du quartier d'Approuague, en l'absence de Monsieur le commissaire commandant que la négresse Adélaïde, est décédée sur cette habitation le dit jour 28 août. Dont acte. Lagrange.

N° 58

Naissance de Rose

filie d'Isis, de

l'habitation La Concorde

Du même jour. Monsieur Jean Marie Pagnenaut, régisseur de l'habitation La Concorde, par sa lettre en date du 28 de ce mois, déclare à nous lieutenant commissaire commandant du quartier d'Approuague, en l'absence de monsieur le commissaire commandant, que la négresse Isi, esclave de cette habitation, y est ~~décédée~~ / accouchée / le vingt-cinq du courant d'un enfant du sexe féminin qui a été nommé Rose. Dont acte. Un mot rayé nul. Lagrange.

N° 59

Du dix septembre mil huit cent trente-quatre, monsieur Félix Couy, habitant propriétaire, a déclaré à nous lieutenant commissaire commandant du quartier d'Approuague, en l'absence de Monsieur le commissaire commandant,

1°/ que sa négresse Calypso, de caste carbary, est accouchée le six de ce mois, d'un garçon qui a été nommé Homère ;

2°/ que son nègre Guesque, de caste bagou, âgé de 40 ans, est décédé le huit du courant ;

3°/ que le négrillon Ignace, créole, est fils de la négresse Hortensia et âgé de cinq ans, est décédé aujourd'hui. Dont acte. Lagrange.

N° 60

Décès de François
appartenant à demoiselle
Marie Catherine

Du quinze septembre mil huit cent trente-quatre. Par lettre en date du douze de ce mois, mademoiselle Marie Catherine, propriétaire, déclare à nous lieutenant commissaire commandant du quartier d'Approuague, en l'absence de monsieur le commissaire commandant, que le neuf du courant son nègre François est décédé sur son habitation. Dont acte. Lagrange.

N° 61

Décès de Superbe, négritte
de l'habitation Saint-Péray

Du même jour. Monsieur Monroy, régisseur de l'habitation Saint-Péray, par sa lettre en date du treize présent mois, déclare à nous lieutenant commissaire commandant du quartier d'Approuague, en l'absence de Monsieur le commissaire commandant que la négresse Superbe, de nation nago, âgée de 60 ans, est décédée sur cette habitation le 27 août dernier. Dont acte. Lagrange.

N° 62

Naissance d'Agathe, fille d'Eléonore,
de l'habitation Le Collège

Du vingt-six septembre mil huit cent trente-quatre, par sa lettre en date du 24 de ce mois, monsieur Treyvaud, régisseur de l'habitation Le Collège, déclare à nous lieutenant commissaire commandant du quartier d'Approuague, en l'absence de Monsieur le commissaire commandant que la négresse Eléonore, âgée de 22 ans, est acouchée sur cette habitation d'un enfant du sexe féminin, qui a été nommé Agathe. Dont acte. Lagrange.

N° 63

Décès d'Eugène,
de l'habitation Saint-Péray

Du trente septembre mil huit cent trente-quatre. Monsieur Monroy, régisseur de l'habitation Saint-Péray, a déclaré à nous lieutenant commissaire commandant du quartier d'Approuague, en l'absence de monsieur le commissaire commandant, que le nommé Eugène, esclave de ladite habitation, est décédé le 27 de ce mois, s'étant noyé en tombant d'une barque qui portait l'atelier aux abattis où il fait les vivres. Dont acte. Lagrange.

N° 64

Décès d'Aristide,
de l'habitation La Jamaïque

Du deux octobre mil huit cent trente-quatre. Nous lieutenant commissaire commandant du quartier d'Approuague, en l'absence de monsieur le commissaire commandant, déclarons que le nommé Aristide, esclave de son habitation La Jamaïque, de nation calbary, âgé d'environ 24 ans, y est décédé ce matin. Lagrange.

N° 65

Décès de Pierre,
de l'habitation Besse

Du deux octobre mil huit cent trente-quatre. Monsieur Gaëtan Besse, habitant propriétaire, a déclaré à nous lieutenant commissaire commandant du quartier d'Approuague, en l'absence de Monsieur le commissaire

commandant, que le nommé Pierre, de nation ada et âgé de 70 ans, est décédé sur l'habitation La Garonne, de l'atelier de laquelle il faisait partie. Dont acte. Lagrange.

N° 66

Naissane de Thérésine et
décès de Frontin, de
l'habitation La Constance

Du sept octobre mil huit cent trente-quatre. Par lettre à nous adressée par monsieur Philippe Senelle fils en notre qualité de lieutenant commissaire commandant du quartier d'Approuague, en l'absence de monsieur le commissaire commandant, il nous déclare

1°/ que le quatre dernier, la nommée Thérèse, esclave de l'habitation La Constance, est accouchée d'un enfant du sexe féminin, qui a reçu le nom de Thérésine ;

et 2°/ que le nègre Frontin, de la même habitation, âgé de 38 ans et de nation carmentin, y est décédé le cinq du même mois. Dont acte. Lagrange.

N° 67

Décès de Louise,
appartenant à Madame
Larchevêque

Du premier novembre mil huit cent trente-quatre. Par sa lettre en date de ce jour, madame veuve Larchevêque, habitante propriétaire, déclare à nous lieutenant commissaire commandant du quartier d'Approuague, en l'absence de monsieur le commissaire commandant, que sa négresse Louise, âgée de 73 ans, est décédée le trente et un octobre dernier. Dont acte. Lagrange.

N° 68

Décès du garçon de Marine
et du fils de Georgette,
de l'habitation La Jamaïque

Du même jour.

Nous lieutenant commissaire commandant du quartier d'Approuague, en l'absence de monsieur le commissaire commandant, déclarons

1°/ qu'un enfant du sexe masculin, né le 15 février dernier et fils de Marine, négresse créole de notre habitation La Jamaïque, y est décédé le 25 octobre dernier ;

2°/ qu'un autre enfant du sexe féminin et fils de Georgette, né le quatre juin dernier, est décédé ce jour. Dont acte. Lagrange.

N° 69

Naissance
d'un garçon fils d'Anna
à monsieur Ursleur

Du onze novembre mil huit cent trente-quatre. Par lettre en date du dix e ce mois, monsieur Ursleur, habitant propriétaire, déclare à nous lieutenant commissaire commandant du quartier d'Approuague, en l'absence de monsieur le commissaire commandant, que sa négresse appelée Anna est accouchée le trente octobre dernier d'un enfant du sexe masculin. Dont acte. Lagrange.

N° 70

Naissance
de Justine, fille d'Ursule, bibi,
de l'habitation Ménard

Du quinze novembre mil huit cent trente-quatre. Monsieur Malecus, régisseur de l'habitation Le Cadeau, appartenant aux héritiers Ménard, a déclaré à nous lieutenant commissaire commandant du quartier d'Approuague, en l'absence de monsieur le commissaire commandant, que sa négresse Ursule dite Bibi, de ladite habitation, y est accouchée le dix de ce mois d'une fille qui a été nommée Justine. Dont acte. Lagrande.

N° 71

Naissance

de Pierre, fils d'Adélaïde,
de l'habitation La Jamaïque

Du même jour.

Nous lieutenant commissaire commandant du quartier d'Approuague, en l'absence de monsieur le commissaire commandant, déclarons que ce jour la négresse Adélaïde de l'habitation La Jamaïque, y est accouchée d'un enfant du sexe masculin, auquel nous avons donné le nom de Pierre. Dont acte. Lagrange.

N° 72

Naissance de Elizée,
fils de Luce, et de Bertilde,
fille d'Etienne et
Marie Anne, esclaves de
l'habitation La Constance

Ce jourd'hui seize novembre mil huit cent trente-quatre, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, déclarons que le dix du présent mois, est né le nommé Elizée, enfant naturel de Luce, et que le douze du courant est nommé une fille que j'ai nommée Bertilde, enfant légitime de Etienne Bagou et Anne Marie, tous esclaves de l'habitation La Constance. Dont acte ledit jour. Senelle.

N° 73

Décès de Léonard,
esclave de l'habitation La Ressource

Ce jourd'hui seize novembre dix-huit cent trente-quatre, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, déclarons que le jour d'hier quinze du courant est décédé le nommé Léonard, mon esclave, âgé de sept ans. Dont acte ledit jour. Senelle.

N° 74

Naissance de Sabine,
fils légitime d'Adolphe
et Marie

Ce jourd'hui seize novembre dix-huit cent trente-quatre, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, déclarons que le jour d'hier, est née la nommée Sabine, fille légitime d'Adolphe et de Marie, mes esclaves. Dont acte ledit jour. Senelle.

N° 75

Naissance
de Mavaline, fille de Zaïre,
esclave de Monsieur Félix Couy

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague déclarons avoir reçu une lettre de monsieur Félix Couy, datée du dix-sept novembre, par laquelle il déclare que la nommée Zaïre, son esclave, est accouchée d'une fille qu'il a nommée Mavaline. Dont acte le dix-huit novembre dix-huit cent trente-quatre. Senelle.

N° 76

Décès de Sylvestre,
de l'habitation La Misère

Ce jourd'hui vingt-un novembre dix-huit cent trente-quatre, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, avons reçu une lettre de monsieur Moreau, régisseur de l'habitation La Misère, appartenant à madame veuve Bonnet, par laquelle il nous déclare que le nommé Sylvestre, sexagénaire et infirme de ladite habitation, est décédé ce dit jour. Dont acte. Senelle.

N° 77

Naissance de Julie,
fille d'Angèle, esclave
de Monsieur Léon Pain

Ce jourd'hui vingt-deux novembre mil huit cent trente-quatre, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, avons reçu une lettre de monsieur Léon Pain, datée du vingt-deux novembre, par laquelle il nous déclare que la nommée Angèle, son esclave, est accouchée d'une fille qu'il a nommée Julie. Dont acte. Senelle.

N° 78

Décès de Dorothée,
de l'habitation La Constance

Ce jourd'hui vingt-huit novembre mil huit cent trente-quatre, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, déclarons que cedit jour la nommée Dorothée, âgée de sept ans, est décédée du cathère. Dont acte. Senelle.

N° 79

Naissance de Julie Marceline,
fille de Anne, esclave de
Monsieur Couteau

Ce jourd'hui premier décembre dix-huit cent trente-quatre, avons reçu une lettre de monsieur Couteau, maître-tonnelier, datée de cedit jour, par laquelle il nous déclare que son esclave nommée Anne est accouchée d'une fille qu'il a nommée Julie Marceline. Dont acte. Senelle.

N° 80

Naissance de Florence
de l'habitation La Garonne

Ce jourd'hui deux décembre dix-huit cent trente-quatre, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague avons reçu une lettre de monsieur Gaëtan Besse, par laquelle il nous déclare que la nommée Rozette, esclave de l'habitation La Garonne, est accouchée d'une fille, à laquelle il a donné le nom de Florence. Dont acte. Senelle.

N° 81

Décès de Véronique
de l'habitation Le Collège

Ce jourd'hui trois décembre dix-huit cent trente-quatre, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague avons reçu une lettre du sieur Treyvaud, régisseur de l'habitation Le Collège, par laquelle il nous déclare (sic) que le jour d'hier une négresse de cette habitation nommée Véronique, âgée de trente-deux ans, est décédée. Dont acte. Senelle.

N° 82

Naissance de Marie
Louise, fille de Célestine,
esclave de Monsieur Bollioud

Ce jourd'hui quatorze décembre dix-huit cent trente-quatre, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague avons reçu une lettre de monsieur Bollioud par laquelle il déclare que sa négresse Célestine est accouchée ce jour d'un enfant auquel il a donné le nom de Marie Louise. Dont acte. Senelle.

N° 83

Naissance de Gervais,
fils de Anne, et de Céleste,
fille d'Hylarine

Ce jourd'hui vingt-huit décembre dix-huit cent trente-quatre, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, avons reçu une lettre de monsieur Malecus, régisseur de l'habitation Le Cadeau, par laquelle il déclare que la nommée Anne est accouchée le vingt-quatre décembre d'un garçon qu'on a nommé Gervais et que le vingt-sept du même mois la nommée Hilarine est accouchée d'une fille qu'on a nommée Céleste. Dont acte. Senelle.

N° 84

Naissance d'un
enfant du sexe féminin,
fille de Constance de
l'habitation L'Hermitage

Ce jourd'hui vingt-huit décembre dix-huit cent trente-quatre, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, avons reçu une lettre de madame veuve Miroux, datée du sept courant, par laquelle elle nous déclare que sa négresse nommée Constance est accouchée d'un enfant du sexe féminin. Dont acte ledit jour. Senelle.

N° 85

Naissance de Henry,
fils de Espérance

Ce jourd'hui vingt-huit décembre dix-huit cent trente-quatre, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague avons reçu une lettre de monsieur Bollioud, datée d'hier, par laquelle il nous déclare que son esclave nommée Espérance est accouchée ledit jour d'un garçon qu'il a nommé Henry. Dont acte. Senelle.

N° 86

Naissance de Noëline,
fille de Marine, esclave
de l'habitation La Constance,
et Appollinaire, fils de
Victoire, esclave de
monsieur Senelle.

Ce jourd'hui vingt-neuf décembre dix-huit cent trente-quatre, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, déclarons que le vingt-six du courant, la nommée Marine, esclave de l'habitation La Constance, est accouchée d'une fille que j'ai nommée Noëline et que le vingt-sept même mois la nommée Victoire, mon esclave, est accouchée d'un garçon que j'ai nommé Appollinaire. Dont acte. Senelle.

N° 87

Décès de Catiche,
esclave de l'habitation
Risquetout

Ce jourd'hui trente décembre dix-huit cent trente-quatre, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, avons reçu une lettre de monsieur Senelle, habitant propriétaire de ce quartier, par laquelle il nous déclare que la nommée Catiche, âgée de soixante-huit ans, son esclave, est décédée ce jour. Dont acte. Senelle.

N° 88

Décès de Médard,
de l'habitation La Constance

Ce jourd'hui trente décembre dix-huit cent trente-quatre, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, déclarons que cedit jour est décédé le nommé Médard, né le vingt-cinq juin dernier. Dont acte. Senelle.

N° 89

Naissance de Floriska,
fille de Zoraïde,
esclave de madame veuve Mazin.

Ce jourd'hui trente-un décembre dix-huit cent trente-quatre, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague avons reçu une lettre datée de ce jour de monsieur Lefébure, régisseur de l'habitation dite Ramponneau, par laquelle dans déclare que la nommée Zoraïde, esclave de madame veuve Mazin, est accouchée le vingt-sept décembre d'une fille à laquelle on a donné le nom de Floriska. Dont acte, ledit jour. Senelle.

Arrêté le présent registre des déclarations de naissances, mariages et décès des esclaves. A Approuague, le 1^{er} janvier 1835. Senelle.

**Déclarations
de naissance, mariage et décès des esclaves
du quartier d'Approuague
pendant l'année 1835**

Le présent registre, contenant douze feuillets, a été coté et paraphé par nous juge royal près le tribunal de première instance de la Guyane française, séant à Cayenne, pour servir à l'~~officier de l'état civil~~ / monsieur le commissaire-commandant / du quartier d'Approuague, à inscrire les déclarations de naissances, de mariages et de décès des esclaves pendant l'année 1835.

Fait au palais de justice à Cayenne le 28 novembre 1834. Le juge auditeur délégué, P. Mosse. Quatre mots rayés nuls. P. Mosse.

[1]

Naissance d'un enfant du sexe féminin,
né de la négresse Denise, esclave
de monsieur Entzen

Ce jour d'hui deux janvier mil huit cent trente-cinq, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, avons reçu une lettre de monsieur D. Entzen, habitant propriétaire, par laquelle il nous déclare que, le jour d'hier premier janvier, son esclave nommée Marie Thérèse, est accouchée d'une fille ; dont acte. Ledit jour. Senelle.

[2]

Décès de la nommée Adeline,
esclave de l'habitation La Garonne

Ce jour d'hui deux janvier dix-huit cent trente-cinq, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, avons reçu une lettre de monsieur G. Besse, habitant propriétaire, par laquelle il nous déclare que la nommée Adeline, âgée de soixante-deux ans, esclave de l'habitation La Garonne, est décédée ce dit jour deux janvier ; dont acte. Senelle.

[3]

Décès de Jeanne,
esclave de l'habitation La Constance

Ce jour d'hui huit janvier dix-huit cent trente-cinq, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, déclarons que la nommée Jeanne, âgée d'un an, esclave de l'habitation La Constance, est décédée ce dit jour ; dont acte. Senelle.

[4]

Naissances d'un négriillon, enfant de Cora Calbari
et d'un autre négriillon, enfant d'Angélique,
esclaves de l'habitation Saint-Péray

Ce jour d'hui dix janvier mil huit cent trente-cinq, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, avons reçu une lettre de monsieur Monroy, régisseur de l'habitation Saint-Péray, par laquelle il nous déclare que, le trente-un décembre dernier, la négresse Cora, calbari est accouchée d'un enfant du sexe

masculin et que, le neuf présent mois, la nommée Angélique, créole, est accouchée d'un enfant du sexe masculin, toutes les deux esclaves de l'habitation Saint-Péray ; dont acte. Ledit jour. Senelle.

[5]

Décès de Xavier,
esclave des sieurs Paguenaut

Ce jour d'hui onze janvier dix-huit cent trente-cinq, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, avons reçu une lettre de monsieur Paguenaut par laquelle il nous déclare que le nommé Xavier, créole, âgé de quarante-huit ans, esclave des sieurs Paguenaut, est décédé sur l'habitation La Concorde le six du courant ; dont acte. Senelle.

[6]

Décès de Marie Gorée,
esclave de madame Mazin

Ce jour d'hui vingt-sept janvier dix-huit cent trente-cinq, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, avons reçu une lettre de monsieur Lefebvre, régisseur de l'habitation Ramponeau, par laquelle il nous déclare que la nommée Marie Gorée, infirme, esclave de madame Mazin, est décédée ce dit jour ; dont acte. Senelle.

[7]

Naissance de Louise, fille de Praxelle,
esclave de l'habitation La Désirée

Ce jour d'hui cinq février dix-huit cent trente-cinq, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, avons reçu une lettre de monsieur Dufréchou, régisseur de l'habitation La Désirée, par laquelle il nous déclare que la nommée Praxelle, créole, est accouchée ce dit jour d'une fille qu'on a nommée Louise ; dont acte. Senelle.

[8]

Décès de Marianne,
esclave de madame veuve Miroux

Ce jour d'hui neuf février dix-huit cent trente-cinq, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, avons reçu une lettre de madame veuve Miroux, par laquelle elle nous déclare que sa négritte nommée Marianne est décédée ce dit jour neuf février ; dont acte. Senelle.

[9]

Décès de Janvier,
esclave de madame veuve Mazin

Ce jour d'hui douze février dix-huit cent trente-cinq, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, avons reçu une lettre de monsieur Lefebvre, régisseur de l'habitation Ramponeau, par laquelle il nous déclare que le nommé Janvier, âgé de trente-cinq ans, esclave de madame Mazin, est décédé hier onze du courant ; dont acte. Senelle.

[10]

Naissance d'un enfant du sexe masculin,
né de Pauline, esclave de l'habitation Saint-Pérey

Ce jour d'hui seize février dix-huit cent trente-cinq, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, avons reçu une lettre de monsieur Monroy, régisseur de l'habitation Saint-Pérey, par laquelle

il nous déclare que le jour d'hier quinze du courant la négresse Pauline, esclave de l'habitation Saint-Pérey, est accouchée d'un enfant du sexe masculin ; dont acte. Senelle.

[11]
Décès de Jeanneton,
esclave de l'habitation La Désirée
Ce jour d'hui dix-huit février dix-huit cent trente-cinq, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, avons reçu une lettre de monsieur Moreau, en l'absence de monsieur Dufréchou, régisseur de l'habitation La Désirée, par laquelle il nous déclare que la nommée Jeanneton, âgée de vingt ans, esclave de la dite habitation, est décédée le seize du courant ; dont acte. Senelle.

[12]
Décès de Céline,
esclave de l'habitation La Jamaïque
Ce jour d'hui vingt-quatre février dix-huit cent trente-cinq, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, ~~déclarons que la nommée~~ avons reçu une lettre de monsieur Lagrange, habitant propriétaire, par laquelle il nous déclare que la nommée Céline (congo), âgée de trente-huit ans, esclave de l'habitation La Jamaïque, est décédée le vingt-trois du courant ; dont acte. Quatre mots rayés nuls. Senelle.

[13]
Naissance de Cunégonde,
fille de Pauline, esclave de l'habitation La Constance
Ce jour d'hui vingt-six février dix-huit cent trente-cinq, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, déclarons que la nommée Pauline, créole, esclave de l'habitation La Constance, est accouchée d'une fille que nous avons nommée Cunégonde ; dont acte. Senelle.

[14]
Décès de Cécile,
esclave de l'habitation Le Hasard
Ce jour d'hui sept mars mil huit cent trente-cinq, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, avons reçu une lettre de monsieur Bontié, régisseur de l'habitation Le Hasard, par laquelle il nous déclare que la nommée Cécile, âgée de vingt-trois ans, folle, esclave de l'habitation Le Hasard, est décédée hier six du courant ; dont acte. Senelle.

[15]
Décès de Virginie,
négritte de l'habitation Saint-Pérey
Ce jour d'hui onze mars mil huit cent trente-cinq, nous lieutenant commissaire commandant du quartier d'Approuague, avons reçu une lettre de monsieur Monroy, régisseur de l'habitation Saint-Pérey, nous annonçant le décès de la négritte Virginie, âgée de deux ans, fille de Vénus, qui a eu lieu le neuf de ce mois ; dont acte. Lagrange.

[16]
Naissance de Julie,
fille de François et Céphise,
esclaves de l'habitation La Constance
Ce jour d'hui premier avril mil huit cent trente-cinq, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, déclarons que le jour d'hier trente-un de mars est né ~~un enfant~~ sur l'habitation La Constance

un enfant du sexe féminin que nous avons nommé Julie, fille légitime de François, gorée, et Céphise, tous esclaves de ladite habitation. Senelle.

[17]
Naissance de Jules,
fils de Nanette, esclave de monsieur Senelle
Ce jour d'hui cinq avril dix-huit cent trente-cinq, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, déclarons que le quatre du présent mois, la nommée Annète, notre esclave, est accouchée d'un enfant du sexe masculin que nous avons nommé Jules. Senelle.

[18]
Naissance d'un enfant du sexe féminin,
née de Virginie, esclave de l'habitation La Misère,
appartenant à madame veuve Bonnet
Ce jour d'hui onze avril dix-huit cent trente-cinq, il nous a été déclaré par monsieur Moreau, régisseur de l'habitation de madame veuve Bonnet, par sa lettre datée du dix courant que la nommée Virginie, esclave de cette habitation est accouchée ledit jour d'un enfant du sexe féminin. Senelle.

[19]
Décès de Macouta,
esclave de l'habitation La Misère
Du quinze février dix-huit cent trente-cinq, il nous a été déclaré par monsieur Moreau, régisseur de l'habitation de madame veuve Bonnet, que le nommé Macouta, esclave de cette habitation, âgée de quarante-sept ans, est décédé le treize dudit. Cette déclaration ne se trouve pas à sa place pour cause d'omission. Approuague, le douze avril dix-huit cent trente-cinq. Senelle.

[20]
Naissance de Ivanhoé,
fils de Virginie Calbari,
esclave de l'habitation La Jamaïque
Du trente avril dix-huit cent trente-cinq, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Lagrange, habitant propriétaire, < par sa lettre datée de ce jour >, que la négresse Virginie Calbari, esclave de l'habitation La Jamaïque, est accouchée le vingt-cinq dudit d'un garçon qu'il a nommé Ivanhoé. Approuague, ledit jour. Senelle.

[21]
Décès de Marie,
esclave de l'habitation La Désirée
Ce jour d'hui onze mai mil huit cent trente-cinq, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur J. César, régisseur de l'habitation La Désirée, par sa lettre datée de ce jour, que la négresse nommée Marie, âgée de vingt-deux ans, < esclave de ladite habitation >, est décédée le huit de ce mois. Senelle.

[22]
Décès de Julie,
rongou, esclave de l'habitation La Désirée
Du douze mai dix-huit cent trente-cinq, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur J. César, régisseur de l'habitation La Désirée, par sa lettre datée de ce jour,

que la nommée Julie, rongou, âgée de quatorze ans, esclave de ladite habitation, est décédée ce jour à deux heures du matin. Approuague, ledit jour. Senelle.

[23]
Naissance d'Antonia,
fille de Désirée, esclave
de l'habitation La Garonne
Du douze mai dix-huit cent trente-cinq, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur G. Besse, habitant propriétaire, < par sa lettre datée de ce jour >, que la nommée Désirée, esclave de l'habitation La Garonne, est accouchée le onze du courant d'une fille qu'il a nommée Antonia. Senelle.

[24]
Décès de Catherine,
esclave de l'habitation La Jamaïque
Du quinze mai dix-huit cent trente-cinq, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Lagrange, habitant propriétaire, par sa lettre datée de ce dit jour, que la négresse nommée Catherine Calbari, âgée de trente ans, esclave de l'habitation La Jamaïque, est décédée le treize du courant. Approuague, ledit jour. Senelle.

[25]
Naissance de Adrienne,
fille de Rosalie, nago,
esclave de l'habitation La Constance
Ce jour d'hui dix-huit mai dix-huit cent trente-cinq, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, déclarons que le treize du courant la nommée Rosalie, nago, âgée de vingt-cinq ans, esclave de l'habitation La Constance, est accouchée d'une fille que j'ai nommée Adrienne. Approuague, ledit jour. Senelle.

[26]
Naissance de Anastasie,
fille de Zméire,
esclave de l'habitation La Constance
Ce jour d'hui vingt-deux mai dix-huit cent trente-cinq, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, déclarons que le dix-sept du courant la nommée Zémire, créole, âgée de trente-deux ans, esclave de l'habitation La Constance, est accouchée d'une fille que j'ai nommée Anastasie. Approuague, ledit jour. Senelle.

[27]
Décès de Ciriaque,
esclave de l'habitation La Concorde
Ce jour d'hui vingt-deux mai dix-huit cent trente-cinq, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par le sieur Aman, régisseur de l'habitation La Concorde, par sa lettre datée du dix-neuf du courant, que le nommé Ciriaque, âgé de soixante-deux ans, esclave de ladite habitation La Concorde, est décédé le dix-neuf dudit. Senelle.

[28]
Décès de Congo et de Michel,

esclaves de l'habitation La Jamaïque

Du vingt-quatre mai dix-huit cent trente-cinq, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Lagrange, habitant propriétaire, par sa lettre de ce jour, que Congo, nègre âgée de quarante-sept ans, de nation congo, est décédé le vingt dudit et que Michel, âgé de deux ans créole, est décédé le vingt-trois, tous les deux esclaves de l'habitation La Jamaïque. Approuague, ledit jour. Senelle.

[29]

Décès de Daniel, rongou,
esclave de l'habitation La Jamaïque

Du vingt-six mai dix-huit cent trente-cinq, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur J. M. Thibault, régisseur de l'habitation La Jamaïque, que le nègre Daniel, rongou, âgé de vingt-huit ans, esclave de ladite habitation, est décédé mardi vingt-cinq du courant. Approuague, ledit jour. Senelle.

[30]

Naissance de Maximin,
fils de Philis,
esclave de l'habitation La Garonne

Du deux juin dix-huit cent trente-cinq, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur G. Besse, habitant propriétaire, par sa lettre datée de ce jour, que la négresse Philis, esclave de l'habitation La Garonne, est accouchée hier premier juin d'un enfant du sexe masculin qu'il a nommé Maximin. Senelle.

[31]

Naissance de Angélique,
fille de Zaïre, esclave de l'habitation Le Collège

Du huit juin dix-huit cent trente-cinq, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Treyvaud, régisseur de l'habitation Le Collège, par sa lettre datée du huit juin, que la négresse nommée Zaïre, esclave de cette habitation est accouchée ledit jour d'une fille qu'il a nommée Angélique. Senelle.

[32]

Naissance de Julien,
fils de Noël et Anna, esclaves de
l'habitation La Joséphine

Du huit juin mil huit cent trente-cinq, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Got, régisseur de l'habitation La Joséphine, appartenant à monsieur Joseph Ursleur, par sa lettre datée de ce jour, qu'il est né ledit jour un enfant du sexe masculin, qu'il a nommé Julien, fils légitime de Noël et Anna, esclaves de cette habitation. Senelle.

[33]

Naissance de Jules,
fils de Fidèle et L'Espérance,
esclaves de l'habitation La Joséphine

Du neuf juin dix-huit cent trente-cinq, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Got, régisseur de l'habitation La Joséphine, appartenant à monsieur Joseph Ursleur, par sa lettre datée de ce jour, qu'il est né ledit jour neuf juin un enfant du sexe masculin qu'il a nommé Jules, fils de Fidèle et de L'Espérance, esclaves de cette habitation. Senelle.

[34]

Décès de Bastien,
esclave de l'habitation La Garonne

Du dix juin dix-huit cent trente-cinq, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur G. Besse, habitant propriétaire, par sa lettre datée de ce jour, que le nommé Bastien, âgé d'environ quarante ans, de caste portugaise, leur esclave, est décédé hier neuf du courant. Senelle.

[35]

Décès de Marianne (Camba),
esclave de l'habitation Le Collège

Du vingt juin dix-huit cent trente-cinq, nous commissaire dommancant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par le sieur Treyvaud, régisseur de l'habitation dite Le Collège, par sa lettre datée de ce jour, que la négresse nommée Marianne (Camba), infirme, âgée de vingt-huit ans, est décédée le dix-huit du courant. Senelle.

[36]

Décès de Flavien,
esclave de monsieur Senelle

Du vingt-trois juin dix-huit cent trente-cinq, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par le sieur Thomas Smith, habitant propriétaire, que le nommé Flavien, âgé d'environ trois ans, son esclave, est décédé ledit jour, à dix heures du matin. Senelle.

[37]

Décès de Rénette,
esclave de l'habitation Le Collège

Du vingt-cinq juin dix-huit cent trente-cinq, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par nous sieur Treyvaud, régisseur de l'habitation Le Collège, par sa lettre datée de ce jour, que la négresse nommée Renette, âgée d'un an, est morte le vingt-quatre dudit. Senelle.

[38]

Décès de Clémence,
esclave de l'habitation Le Collège

Du vingt-huit juin dix-huit cent trente-cinq, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Treyvaud, régisseur de l'habitation Le Collège, par sa lettre de ce jour, que la négresse nommée Clémence, de ladite habitation, âgée de cinq mois, est décédée le vingt-sept dudit. Senelle.

[39]

Décès de Fanny,
esclave de l'habitation La Jamaïque

Du quatre juillet dix-huit cent trente-cinq, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par le sieur Thibaut, régisseur de l'habitation La Jamaïque, par sa lettre datée de ce jour que la négresse Fanny, âgée de vingt-cinq ans, esclave de l'habitation dite, est décédée le vingt-cinq du mois de juin dernier. Senelle.

[40]

Décès de Félicité,

esclave de l'habitation Le Collège

Du sept juillet dix-huit cent treize-cinq, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par le sieur Treyvaud, régisseur de l'habitation Le Collège, par sa lettre datée de ce jour, que la nommée Félicité, infirme, âgée de vingt-quatre ans, esclave de ladite habitation, est décédée ce dit jour dix juillet. Senelle.

[41]

Naissance de Bonaventure,
esclave de l'habitation La Constance

Ce jour d'hui vingt-huit juillet dix-huit cent trente-cinq, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, déclarons que ce dit jour la nommée Perpétue, esclave de l'habitation La Constance, est accouchée d'un garçon que j'ai nommé Bonaventure. Senelle.

[42]

Naissance d'Elizabeth,
fille d'Anna, esclave de monsieur Richard

Du trente-un juillet dix-huit cent trente-cinq, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par le sieur Richard, habitant propriétaire, par sa lettre de ce jour, que la nommée Anna, son esclave, est accouchée ce dit jour d'une fille qu'il a nommée Elizabeth. Senelle.

[43]

Naissance de Eloïse,
fille de Fanny, esclave de madame veuve Miroux

Du trois août dix-huit cent trente-cinq, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par le sieur François Bertille, pour sa belle-mère, veuve Miroux, par sa lettre datée de ce jour, que la négresse Fanny est accouchée d'une fille qu'il a nommée Eloïse. Senelle.

[44]

Naissance de Marthe,
fille de Florantine, esclave de Damas Almédo

Du trois août dix-huit cent trente-cinq, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Félix Couy pour Damas Almédo, par sa lettre datée de ce jour, que la négresse nommée Florantine, esclave dudit Almédo, est accouchée le premier de ce mois d'une fille qu'il a nommée Marthe. Senelle.

[45]

Naissance de Henry,
fils d'Euphrasie, esclave de l'habitation La Constance

Ce jour d'hui huit août dix-huit cent trente-cinq, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, déclarons que, ce dit jour, la nommée Euphrasie, esclave de l'habitation La Constance, est accouchée d'un garçon que j'ai nommé Henry. Senelle.

[46]

Décès de Anna,
esclave de monsieur Richard

Du neuf août dix-huit cent trente-cinq, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Richard, habitant propriétaire, par sa lettre datée de ce jour, que son esclave, nommée Anna, âgée de dix-huit ans, est décédée hier huit du courant. Senelle.

[47]

Naissance d'Eugène,
fils de Thérèse, esclave de l'habitation La Concorde

Du dix août dix-huit cent trente-cinq, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Bontié pour Amant, régisseur de l'habitation La Concorde, que la nommée Thérèse, esclave de cette dite habitation, est accouchée le huit courant d'un garçon qui a été nommé Eugène. Senelle.

[48]

Décès de Zabeth,
esclave de l'habitation Le Collège

Du onze août dix-huit cent trente-cinq, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par le sieur Treyvaud, régisseur de l'habitation Le Collège, par sa lettre datée de ce jour, que la négresse infirme nommée zabeth, âgée de vingt-huit ans, esclave de cette habitation, est décédée ce dit jour onze août. Senelle.

[49]

Naissance de Maria,
fille de Félicité, esclave de demoiselle Marie Lambertton

Du onze août dix-huit cent trente-cinq, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par le sieur Treyvaud, régisseur de l'habitation Le Collège, par sa lettre datée de ce jour, que la négresse nommée Félicité, âgée de quinze ans, appartenant à demoiselle Marie Lambertton, est accouchée ledit jour d'une fille nommée Maria. Senelle.

[50]

Décès de Germain,
esclave de l'habitation La Concorde

Du quinze août dix-huit cent trente-cinq, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Bontié, pour Amant, régisseur de l'habitation La Concorde, par sa lettre datée de ce jour, que le nommé Germain, âgé de quarante-neuf ans, esclave de la dite habitation, est décédée le dit jour quinze août. Senelle.

[51]

Naissance d'un enfant du sexe masculin,
né de Eliza, esclave de l'habitation La Misère

Du quinze août dix-huit cent trente-cinq, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Théodore Moreau, régisseur de l'habitation La Misère, par sa lettre de ce jour, que la mulâtresse nommée Eliza, esclave de ladite habitation, est accouchée le jour d'hier d'un enfant du sexe masculin. Senelle.

[52]

Naissance de Lambert,
fils de Nérine, esclave de l'habitation La Jamaïque

Du seize août dix-huit cent trente-cinq, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Lagrange, habitant propriétaire, par sa lettre datée de ce jour, que la nommée Nérine, de nation calbari, esclave de l'habitation La Jamaïque, est accouchée le quinze dudit mois d'un enfant du sexe masculin qu'il a nommé Lambert. Senelle.

[53]

Naissance de Dalila,
fille d'Ourica, esclave de l'habitation La Jamaïque

Du dix-neuf août dix-huit cent trente-cinq, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Lagrange, habitant propriétaire, par sa lettre datée de ce jour, que la nommée Dalila, âgée de trois ans, fille d'Ourica, est décédée le dix-sept du présent mois. Senelle.

[54]

Décès de Célestin,
esclave de l'habitation Le Collège

Du vingt-deux août dix-huit cent trente-cinq, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Treyvaud, régisseur de l'habitation Le Collège, par sa lettre datée de ce jour, que le nommé Célestin, âgé d'un an, esclave de ladite habitation, est décédé ce jour. Senelle.

[55]

Décès de Rosalie,
fille de Victoire, esclave de l'habitation Le Cadeau

Du vingt-huit août dix-huit cent trente-cinq, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Malecus, régisseur de l'habitation Le Cadeau, appartenant aux héritiers Ménard, par sa lettre datée de ce jour, que l'enfant nommée Rosalie, fille de Victoire, est décédée le vingt-sept du courant.

[56]

Naissance de Florantin et Florantine,
enfants de Catherine, esclave de l'habitation Le Cadeau

Par la même lettre, il nous est encore déclaré que la nommée Catherine, esclave de cette même habitation, est accouchée ce dit jour vingt-huit août de deux enfants jumeaux auxquels on a donné les noms de Florantin et Florantine. Senelle.

[57]

Naissance d'Augustine,
fille de Claudia, esclave de monsieur Pain

Du trois septembre dix-huit cent trente-cinq, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur J. L. Pain, habitant propriétaire, par sa lettre datée de ce jour, que la négresse Claudia, son esclave, est accouchée hier deux du courant d'une fille qu'il a nommée Augustine. Senelle.

[58]

Décès de Elizabeth,
fille de Vénus, d'un fils de Pauline Calbari,
et d'un autre fils de Cora Calbari,
esclaves de l'habitation Saint-Pérey

Du quatre septembre dix-huit cent trente-cinq, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Monroy, régisseur de l'habitation Saint-Pérey, par sa lettre datée de ce jour, que Elizabeth, âgée de cinq ans, fille de Vénus, rongou, est décédée le quinze août.

Par la même lettre, il nous est encore déclaré que le fils de Pauline Calbari, né le quinze février dernier, est décédé le vingt août et que le fils de Cora Calbari, né le trente-un décembre dernier, est décédé le trente août. Senelle.

[59]
Naissance de Rosa,
fille de Rosette, esclae de monsieur Richard
Du cinq septembre dix-huit cent trente-cinq, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Richard, habitant propriétaire, par sa lettre datée de ce jour, que la nommée Rozette, son esclave, est accouchée le trois du courant d'une fille qu'il a nommée Rosa. Senelle.

[60]
Décès de Maria,
esclave de mademoiselle Marie Lamberton
Du huit septembre dix-huit cent trente-cinq, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Treyvaud, régisseur de l'habitation Le Collège, que la négritte nommée Maria, née le onze août dernier, est décédée ce dit jour huit septembre. Senelle.

[61]
Décès de Julien,
esclave de l'habitation Le Collège
Du neuf septembre dix-huit cent trente-cinq, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Treyvaud, régisseur de l'habitation Le Collège, par sa lettre datée de ce jour, que le nommé Julien, âgé de deux ans et demi, est mort ce dit jour neuf septembre. Senelle.

[62]
Décès de Dorothée,
esclave de l'habitation Le Collège
Du dix septembre dix-huit cent trente-cinq, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Treyvaud, régisseur de l'habitation Le Collège, par sa lettre datée de ce jour que la nommée Dorothée, âgée de vingt-huit ans, est décédée ce dit jour dix septembre. Senelle.

[63]
Décès de Tamerlan et de Loth,
esclaves de l'habitation Saint-Péray
Du onze septembre dix-huit cent trente-cinq, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Monroy, régisseur de l'habitation Saint-Péray, par sa lettre datée de ce jour, que le nègre Tarmerlan, âgé de cinquante-trois ans, foula, est décédé le six du présent mois.
Par la même lettre,, il nous est encore déclaré que le nègre Loth, âgé de trente-six ans, lépreux, de nation congo, est décédé le sept de ce mois. Senelle.

[64]
Décès de Florantin,
esclace de l'habitation Le Cadeau
Du quatorze septembre dix-huit cent trente-cinq, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Malecus, régisseur de l'habitation Le Cadeau, par sa lettre

datée de ce jour, que l'enfant nommé Florantin, né le vingt-huit août dernier, est décédé le douze du présent mois. Senelle.

[65]
Naissance d'un garçon,
fils de Rosalie, esclave de monsieur Smith
Du quatorze septembre dix-huit cent trente-cinq, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Smith, habitant propriétaire, par sa lettre datée de ce jour, que la nommée Rosalie, son esclave, est accouchée le douze du courant d'un enfant du sexe masculin. Senelle.

[66]
Décès de Christophe,
esclave de l'habitation La Constance
Ce jour d'hui quinze septembre dix-huit cent trente-cinq, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, déclarons que le nommé christophe, âgé de cinq ans, fils légitime de Adolphe et Marie, esclaves de l'habitation La Constance, est décédée ce dit jour. Senelle.

[67]
Décès de Adolphe et de Jean Baptiste,
esclaves de l'habitation La Jamaïque
Naissance de Adèle, fille de Adélaïde, créole,
esclave de l'habitation La Jamaïque
Du seize septembre dix-huit cent trente-cinq, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Lagrange, habitant propriétaire, par sa lettre datée de ce jour, que le négrillon Adolphe, âgée de deux ans, fils de Claudine, est décédé le dix du présent mois, et que Jean Baptiste, âgé d'un an, enfant d'Ourica, est aussi décédé le douze du courant.
Par la même lettre, il nous est aussi déclaré que la négresse Adélaïde, créole, son esclave, est accouchée d'une fille le quinze septembre, à laquelle on a donné le nom de Adèle. Senelle.

[68]
Naissance de Rose,
fille de Pélagie, esclave de l'habitation Le Collège
Du vingt-deux septembre dix-huit cent trente-cinq, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Treyvaud, régisseur de l'habitation Le Collège, par sa lettre datée de ce jour, que la négresse nommée Pélagie, âgée de vingt-deux ans, est accouchée le vingt dudit d'une fille qu'on a nommée Rose. Senelle.

[69]
Décès de Victorine,
esclave de l'habitation La Garonne
Du vingt-six septembre dix-huit cent trente-cinq, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur G. Besse, par sa lettre datée de ce jour, que la négresse Victorine, esclave de l'habitation La Garonne, âgée de trente ans, est décédée hier vingt-cinq du courant. Senelle.

[70]
Décès de Gallant,
esclave de sieur Joseph François Bertille

Du vingt-sept septembre dix-huit cent trente-cinq, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Joseph François Bertille, habitant propriétaire, par sa lettre datée de ce jour, que le nommé Gallant, son esclave, est décédé le six présent mois. L'absence du déclarant a été cause du retard de cette déclaration. Senelle.

[71]
Décès de Marcelin et d'Elizabeth,
tous les deux esclaves de l'habitation Saint-Péray
Du premier octobre dix-huit cent trente-cinq, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monseur Monroy, régisseur de l'habitation Saint-Péray, par sa lettre datée de ce jour, que le nommé Marcelin, mondeng, âgé de trente-huit ans, est décédé le vingt-deux septembre.
Par la même lettre, il nous est encore déclaré que la nommée Elizabeth, fille de Minerve, âgée de deux ans, est décédée le vingt-six septembre. Senelle.

[72]
Naissance de Louis,
fils de Fanni, esclave de l'habitation La Constance
Ce jour d'hui sept octobre mil huit cent trente-cinq, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, déclarons que ce dit jour la nommée Fanni, créole, esclave de l'habitation La Constance, est accouchée d'un garçon que j'ai nommé Louis. Senelle.

[73]
Décès de Céleste,
esclave de l'habitation La Garonne
Du huit octobre dix-huit cent trente-cinq, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur G. Besse, habitant propriétaire, par sa lettre datée de ce jour, que la nommée Céleste, âgée de quarante-neuf ans, esclave de l'habitation La Garonne, est décédée hier sept du courant. Senelle.

[74]
Naissance de Barthélémi,
fils de Hélenne, esclave de l'habitation La Constance
Du onze octobre dix-huit cent trente-cinq, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, déclarons que ce dit jour la nommée Hélenne, créole, esclave de l'habitation La Constance, est accouchée d'un garçon que j'ai nommé Barthélémy. Senelle.

[75]
Naissance de Virginie, fille de Flore,
et naissance de Jean Baptiste, fils de Magdelaine,
toutes les deux esclaves de l'habitation Cadeau
Du treize octobre dix-huit cent trente-cinq, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Malecus, régisseur de l'habitation Le Cadeau, que le premier de ce mois, la négresse Flore est accouchée d'une fille qu'il a nommée Virginie et que le trois du même mois la nommée Magdelaine est accouchée d'un garçon qu'il a nommé Jean Baptiste. Senelle.

[76]
Naissance de Célestin,
fils d'Argine, esclave de

l'habitation La Désirée

Du quatorze octobre dix-huit cent trente-cinq, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur J. César, régisseur de l'habitation La Désirée, que la nommée Argine, esclave de cette habitation, est accouchée ce dit jour d'un garçon qu'on nomme Célestin. Senelle.

[77]

Naissance de Juliette,
fille de Espérance,
esclave de monsieur Bollioud

Du quinze octobre dix-huit cent trente-cinq, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Bollioud, habitant propriétaire, par sa lettre de ce jour, que la nommée Espérance, son esclave, est accouchée le treize du courant d'une fille qu'il a nommée Juliette. Senelle.

[78]

Décès de Pélagie,
fille de Gertrude,
esclave de l'habitation La Constance

Ce jour d'hui dix-sept octobre dix-huit cent trente-cinq, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, déclarons que la nommée Pélagie, fille de Gertrude, âgée d'un an, est décédée ce dit jour à onze heures du matin. Senelle.

[79]

Naissance d'un enfant du sexe féminin,
né de Clara, et d'une garçon, né d'Amélie,
toutes les deux esclaves de madame veuve Bonnet

Du vingt octobre dix-huit cent trente-cinq, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Théodore Moreau, habitant propriétaire, par sa lettre datée de ce jour, que la négresse Clara, esclave de l'habitation, madame veuve Bonnet, est accouchée le dix-huit courant, d'un enfant du sexe féminin et que la négresse Amélie, appartenant aussi à la même habitation, est accouchée ce jour vingt-octobre d'un garçon. Senelle.

[80]

Naissance de Gabriel,
fils d'Agnès, esclave de l'habitation Le Collège

Du vingt-un octobre dix-huit cent trente-cinq, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été par monsieur Treyvaud, régisseur de l'habitation Le Collège, que la nommée Agnès, âgée de vingt-trois ans, esclave de cette habitation, est accouchée le vingt du courant d'un garçon qu'on a nommé Gabriel. Senelle.

[81]

Décès de Sophie,
fille de Thémire,
esclave de l'habitation La Constance

Du vingt-un octobre dix-huit cent trente-cinq, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, déclarons que la nommée Sophie, âgée d'un an, fille de Thémire, esclave de l'habitation La Constance, est décédée ce jour, à quatre heures du matin. Senelle.

[82]

Naissance de Michel,
fils de Zénaïde,
esclave de l'habitation de monsieur Dubreuilh

Du deux novembre dix-huit cent trente-cinq, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur E. Dubreuilh, habitant propriétaire, que son esclave, nommé Zénaïde est accouchée le premier de ce mois d'un garçon qu'il a nommé Michel. Senelle.

[83]

Naissance de Hortencia,
fille de Zénaïde,
esclave de l'habitation La Concorde

Du deux novembre dix-huit cent trente-cinq, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Boutié pour Amant, régisseur de l'habitation La Concorde, par sa lettre datée de ce jour, que la nommée Zénaïde, esclave de cette habitation, est accouchée le trente octobre d'une fille qu'on a nommée Hortencia. Senelle.

[84]

Naissance de Constance,
fille d'Eliza,
esclave de l'habitation Le Cadeau

Du cinq novembre dix-huit cent trente-cinq, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Malecus, régisseur de l'habitation Le Cadeau, par sa lettre datée de ce jour, que la négresse Eliza, esclave de cette habitation, est accouchée le premier de ce mois d'un garçon qu'on a nommé Constantin. Senelle.

[85]

Décès de Clément,
rongou, lépreux,
esclave de l'habitation Le Cadeau

Du cinq novembre dix-huit cent trente-cinq, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Malecus, régisseur de l'habitation Le Cadeau, par sa lettre datée de ce jour que le deux du courant le nommé Clément, rongou, lépreux, est décédé. Senelle.

[86]

Naissance de Estelle,
fille de Félicie,
esclave de monsieur Dubreuilh

Du huit novembre dix-huit cent trente-cinq, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Dubreuilh, habitant propriétaire, par sa lettre datée de ce jour, que la nommée Félicie, son esclave, est accouchée < le cinq novembre > d'une fille qu'il a nommée Estelle. Senelle.

[87]

Naissance d'une enfant du sexe féminin,
née de Victorine,
et naissance d'un enfant du sexe féminin,
né de Clémentine,
toutes deux esclaves de madame Mazin

Du dix novembre dix-huit cent trente-cinq, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Lefébure, régisseur des habitations de madame Mazin, par sa lettre datée de

ce jour, que la nommée Victorine, esclave de ladite dame, est accouchée le trois du courant d'un enfant du sexe féminin.

Par la même lettre, il nous est encore déclaré que la nommée Clémentine, esclave de madame Mazin, est accouchée le cinq présent mois d'un enfant du sexe masculin. Senelle.

[88]

Naissance d'Albert, fils
de Alexis et Eloïse,
esclaves de l'habitation La Constance

Du vingt-huit novembre dix-huit cent trente-cinq, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, déclarons qu'est né ce jour un enfant du sexe masculin que j'ai nommé Albert, fils légitime de Alexis et Eloïse, esclaves de l'habitation La Constance. Senelle.

[89]

Naissance de Véronique,
fille de Dalila,
esclave de l'habitation La Constance

Du vingt-neuf novembre dix-huit cent trente-cinq, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, déclarons que la nommée Dalila, esclave de l'habitation La Constance, est accouchée ce jour d'un enfant du sexe féminin que j'ai nommé Véronique. Senelle.

[90]

Naissance de Marie Thérèse,
fille de Brigitte, esclave de monsieur Entzen

Du cinq décembre dix-huit cent trente-cinq, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Entzen, habitant propriétaire, que son esclave nommée Brigitte est accouchée le quatre du courant d'un enfant du sexe féminin qu'il a nommée Marie Thérèse. Senelle.

[91]

Naissance de Clément,
fils d'Antoinette,
esclave de l'habitation La Joséphine

Du six décembre dix-huit cent trente-cinq, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Ursleur, habitant propriétaire, par sa lettre datée de ce jour, que la négresse Antoinette, son esclave, est accouchée le vingt-trois novembre dernier d'un enfant du sexe masculin qu'il a nommé Clément. Senelle.

[92]

Décès de Gabriel,
fils de Gnongnon,
et de Nanina Congo,
esclaves de l'habitation Saint-Péray

Du vingt-trois décembre dix-huit cent trente-cinq, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Monroy, régisseur de l'habitation Saint-péray, par sa lettre datée de ce jour, que le nommé Gabriel, fils de Gnongnon, est décédé le dix-sept du courant et que la négresse Nanina Congo, âgée de quarante ans, est décédée hier vingt-deux décembre. Senelle.

[93]

Décès de Zabeth,
esclave de monsieur Richard

Du vingt-quatre décembre dix-huit cent trente-cinq, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Richard, habitant propriétaire, que la nommée Zabeth, âgée d'environ cinq mois, est décédée le vingt-un du présent mois. Senelle.

[94]

Naissance de Charlotte,
fille de Zélie,
esclave de l'habitation La Constance

Du vingt-quatre décembre dix-huit cent trente-cinq, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, déclarons que la nommée Zélie, esclave de l'habitation La Constance, est accouchée ce jour d'une fille que j'ai nommée Charlotte. Senelle.

[95]

Naissance de Hortense,
fille de Louise,
esclave des héritiers Ménard

Du trente-un décembre mil huit cent trente-cinq, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Malecus, régisseur de l'habitation Le Cadeau, par sa lettre datée de ce jour, que la nommée Louise, esclave des héritiers Ménard, est accouchée le vingt-six du courant d'une fille qu'il a nommée Hortense. Senelle.

Clos et arrêté le présent registre de naissances, mariages et décès des esclaves. Approuague, le 1^{er} janvier 1836. Le commissaire commandant du quartier. Senelle.

**Déclarations
de naissance, mariage et décès des esclaves
du quartier d'Approuague
pendant l'année 1836**

Le présent registre, contenant dix feuillets, a été coté et paraphé par nous juge royal près le tribunal de première instance de la Guyane française, séant à Cayenne, pour servir < blanc > du quartier d'Approuague, à dresser les déclarations de naissances, mariages et décès des esclaves dans ledit quartier pendant l'année 1836.

Fait au palais de justice à Cayenne, le 14 décembre 1835. Par délégation de monsieur le juge royal, le juge auditeur délégué. H. Pain.

1
Naissance d'Hippolyte, fils de Célestine,
esclave de monsieur Bollioud

Du premier janvier dix-huit cent trente-six.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Bollioud, habitant propriétaire, par sa lettre datée de ce jour, que la nommée Célestine, son esclave, est accouchée le vingt-sept décembre dernier d'un enfant du sexe masculin auquel il a donné le nom d'Hippolyte. Senelle.

2
Naissance de Véronique, fille d'Ursule,
esclave de l'habitation Le Hazard

Du trois janvier dix-huit cent trente-six.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Boutié, régisseur de l'habitation Le Hazard, par sa lettre datée de ce jour, que la négresse nommée Ursule, esclave de la dite habitation, est accouchée le trente décembre dernier d'une fille qu'on a nommée Véronique. Senelle.

3
Naissance de Marie Zabeth, fille de Zélie,
esclave de l'habitation Sainte-Catherine

Du vingt-deux janvier dix-huit cent trente-six.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Gueudin, fermier de l'habitation Sainte-Catherine, / par sa lettre datée de ce jour, / que la négresse Zélie, esclave de cette habitation, est accouchée le vingt du présent mois d'une fille qu'il a nommée Marie Zabeth. Senelle.

4
Décès de La Fortune,
esclave de l'habitation La Misère

Du trente janvier dix-huit cent trente-six.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Théodore Moreau, habitant propriétaire, par sa lettre datée de ce jour, que le nègre nommé La Fortune, carbari, âgé de cinquante-cinq ans, esclave de l'habitation La Misère, est décédé le vingt-neuf de ce mois. Senelle.

5

Naissance de Norine,
fille de Cernie
esclave de monsieur Dubreuilh

Du quatre février dix-huit cent trente-six.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur E. Dubreuilh, habitant propriétaire, par sa lettre datée de ce jour, que la négresse Cernie, son esclave, est accouchée le trois février d'une fille qu'il a nommée Norine. Senelle.

6

Décès d'Amédée, fils de Marine,
et de Jacques, fils de Louis et Cécile,
esclaves de l'habitation La Jamaïque

Du cinq février dix-huit cent trente-six.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Lagrange, habitant propriétaire, par sa lettre datée de ce jour, que le nommé Amédée, âgé de quatre ans, fils de la nommée Marine, créole, esclave de l'habitation La Jamaïque, est décédé le vingt-huit janvier dernier. Il nous est aussi déclaré par la même lettre que le nommé Jacques, négrillon, âgé de deux ans, fils de Louis et de Cécile, esclaves de ladite habitation La Jamaïque, est décédé le trois février. Senelle.

7

Naissance de Félicien,
fille de Bambara,
esclave de madame Mazin

Du six février dix-huit cent trente-six.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur E. Lefebvre, régisseur de l'habitation L'Union, par sa lettre datée de ce jour, que la nommée Bambara, esclave de madame Mazin, est accouchée le trois février d'un garçon qu'on a nommé Félicien. Senelle.

8

Naissance d'Etienne,
fils de Clotilde,
esclave de madame Mazin

Du six février dix-huit cent trente-six.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur E. Lefebvre, régisseur de l'habitation L'Union, par sa lettre datée de ce jour, que la nommée Clotilde, esclave de madame Mazin, est accouchée le jour d'hier à trois heures du matin d'un garçon qu'on a nommé Etienne. Senelle.

9

Naissance de Guillaume,
fils de Pélagie,
esclave de monsieur Smith

Du neuf février dix-huit cent trente-six.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Thomas Smith, habitant propriétaire, par sa lettre datée de ce jour, que la nommée Pélagie, créole, son esclave, est accouchée le sept du présent mois d'un garçon qu'il a nommé Guillaume. Senelle.

10

Décès d'Augustin,
esclave de l'habitation La Misère

Du quatorze février dix-huit cent trente-six.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Théodore Moreau, habitant propriétaire, par sa lettre datée de ce jour, que le négriillon Augustin, âgé de trois ans, esclave de l'habitation La Misère, est décédé le treize du courant à neuf heures du matin. Senelle.

11

Décès d'Ambroise dit Cocq,
esclave de l'habitation Le Hazard

Du dix-neuf février dix-huit cent trente-six.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Boutié, régisseur de l'habitation Le Hazard, par sa lettre datée de ce jour, que le nommé Ambroise dit Cocq, âgé de cinquante-six ans, esclave de ladite habitation, est décédé ce jour dix-neuf du courant. Senelle.

12

Décès de Marie Zabeth,
fille de Zélie,
esclave de l'habitation Sainte-Catherine

Du vingt-un février dix-huit cent trente-six.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Gueudin, fermier de l'habitation Sainte-Catherine, par sa lettre datée de ce jour, que l'enfant nommé Marie Zabeth, née le vingt janvier dernier, fille de Zélie, est décédé le vingt de ce mois. Senelle.

13

Naissance de Martial,
fils de Lucile,
esclave de l'habitation La Constance

Du vingt-un février dix-huit cent trente-six.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, déclarons que, ce dit jour, à neuf heures du matin, la nommée Lucile, carbari, esclave de l'habitation La Constance, est accouchée d'un garçon que nous avons nommé Martial. Senelle.

14

Naissance de Solange,
fille de Christine,
esclave de l'habitation La Constance

Du vingt-quatre février dix-huit cent trente-six.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, déclarons que, ce dit jour, à trois heures du matin, la nommée Christine, esclave de l'habitation La Constance, de caste arada, est accouchée d'une fille que nous avons nommée Solange. Senelle.

15

Naissance de Martial,
fils de Lucile,
esclave de l'habitation La Constance

Du vingt-six février dix-huit cent trente-six.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, déclarons qu'il est né ce jour à cinq heures du matin un enfant du sexe féminin que j'ai nous avons nommé Séphora, fille légitime d'Isidore et de Rachel, esclaves de l'habitation La Constance. Un mot rayé nul. Senelle.

16

Naissance de Marianne,
fille de Célestine,
esclave de l'habitation Le Collège

Du sept mars dix-huit cent trente-six.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Treyvaud, régisseur de l'habitation Le Collège, par sa lettre datée de ce jour, que la nommée Célestine, âgée de vingt-quatre ans, esclave de ladite habitation, est accouchée ce jour à six heures du matin d'une fille qu'on a nommée Marianne. Senelle.

17

Naissance de Sarah,
fille de Fébronie,
esclave de l'habitation La Constance

Du vingt-quatre mars dix-huit cent trente-six.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, déclarons que, ce jour à cinq heures du matin, la nommée Fébronie, créole, esclave de l'habitation La Constance, est accouchée d'une fille que nous avons nommée Sarah. Senelle.

18

Décès de Gertrude,
esclave de madame Mazin, et
naissance de Gertude, fille de celle
ci-dessus décédée

Du vingt-sept mars dix-huit cent trente-six.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Lefebvre, régisseur de l'habitation de madame Mazin, par sa lettre datée de ce jour, que la nommée Gertrude, créole, âgée de vingt ans, esclave de l'habitation Ramponeau, appartenant à madame Mazin, est décédée le même jour vingt-cinq du courant à six heures du soir. Il nous est aussi déclaré par la même lettre qu'il est né le même jour vingt-cinq mars un enfant du sexe féminin qu'on a nommé Gertrude, fille de celle ci-dessus décédée. Senelle.

19

Décès de Victoire, calbari,
esclave de l'habitation Le Cadeau

Du vingt-huit mars dix-huit cent trente-six.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Malécus, régisseur de l'habitation Le Cadeau, par sa lettre datée de ce jour, que la nommée Victoire, calbari, âgée de vingt ans, infirme, est décédée ce dit jour. Senelle.

20

Décès de Maure, créole, et de Lambert,
tous les deux esclaves de l'habitation La Jamaïque

Du trente mars dix-huit cent trente-six.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Lagrange, habitant propriétaire, par sa lettre datée de ce jour, que le nommé Maure, nègre créole, âgé de quarante-trois ans, est décédé le vingt-six du courant.

Par la même lettre, il nous est aussi déclaré que le négriillon Lambert, âgé d'un an, fils de Nérine, calbari, est décédé le vingt-cinq du même mois. Tous les deux individus esclaves de l'habitation La Jamaïque. Senelle.

21

Décès de Gratien et de Gertrude,
esclaves de madame Mazin

Du quatre avril dix-huit cent trente-six.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Lefebvre, régisseur des habitations de madame Mazin que le négriillon Gratien, âgé de neuf ans, est décédé le deux du courant à six heures du soir. Il nous a été aussi déclaré par la même lettre que l'enfant nommé Gertrude, né le vingt-cinq du mois dernier, est mort le deux avril à dix heures du soir. Senelle.

22

Naissance de Célestin, fils de Céphise,
esclave de l'habitation Le Cadeau

Du dix avril dix-huit cent trente-six.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Malecus, régisseur de l'habitation Le Cadeau, par sa lettre datée de ce jour, que la nommée Céphise, esclave de l'habitations Ménard, est accouchée le huit du présent mois d'un garçon qu'il a nommé Célestin. Senelle.

23

Décès de Rose, fille d'Elodie,
esclave de l'habitation La Jamaïque

Du vingt-quatre avril dix-huit cent trente-six.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Lagrange, habitant propriétaire, par sa lettre datée de ce jour, que la nommée Rose, mulâtresse, âgée de cinq ans, fille d'Elodie, esclave de l'habitation La Jamaïque, est décédée le vingt de ce mois. Senelle.

24

Décès de Maximien, congo,
esclave de l'habitation La Misère

Du premier mai dix-huit cent trente-six.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Théodore Moreau, habitant propriétaire, par sa lettre datée de ce jour, que le nègre Maximien (congo), âgé de quarante-cinq ans, esclave de l'habitation La Misère, est décédé le jeudi vingt-huit du mois d'avril à sept heures du soir. Senelle.

25

Décès de Philippe, arada,
esclave de l'habitation La Misère

Du dix mai dix-huit cent trente-six.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Moreau, copropriétaire de l'habitation La Misère, par sa lettre datée de ce jour, que le nègre Philippe (arada), âgé de quarante-sept ans, est décédé ce dit jour. Senelle.

26

Décès de Jean, fils de Cora,
de Prosper et de Félicité, fille d'Abénou,
tous esclaves de l'habitation Saint-Péray

Du dix mai dix-huit cent trente-six.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Monroy, régisseur de l'habitation Saint-Péray, par sa lettre datée de ce jour, que Jean, fils de Cora, âgé de quatre ans, est décédé le dix-huit du mois d'avril, que Prosper, créole, âgé de trente-neuf ans, est décédé dudit mois et que Félicité, fille d'Abénou, âgée de deux ans, est décédée le sept du présent du présent mois ; tous ces individus sont esclaves de l'habitation Saint-Péray. Senelle.

27

Naissance de Anne, fille de Marie (africaine),
esclave de monsieur Smith

Du dix-neuf mai dix-huit cent trente-six.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Smith, habitant propriétaire de l'habitation Risquetout, par sa lettre datée de ce jour, que, hier, dix-huit du courant, son esclave nommée Marie, africaine, est accouchée d'un enfant du sexe féminin qu'il a nommé Anne. Senelle.

28

Décès d'Emilie,
esclave de l'habitation La Constance

Du vingt-cinq mai dix-huit cent trente-six.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, déclarons que la nommée Emilie, carbari, âgée de vingt ans, esclave de l'habitation La Constance, est décédée le jour d'hier à huit heures du soir. Senelle.

29

Naissance d'André, fils de Madelonnette,
esclave de l'habitation Le Collège

Du vingt-cinq mai dix-huit cent trente-six.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Treyvaud, régisseur de l'habitation Le Collège, par sa lettre datée de ce jour, que la nommée Madelonnette, esclave de la dite habitation, est accouchée le dit jour à six heures du matin d'un garçon auquel on a donné le nom d'André. Senelle.

30

Naissance de Marie Dina,
fille de Narcisse et Providence,
esclave de l'habitation La Constance

Ce jour d'hui vingt-six mai dix-huit cent trente-six.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, déclarons que, le jour d'hier à neuf heures du soir, il est né un enfant du sexe féminin que nous avons nommée Marie Dina, fille légitime de Narcisse et de Providence, esclaves de l'habitation La Constance. Senelle.

31

Décès de Risquetout,
esclave de l'habitation La Garonne

Du deux juin dix-huit cent trente-six.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur G Besse, copropriétaire de l'habitation La Garonne, par sa lettre datée de ce jour, que le nègre nommé Risquetout, carmentin, âgé de soixante-neuf ans, lépreux, est décédé le jour d'hier premier juin à sept heures du matin. Senelle.

32

Naissances de Julien, fils de Caroline,
et de Marie, fille de Galathée,
esclaves de l'habitation La Ressource

Du cinq juin dix-huit cent trente-six.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Achille Gautier, régisseur de l'habitation La Ressource, appartenant à monsieur F. Couy, que, le vingt-deux juin, la nommée Caroline, esclave de cette habitation, est accouchée d'un garçon qu'on a nommé Julien et que, le cinq dudit mois, la nommée Galathée, esclave de cette même habitation, est accouchée d'une fille qu'on a nommée Marie. Senelle.

33

Décès de Théodore et de Victorin,
esclaves de l'habitation La Jamaïque

Du seize juin dix-huit cent trente-six.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Dayries, représentant monsieur Lagrange sur l'habitation La Jamaïque, par sa lettre datée de ce jour, que le nommé Théodore, esclave de cette habitation, est décédé le quinze du présent mois et que, la veille dudit jour, le négrillon Victorin, fils d'Elodie, est aussi décédé sur la même habitation. Senelle.

34

Naissances de Basile, fils d'Avril et de Rosine,
esclaves de l'habitation La Joséphine

Du seize juin dix-huit cent trente-six.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Ursleur, habitant propriétaire de l'habitation La Joséphine, que, le quatorze dudit, la nommée Rosine, femme du nommé Avril, esclaves de ladite habitation, est accouchée d'un garçon qu'il a nommé Basile. Senelle.

35

Naissances de Sevrin,
fils de Gertrude,
esclave de l'habitation La Constance

Du dix-huit juin dix-huit cent trente-six.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Achille Gautier, déclarons que, hier, à neuf heures du soir, la nommée Gertrude, esclave de l'habitation La Constance, est accouchée d'un enfant du sexe masculin que j'ai nommé Sevrin. Senelle.

36

Naissance d'Adélaïde,
fille de Rose,
esclave de l'habitation La Léontine

Du dix-neuf juin dix-huit cent trente-six.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Pain, habitant propriétaire de l'habitation La Léontine, par sa lettre datée de ce jour, que son esclave nommée Rose est accouchée ce dit jour d'une fille qu'il a nommée Adélaïde. Senelle.

37

Naissance d'une fille d'Abénou,
esclave de l'habitation Saint-Péray

Du deux juillet dix-huit cent trente-six.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Monroy, régisseur de l'habitation Saint-Péray, par sa lettre datée de ce jour, que, le dix-sept du mois dernier, la nommée Abénou, de ladite habitation, est accouchée d'une fille. Senelle.

38

Décès d'Agathe,
esclaves de l'habitation Le Collège

Du neuf juillet dix-huit cent trente-six.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Treyvaud, régisseur de l'habitation Le Collège, par sa lettre datée de ce jour, que la négritte nommée Agathe, âgée d'un an, est morte ce dit jour à trois heures de l'après midi. Senelle.

39

Naissance d'Isoline, fille de Léocadie,
esclave de l'habitation Le Cadeau

Du quatorze juillet dix-huit cent trente-six.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Malécus, régisseur de l'habitation Le Cadeau, par sa lettre datée de ce jour, que la nommée Léocadie, esclave de ladite habitation, est accouchée ce dit jour d'une fille qu'il a nommée Isoline. Senelle.

40

Décès de L'Espérance,
esclave de monsieur Lagrange,
et de Castor,
esclave de l'habitation La Jamaïque

Du quinze juillet dix-huit cent trente-six.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Lagrange, habitant propriétaire, par sa lettre datée de ce jour, que le nommé L'Espérance, calabari, âgé d'environ trente-six ans, son esclave, est décédé le quatre du courant et que le nommé Castor, bagou, âgé de trente-sept ans, esclave de l'habitation La Jamaïque, est décédé le douze du présent mois. Senelle.

41

Naissance de deux enfants du sexe masculin,
nés de Macouki et de Bathilde,
esclaves de l'habitation La Misère

Du seize juillet dix-huit cent trente-six.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Moreau, copropriétaire de l'habitation La Misère, par sa lettre datée de ce jour, que, le jour d'hier quinze du courant, les nommées Macouki et Bathilde dite Yoyotte, toutes les deux esclaves de ladite habitation La Misère, étaient toutes les deux accouchées d'un enfant de sexe masculin. Senelle.

42

Décès de Alexandre et
naissance de Misère, fille d'Angèle,
esclaves de monsieur Couy

Du vingt-quatre juillet dix-huit cent trente-six.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Félix Couy, habitant propriétaire de l'habitation La Ressource, par sa lettre datée de ce jour, que le nommé Alexandre, créole, infirme, / âgé de trente-sept ans, / est décédé ce dit jour et que la nommée Angèle, esclave, est accouchée d'une fille qu'il a nommée Misère. Senelle.

43

Décès de Victorine,
esclave de l'habitation La Concorde

Du vingt-six juillet dix-huit cent trente-six.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par le sieur Arnaut, régisseur de l'habitation La Concorde, par sa lettre reçue de ce jour, que, le vingt-trois du courant à trois heures du matin, est décédée la nommée Victorine, esclave de ladite habitation. Senelle.

44

Décès de Anselme, bibi,
et naissance d'un enfant du sexe féminin,
né de Constance,
esclaves de l'habitation Saint-Péray

Du vingt-neuf juillet dix-huit cent trente-six.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Monroy, régisseur de l'habitation Saint-Péray, par sa lettre datée de ce jour, que le nommé Anselme, bibi, âgé de quinze ans, est décédé hier vingt-huit du courant. Il nous est aussi déclaré par la même lettre que la nommée Constance, créole, est accouchée le douze du présent mois d'un enfant du sexe féminin. Senelle.

45

Naissance de Rosalie,
fille de Providence,
esclave de mademoiselle Elisa Ursleur

Du huit août dix-huit cent trente-six.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Ursleur, par sa lettre datée de ce jour, que la négresse Providence, appartenant à sa fille Elisa, est accouchée sur l'habitation La Joséphine le cinq dudit d'une fille qu'il a nommée Rosalie. Senelle.

46

Décès d'Apollon,
esclave de madame veuve Dominique

Du neuf août dix-huit cent trente-six.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Gueudin, fermier de l'habitation Sainte-Catherine, appartenant à madame veuve Dominique, par sa lettre datée de ce jour, que, le huit du courant, le nommé Apollon, esclave de cette dite habitation, est décédé ce jour à deux heures du matin. Senelle.

47

Décès de Charles,
esclave de l'habitation La Misère

Du onze août dix-huit cent trente-six.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Gueudin, faisant pour monsieur Moreau, copropriétaire de l'habitation La Misère, par sa lettre datée de ce jour, que le nègre Charles, esclave de cette habitation, est décédé le dix dudit à sept heures du soir. Senelle.

48

Décès d'Irénée,
esclave de l'habitation La Constance

Ce jour d'hui dix-sept août dix-huit cent trente-six.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré que le négriillon Irénée, âgé de cinq ans, fils légitime d'André et Arsène, esclaves de l'habitation La Constance, décédé le jour d'hier à cinq heures de l'après midi. Senelle.

49

Décès de Françoise,
esclave de l'habitation La Constance

Du vingt août dix-huit cent trente-six.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré que la négritte nommée Françoise, âgée de deux ans, fille légitime de Isidore et Rachel, esclaves de l'habitation La Constance, est décédée le jour d'hier à onze heures du matin. Senelle.

50

Décès de Trajan,
esclave de l'habitation La Jamaïque

Du vingt-deux août dix-huit cent trente-six.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Lagrange, copropriétaire de l'habitation La Jamaïque, par sa lettre datée de ce jour, que le nommé Trajan, âgé de trente-quatre ans, de caste bagou, esclave de ladite habitation, est décédé hier vingt du courant. Senelle.

51

Décès d'Elysée,
fils de Luce,
esclave de l'habitation La Constance

Du vingt-cinq août dix-huit cent trente-six.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré que le négriillon nommée Elysée, / âgé d'un an /, fils de Luce, esclaves de l'habitation La Constance, est décédé le jour d'hier à deux heures de l'après midi. Senelle.

52

Décès de Xavier,
esclave de l'habitation Le Maripa

Du trois septembre dix-huit cent trente-six.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par demoiselle Agathe, habitante propriétaire, par sa lettre datée de ce jour, que le nommé Xavier, esclave de l'habitation Maripa, est décédé le trente-un de ce mois d'août, âgé de soixante-quatre ans. Senelle.

53

Décès de Anne,
esclave de monsieur Smith

Du quatre septembre dix-huit cent trente-six.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Smith, copropriétaire de l'habitation La Jamaïque, par sa lettre datée de ce jour, que la négresse Anne, née le dix-huit mai dernier, fille de Marie, son esclave, est décédée hier trois du courant. Senelle.

54

Décès de Cyprien,
esclave de l'habitation Saint-Péray

Du neuf septembre dix-huit cent trente-six.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Monroy, régisseur de l'habitation Saint-Péray, par sa lettre datée de ce jour, que le nègre créole nommé Cyprien, forgeron, âgé de trente-six ans, esclave de ladite habitation, est décédé le vingt-quatre du mois dernier. Senelle.

55

Décès de Jacques Antoine,
esclave de madame veuve Laquo

Du onze septembre dix-huit cent trente-six.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Gadoulet, habitant propriétaire, par sa lettre reçue ce jour, que le nègre nommé Jacques Antoine, appartenant à madame veuve Laquo et portée sur le recensement du déclarant, a été trouvé noyé le huit du courant à neuf heures du matin. Senelle.

56

Décès de Ferdinand, bagou,
esclave de l'habitation Ramponeau

Du onze septembre dix-huit cent trente-six.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Albert, régisseur de l'habitation Ramponeau, appartenant à madame veuve Mazin, que le nègre Ferdinand, bagou, âgé de soixante-douze ans, est décédé le six du courant. Senelle.

57

Naissance de Françoise, fille d'Ourica,
esclave de l'habitation La Jamaïque

Du onze septembre dix-huit cent trente-six.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Lagrange, habitant propriétaire, par sa lettre datée de ce jour, que, le sept de ce mois, la négresse Ourica, esclave de l'habitation La Jamaïque, est accouchée d'une fille qu'il a nommée Françoise. Senelle.

58

Naissance d'un enfant du sexe féminin de Anodine,
esclave de monsieur Entzen

Du vingt-deux septembre dix-huit cent trente-six.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Entzen, habitant propriétaire, par sa lettre datée de ce jour, que son esclave nommé Anodine est accouchée le mardi vingt septembre d'un enfant du sexe féminin. Senelle.

59

Décès de Thérésine,
fils de Thérèse,
esclave de l'habitation La Constance

Ce jour d'hui vingt-trois septembre dix-huit cent trente-six.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré que la négritte nommé Thérésine, / âgée de deux ans, / fille de Thérèse, esclave de l'habitation La Constance, est décédée hier vingt-deux du courant à neuf heures du matin. Senelle.

60

Décès de Dominique,
esclave de l'habitation Le Cadeau

Du trente septembre dix-huit cent trente-six.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Malécus, régisseur de l'habitation Le Cadeau, par sa lettre datée de ce jour, que le négrillon nommé Dominique, esclave de cette habitation, est décédé le vingt-neuf du présent mois. Senelle.

61

Décès de Jules,
fils d'Annette,
esclave de monsieur Senelle

Du onze octobre dix-huit cent trente-six.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, déclarons que le négrillon Jules, âgé d'un an, fils d'Annette, son esclave, est décédé le jour d'hier à quatre heures de l'après midi. Senelle.

62

Décès de Georges,
esclave de l'habitation La Misère

Du treize octobre dix-huit cent trente-six.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Moreau, copropriétaire de l'habitation La Misère, par sa lettre datée de ce jour, que le nommé Georges, carbari, esclave de cette habitation, est décédé hier douze du courant à huit heures. Senelle.

63

Décès de Casimir,
esclave de l'habitation Ramponeau,
appartenant à madame veuve Mazin

Du dix-sept octobre dix-huit cent trente-six.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Boulet, régisseur de l'habitation Ramponeau, par sa lettre datée de ce jour, que le nommé Casimir, esclave de cette habitation, est décédé dans la nuit du quinze au seize du courant. Senelle.

64

Décès d'Amélie
esclave de monsieur Bollioud

Du dix-huit octobre dix-huit cent trente-six.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Bollioud, habitant propriétaire, par sa lettre datée de ce jour, que son esclave nommée Amélie, créole, est décédée le jour d'hier à neuf heures du matin. Senelle.

65

Décès de Dominique,
esclave de l'habitation Le Cadeau

Du dix-huit octobre dix-huit cent trente-six.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Malécus, faisant pour le sieur Pierre Thècle, que le nommé Jean Marie, son esclave, fils de Pauline, est décédé ce jour. Senelle.

66

Décès de Marie Toinette,
naissance de Basile, fils d'Iphigénie,
esclaves de monsieur Couy

Du vingt-huit octobre dix-huit cent trente-six.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Félix Couy, habitant propriétaire, que son esclave Marie Toinette, septuagénaire, créole, est décédée ce dit jour et que Iphigénie, son esclave, est accouchée d'un enfant du sexe masculin qu'il a nommé Basile. Senelle.

67

Naissance d'un enfant du sexe masculin,
né d'Angélique, Tonnégrande,
et décès de Sévère,
esclaves de l'habitation Saint-Péray

Du sept novembre dix-huit cent trente-six.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Monroy, régisseur de l'habitation Saint-Péray, par sa lettre datée de ce jour, que la nommée Angélique Tonnégrande, esclave de cette habitation, est accouchée le cinq octobre dernier d'un enfant du sexe masculin et, par la même lettre, il nous est encore déclaré que le nommé Sévère, créole, invalide, âgé de cinquante-six ans, est décédé le quatorze octobre dernier. Senelle.

68

Décès de Michel,
esclave de monsieur Smith

Du huit novembre dix-huit cent trente-six.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Dubreuilh, habitant propriétaire, que le négriillon nommé Michel, âgé d'environ onze mois, fils de Zénaïde, son esclave, est décédé le cinq du présent mois. Senelle.

69

Décès de Etienne, bagou,
esclave de l'habitation La Constance

Ce jour d'hui quatorze novembre dix-huit cent trente-six.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, déclarons que le nommé Etienne, bagou, âgé de soixante ans, esclave de l'habitation La Constance, est décédé hier treize du courant à onze heures du matin. Senelle.

70

Naissance d'un enfant du sexe masculin,
né de Zaïre, esclave de l'habitation La Misère

Du quatorze novembre dix-huit cent trente-six.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Moreau, copropriétaire de l'habitation La Misère, que la nommée Zaïre, esclave de cette habitation, est accouchée ce dit jour d'un enfant du sexe masculin. Senelle.

71

Décès de Julie,
esclave de l'habitation La Constance

Du dix-huit novembre dix-huit cent trente-six.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, déclarons que la négritte Julie, âgée d'environ un an, fille de François, yolof et Céphise, esclaves de l'habitation La Constance, est décédé hier dix-sept du courant à trois heures de l'après midi. Senelle.

72

Décès de Louise Célestine,
esclave de l'habitation La Désirée

Du dix-neuf novembre dix-huit cent trente-six.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur S. César, régisseur de l'habitation La Désirée, par sa lettre datée de ce jour, que la nommée Louise Célestine, âgée d'environ deux ans, fille de Praxelle, esclave de ladite habitation, est décédée ce dit jour à sept heures du matin. Senelle.

73

Décès de Talma et du négrillon,
fils de Zaïre, esclaves de l'habitation La Misère

Du vingt novembre dix-huit cent trente-six.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Moreau, copropriétaire de l'habitation La Misère, par sa lettre datée de ce jour, que le nommé Talma, esclave de cette habitation, est décédé à Cayenne. Par la même lettre, il nous fait aussi la déclaration du décès du négrillon, fils de Zaïre, né le quatorze novembre dernier. Senelle.

74

Naissance de François, [cabre ?], fils d'Elisabeth,
mulâtresse, esclave de monsieur Entzen

Du neuf décembre dix-huit cent trente-six.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Gadoulet, faisant pour monsieur Entzen en son absence, par sa lettre datée de ce jour, que la nommée Elisabeth, mulâtresse, esclave de monsieur Entzen, est accouchée ce dit jour d'un cabre qu'il a nommé François. Senelle.

75

Naissance de Joseph,
fils de Fanny,
esclave de l'habitation La Concorde

Du treize décembre dix-huit cent trente-six.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Amant, régisseur de l'habitation La Concorde, par sa lettre datée de ce jour, que la négresse nommée Fanny, esclave de cette habitation, est accouchée le deux du courant à neuf heures du soir d'un garçon qu'il a nommé Joseph. Senelle.

76

Naissance d'un enfant du sexe féminin,
né de Marguerite,
esclave de l'habitation La Misère

Du vingt décembre dix-huit cent trente-six.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Moreau, copropriétaire de l'habitation La Misère, par sa lettre datée de ce jour, que la nommée Marguerite, esclave de cette habitation, est accouchée d'un enfant du sexe féminin ce dit jour. Senelle.

77

Naissance d'Angéline,
fille de Céleste, créole,
esclave de l'habitation La Constance

Du vingt-cinq décembre dix-huit cent trente-six.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, déclarons que la nommée Céleste, créole, esclave de l'habitation La Constance, est accouchée le jour d'hier à deux heures de l'après midi d'une fille que j'ai nommée Angéline. Senelle.

78

Naissance d'Eusèbe,
fils de Marie,
mon esclave

Du vingt-huit décembre dix-huit cent trente-six.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, déclarons qu'il est né ce jour un enfant du sexe masculin que j'ai nommé Eusèbe, fils légitime d'Adolphe et de Marie, nos esclaves. Senelle.

79

Naissance de Zénobie,
fille de Marine,
esclave de l'habitation La Jamaïque

L'inscription de la déclaration suivante avait été omise à sa place.

Du dix-huit janvier dix-huit cent trente-six.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Lagrange, copropriétaire de l'habitation La Jamaïque, par sa lettre dudit jour, que la nommée Marine, créole, esclave de cette habitation, esclave, est accouchée le dix dudit mois d'une fille qu'il a nommée Zénobie. Senelle.

Arrêté le présent registre de naissances, mariages et décès des esclaves. Approuague, le 1^{er} janvier 1837. Le commissaire commandant du quartier. Senelle.

**Déclarations
de naissance, mariage et décès des esclaves
du quartier d'Approuague
pendant l'année 1837**

Le présent registre, contenant dix feuillets, a été coté et paraphé par nous juge royal près le tribunal de première instance de la Guyane française, séant à Cayenne, pour servir < blanc > du quartier d'Approuague, à dresser les déclarations de naissances, mariages et décès des esclaves dans ledit quartier pendant l'année 1837.

Fait au palais de justice à Cayenne, le 1^{er} décembre 1836. Pour le juge royal, le juge auditeur délégué, Delalande.

[1]

Décès de Milord, esclave
de l'habitation La Réunion

Du quatre janvier dix-huit cent trente-sept.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Boutié, régisseur de l'habitation Le Hazard, par sa lettre datée de ce jour, que le nommé Milord, âgé de quarante-neuf ans, esclave de l'habitation La Réunion, est décédé le trois dudit à deux heures du matin. Senelle.

[2]

Décès de Félix, fils de Victoire, esclave
de l'habitation La Concorde

Du treize janvier dix-huit cent trente-sept.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par le sieur Amand, régisseur de l'habitation La Concorde, que le nommé Félix, enfant de Victoire, esclave de cette habitation, est décédé le douze dudit à cinq heures du matin. Senelle.

[3]

Décès de Michaud, matelot
de la goélette *La Rose*

Du vingt-huit janvier dix-huit cent trente-sept.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par le sieur Jo Resse, par sa lettre datée de ce jour, que le nègre Michaud, matelot à bord de la goélette *La Rose*, s'est noyé le vingt-sept dudit devant l'habitation Saint-Péray. Senelle.

[4]

Décès de Rosa, fille de Rosette,
esclaves de l'habitation La Gaité

Du trente janvier dix-huit cent trente-sept.

Par-devant nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, madame Richard, laquelle nous a été déclaré que la nommée Rosa, âgée de quinze mois, fille de Rosette, négresse sosso, est décédée ledit jour sur leur habitation La Gaité, elle n'a signé avec nous après lecture pour ne le savoir. Senelle.

[5]

Décès d'Antoine et de César,
esclaves de l'habitation Saint-Péray

Du trente janvier dix-huit cent trente-sept.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Monroy, régisseur de l'habitation Saint-Péray, par sa lettre datée de ce jour, que le nommé Antoine, âgé de vingt-sept ans, est décédé le vingt-cinq dudit et que le nommé César, invalide, créole, âgé de soixante-un ans, est aussi décédé le vingt-sept dudit. Ces deux noirs étaient destinés à être libérés par testament de monsieur Noyer. Senelle.

[6]

Décès d'Isidore,
esclaves de l'habitation La Constance

Du trente-un janvier dix-huit cent trente-sept.

Par-devant nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, déclarons que le nommé Isidore, carbari, âgé de trente ans, esclave de l'habitation La Constance, est décédé ce dit jour à cinq heures du matin. Senelle.

[7]

Décès de Robinson,
esclave de l'habitation Le Collège

Du premier février dix-huit cent trente-sept.

Par-devant nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, madame Richard, laquelle nous a été déclaré par monsieur Robert, régisseur de l'habitation Le Collège, par sa lettre datée de ce jour, que le nommé Robinson, âgé de soixante-dix-sept ans, esclave de l'habitation Le Collège, est décédé le jour d'hier à cinq heures du matin. Senelle.

[8]

Décès de Mélisse,
esclave de monsieur Ursleur

Du cinq février dix-huit cent trente-sept.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Ursleur, habitant propriétaire, par sa lettre datée de ce jour, que la nommée Mélisse, son esclave portée sur le recensement de l'habitation La Bijoutière, sise au quartier de Tonnégrande, est décédée le trois dudit sur son habitation La Joséphine. Senelle.

[9]

Naissance de Georges,
fils d'Agathe, esclave de monsieur Smith

Du seize février dix-huit cent trente-sept.

Par-devant nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, madame Richard, laquelle nous a été < déclaré > par monsieur Smith, habitant propriétaire, par sa lettre datée de ce jour que la nommée Agathe, son esclave, est accouchée hier quinze dudit d'un garçon qu'il a nommé Georges. Senelle.

[10]

Naissance de Suzanne,
fille légitime de Lara et d'Henriette,
esclaves de monsieur Senelle

Du seize février dix-huit cent trente-sept.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, déclarons que la nommée Henriette, femme légitime de Lara, mon esclave, est accouchée d'une fille que j'ai nommée Suzanne. Senelle.

[11]

Naissance d'un enfant du sexe masculin,
né de Paméla, esclave de madame Miroux

Du dix-neuf février dix-huit cent trente-sept.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur François Bertille, faisant pour sa belle-mère, que la nommée Paméla est accouchée d'un enfant du sexe masculin le seize du courant. Senelle.

[12]

Naissance de Marthe,
fille de Zénaïde,
esclave de l'habitation La Concorde

Du vingt-deux février dix-huit cent trente-sept.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par le sieur Amand, régisseur de l'habitation La Concorde, que la nommée Zénaïde est accouchée le vingt dudit d'une fille qu'il a nommée Marthe. Senelle.

[13]

Décès de Adrien,
esclave de l'habitation La Désirée

Du vingt-deux février dix-huit cent trente-sept.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par le sieur Gadoulet, régisseur de l'habitation La Désirée, par sa lettre datée de ce jour, que le nommé Adrien, carbari, âgé de quarante-deux ans, est décédé le dix-neuf dudit. Senelle.

[14]

Décès de François Bambara
et naissance de Lagratiche, fille de Zaïre,
esclave de monsieur Félix Couy

Du vingt-quatre février dix-huit cent trente-sept.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Félix Couy, par sa lettre datée de ce jour, que le nommé François Bambara est décédé le vingt-deux dudit et que la nommée Zaïre est accouchée le même jour d'une fille qu'il a nommée Lagratiche. Senelle.

[15]

Décès de Hercule,
esclave de l'habitation La Constance

Du quatre mars dix-huit cent trente-sept.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, ~~il nous a été déclaré~~ déclarons que le nommé Hercule, de nation bagou, âgé de cinquante-trois ans, esclave de l'habitation La Constance, est décédé ce jour à neuf heures du matin. Quatre mots rayés nuls. Senelle.

[16]

Décès de Cunégonde,

filie de Pauline,
esclave de l'habitation La Constance

Du quinze mars dix-huit cent trente-sept.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, déclarons que la nommée Cunégonde, âgée de dix-huit mois, filie de Pauline, esclave de l'habitation La Constance, est décédée ce jour à huit heures du matin. Senelle.

[17]

Naissance de Casimir,
fils de Valérine,
esclave de l'habitation La Constance

Du dix-sept mars dix-huit cent trente-sept.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, déclarons que la nommée Valérine, créole, esclave de l'habitation La Constance, est accouchée ce jour à deux heures du matin d'un garçon que j'ai nommé Casimir. Senelle.

[18]

Décès de Basile,
esclave de l'habitation La Garonne

Du dix-neuf mars dix-huit cent trente-sept.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur G. Besse, habitant propriétaire, par sa lettre datée de ce jour, que le nommé Basile, créole, âgé de soixante-quinze ans, est décédé le dix-huit du courant. Senelle.

[19]

Décès de Hercule
et naissance de Néréïde,
filie de Nérine,
esclave de l'habitation La Jamaïque

Du dix-neuf mars dix-huit cent trente-sept.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Lagrange, habitant propriétaire, que le nommé Hercule, âgé de quarante-six ans, de caste maniga, esclave de l'habitation La Jamaïque, est décédé le quinze dudit et que, le douze du même mois, la négresse Nérine, calbari, est accouchée d'une filie qu'il a nommée Néréïde. Senelle.

[20]

Décès de Pierre Baradeau,
esclave de l'habitation La Garonne

Du vingt-un mars dix-huit cent trente-sept.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur G. Besse, habitant propriétaire, par sa lettre datée de ce jour, que le nommé Pierre Baradeau, âgé de soixante-dix ans, esclave de l'habitation La Garonne, est décédé le vingt dudit à cinq heures du soir. Senelle.

[21]

Décès de Marius et Bellone,
esclaves de l'habitation Saint-Péray

Du vingt-trois mars dix-huit cent trente-sept.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Monroy, régisseur de l'habitation Saint-Péray, par sa lettre datée de ce jour, que le nègre Marius, de nation binga, âgé

de vingt-six ans, est décédé le quinze février dernier et que la négresse Bellone, carmentin, âgée de quarante-huit ans, est aussi décédée le dix du courant. Senelle.

[22]
Décès de Lima,
esclave de l'habitation Le Hazard
Du vingt-trois mars dix-huit cent trente-sept.
Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Boutié, régisseur de l'habitation Le Hazard, par sa lettre datée de ce jour, que le nommé Pierre, âgé de quarante-quatre ans, esclave de l'habitation Le Hazard, est décédé hier vingt-deux du courant. Senelle.

[23]
Décès de L'Espérance,
esclave de monsieur Bollioud
Du vingt-huit mars dix-huit cent trente-sept.
Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Bollioud, habitant propriétaire, par sa lettre de ce jour, que son esclave nommée Espérance, âgée de vingt-sept ans, de nation sosso, est décédée le vingt-six du courant. Senelle.

[24]
Décès de Noéline,
fille de Marine,
esclave de l'habitation La Garonne
Du premier avril dix-huit cent trente-sept.
Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, déclarons que la négritte Noéline, âgée de deux ans, fille de Marine, esclave de l'habitation La Garonne, est décédée ce jour à deux heures du matin. Senelle.

[25]
Décès de Baptiste,
esclave de madame Mazin
Du trois avril dix-huit cent trente-sept.
Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Treyvaud, régisseur de l'habitation Ramponeau, par sa lettre datée de ce jour, que le nègre nommé Baptiste, âgé de quatre-vingt-cinq ans, est décédé hier à cinq heures du matin. Senelle.

[26]
Décès de Jean,
esclave de l'habitation La Garonne
Du neuf avril dix-huit cent trente-sept.
Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur G. Besse, habitant propriétaire, par sa lettre datée de ce jour, que le nommé Jean, nègre carmentin, âgé de soixante-seize ans, est décédé hier huit du courant à dix heures du matin. Senelle.

[27]
Décès de Barthélémy,
esclave de l'habitation La Constance
Du dix-sept avril dix-huit cent trente-sept.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, déclarons que le mulâtre Barthélémy, âgé de dix-huit mois, fils d'Hélène, esclave de l'habitation La Constance, est décédé ce jour à neuf heures du matin. Senelle.

[28]
Décès de Bastien,
esclave de l'habitation Misère
Du vingt-deux avril dix-huit cent trente-sept.
Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Moreau, habitant propriétaire, par sa lettre datée de ce jour, que le nommé Bastien, âgé de trente ans, de nation carbari, est décédé hier vingt-un du courant. Senelle.

[29]
Décès de Marie Thérèse,
fille d'Abnon, esclave de
l'habitation Saint-Péray
Décès de Victor, fils de Cécile,
esclave de l'habitation Belle-Terre
Du douze mai dix-huit cent trente-sept.
Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Monroy, régisseur de l'habitation Saint-Péray et habitant propriétaire, par sa lettre datée de ce jour, que la négritte Marie Thérèse, âgée d'un an, fille d'Abnon, esclave de l'habitation Saint-Péray, est décédée et que le négriillon Victor, âgé de deux ans, fils de Cécile, esclave de l'habitation Belle-Terre, est décédé le quatre du courant. Senelle.

[30]
Naissance de Zacharie,
fils de Thérèse, esclave
de l'habitation La Constance
Du quinze mai dix-huit cent trente-sept.
Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, déclarons que la nommée Thérèse, créole, âgée de vingt-six ans, esclave de l'habitation La Constance, est accouchée ce dit jour d'un garçon que j'ai nommé Zacharie. Senelle.

[31]
Décès de Anastasie,
fille de Zémire,
esclave de l'habitation La Constance
Du dix-sept mai dix-huit cent trente-sept.
Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, déclarons que la négritte Anastasie, âgée de quinze mois, fille de Zémire, esclave de l'habitation La Constance, est décédée ce dit jour à dix heures du matin. Senelle.

[32]
Décès de Léocadie,
esclave de l'habitation La Constance
Du vingt-quatre mai dix-huit cent trente-sept.
Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, déclarons que la nommée Léocadie, âgée de dix-sept ans, esclave de l'habitation La Constance, est décédée ce dit jour à quatre heures du matin. Senelle.

[33]
Décès de Zéphirine,
esclave de l'habitation La Misère
Du dix juin dix-huit cent trente-sept.
Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Moreau, habitant propriétaire, par sa lettre datée de ce jour, que la négritte nommée Zéphirine, esclave de l'habitation La Misère, est décédé le neuf du présent mois. Senelle.

[34]
Naissance d'Elisabeth,
fille de Cernie
esclave de monsieur Dubreuilh
Du dix-sept juin dix-huit cent trente-sept.
Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Dubreuilh, habitant propriétaire, par sa lettre datée de ce jour, que son esclave nommée Cernie, est accouchée hier seize du courant d'une fille qu'il a nommée Elisabeth. Senelle.

[35]
Décès de Scapin,
esclave de l'habitation La Constance
Du dix-neuf juin dix-huit cent trente-sept.
Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, déclarons que le nommé Scapin, âgé de quarante-deux ans, esclave de l'habitation La Constance, est décédé ce dit jour à deux heures du matin. Senelle.

[36]
Naissance de Frédéric,
fils de Rosalie,
esclave de l'habitation La Constance
Du vingt-quatre juin dix-huit cent trente-sept.
Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, déclarons que la nommée Rosalie, esclave de l'habitation La Constance, est accouchée ce dit jour d'un enfant du sexe masculin que j'ai nommé Frédéric. Senelle.

[37]
Naissance de Elie,
fils de Victoire,
esclave de monsieur Senelle
Du deux juillet dix-huit cent trente-sept.
Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, déclarons que la nommée Victoire, mon esclave, est accouchée ce dit jour d'un garçon que j'ai nommé Elie. Senelle.

[38]
Décès de Ismaël,
esclave de l'habitation Sainte-Catherine
Du deux juillet dix-huit cent trente-sept.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Gueudin, fermier de l'habitation Sainte-Thérèse / Catherine /, par sa lettre datée de ce jour, que le nommé Ismaël, esclave de cette habitation, est mort noyé le jour d'hier. Un mot rayé nul. Senelle.

[39]
Décès de Rosine,
esclave de monsieur J. L. Pain
Du premier juillet dix-huit cent trente-sept.
Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Pain, habitant propriétaire, par sa lettre datée de ce jour, que la nommée Rosine, son esclave, est décédée le jour d'hier. Senelle.

[40]
Décès de Firmin,
esclave de l'habitation La Garonne
Du cinq juillet dix-huit cent trente-sept.
Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur G. Besse, habitant propriétaire, par sa lettre datée de ce jour, que le nommé Firmin, âgé de sept ans, esclave de l'habitation La Garonne, est décédé hier quatre du courant. Senelle.

[41]
Décès de Félix 2^e,
esclave de l'habitation Saint-Péray
Du sept juillet dix-huit cent trente-sept.
Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Monroy, par sa lettre datée de ce jour, que le nommé Fiélix 2^e, de nation mandongue, âgé de trente-quatre ans, esclave de l'habitation Saint-Péray, est décédé le premier du courant. Senelle.

[42]
Décès de Margoton,
esclave de l'habitation La Constance *sic*
Du huit juillet dix-huit cent trente-sept.
Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur G. Besse, habitant propriétaire, par sa lettre datée de ce jour, que la nommée Margoton, calbary, âgée de vingt-sept ans, esclave de l'habitation La Garonne, est décédée hier sept du courant. Senelle.

[43]
Décès d'Adrien,
esclave de l'habitation La Jamaïque
et naissance de Roch, fils de Bibianne,
esclave de la même habitation
Du quinze juillet dix-huit cent trente-sept.
Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Lagrange, habitant propriétaire, par sa lettre datée de ce jour, que le nommé Adrien, calbari, âgé de quarante-sept ans, esclave de l'habitation La Jamaïque, est décédé le douze du courant et que la nommée Bibianne, créole, esclave de la même habitation, est accouchée ce dit jour quinze du courant d'un garçon qu'il a nommé Roch. Senelle.

[44]

Décès d'une négritte, fille de Félicie,
esclave de monsieur Dubreuilh

Du seize juillet dix-huit cent trente-sept.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Dubreuilh, habitant propriétaire, par sa lettre datée de ce jour, qu'une négritte, âgée d'un an, fille de la nommée Félicie, son esclave, âgée de vingt-sept ans, est décédée le quinze du courant. Senelle.

[45]

Décès de Jean Baptiste,
esclave de madame veuve Larchevesque

Du vingt juillet dix-huit cent trente-sept.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par madame veuve Larchevesque, habitante propriétaire, par sa lettre datée de ce jour, que le nommé Jean Baptiste, son esclave, âgé de soixante-quatre ans, est décédé ce dit jour vingt du courant. Senelle.

[46]

Naissance d'un enfant du sexe masculin,
fils de Marie Madeleine,
esclave de l'habitation Sainte-Catherine

Du vingt-deux juillet dix-huit cent trente-sept.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Gueudin, fermier de l'habitation Sainte-Catherine, par sa lettre datée de ce jour, que la nommée Marie Madeleine est accouchée d'un enfant du sexe masculin le dix-neuf du courant. Senelle.

[47]

Décès de La Jeunesse,
esclave de l'habitation La Misère

Du trente-un juillet dix-huit cent trente-sept.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Théodore Moreau, par sa lettre datée de ce jour, que le nommé La Jeunesse est décédé hier trente du courant. Senelle.

[48]

Décès de Marguerite,
esclave de l'habitation La Constance

Du quatre août dix-huit cent trente-sept.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, déclarons que la nommée Marguerite, créole, âgé de quatre-vingt-quatre ans, esclave de l'habitation La Constance, est décédée ce dit jour à sept heures du matin. Senelle.

[49]

Décès de Sémiramis,
esclave de monsieur Félix Couy
et naissance de Grain-de-Sel, fils de Pauline,
et Sans-Plumes, fils de Galathée, toutes les
deux esclaves de monsieur Félix Couy

Du quatre août dix-huit cent trente-sept.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Félix Couy, habitant propriétaire, que son esclave nommée Sémiramis, calbari, est décédée le premier du présent mois, que la nommée Pauline, son esclave, est accouchée ce dit jour quatre août d'un garçon qu'il a nommé Grain-de-Sel et que Galathée, aussi son esclave, est accouchée le même jour d'un garçon qu'il a nommé Sans-Plume. Senelle.

[50]
Naissance de Denise,
fille légitime de Césaire et Eulalie,
esclaves de l'habitation La Constance
Du dix-sept août dix-huit cent trente-sept.
Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, déclarons que, ce dit jour, est né sur l'habitation La Constance un enfant du sexe féminin que j'ai nommé Denise, fille légitime de Césaire et Eulalie, esclaves de cette habitation. Senelle.

[51]
Décès de Véronique,
esclave de l'habitation Le Hazard
Du vingt-un août dix-huit cent trente-sept.
Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Dufourg, habitant propriétaire, que la négritte nommée Véronique, âgée d'un an, esclave de l'habitation Le Hazard, est décédée hier vingt du courant à quatre heures de l'après midi. Senelle.

[52]
Naissance de Raphaël,
fils de Eléonore,
esclave de l'habitation Le Collège
Du vingt-trois août dix-huit cent trente-sept.
Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Robert, régisseur de l'habitation Le Collège, par sa lettre datée de ce jour, que la nommée Eléonore, femme légitime de ~~Raphaël~~ Francisque, esclave de ladite habitation, est accouchée d'un garçon qu'il a nommé Raphaël. Un mot rayé nul. Senelle.

[53]
Décès de Rémi,
esclave de l'habitation La Jamaïque
Du vingt-quatre août dix-huit cent trente-sept.
Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Lagrange, habitant propriétaire, par sa lettre datée de ce jour, que le nommé Rémi, nègre créole, âgé de vingt-neuf ans, esclave de l'habitation La Jamaïque, est décédé ce dit jour vingt-quatre août. Senelle.

[54]
Décès de Bienvenu,
esclave de l'habitation Saint-Péray
Du vingt-sept août dix-huit cent trente-sept.
Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Monroy, régisseur de l'habitation Saint-Péray, par sa lettre datée de ce jour, que le nègre Bienvenu, âgé de trente-deux ans, de nation calbary, esclave de l'habitation Saint-Péray, est décédé le quinze du courant. Senelle.

[55]
Décès de Lucien,
esclave de l'habitation La Misère
Du trente août dix-huit cent trente-sept.
Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Moreau, habitant propriétaire, par sa lettre datée de ce jour, que le nommé Lucien, enfant en bas âge, esclave de l'habitation La Misère, est décédé hier vingt-neuf courant. Senelle.

[56]
Naissance d'un enfant du sexe féminin,
fille de Fifine, et décès de Anna,
esclaves de l'habitation La Misère
Du premier septembre dix-huit cent trente-sept.
Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Théodore Moreau, habitant propriétaire, par sa lettre datée de ce jour, que la nommée Fifine, esclave de l'habitation La Misère, est accouchée ce jour d'un enfant du sexe féminin et que la négritte Anna, de cette même habitation, est décédée ce dit jour premier septembre. Senelle.

[57]
Décès de Félicité,
esclave de l'habitation Le Cadeau
Du cinq septembre dix-huit cent trente-sept.
Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Malécus, régisseur de l'habitation Le Cadeau, que la nommée Félicité, septuagénaire, esclave de ladite habitation, est décédée le deux du courant. Senelle.

[58]
Décès de Georgette,
esclave de l'habitation La Jamaïque
Du neuf septembre dix-huit cent trente-sept.
Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Lagrange, habitant propriétaire, par sa lettre datée de ce jour, que la nommée Georgette, esclave de l'habitation La Jamaïque, âgée de trente-deux ans, de nation calbari, est décédée ce dit jour. Senelle.

[59]
Naissance de Archange,
fils de Zémire,
esclave de l'habitation La Constance
Du quinze septembre dix-huit cent trente-sept.
Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, déclarons que la nommée Zémire, esclave de l'habitation La Constance, est accouchée ce dit jour à quatre heures du matin d'un garçon que j'ai nommé Archange. Senelle.

[60]
Naissance d'Adèle,
fille de Rosette, esclave
de monsieur Richard
Du dix-sept septembre dix-huit cent trente-sept.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Richard, habitant propriétaire, par sa lettre datée de ce jour, que la nommée Rosette, son esclave, est accouchée le dix du courant d'une fille qu'il a nommée Adèle. Senelle.

[61]
Naissance de Caritas,
fille de Virginie, esclave
de l'habitation La Désirée
Du dix-neuf septembre dix-huit cent trente-sept.
Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Gadoulet, régisseur de l'habitation La Désirée, par sa lettre datée de ce jour, que la nommée Virginie, esclave de l'habitation La Désirée, est accouchée le dix du courant d'une fille qu'il a nommée Caritas. Senelle.

[62]
Naissance de Claudius Victor,
fils de Justine, esclave
de monsieur Trémiège
Du quatre octobre dix-huit cent trente-sept.
Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Trémiège, habitant propriétaire, que son esclave nommée Justine est accouchée le premier du courant d'un enfant du sexe masculin qu'il a nommé Claudius Victor. Senelle.

[63]
Décès de Alexis,
esclave de l'habitation La Garonne
Du huit octobre dix-huit cent trente-sept.
Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur G. Besse, habitant propriétaire, par sa lettre datée de ce jour, que le nommé Alexis, nègre créole, âgé de vingt-six ans, est décédé hier sept du courant. Senelle.

[64]
Décès de Grande Mélanie,
esclave de l'habitation Le Cadeau
Du neuf octobre dix-huit cent trente-sept.
Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Malécus, régisseur de l'habitation Le Cadeau, que la nommée Grande Mélanie, âgée de cinquante-huit ans, esclave de ladite habitation, est décédée hier du courant. Senelle.

[65]
Décès de Jérôme,
esclave de l'habitation La Misère
Du vingt-six octobre dix-huit cent trente-sept.
Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Moreau, habitant propriétaire, par sa lettre datée de ce jour, que le nègre Jérôme, créole, esclave de l'habitation La Misère, est décédé le jour d'hier. Félix Couy.

[66]
Décès de Marcelin,
esclave de l'habitation Le Cadeau

Du premier novembre dix-huit cent trente-sept.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Malécus, régisseur de l'habitation Le Cadeau, par sa lettre datée de ce jour, que le nègre Marcelin, esclave de cette dite habitation, est décédé ce jour. Félix Couy.

[67]

Décès de Pacifique,
esclave de l'habitation La Constance

Du trois novembre dix-huit cent trente-sept.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Senelle, habitant propriétaire, par sa lettre datée de ce jour, que le négriillon Pacifique, âgé de trois ans, fils légitime de Narcisse et Providence, esclaves de l'habitation La Constance, est décédé hier à onze heures du matin. Félix Couy.

[68]

Décès de Marie Dina,
esclave de l'habitation La Constance

Du six novembre dix-huit cent trente-sept.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Senelle, habitant propriétaire, par sa lettre datée de ce jour, que la négritte Marie Dina, / âgée d'environ dix-huit mois /, fille légitime de Narcisse et Providence, / esclaves de l'habitation La Constance, est décédée ce jour à quatre heures du matin. Félix Couy.

[69]

Décès du négriillon Jean Pierre,
esclave de madame veuve Dominique

Du six novembre dix-huit cent trente-sept.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Gueudin, fermier de l'habitation de madame veuve Dominique, que le négriillon Jean Pierre, de cette habitation, est décédé le jour d'hier. Félix Couy.

[70]

Naissance de la négritte Catherine,
esclave de l'habitation La Désirée

Du six novembre dix-huit cent trente-sept.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Gadoulet, régisseur de l'habitation La Désirée, que la négresse Praxèle, de cette habitation, est accouchée le vingt-six octobre dernier d'une fille nommée Catherine. Cette déclaration faite à temps n'a pu être enregistrée qu'aujourd'hui, monsieur Senelle ne m'ayant pas encore fait la remise des registres. Félix Couy.

[71]

Décès du nègre Narcisse,
esclave de l'habitation La Jamaïque

Du six novembre dix-huit cent trente-sept.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Lagrange, que le nègre Narcisse, de nation bibi, âgé de trente-quatre ans, était décédé le trois novembre dernier. Félix Couy.

[72]

Du six novembre dix-huit cent trente-sept.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Lagrange, que la négresse ~~Est~~ Virginie est accouchée le trois novembre d'un enfant du sexe féminin, nommée Estelle. Un mot rayé nul. Félix Couy.

[73]

Décès du négriillon Barthélémy,
esclave de l'habitation La Misère

Du quinze novembre dix-huit cent trente-sept.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Lagrange, que le nègre Narcisse, de nation bibi, âgé de trente-quatre ans, était décédé le trois novembre dernier. Félix Couy.

[74]

Naissance de Marie,
esclave de l'habitation La Ressource

Du seize novembre dix-huit cent trente-sept.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, ~~il nous a été déclaré~~ déclarons que la négresse Eucharis est accouchée hier d'une fille nommée Marie et appartenant à l'habitation La Ressource. Six mots rayés nuls. Félix Couy.

[75]

Décès de Télasco,
esclave de l'habitation La Ressource

Du seize novembre dix-huit cent trente-sept.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, déclarons que le nègre Télasco est mort il y a environ quinze jours en se rendant à Cayenne (L'acte de son décès a été enregistré à la ville), ce nègre esclave de l'habitation La Ressource. Félix Couy.

[76]

Naissance de Sophie,
négritte, esclave de
l'habitation La Constance

Du seize novembre dix-huit cent trente-sept.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Senelle que la nommée Annette, calabary, âgée de vingt ans, est accouchée hier quinze du courant, à huit heures du matin, d'une fille nommée Sophie. Félix Couy.

[77]

Naissance du négriillon Hilarion,
esclave de l'habitation Saint-Péray

Du vingt novembre dix-huit cent trente-sept.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Monroy que la négresse nommée Aricie, créole, âgée de 17 ans, est accouchée hier d'un enfant mâle que l'on a appelé Hilarion. Félix Couy.

[78]

Décès de César,
nègre esclave de l'habitation Saint-Péray

Du vingt novembre dix-huit cent trente-sept.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Monroy le décès du nègre César, bibi, âgé de 34 ans, appartenant à Saint-Péray. Félix Couy.

[79]

Décès de la négresse Clarisse
esclave de l'habitation Saint-Péray

Du vingt novembre dix-huit cent trente-sept.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Monroy le décès de la négresse Clarisse, arada, âgée de 84 ans, appartenant à Saint-Péray. Félix Couy.

[80]

Naissance du négrillon Wilbrod,
esclave de l'habitation Saint-Péray

Du vingt novembre dix-huit cent trente-sept.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Monroy que la négresse Angélique, créole, âgée de 33 ans, est accouchée le 15 novembre d'un garçon que l'on a appelé Wilbrod. Félix Couy.

[81]

Naissance de Marguerite,
négritte de l'habitation Le Hazard

Du vingt novembre dix-huit cent trente-sept.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Dufrechou que la négresse Hélène est accouchée hier à 2 heures du matin d'une fille qu'il a nommée Marguerite. Félix Couy.

[82]

Naissance d'Elisabeth,
négritte de l'habitation La Tranquillité

Du vingt-un novembre dix-huit cent trente-sept.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Entzen que la négresse nommée Marie Claire est accouchée dimanche dix-neuf du courant d'une fille nommée Elisabeth. Félix Couy.

[83]

Naissance d'Eugénie,
négritte de l'habitation Le Cadeau

Du vingt-sept novembre dix-huit cent trente-sept.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Malécus que la négresse Catherine, appartenant aux héritiers Ménard, est accouchée hier d'une fille qu'il a nommée Eugénie. Félix Couy.

[84]

Décès du nègre Janvier,
esclave de madame veuve Miroux

Du vingt-huit novembre dix-huit cent trente-sept.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par le sieur Jean François Bertille, faisant pour madame veuve Miroux, que le nommé Janvier, nègre créole, esclave de ladite dame, est décédé le jour d'hier. Félix Couy.

[85]

Décès du négriillon Dominical,
appartenant à madame veuve Dominique

Du vingt-huit novembre dix-huit cent trente-sept.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré verbalement par monsieur Gueudin, fermier de l'habitation Sainte-Catherine, que le négriillon Dominical, né le 22 juillet dernier, appartenant à madame veuve Dominique, est décédé il y a trois jours. Félix Couy.

[86]

Décès de la négresse Ursule,
appartenant à monsieur Lagarde

Du deux décembre dix-huit cent trente-sept.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Lagarde que sa négresse nommée Ursule était décédée hier à 2 heures de l'après midi. Félix Couy.

[87]

Décès du nègre Léon,
de l'habitation des héritiers Ménard

Du quatre décembre dix-huit cent trente-sept.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré verbalement par monsieur Malécus que le nègre Léon, de l'habitation Le Cadeau, appartenant aux héritiers Ménard, est décédé ce jour. Félix Couy.

[88]

Naissance de Marguerite,
esclave de monsieur Smith

Du six décembre dix-huit cent trente-sept.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré verbalement par monsieur Thomas Smith, habitant propriétaire, que la négresse Joséphine était accouchée il y a trois jours d'une négresse qu'il a nommée Marguerite. Félix Couy.

[89]

Décès de Romain,
esclave de l'habitation La Constance

Du huit décembre dix-huit cent trente-sept.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il a été déclaré par monsieur Philippe Senelle que le nègre Romain, de nation bagou, âgé de 84 ans, était décédé le cinq du courant. Félix Couy.

[90]

Décès de Marguerite,
esclave de monsieur Smith

Du treize décembre dix-huit cent trente-sept.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré verbalement par monsieur Thomas Smith, habitant propriétaire, que la négritte Marguerite, née le 3 du courant, était décédée hier à 9 heures du soir. Félix Couy.

[91]
Décès de Fanchette,
esclave de l'habitation La Garonne
Du dix-sept décembre dix-huit cent trente-sept.
Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Gaétan Besse que sa négresse nommée Fanchette était décédée hier. Félix Couy.

[92]
Naissance de Jeannette,
esclave de l'habitation La Garonne
Du dix-sept décembre dix-huit cent trente-sept.
Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Gaétan Besse la naissance d'une négritte ; il l'a nommée Jeannette, fille de Désirée, de nation calbari. Félix Couy.

[93]
Décès de Céline,
esclave de l'habitation La Misère
Du dix-huit décembre dix-huit cent trente-sept.
Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Moreau que sa négritte nommée Céline était morte hier dimanche. Félix Couy.

[94]
Naissance d'Eugène,
esclave de La Jamaïque
Du dix-huit décembre dix-huit cent trente-sept.
Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Lagrange que la négresse Aménaïde, créole, est accouchée il y a trois jours d'un enfant mâle qu'il a nommé Eugène. Félix Couy.

[95]
Naissance de Clémence,
esclave de l'habitation Sainte-Thérèse
Du vingt décembre dix-huit cent trente-sept.
Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, monsieur Dubreuilh a déclaré que sa négresse nommée Félicie, créole, est accouchée il y a trois jours d'un enfant du sexe féminin, auquel il a donné le nom de Clémence. Félix Couy.

[96]
Décès de Zacharie,
esclave de l'habitation La Constance
Du vingt-cinq décembre dix-huit cent trente-sept.
Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Philippe Senelle que le nommé Zacharie, enfant naturel de Thérèse, né le 15 mai 1837, est décédé ce jour d'hui. Félix Couy.

[97]

Décès de Noël,
esclave de La Jamaïque

Du trente-un décembre dix-huit cent trente-sept.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Lagrange que son nègre Noël, créole, âgé de trente-deux ans, était mort dans la journée d'hier des suites d'une hernie étranglée. ~~Cinq mots rayés nuls.~~ Félix Couy.

~~Clos et arrêté le présent registre des naissances, mariages et décès des esclaves. Approuague, &er janvier 1838. Félix Couy. Nul.~~

[98]

Décès de Marie Claire Eléonore,
appartenant à monsieur Bertille

Du trente-un décembre dix-huit cent trente-sept.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par le sieur François Bertille que sa négresse nommée Marie Claire Eléonore est morte le jour d'hier. Félix Couy.

Clos et arrêté le présent registre des naissances, mariages et décès des esclaves. Approuague, 1^{er} janvier mil huit cent trente-huit. Félix Couy.

Vu et vérifié. Au parquet, à Cayenne, le 24 juillet 1838. Le procureur du roi par intérim, J. A. Baradat.

**Déclarations
de naissance, mariage et décès des esclaves
du quartier d'Approuague
pendant l'année 1838**

Le présent registre, contenant douze feuillets, a été coté et paraphé par nous juge royal près le tribunal de première instance de la Guyane française, séant à Cayenne, pour servir à l'officier de l'état civil du quartier d'Approuague, à dresser les déclarations de naissances, mariages et décès des esclaves dans ledit quartier pendant l'année 1839.

Fait au palais de justice à Cayenne, le 12 décembre 1838. Le juge auditeur délégué, P. Mosse.

[1]

Décès de la négritte
Célestine,
esclave de l'habitation La Misère

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré ce jour deux janvier mil huit cent trente-huit par une lettre de monsieur Moreau que la négritte Célestine, esclave de l'habitation La Misère, était décédée. Félix Couy.

[2]

Décès d'André
négrillon appartenant à
l'habitation Le Collège

Du sept janvier mil huit cent trente-huit, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré ce jour par monsieur Robert que le négrillon André, enfant de Magdelonnette, est décédé. Félix Couy.

[3]

Naissance de
Gustave, négrillon,
appartenant à monsieur Jean-Louis Pain

Du sept janvier mil huit cent trente-huit, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré ce jour monsieur Amand Morangé que la négresse Angelle, appartenant à monsieur Jean-Louis Pain, était accouchée hier d'un enfant du sexe masculin auquel il a donné le nom de Gustave. Félix Couy.

[4]

Décès de la négritte
Françoise,
esclave de La Jamaïque

Du sept janvier mil huit cent trente-huit, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Lagrange que la négritte nommée Françoise, fille d'ourica, âge de neuf mois, est décédée aujourd'hui sur son habitation La Jamaïque. Félix Couy.

[5]

Décès de Jean Louis,
nègre, créole,
appartenant à La Jamaïque

Du huit février mil huit cent trente-huit, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Lagrange que son nègre Jean Louis, créole, était décédé il y a deux jours. Félix Couy.

[6]

Décès de Julien,
négrillon,
appartenant à La Ressource
esclave de l'habitation La Misère

Du huit février mil huit cent trente-huit, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Achille Gautier que le négrillon Julien, fils de Caroline, était décédé le quatre de ce mois et qu'il appartenait à l'habitation La Ressource. Félix Couy.

[7]

Décès de Sirecée,
nègresse,
appartenant à madame veuve Bertholet

Du neuf février mil huit cent trente-huit, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Gadoulet que la nègresse nommée Sirecée, appartenant à madame Bertholet, âgée de quatre-vingts ans, était décédée hier. Félix Couy.

[8]

Décès de Louis Charles
et d'Agnès Congo,
esclaves de Saint-Pérey

Du neuf février mil huit cent trente-huit, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Monroy que le nègre Louis Charles, calbabry, âgé de 24 ans, et que la nègresse Agnès Congo, âgée de 55 ans, étaient morts le 4 du courant. Félix Couy.

[9]

Décès de
l'esclave Zépha
de l'habitation L'Union

Du dix février mil huit cent trente-huit, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Treyvaud que le nommé Zépha, âgé de 50 ans, était mort hier soir. Félix Couy.

[10]

Habitation de monsieur Senelle
Constance
Décès d'Antoine
Décès de Crispoin
Décès de Léandre

Du douze février mil huit cent trente-huit, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Senelle

1°/ que le nommé Antoine, âgé de 68 ans, carmentin, était décédé le 8 courant à 10 heures du matin ;
2°/ que le nommé Crispin, âgé de 60 ans, bagou, était décédé le 10 courant ;
3°/ que ce jour le nommé Léandre, âgé de 20 ans, créole, était décédé à 2 heures du matin.
Ces trois individus dépendant de l'habitation La Constance. Félix Couy.

[11]

Décès de Laurent,
habitation Constance
Décès de Séphora,
habitation Constance

Du quatorze février mil huit cent trente-huit, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Senelle que le nommé Laurent, calbary, et que la nommée Séphora, fille d'Isidore et de Rachel, âgée d'un an, étaient décédés le jour d'hier. Félix Couy.

[12]

Décès d'Agathe,
habitation Constance
Décès de Lucien,
habitation Constance
Naissance de Bernard,
habitation Constance

Du vingt-un février mil huit cent trente-huit, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Senelle

1°/ que la nommée Agathe, carmentin, âgée de soixante ans, était décédée le 16 du courant ;
2°/ que le nommé Lucien, bagou, âgé de trente-sept ans, était décédé le 19 dudit ;
3°/ que la nommée Héloïse, nago, femme d'Alexis, est accouchée hier bingt à neuf heures du matin, d'un garçon que j'ai nommé Bernard.

Ces trois individus dépendant l'habitation La Constance. Félix Couy.

[13]

Décès de Casimir,
habitation Jamaïque

Du vingt-un février mil huit cent trente-huit, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Jean Marie Lagrange que le nommé Casimir, carmentin, âgé de cinquante-un ans, était décédé il y a trois jours. Félix Couy.

[14]

Décès de Henry,
habitation La Constance

Du trois mars mil huit cent trente-huit, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Philippe Senelle que le nommé Henry, âgé de deux ans, fils d'Euphrasie, était décédé ce jour d'hui. Félix Couy.

[15]

Décès d'André,
habitation La Ressource

Du trois mars mil huit cent trente-huit, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur A. Gautier que le nommé André, nègre créole, appartenant à l'habitation La Ressource, était décédé. Félix Couy.

[16]

Décès de Louis,
à madame veuve Miroux

L'an mil huit cent trente-huit, le trois mars, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Joseph François Bertille que le nègre nommé Louis était décédé il y a trois jours. Ce nègre appartenait à madame veuve Miroux. Félix Couy.

[17]

Décès de Noël,
Habitation Ramponeau

Du sept mars mil huit cent trente-huit, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Treyvaud que le nègre nommé Noël, âgé de trente-sept ans, était mort aujourd'hui. Félix Couy.

[18]

Décès de Martial,
habitation Constance

Du seize mars mil huit cent trente-huit, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré ce jour deux janvier mil huit cent trente-huit par monsieur Philippe Senelle que le nommé Martial, âgé d'un an, fils de Lucile, était décédé hier. Félix Couy.

[19]

Décès de Cristine,
Habitation Ressource

Du seize mars mil huit cent trente-huit, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur A. Gautier que la négresse Cristine, bibi, était décédé hier. Félix Couy.

[20]

Naissance de Cirille,
habitation Concorde

Du vingt mars mil huit cent trente-huit, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Abadie, régisseur de l'habitation La Concorde que la négresse Victoire était accouchée le dix-sept du courant d'une fille que l'on a nommée Cirille. Félix Couy.

[21]

Décès de Clérence,
négresse de La Jamaïque

Du vingt mars mil huit cent trente-huit, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Lagrange que la négresse Clérence, âgée de 35 ans (rongou), est décédée ce jour. Félix Couy.

[22]

Décès de Adélaïde,
négritte de La Léontine

Du premier avril mil huit cent trente-huit, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Amand, régisseur de l'habitation Léontine, que la négritte nommée Adélaïde était morte il y a deux jours. Félix Couy.

[23]

Décès de la négritte
Célestine,
esclave de l'habitation La Misère

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré ce jour deux janvier mil huit cent trente-huit par une lettre de monsieur Moreau que la négritte Célestine, esclave de l'habitation La Misère, était décédée. Félix Couy.

[24]

Naissance de Pierre,
habitation Le Rhône

Du dix avril mil huit cent trente-huit, nous 2^e lieutenant commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Bollioud que la négresse Célestine, son esclave, est accouchée aujourd'hui dix du courant d'un enfant du sexe masculin auquel il a donné le nom de Pierre. G. Besse.

[25]

Décès de la négritte
Célestine,
esclave de l'habitation La Misère

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré ce jour deux janvier mil huit cent trente-huit par une lettre de monsieur Moreau que la négritte Célestine, esclave de l'habitation La Misère, était décédée. Félix Couy.

[26]

Décès d'Eudoxie,
habitation Belle-Terre
Naissance d'Alexandrine,
habitation Belle-Terre

Du vingt-sept avril mil huit cent trente-huit, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Monroy
1^o/ le décès de la négresse Eudoxie, créole ;
2^o/ la naissance d'Alexandrine, fille de Pauline ;
ces deux négresses appartenant à son habitation Belle-Terre. Félix Couy.

[27]

Décès d'Ivanohé,
habitation Jamaïque

Du vingt-huit avril mil huit cent trente-huit, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Lemarinier, régisseur de l'habitation La Jamaïque, que le négrillon Ivanohé, fils de Virginie, âgé de trois ans, est décédé hier. Félix Couy.

[28]

Décès de Félicité,
habitation Constance

Du quatre mai mil huit cent trente-huit, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Philippe Senelle que la négresse Félicité, âgée de 40 ans, était décédée hier à 3 heures de l'après midi. Félix Couy.

[29]

Naissance de Barnabé,
Constance

Naissance de Paulin (Constance)

Naissance de Lambert (Constance)

Du quatre mai mil huit cent trente-huit, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Philippe Senelle :

1°/ que le nommé Paulin est accouchée d'un enfant du sexe masculin, auquel il a donné le nom de Barnabé, il est né le 30 avril ;

2°/ que, le 1^{er} mai, la nommée Marine (Félix) est accouchée d'un enfant du sexe masculin auquel il a donné le nom de Paulin ;

3°/ que, le 2 mai, la nommée Luce est accouchée d'un enfant du sexe masculin qu'il nomme Lambert. Félix Couy.

[30]

Décès de Félicité,
La Jamaïque

Du six mai mil huit cent trente-huit, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Lemarinier, régisseur de l'habitation La Jamaïque, que la négresse Félicité, âgée de 32 ans, congo, est décédé le 1^{er} mai. Félix Couy.

[31]

Naissance de Léo,
Habitation La Jamaïque
Décès de Rosa (négritte),
habitation La Jamaïque

Du dix-sept mai mil huit cent trente-huit.

Nous lieutenant commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Lagrange,

1°/ que la nommée Brigitte, négresse de l'habitation La Jamaïque, est accouchée hier d'un enfant du sexe masculin auquel elle a donné le nom de Léo ;

2°/ que la nommée Rosa, âgée de dix-huit mois, fille d'Anodine, aussi esclave de La Jamaïque, est décédée le quinze du courant.

G. Besse.

[32]

Naissance de Paul,
habitation Le Hazard

Du vingt-deux mai mil huit cent trente-huit.

Nous lieutenant commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Alfred Passavy que la négresse nommée Ursule, esclave de l'habitation de monsieur Dufréchou, est accouchée hier d'un enfant du sexe masculin qu'il nomme Paul. G. Besse.

[33]

Naissance de Joseph Jean,
appartenant à mademoiselle Virginie Pineau

Du six juin mil huit cent trente-huit.

Nous lieutenant commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Alfred Passavy que la nommée Elizabeth, négresse appartenant à mademoiselle Virginie Pineau, est

accouchée le quatre du courant d'un enfant du sexe masculin auquel il donne les noms de Joseph Jean Archange Honoré. G. Besse.

[34]
Naissance de Séraphin,
Habitation Cadeau
Du neuf juin mil huit cent trente-huit.
Nous lieutenant commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Malécus que la négresse nommée Elisa, esclave de l'habitation Le Cadeau, est accouchée le six du courant d'un enfant du sexe masculin auquel il donne le nom de Séraphin. G. Besse.

[35]
Décès d'Isis
Habitation Ressource
Du dix-huit juin mil huit cent trente-huit.
Nous lieutenant commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Alexandre Couy que la négresse nommée Isis, esclave de l'habitation La Ressource, est décédée hier dix-sept du courant. G. Besse.

[36]
Décès de Carithas,
Habitation Misère
Du seize juin mil huit cent trente-huit.
Nous lieutenant commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Moreau que la nommée Amélie, négresse esclave de l'habitation La Misère, est accouchée ce jour d'un enfant du sexe féminin auquel il donne le nom de Carithas. G. Besse.

[37]
Décès de Nicolas,
Veuve Larchevesque
Du onze juillet mil huit cent trente-huit.
Nous lieutenant commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par madame veuve Larchevesque que le nommé Nicolas, son esclave, âgé de quarante-trois < ans >, est décédé le quatre du courant. G. Besse.

[38]
Décès de Louis,
négrillon de l'habitation Constance
< Décès de Paulin >
Du dix-neuf juillet mil huit cent trente-huit.
Nous lieutenant commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Philippe Senelle que le nommé Louis, âgé de deux ans, esclave de l'habitation La Constance, est décédé le seize du courant et que le dix-huit du même mois le nommé Paulin, âgé de trois mois, aussi esclave de La Constance, était décédé. G. Besse.

[39]
Décès de Fingal,
habitation Saint-Pérey

Naissance de Gerai,
Habitation Saint-Pérey

Du trente juillet mil huit cent trente-huit.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Charles que la nommée Zabeth, esclave de l'habitation Saint-Pérey, est accouchée hier vingt-neuf du courant d'un enfant du sexe masculin auquel j'ai donné le nom de Gervais et qu'aujourd'hui trente, le nègre nommé Fingal, aussi esclave de Saint-Pérey, est décédé. Félix Couy.

[40]

Naissance de Prudence,
Habitation Jamaïque

Du six août mil huit cent trente-huit.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Lagrange que sa négresse Marianne est accouchée ce jour d'une fille nommée Prudence. Félix Couy.

[41]

Naissance d'Agapy,
Habitation Dubreuilh

Du quatre septembre mil huit cent trente-huit.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Dubreuilh que sa négresse Zénaïde est accouchée le trois courant d'un garçon nommé Agapy. Félix Couy.

[42]

Décès de Zozé,
habitation Cadeau

Du sept septembre mil huit cent trente-huit.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Malecus que la nommée Zozé, de l'habitation La Cadeau, était morte ce jour. Félix Couy.

[43]

Décès de Charles,
Habitation Mazin

Du quatorze septembre mil huit cent trente-huit.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Treyvaud le décès de Charles, de l'habitation Mazin. Félix Couy.

[44]

Naissance de Adelle
Habitation Bonnet

Du quinze septembre mil huit cent trente-huit.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Moreau que sa négresse nommée Zair était accouchée d'une fille nommée Adelle. Félix Couy.

[45]

Décès de Virgile,
Habitation Le Collège

Du vingt-un septembre mil huit cent trente-huit.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Thibault que le nègre Virgile, de l'habitation Le Collège, est décédé hier. Félix Couy.

[46]
Décès de Solange
Naissance de Chrisosthôme
Habitation Senelle
Du vingt-deux septembre mil huit cent trente-huit.
Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Senelle
1° le décès de Solange, fille de Cristine, arrivé hier ;
2° naissance le 19 de Chrisosthôme, fils de Pétronille.
Félix Couy.

[47]
Décès de 1° Hector
2° Scholastique
Habitation Bonnet
Du huit octobre mil huit cent trente-huit.
Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Moreau que le nègre Hector était décédé le 1^{er} courant et que la nommée Scholastique était morte le deux. Félix Couy.

[48]
Naissances de
1° Edwige
2° Jeannette
Habitation Le Collège
Du quatre octobre mil huit cent trente-huit.
Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Thibault, régisseur de l'habitation Le Collège :
1° que la négresse Agnès était accouchée le deux courant d'une fille nommée Edwige ;
2° que la négresse Magdelaine était accouchée d'une fille nommée Jeannette.
Félix Couy.

[49]
Naissance de Marie,
Habitation Cadeau
Du six octobre mil huit cent trente-huit.
Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Malecus que sa négresse nommée Anne était accouchée ce jour d'une fille nommée Marie. Félix Couy.

[50]
Naissance de Hypolitte,
Habitation Léontine
Du treize octobre mil huit cent trente-huit.
Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Jean Louis Pain que sa négresse Claudia était accouchée du négriillon nommé Hypolitte. Félix Couy.

[51]

Décès de Louis,
de l'habitation La Jamaïque

Du cinq novembre mil huit cent trente-huit.

Nous lieutenant commissaire commandant du quartier d'Approuague, avons reçu la déclaration de la mort du nommé Louis, nègre, esclave de l'habitation La Jamaïque, de nation calbary, âgé de trente-six ans. Lagrange.

[52]

Décès de Angèle,
Habitation Jamaïque

Du vingt-sept novembre mil huit cent trente-huit.

Nous lieutenant commissaire commandant du quartier d'Approuague déclarons que ce jour la négritte Angèle, de notre habitation La Jamaïque, âgée de deux ans, fille de la négresse Brigitte, y est décédée. Lagrange.

[53]

< Décès de Platon, Mustapha, Eugénie, Misère,
Habitation La Ressource >

Du 1^{er} décembre mil huit cent trente-huit, nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, constatons les décès :

1° de Platon, âgé de 66 ans ;

2° de Mustapha, nègre bagou, âgé de 26 ans ;

3° d'Eugénie, gorée, âgée de 51 ans ;

4° de Misère, négritte, âgée d'un an.

Ces quatre mortalités arrivées pendant notre maladie et dans l'absence du quartier des deux lieutenants commissaires.

< Félix Couy >

Arrêté le présent registre ce trente-un décembre mil huit cent trente-huit. Félix Couy.

Les tables de récapitulation adressée à monsieur le procureur du roi porte 23 naissances, 46 décès.

Vu et vérifié au parquet, à Cayenne le 8 juin 1839. Le procureur du roi. J. A. Baradat.

**Déclarations
de naissance, mariage et décès des esclaves
du quartier d'Approuague
pendant l'année 1839**

Le présent registre, contenant douze feuillets, a été coté et paraphé par nous juge royal près le tribunal de première instance de la Guyane française, séant à Cayenne, pour servir à l'officier de l'état civil du quartier d'Approuague, à dresser les déclarations de naissances, mariages et décès des esclaves dans ledit quartier pendant l'année 1839.

Fait au palais de justice à Cayenne, le 12 décembre 1838. Le juge auditeur délégué. P. Mosse.

[1]

Décès de Chrysostome

Du quatre janvier mil huit cent trente-neuf.

Par-devant nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il a été déclaré par monsieur Senelle que le nommé Chrysostome, enfant naturel de Pétronille, est décédé le premier du courant à l'âge de quelques mois. Félix Couy.

[2]

Décès de Numa

Du dix janvier mil huit cent trente-neuf.

Par-devant nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il a été déclaré par monsieur Jean Marie Lagrange que le négrillon Numa, fils naturel de la négresse Bibianne, est décédé le 2 du courant. Félix Couy.

[3]

Naissance d'Oreste

Du dix janvier mil huit cent trente-neuf.

Par-devant nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il a été déclaré par monsieur Lagrange que la négresse Ourica était accouchée le cinq courant d'un enfant du sexe masculin auquel il a donné le nom d'Oreste. Félix Couy.

[4]

Décès d'Alfred

Du dix-neuf janvier mil huit cent trente-neuf.

Par-devant nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il a été déclaré par monsieur Achille Gautier que le nègre Alfred, de nation calbary, esclave de l'habitation La Ressource, était décédé ce jour. Félix Couy.

[5]

Décès d'Elisabeth

Du vingt-un janvier mil huit cent trente-neuf.

Par-devant nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il a été déclaré par monsieur Dubreuilh que la négritte Elisabeth, âgée d'un an, était décédée le vingt courant. Félix Couy.

[6]

Décès de Lindor
habitation Mazin

Du quatorze février mil huit cent trente-neuf.

Par-devant nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il a été déclaré par monsieur Dayries que le nègre Lindor, esclave de l'habitation L'Union, âgé de soixante-sept ans, était décédé le jour d'hier. Félix Couy.

[7]

Décès de Colette
habitation La Ressource

Du quinze février mil huit cent trente-neuf.

Par-devant nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il a été déclaré par monsieur Achille Gautier que le nègre Alfred, de nation calbary, esclave de l'habitation La Ressource, était décédé ce jour. Félix Couy.

[8]

Naissance de Paul
habitation La Joséphine

Du vingt-six février mil huit cent trente-neuf.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Ursleur que sa négresse Joséphine était accouchée aujourd'hui d'un enfant mâle qu'il a nommé Paul. Félix Couy.

[9]

Naissance d'Augustin
habitation Saint-Péray

Du vingt-un mars mil huit cent trente-neuf.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Lefebvre que la négresse Constance, de l'habitation Saint-Péray, âgée de trente-neuf ans, était accouchée le dix-neuf d'un enfant du sexe féminin, auquel il a donné le nom d'Augustin. Félix Couy.

[10]

Décès de la nommée Rachel
habitation Constance

Du vingt-sept mars mil huit cent trente-neuf.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Mathieu Philippe Senelle, régisseur de l'habitation La Constance, que la nommée Rachel, négresse de nation de nation calbary, âgée de 28 ans, est décédée le vingt-six mars même année. Félix Couy.

[11]

Naissance de Rosillette et de Fanny
habitation La Ressource

Du vingt-sept mars mil huit cent trente-neuf.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, constatons les naissances
1° de Rosillette, fille de Makouqui, née hier ;

2°/ Fanny, fille de Zaïre, calbary, née ce jour ;
lesdites dépendant de notre habitation La Ressource. Félix Couy.

[12]

Décès de Lucrèce et de Victoire
habitation La Ressource

Du trente mars mil huit cent trente-neuf.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, constatons les naissances

1°/ de Lucrèce, négresse calbary, âgé de vingt-cinq ans ;

2°/ de Victoire, négritte, âgée de deux ans ;

toutes les deux dépendant de notre habitation La Ressource. Félix Couy.

[13]

Décès de Brice, esclave
de l'habitation La Ressource

Du trente-un mars mil huit cent trente-neuf.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Abadie le décès du nommé Brice, de l'habitation La Concorde, âgé de quarante-six ans, créole, dans la nuit du vingt-cinq de ce mois. Félix Couy.

[14]

Décès de Paul
habitation Ursleur

Du quatre avril mil huit cent trente-neuf.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Ursleur que le négrillon Paul, fils de Joséphine, était décédé hier. Félix Couy.

[15]

Décès de Claude
habitation Senelle

Du cinq mai mil huit cent trente-neuf.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Philippe Senelle que le nègre nommé Claude, créole, est décédé hier quatre du courant. Félix Couy.

[16]

Décès de Roch
habitation Senelle
Naissance d'Euphrosine
habitation Senelle

Du cinq mai mil huit cent trente-neuf.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Senelle

1°/ le décès de Roch, calbary, âgé d'environ soixante ans ;

2°/ la naissance de la négritte Euphrosine, fille d'Hélène ; les deux cas sont à la date de ce jour. Félix

Couy.

[17]

Naissance d'Ernest
habitation La Garonne

Du sept juin mil huit cent trente-neuf.

Nous lieutenant commissaire commandant du quartier d'Approuague, avons reçu de monsieur Gaétan Besse la déclaration suivante ;

La négresse Rosine, créole, âgée de seize ans et de l'habitation La Garonne, y est accouchée hier six du courant d'un enfant du sexe masculin qui a reçu le nom d'Ernest. Lagrange.

[18]

Naissance de Perroquet
habitation Ressource

Du huit juillet mil huit cent trente-neuf.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, déclarons que la négresse Cécile, créole, à nous appartenant, est accouchée il y a trois jours d'un enfant du sexe masculin, auquel nous avons donné le nom de Perroquet. Félix Couy.

[19]

Décès d'Eugène
habitation Mazin

Du douze juillet mil huit cent trente-neuf.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, avons reçu la déclaration de monsieur Treyvaud, régisseur de l'habitation Union, que le négriillon nommé Eugène, âgé de huit ans, était décédé ce jour. Félix Couy.

[20]

Naissance de Casimir
habitation La Misère
Naissance de Régis
habitation La Misère

Du treize juillet mil huit cent trente-neuf.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, avons reçu la déclaration de monsieur Moreau

1°/ que la négresse Marguerite, de l'habitation La Misère, était accouchée hier d'un enfant mâle que l'on a nommé Casimir ;

2°/ que la négresse Pauline, de la même habitation, était accouchée ce jour d'un enfant du sexe masculin, auquel il a donné le nom de Régis. Félix Couy

[21]

Décès de Lazare
habitation Joséphine

Du quinze juillet mil huit cent trente-neuf.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, avons reçu de monsieur Ursleur la déclaration que son nègre nommé Lazare était décédé hier. Félix Couy.

[22]

Décès de Régis
habitation Misère

Du vingt-un juillet mil huit cent trente-neuf.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, avons reçu la déclaration de monsieur Th. Moreau que le négriillon nommé Régis, fils de la négresse Pauline, âgé de neuf jours, était décédé ce jour d'hui. Félix Couy.

[23]
Décès d'Amadou
habitation Mazin
Du vingt-deux juillet mil huit cent trente-neuf.
Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, avons reçu la déclaration de monsieur Treyvaud que le nègre nommé Amadou, âgé de cinquante-un ans, était mort hier. Félix Couy.

[24]
Naissance de Troisième-Fois
Naissance de Lasadileau
habitation Ressource
Du treize juillet mil huit cent trente-neuf.
Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, constatons la naissance :
1° de Troisième-Fois, fille de Louise, née ce jour à deux heures du matin ;
2° de Lasudileau, fille de Calypso, née ce jour, à dix heures du soir ; ces deux négrittes appartenant à notre habitation La Ressource. Félix Couy

[25]
Décès d'Adras
habitation Misère
Du dix-huit août mil huit cent trente-neuf.
Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, avons reçu la déclaration de monsieur Moreau que le négrillon nommé Adras est décédé hier. Félix Couy.

[26]
Naissance d'Alphonse
habitation Ménard
Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, ce jour d'hui sept septembre mil huit cent trente-neuf, il nous a été déclaré par monsieur Malécus que la négresse nommée Arianne était accouchée le cinq de ce mois d'un enfant mâle auquel il a donné le nom d'Alphonse. Félix Couy.

[27]
Décès de Mariette
habitation La Jamaïque
Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, ce jour d'hui huit septembre mil huit cent trente-neuf, il nous a été déclaré par monsieur J. M. Lagrange que la négresse nommée Mariette, âgée de quarante-six ans et appartenant à l'habitation La Jamaïque, y est décédée ce jour. Félix Couy.

[28]
Décès de Marcelin
habitation La Constance
Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, ce jour d'hui neuf septembre mil huit cent trente-neuf, il nous a été déclaré par monsieur Senelle fils que le nègre nommé Marcelin, de nation bagou, âgé de vingt-neuf ans et appartenant à l'habitation La Constance, y est décédé de ce jour. Félix Couy.

[29]

Naissance de Pacifique
habitation La Constance

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, ce jour d'hui dix septembre mil huit cent trente-neuf, il nous a été déclaré par monsieur Senelle fils que la nommée Céleste, appartenant à l'habitation La Constance, y est accouchée d'un enfant du sexe masculin, qui a été nommé Pacifique. Félix Couy.

[30]
Décès d'André
habitation La Constance

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, ce jour d'hui douze septembre mil huit cent trente-neuf, il nous a été déclaré par monsieur Senelle fils que le nommé André, créole et appartenant à l'habitation La Constance et âgé de soixante-neuf ans, y est décédé ce jour. Félix Couy.

[31]
Naissance de Sylvestre
habitation La Constance

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, ce jour d'hui douze septembre mil huit cent trente-neuf, il nous a été déclaré par monsieur Senelle fils que la nommée Dalila, négresse de l'habitation La Constance, y est accouchée d'un enfant du sexe masculin, qui a été nommé Sylvestre. Félix Couy.

[32]
Décès de Narcisse
habitation La Constance

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, ce jour d'hui douze septembre mil huit cent trente-neuf, il nous a été déclaré par monsieur Senelle fils que le nommé Narcisse, de nation bagou, âgé de cinquante-sept ans, appartenant à l'habitation La Constance, y est décédé ce jour. Félix Couy.

[33]
Naissance de Brigitte
Constance

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, ce jour d'hui quatorze septembre mil huit cent trente-neuf, il nous a été déclaré par monsieur Senelle fils que la nommée Zélie, négresse, appartenant à l'habitation La Constance, y est accouchée d'un enfant du sexe féminin, qui a été nommé Brigitte. Félix Couy.

[34]
Décès de Frédéric
Constance

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, ce jour d'hui dix-huit septembre mil huit cent trente-neuf, il nous a été déclaré par monsieur Senelle fils que le nommé Frédéric, créole, âgé d'un an, appartenant à l'habitation La Constance, y est décédé ce jour. Félix Couy.

[35]
Naissance
décès d'Indiana
d'Indiana
Constance

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, ce jour d'hui premier octobre mil huit cent trente-neuf, il nous a été déclaré par monsieur Senelle fils que la nommée Constance, appartenant à l'habitation La Constance, y est accouchée d'un enfant du sexe féminin, qui a été nommé Indiana. Félix Couy.

[36]

Décès d'Euphrosine
Constance

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, ce jour d'hui trois octobre mil huit cent trente-neuf, il nous a été déclaré par monsieur Senelle fils que la nommée Euphrosine, créole, âgée de cinq mois, appartenant à l'habitation La Constance, y est décédée ce jour. Félix Couy.

[37]

Naissance de Brigitte
Constance

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague et ce jour d'hui cinq octobre mil huit cent trente-neuf, certifions que la négresse nommée Gertrude, appartenant à notre habitation La Ressource, est accouchée d'un enfant du sexe féminin, auquel nous avons donné le nom de Lacatoir. Félix Couy.

[38]

Décès de Marius
habitation Ramponeau

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, et ce jour d'hui dix octobre mil huit cent trente-neuf, il nous a été déclaré par monsieur Treyvaud que le nègre nommé Marius, appartenant à l'habitation Ramponeau, était décédé ce jour. Félix Couy.

[39]

Décès de Lafleur
habitation Ramponeau

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, et ce jour d'hui douze octobre mil huit cent trente-neuf, il nous a été déclaré par monsieur Treyvaud que le nègre nommé Lafleur (Brémond), est décédé ce jour et appartenant à l'habitation Ramponeau. Félix Couy.

[40]

Naissance d'Augustin Abélard
Désirée
Naissance de Marie Héloïse
Désirée

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, ce jour d'hui treize octobre mil huit cent trente-neuf, il nous a été déclaré par monsieur Dufourg

1° que la négresse Jeannette, de son habitation La Désirée, était accouchée le dix de ce mois d'un enfant mâle, auquel il a donné le nom d'Augustin Abélard ;

2° que la négresse Argine, de son habitation La Désirée, était accouchée ce jour d'un enfant du sexe féminin, auquel il a donné le nom de Marie Héloïse. Félix Couy.

[41]

Naissance de Pauline
Veuve Miroux

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré ce jour d'hui vingt octobre mil huit cent trente-neuf par madame veuve Miroux que sa négresse nommée Paméla, créole, âgée de vingt ans, est accouchée hier dix-neuf du courant d'un enfant du sexe féminin, auquel elle a donné le nom de Pauline. Félix Couy.

[42]
Naissance de Brigitte
à monsieur Dominique
Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, ce jour d'hui vingt octobre mil huit cent trente-neuf, il nous a été déclaré par monsieur Gueudin que la négresse Marie Madeleine, de l'habitation de madame veuve Dominique, était accouchée ce jour d'un enfant du sexe féminin, auquel il a donné le nom de Brigitte. Félix Couy.

[43]
Naissance de Solitude
habitation Jamaïque
Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, ce jour d'hui vingt-deux octobre mil huit cent trente-neuf, il nous a été déclaré par monsieur Lagrange que la négresse Cécile, de l'habitation La Jamaïque, y est accouchée le dix-neuf de ce mois d'un enfant du sexe féminin, qui a été appelé Solitude. Félix Couy.

[44]
Décès de Briançon
Joséphine
Ce jour d'hui trente-un octobre mil huit cent trente-neuf.
Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Alfred Passavy que le nègre nommé Briançon, appartenant à monsieur Ursleur, était décédé hier. Félix Couy.

[45]
Naissance de Maguite
habitation de monsieur Smith
Ce jour d'hui dix novembre mil huit cent trente-neuf.
Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Thomas Smith que sa négresse Marie est accouchée hier d'une fille à laquelle il a donné le nom de Maguite. Félix Couy.

[46]
Décès d'Eléonore
Ressource
Ce jour d'hui seize novembre mil huit cent trente-neuf.
Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, constatons le décès de notre négresse nommée Eléonore, succombée cette nuit. Félix Couy.

[47]
Naissance de Léonard
habitation Besse
Ce jour d'hui vingt-huit novembre mil huit cent trente-neuf.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Gaétan Besse, lieutenant commissaire, que, hier vingt-sept du courant, la négresse Victorine, de son habitation, est accouchée hier d'un enfant du sexe masculin, auquel il a donné le nom de Léonard. Un mot rayé nul. Félix Couy.

[48]
Décès de Clémence
de demoiselle Agathe
Ce jour d'hui trente novembre mil huit cent trente-neuf.
Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il a été déclaré par demoiselle Agathe que sa négresse nommée Clémence était décédée hier. Félix Couy.

[49]
Naissance 1^o/ de Claudine, 2^o/ de Toussaint
habitation Collège
Ce jour d'hui onze décembre mil huit cent trente-neuf.
Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Thibault 1^o/ que la négresse Pélagie est accouchée d'une fille qu'il a nommée Claudine, 2^o/ la négresse Madelonnette est accouchée d'un garçon qu'il a nommé Toussaint. Félix Couy.

[50]
Naissance de Pauline
habitation Smith
Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, ce jour d'hui seize décembre mil huit cent trente-neuf, il nous a été déclaré par monsieur Thomas Smith que la négresse Agathe était accouchée le quinze courant d'un enfant du sexe féminin auquel il a donné le nom de Pauline. Félix Couy.

[51]
Décès de 1^o/ Claudine, 2^o/ Ursule Bibi
habitation Ménard
Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, ce jour d'hui seize décembre mil huit cent trente-neuf, il nous a été déclaré par monsieur Malécus que 1^o/ la négresse Claudine était décédée hier, 2^o/ la négresse Ursule Bibi était décédée le onze courant ; ces deux esclaves appartenant à l'habitation des héritiers Ménard. Félix Couy.

[52]
Naissance d'Eudoxie
habitation Ménard
Par-devant nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré ce jour d'hui dix-sept décembre mil huit cent trente-neuf par monsieur Malécus la naissance de la nommée Eudoxie, fille de Flore, de l'habitation des héritiers Ménard. Félix Couy.

[53]
Naissance d'Eutrope
habitation Pain
Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Pain que sa négresse nommée Rose était accouchée ce jour dix-huit décembre mil huit cent trente-neuf d'un enfant du sexe masculin auquel il a donné le nom d'Eutrope. Félix Couy.

[54]
Naissance de Pierre
Constance
Du dix-neuf décembre mil huit cent trente-neuf.
Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Philippe Senelle que sa négresse Almaïde était accouchée ce jour d'un enfant du sexe masculin auquel il a donné le nom de Pierre. Félix Couy.

[55]
Naissance de Félicie
Constance
Décès de Bernard
Constance
Du vingt décembre mil huit cent trente-neuf.
Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Philippe Senelle
1°/ que la nommée Zémire, de son habitation La Constance, était accouchée ce jour d'un enfant du sexe féminin auquel il a donné le nom de Félicie ;
2°/ que le négriillon nommé Bernard était décédé ce jour à l'âge de deux ans. Félix Couy.

[56]
Décès d'Alfred
habitation Mazin
Du vingt-un décembre mil huit cent trente-neuf.
Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Treyvaud que le négriillon nommé Alfred, âgé d'un an, de l'habitation Mazin, était décédé hier soir. Félix Couy.

[57]
Décès d'Etienne
habitation Mazin
Du vingt-six décembre mil huit cent trente-neuf.
Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Treyvaud, régisseur de l'habitation des héritiers Mazin, que le négriillon nommé Etienne était décédé ce jour. Félix Couy.

[58]
Naissance Joseph
habitation Smith
Du vingt-sept décembre mil huit cent trente-neuf.
Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Smith que sa négresse Joséphine était accouchée aujourd'hui d'un enfant mâle auquel il a donné le nom de Joseph. Félix Couy.

[59]
Naissance Joseph
habitation Smith

Du vingt-huit décembre mil huit cent trente-neuf.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Thibault, régisseur de l'habitation Le Collège, que la négresse Zaïre était accouchée ce jour d'un enfant du sexe féminin auquel il a donné le nom de Virginie. Félix Couy.

Arrêté le présent registre ce jour, trente-un décembre mil huit cent trente-neuf. Félix Couy.

**Déclarations
de naissance, mariage et décès des esclaves
du quartier d'Approuague
pendant l'année 1840**

Le présent registre, contenant douze feuillets, a été coté et paraphé par nous juge royal près le tribunal de première instance de la Guyane française, séant à Cayenne, pour servir à l'officier de l'état civil du quartier d'Approuague, à dresser les déclarations de naissances, mariages et décès des esclaves dans ledit quartier pendant l'année 1840.

Fait au palais de justice à Cayenne, le 5 décembre 1839. Le juge auditeur délégué. P. Mosse.

[1]

Décès de Thomas

Jamaïque

Du deux janvier mil huit cent quarante.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur J. M. Lagrange que le nègre Thomas, de nation nago, était décédé ce jour. Félix Couy.

[2]

Naissance d'Euphrosine

Jamaïque

Du vingt janvier mil huit cent quarante.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur J. M. Lagrange la naissance d'Euphrosine, fille d'Aménaïde, accouchée ce jour. Félix Couy.

[3]

Naissance de Rosillette

habitation Risquetout

Du vingt-six janvier mil huit cent quarante.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Smith que la négresse Fanny était accouchée hier d'un enfant du sexe féminin auquel il a donné le nom de Rosillette. Félix Couy.

[4]

Décès de Tourville

Ressource

Du vingt-sept janvier mil huit cent quarante.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague constatons le décès du nègre Tourville, bagou, appartenant à notre habitation La Ressource. Félix Couy.

[5]

Décès de Félix

Cadeau

Du vingt-sept janvier mil huit cent quarante.

Par devant nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Malécus que le nègre nommé Félix, de l'habitation Le Cadeau, était décédé il y a deux jours. Félix Couy.

[6]

Décès de Marie Claire

Jamaïque

Du six février mil huit cent quarante.

Par devant nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur J. M. Lagrange que sa négritte nommée Marie Claire, créole, était décédée ce jour. Félix Couy.

[7]

Décès de Anne

Misère

Du quatorze février mil huit cent quarante.

Par devant nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il a été déclaré par monsieur Moreau que la négresse nommée Anne, créole, âgée de trente-trois ans, était décédée le jour d'hier. Félix Couy.

[8]

Décès de Flore

Misère

Du vingt-quatre février mil huit cent quarante.

Par devant nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il a été déclaré par monsieur Moreau que la négresse Flore, créole, âgée de trente-cinq ans, de nation crémentin, était décédée ce jour. Félix Couy.

[9]

Décès de Cély

Risquetout

Du sept mars mil huit cent quarante.

Par devant nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il a été déclaré par monsieur Smith que le nègre nommé Cély, âgé de quatre-vingts ans, est mort ce matin à cinq heures. Félix Couy.

[10]

Naissance d'Alexis

habitation Ressource

Du huit mars mil huit cent quarante.

Par devant nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il a été déclaré par monsieur Achille Gautier, régisseur de notre habitation La Ressource, que la négresse Joséphine, créole, était accouchée ce jour d'un enfant mâle auquel nous avons donné le nom d'Alexis. Félix Couy.

[11]

Naissance de Boto

habitation Ressource

Du dix mars mil huit cent quarante.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, constatons la naissance de Boto, fils de Caroline, calbary, accouchée ce jour, appartenant à notre habitation La Ressource. Félix Couy.

[12]
Naissance de Sylvestre Edmond
habitation Désirée
Du douze mars mil huit cent quarante.
Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, avons reçu la déclaration de monsieur Paul Dufourg que sa négresse Samson dite Valérine était accouchée le dix courant d'un enfant mâle auquel il a donné le nom de Sylvestre Edmond. Félix Couy.

[13]
Naissance de Maurice
habitation Ressource
Du quinze mars mil huit cent quarante.
Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, constatons la naissance de Maurice, fils de Pauline, calbary, appartenant à notre habitation La Ressource, accouchée hier. Félix Couy.

[14]
Du vingt-huit mars mil huit cent quarante.
Par devant nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il a été déclaré par monsieur Thomas Smith, habitant propriétaire, domicilié en ce quartier, que la négresse nommée Rosillette, appartenant à son habitation Risquetout, était décédée le jour d'hier à l'âge d'environ deux mois. Félix Couy.

[15]
Décès d'Antoine
habitation Ménard
Du cinq avril mil huit cent quarante.
Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Malécus, régisseur de l'habitation des héritiers Ménard, que le nègre nommé Antoine est mort ce jour. Félix Couy.

[16]
Naissance de Rose Joséphine
habitation Dufourg
Du cinq avril mil huit cent quarante.
Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Paul Dufourg la naissance de Rose Joséphine, fille légitime de Narcisse et de Loïs, arrivée ce jour. Félix Couy.

[17]
Décès de Théodore
habitation du Collège
Du six avril mil huit cent quarante.
Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Thibault, régisseur de l'habitation Le Collège, le décès de Théodore, âgé de cinq ans, arrivé ce jour. Félix Couy.

[18]
Décès de Léonard
habitation Besse
Du neuf mai mil huit cent quarante.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Gaétan < Besse >, lieutenant commissaire d'Approuague, le décès du nommé Léonard, âgé de six mois, arrivé hier. Félix Couy.

[19]
Décès d'Ursule
Saint-Péray
Du neuf mai mil huit cent quarante.
Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Dayries, régisseur de l'habitation Saint-Péray, le décès de la nommée Ursule, infirme, esclave de cette habitation. Félix Couy.

[20]
Décès de Gervais
Saint-Péray
Du dix mai mil huit cent quarante.
Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Dayries, régisseur de l'habitation Saint-Péray, le décès du négriillon Gervais, âgé de deux ans, fils de Zabeth Omphale, arrivé il y a deux jours. Félix Couy.

[21]
Naissance de 1^o/ Donatien, 2^o/ Rogatien
habitation Senelle
Du quatorze mai mil huit cent quarante.
Par-devant nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il a été déclaré par monsieur Senelle que la négresse Christine est accouchée le douze de deux enfants mâles, auxquels il a donné les noms de Donatien et Rogatien. Félix Couy.

[22]
Décès de François 2^e
habitation Senelle
Du quatorze mai mil huit cent quarante.
Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Senelle le décès de François 2^e, de nation yoloff, âgé de quarante-cinq ans, arrivé ce jour. Félix Couy.

[23]
Naissance d'Anastasie
habitation La Constance
Du vingt-deux mai mil huit cent quarante.
Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Philippe Senelle, régisseur de l'habitation La Constance, que la nommée Thérèse 2^e est accouchée le dix-neuf du courant d'un enfant du sexe féminin, auquel il a donné le nom d'Anastasie. Félix Couy.

[24]
Naissance de Julie
habitation Constance
Du vingt-deux mai mil huit cent quarante.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Philippe Senelle, régisseur de l'habitation La Constance, que la nommée Henriette 2^e est accouchée le vingt courant d'un enfant du sexe féminin, auquel il a donné le nom de Julie. Félix Couy.

[25]

Naissance de Célestine
Besse

Du vingt-trois mai mil huit cent quarante.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Gaétan Besse, lieutenant commissaire et habitant en ce quartier, que la nommée Rosette est accouchée il y a trois jours d'un enfant du sexe féminin, auquel il a donné le nom de Célestine. Félix Couy.

[26]

Décès de Raymond de
l'habitation La Misère

Du six juin mil huit cent quarante.

Nous lieutenant commissaire commandant du quartier d'Approuague, en l'absence du commissaire commandant, avons reçu de monsieur Moreau, habitant propriétaire, la déclaration que le nègre Raymond, âgé de cinquante-un ans, créole et esclave de l'habitation La Misère, y est décédé le cinq de ce mois ; dont acte. Lagrange.

[27]

Naissance d'Anastasie
de l'habitation Le Cadeau

Du six juin mil huit cent quarante.

Nous lieutenant commissaire commandant du quartier d'Approuague, en l'absence du commissaire commandant, avons reçu de monsieur Malécus, régisseur de l'habitation Le Cadeau, la déclaration que, le vingt-sept mai dernier, la négresse Céphise, de ladite habitation, y est accouchée d'un enfant du sexe féminin auquel il a été donné le nom d'Anastasie ; dont acte. Lagrange.

[28]

Naissance de Louise
de l'habitation La Garonne

Du quinze juin mil huit cent quarante.

A nous lieutenant commissaire commandant du quartier d'Approuague, en l'absence du commissaire commandant, il a été déclaré par monsieur Gaétan Besse, copropriétaire de l'habitation La Garonne, que, ce jour, la négresse Désirée, de caste calbary, y est accouchée d'un enfant du sexe féminin qu'il a nommé Louise ; dont acte. Lagrange.

[29]

Décès de Sophie
de l'habitation La Jamaïque

Du dit jour.

Nous lieutenant commissaire commandant du quartier d'Approuague, en l'absence du commissaire commandant, avons eu à constater le décès de la négresse Sophie, de caste rongou, esclave de notre habitation La Jamaïque, où elle est morte ce jour ; dont acte. Lagrange.

[30]

Décès de Louis Paramana
de l'habitation La Jamaïque

Du vingt-un juin mil huit cent quarante.

Nous lieutenant commissaire commandant du quartier d'Approuague, en l'absence du commissaire commandant, avons eu à constater la mort du nommé Louis Paramana, nègre créole, âgé de cinquante ans, esclave de notre habitation La Jamaïque, où il est décédé ce jour ; dont acte. Lagrange.

[31]

Décès de Pétion
habitation Misère

Du deux juillet mil huit cent quarante.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, avons reçu la déclaration de monsieur Moreau que le nègre Pétion, de nation calbary, est décédé hier l'âge de trente-six ans. Félix Couy.

[32]

Décès de Pierre Adolphe
habitation Misère

Du trois juillet mil huit cent quarante.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, avons reçu la déclaration de madame veuve Bonnet que le négrillon Pierre Adolphe, âgé de huit mois, fils de Anne, est décédé ce jour. Félix Couy.

[33]

Décès de Marie Louise
Concorde

Du quatre juillet mil huit cent quarante.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, avons reçu de monsieur Reine la déclaration que la négritte nommée Marie Louise, âgée de sept mois, fille d'Adélaïde, dépendant de l'habitation La Concorde, était décédée hier. Félix Couy.

[34]

Décès de César
habitation Cadeau

Du huit juillet mil huit cent quarante.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, avons reçu de monsieur Malécus la déclaration que le nègre nommé César est mort hier ; ce noir dépendait de l'habitation Le Cadeau. Félix Couy.

[35]

Décès de Anatole
habitation Mazin

Du dix juillet mil huit cent quarante.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, avons reçu la déclaration de monsieur Treyvaud que le négrillon Anatole, fils de Clotilde, âgé de quatre ans environ, était décédé hier ; il appartenait à la succession Mazin. Félix Couy.

~~Décès d'Ursule, infirme,
esclave de l'habitation Saint Péray~~

~~Du onze juillet mil huit cent quarante.~~

~~Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, avons reçu de monsieur Dayries la déclaration que la négrsse Ursule, créole, âgé de cinquante ans, est décédée hier sur l'habitation Saint-péray, appartenant à monsieur Barrat. Félix Couy.~~

~~Nul. Porté déjà à la date du 9 mai. F. C.~~

[36]

Décès de la négritte Jeanne,
habitation Le Collège

Du douze juillet mil huit cent quarante.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, nous avons reçu de monsieur Thibault la déclaration que la négritte Jeanne, créole, âgée de trois ans, est décédée hier sur l'habitation Le Collège. Félix Couy.

[37]

Naissance de Nérée
de l'habitation Saint-Péray

Du douze juillet mil huit cent quarante.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, nous avons reçu de monsieur Dayries la déclaration que la négresse Nicole est accouchée le huit du courant d'un enfant du sexe masculin qui a reçu le nom de Nérée. Félix Couy.

[38]

Naissance de Donatien
de l'habitation Le Collège

Du douze juillet mil huit cent quarante.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, nous avons reçu de monsieur Thibault la déclaration que la négresse Pauline est accouchée le six du courant d'un enfant du sexe masculin qui a reçu le nom de Donatien. Félix Couy.

~~Décès de Gervais,
habitation Saint-Péray~~

~~Du treize juillet mil huit cent quarante.~~

~~Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, nous avons reçu de monsieur Dayries la déclaration que le négriillon Gervais, âgé de deux ans, fils de la négresse Zabeth (Omphale), est décédé le neuf du courant sur l'habitation Saint-Péray. Félix Couy.~~

~~Nul. Porté à la date du 10 mai. F. C.~~

[39]

Décès de la négresse Henriette
de l'habitation Le Collège

Du douze juillet mil huit cent quarante.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, nous avons reçu de monsieur Thibault la déclaration que la négresse Henriette, âgée de quarante-cinq ans, est décédée hier sur l'habitation Le Collège. Félix Couy.

[40]

Décès de Joseph,
noir de Cayenne,

à monsieur Saint-Quentin

Du treize juillet mil huit cent quarante.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Moreau que le nègre Eridan, de nation congo, âgé de quarante-neuf ans, appartenant M<?> Ursleur que le nommé Joseph, appartenant à monsieur E. Saint-Quentin, était décédé hier. Quinze mots rayés nuls. Félix Couy.

[41]

Décès d'Eridan

Misère

Du quinze juillet mil huit cent quarante.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Moreau que le nègre Eridan, de nation congo, âgé de quarante-neuf ans, appartenant à l'habitation La Misère, était décédé ce jour. Félix Couy.

[42]

Décès de Manuel

Misère

Du dix-huit juillet mil huit cent quarante.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Moreau que le nègre Manuel, de nation carmentin, était décédé ce jour. Félix Couy.

[43]

Décès de Jeanne

Concorde

Du dix-huit juillet mil huit cent quarante.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Reine que la négresse Jeanne, appartenant à l'habitation La Concorde, âgée de soixante-sept ans, était décédée hier. Félix Couy.

[44]

Naissance de Omphale

Saint-Péray

Du vingt juillet mil huit cent quarante.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Dayries que la nommée Zabeth, esclave de l'habitation Saint-Péray, était accouchée le quatorze courant d'un enfant du sexe féminin, auquel il a donné le nom de Louise Omphale. Félix Couy.

[45]

Naissance de Uldaric

Saint-Péray

Du vingt-deux juillet mil huit cent quarante.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, avons reçu de monsieur Dayries la déclaration que le nommé Uldaric était né de Jeannette, esclave de Saint-Péray, il y a trois jours. Félix Couy.

[46]

Naissance de Emilie

Concorde

Du vingt-deux juillet mil huit cent quarante.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, avons reçu la déclaration de monsieur Reine que la nommée Hermine, de l'habitation La Concorde, était accouchée le quatorze courant d'une fille qui a été nommée Emilie. Félix Couy.

[47]
Naissance de Claudine
habitation Constance
Du vingt-trois juillet mil huit cent quarante.
Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Senelle que la nommée Marine première est accouchée ce jour d'un enfant du sexe féminin auquel il a donné le nom de Claudine. Félix Couy.

[48]
Décès de Maximin
habitation Constance
Du vingt-trois juillet mil huit cent quarante.
Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, avons été informé par monsieur Senelle fils que le nègre Maximin dit Bouriqui, âgé de trente-sept ans, de l'habitation Constance, était décédé ce jour. Félix Couy.

[49]
Naissance de Antoinette
Constance
Du vingt-cinq juillet mil huit cent quarante.
Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Senelle que la nommée Marine 2^e est accouchée aujourd'hui d'un enfant du sexe féminin qu'il a nommé Antoinette. Félix Couy.

[50]
Décès de Chérubin
Constance
Du vingt-six juillet mil huit cent quarante.
Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, avons reçu de monsieur Senelle la déclaration que le nègre Chérubin, âgé de trente-cinq ans, était décédé ce jour. Félix Couy.

[51]
Naissance de Camille
habitation Ursleur
Du vingt-six juillet mil huit cent quarante.
Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, avons reçu de monsieur Ursleur la déclaration que la nommée L'Espérance, femme légitime du nommé Fidèle, est accouchée ce jour d'un enfant du sexe masculin qu'il a baptisé sous le nom de Camille. Félix Couy.

[52]
Décès de Marie Héloïse
habitation Dufourg
Du treize août mil huit cent quarante.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Dufourg que la négritte nommée Marie Héloïse, née le 2 octobre de l'année passée, est morte ce jour. Félix Couy.

[53]
Décès d'Alcindor
Ramponeau
Du treize août mil huit cent quarante.
Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Treyvaud que le nègre Alcindor, de l'habitation Ramponeau, est mort ce soir. Félix Couy.

[54]
Décès de Lindor
demoiselle Agathe Franconie
Du vingt-cinq août mil huit cent quarante.
Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, avons reçu de monsieur Pain la déclaration que le nommé Lindor, appartenant à demoiselle Agathe Franconie, était décédé le vingt-trois courant. Félix Couy.

[55]
Décès de Thérèse Nagaud
Cadeau
Du vingt-six août mil huit cent quarante.
Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Bollioud que la négritte nommée Marie Héloïse, née le 2 octobre de l'année passée, est morte ce jour. Félix Couy.

[56]
Décès de Laurent
à monsieur Trémiège
Du vingt-six août mil huit cent quarante.
Il nous a été déclaré à nous commissaire commandant du quartier d'Approuague par demoiselle Domptile que le nègre Laurent, appartenant à monsieur Trémiège, était décédé ce jour. Un mot rayé nul. Félix Couy.

[57]
Décès de Caritas
Misère
Du quatre septembre mil huit cent quarante.
Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Moreau que la négritte Caritas dite Augustine, âgée de deux ans, est morte ce jour. Félix Couy.

[58]
Décès de Nianny
habitation Ressource
Du quatre septembre mil huit cent quarante.
Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, constatons le décès de la négritte Nianny, fille de Zair et Lubin, de notre habitation La Ressource. Félix Couy.

[59]
Décès de Louise
Ramponeau
Du douze septembre mil huit cent quarante.
Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Samuel Treyvaud, régisseur de l'habitation Mazin, que la négresse nommée Louise était décédée ce jour. Félix Couy.

[60]
Décès de Gertrude
habitation Collège
Du douze septembre mil huit cent quarante.
Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Thibault que la négritte nommée Gertrude, âgée de cinq ans, fille de Pélagie, de l'habitation Le Collège, était morte hier. Félix Couy.

[61]
Naissance de Dauphine
habitation Collège
Du douze septembre mil huit cent quarante.
Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Thibault que la nommée Magdeleine, esclave de l'habitation Le Collège, était accouchée ce jour d'un enfant du sexe féminin et nommé Dauphine. Félix Couy.

[62]
Décès de Laurent
habitation Garonne
Du treize septembre mil huit cent quarante.
Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur G. Besse que le négriillon Laurent, appartenant à son habitation, était décédé ce jour à l'âge de six ans. Félix Couy.

[63]
Décès de Pollux
habitation La Désirée
Du dix-sept septembre mil huit cent quarante.
Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Paul Dufourg que son nègre Pollux était décédé avant hier, âgé de trente-sept ans, de nation calbary. Félix Couy.

[64]
Décès de Valérie
habitation Jamaïque
Du vingt-sept septembre mil huit cent quarante.
Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Lagrange que la négresse Valérie, créole, âgée de cinquante-huit < ans >, de l'habitation La Jamaïque, est décédée ce jour. Félix Couy.

[65]
Décès de Jean
habitation Jamaïque

Du vingt-huit octobre mil huit cent quarante.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Lagrange que le nègre Jean, créole, âgé de 24 ans, de l'habitation Jamaïque, était décédé le vingt-trois courant. Félix Couy.

[66]

Décès de Coyau
habitation Saint-Péray

Du 1^{er} novembre mil huit cent quarante.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Dayries que le nègre Coyau, créole, âgé de quarante-un ans, de l'habitation Saint-Péray, était décédé ce soir hier. Félix Couy.

[67]

Naissance d'Agir
habitation Jamaïque

Du onze novembre mil huit cent quarante.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par madame Lagrange, née Saint-Philippe, que la négresse Ouarica, de l'habitation Jamaïque, est accouchée d'un enfant mâle le quatre novembre, auquel elle a donné le nom d'Agir. Félix Couy.

[68]

Décès d'Hersilie
habitation Ménard

Du douze novembre mil huit cent quarante.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Bollioud, régisseur de l'habitation des héritiers Ménard, que la négresse nommée Hersilie, âgée de neuf ans, était décédée le onze du courant. Félix Couy.

[69]

Décès de Zéa
habitation Ramponeau

Du quinze novembre mil huit cent quarante.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Samuel Treyvaud que le négillon Zéa, fils de Félicité, de l'habitation Ramponeau, était décédé ce jour à l'âge d'environ six ans. Félix Couy.

[70]

Décès de Florentine
Constance

Du seize novembre mil huit cent quarante.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Senelle que la négresse Florentine, de son habitation La Constance, était décédée hier à l'âge de soixante-quatorze ans. Félix Couy.

[71]

Décès d'Adélaïde
habitation Constance

Du dix-sept novembre mil huit cent quarante.

Par-devant nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il a été déclaré par monsieur Senelle que la nommée Adélaïde, appartenant à son habitation La Constance, de nation calbary, était décédée âgée de quarante-quatre ans. Félix Couy.

[72]

Décès de Henriette

Constance

Du vingt novembre mil huit cent quarante.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Senelle que la nommée Henriette, calbary, âgée de trente-trois ans, était décédée à l'habitation Constance. Félix Couy.

[73]

Décès de Victoire

habitation Constance

Du vingt-deux novembre mil huit cent quarante.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Senelle le décès de la nommée Victoire, âgée de soixante-six ans, de nation calbary, appartenant à l'habitation La Constance. Félix Couy.

[74]

Naissance de Cécile

habitation Joséphine

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il a été déclaré par monsieur Senelle que la négresse Antoinette, dépendant de son habitation, est accouchée ce jour d'hui vingt-deux novembre mil huit cent quarante d'une fille qu'il a nommée Cécile. Félix Couy.

[75]

Naissance de Firmine Félicité

Constance

Du vingt-trois novembre mil huit cent quarante.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Senelle que la négresse Héloïse, épouse d'Alexis, était accouchée ce jour d'un enfant légitime auquel il a donné le nom de Firmine Félicité. Félix Couy.

[76]

Naissance de Léontine Françoise

Constance

Du vingt-cinq novembre mil huit cent quarante.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Senelle que sa négresse Luce était accouchée d'un enfant naturel du sexe féminin auquel il a donné le nom de Léontine Françoise. Félix Couy.

[77]

Naissance de Théodosie

Constance

Du vingt-cinq novembre mil huit cent quarante.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Senelle que sa négresse Justine était accouchée d'un enfant du sexe féminin nommée Théodosie. Félix Couy.

[78]
Naissance de Pélagie
Constance
Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Senelle que sa négresse Thémire était accouchée ce jour vingt-cinq novembre d'un enfant du sexe féminin auquel il a donné le nom de Pélagie. Félix Couy.

[79]
Décès de Julie
Constance
Du vingt-deux décembre mil huit cent quarante.
Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Senelle que la nommée Julie, fille légitime de Saro et d'Henriette, est morte ce jour à midi. Félix Couy.

[80]
Naissance de Gustave
habitation Richard
Du vingt-trois décembre mil huit cent quarante.
Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par la nommée Virginie que la négresse Rosette, appartenant à monsieur Richard, était accouchée ce jour d'un enfant mâle que l'on a nommé Gustave. Félix Couy.

[81]
Naissance de Benonie
Jamaïque
Du vingt-trois décembre mil huit cent quarante.
Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Lagrange que sa négresse Brigitte était accouchée d'une fille qui a été appelée Benonie. Félix Couy.
Naissance de Jacques Philippe
habitation La Ressource
Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Achille Gautier que la négresse Virginie était accouchée ce jour trois décembre mil huit cent quarante d'un enfant mâle, dépendant de l'habitation La Ressource et nommé Jacques Philippe. Félix Couy.

[82]
Naissance de Œil-Sec
Ressource
Du vingt-quatre décembre mil huit cent quarante.
Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, constatons la naissance de Œil-Sec, fille légitime de notre nègre Baraboye et de sa femme Marie Thérèse. Félix Couy.

[83]
Décès de Perroquet
Ressource
Du vingt-quatre décembre mil huit cent quarante.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, constatons le décès de Perroquet, âgé d'un an, fils de Cécile, de notre habitation La Ressource. Félix Couy.

[84]
Naissance de Rose Joséphine
habitation Dufourg
Du vingt-quatre décembre mil huit cent quarante.
Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Paul Dufourg que sa négresse Loïs était accouchée ce jour d'un enfant du sexe féminin qu'il a appelé Rose Joséphine. Félix Couy.

[85]
Naissance de Rose Joséphine
habitation Dufourg
Du vingt-six décembre mil huit cent quarante.
Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Paul Dufourg que son nègre Jean Baptiste, âgé de quatre-vingt-quatre ans, était décédé hier. Félix Couy.

[86]
Naissance de Circé
habitation Dufourg
Du vingt-six décembre mil huit cent quarante.
Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a été déclaré par monsieur Paul Dufourg que sa négresse Virginie était accouchée ce jour d'un enfant du sexe féminin auquel il a donné le nom de Circé. Félix Couy.

[87]
Décès de Geneviève
habitation Garonne
Du vingt-six décembre mil huit cent quarante.
Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, il nous a < été > déclaré par monsieur G. Besse que la nommée Geneviève, âgée de trente-cinq ans, de l'habitation La Garonne était décédée il y a quatre jours. Félix Couy.

[88]
Décès de Jeannette
habitation Garonne
Du vingt-six décembre mil huit cent quarante.
Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, avons reçu de monsieur G. Besse sa déclaration que la négresse Jeannette, âgée de deux ans, dépendant de l'habitation La Garonne, était décédée il y a trois jours. Félix Couy.

[89]
Naissance de Eulalie Joséphine
Hazard
Du vingt-six décembre mil huit cent quarante.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, avons reçu la déclaration de monsieur Dufréchou que la négresse Palmyre, de l'habitation Le Hazard, était accouchée ce jour d'un enfant de couleur du sexe féminin auquel il a donné le nom d'Eulalie Joséphine. Félix Couy.

[90]
Naissance d'Adrien
Saint-Péray
Du vingt-sept décembre mil huit cent quarante.
Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, avons reçu la déclaration de monsieur Dayries, régisseur de l'habitation Saint-Péray, que la négresse Adrienne était accouchée hier d'un enfant du sexe masculin, auquel il a donné le nom d'Adrien. Félix Couy.

[91]
Décès de Nérée
Saint-Péray
Du vingt-sept décembre mil huit cent quarante.
Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, avons reçu la déclaration de monsieur Dayries, régisseur de l'habitation Saint-Péray, que Nérée, fille de Nicole, était décédée le vingt-deux de ce mois. Félix Couy.

[92]
Décès de Laurent
Garonne
Du trente décembre mil huit cent quarante.
Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, avons reçu de monsieur G. Besse, copropriétaire de l'habitation La Garonne, sa déclaration que le nommé Laurent était décédé ce jour à l'âge de sept ans. Félix Couy.

[93]
Décès de Gaspard
Ressource
Du trente décembre mil huit cent quarante.
Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, constatons le décès de Gaspard, de nation ibo, dépendant de notre habitation La Ressource, arrivé hier à sept heures du soir. Félix Couy.

[94]
Naissance de Célestrina
Ressource
Du trente-un décembre mil huit cent quarante.
Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, constatons la naissance de Célestrina, fille de notre esclave Maquanky, accouchée ce jour à trois heures du matin. Félix Couy.

Arrêté le présent registre ce jour trente-un décembre mil huit cent quarante. Le commissaire commandant d'Approuague. Félix Couy.

Vu et vérifié le présent registre. Cayenne, 30 avril 1841. Pour le procureur du roi. Marchal.

**Déclarations
de naissance, mariage et décès des esclaves
du quartier d'Approuague
pendant l'année 1841**

Le présent registre, contenant douze feuillets, a été coté et paraphé par nous juge royal près le tribunal de première instance de la Guyane française, séant à Cayenne, pour servir à l'officier de l'état civil du quartier d'Approuague, à dresser les déclarations de naissances, mariages et décès des esclaves dans ledit quartier pendant l'année 1841.

Fait au palais de justice à Cayenne, le neuf décembre 1840. Par délégation de monsieur le juge royal, le juge auditeur. Dupuy.

1

Décès de Gaspard
habitation Le Cadeau

Du dix-huit janvier mil huit cent quarante-un.

Par déclaration verbale, monsieur Bollioud, propriétaire à Approuague, régisseur de l'habitation Le Cadeau, sise en ce quartier, a fait savoir à nous, lieutenant commissaire commandant et officier de l'état civil de ce quartier, chargé de dresser les déclarations des naissances, mariages et décès des esclaves, que le nommé Gaspard, âgé de soixante-dix ans, esclave de ladite habitation, y est décédé le jour d'hier ; dont acte. Lagrange.

2

Décès de Janvier
de l'habitation Le Hazard

Du dix-neuf janvier mil huit cent quarante-un.

Par déclaration écrite en date de ce jour, monsieur Dufréchou, propriétaire, a fait savoir à nous, lieutenant commissaire commandant et officier de l'état civil de ce quartier, chargé de dresser les déclarations des naissances, mariages et décès des esclaves, que le nommé Janvier, âgé de cinquante et un ans, créole et esclave de l'habitation Le Hazard, sise en ce quartier, y est décédé ce jour ; dont acte. Lagrange.

3

Décès d'Antoinette
de l'habitation Dubreuilh

Du vingt-quatre janvier mil huit cent quarante-un.

Par déclaration écrite en date de ce jour, monsieur Dubreuilh, habitant propriétaire au quartier d'Approuague, a fait savoir à nous, lieutenant commissaire commandant et officier de l'état civil de ce quartier, chargé de dresser les déclarations des naissances, mariages et décès des esclaves, qu'une négritte, âgée d'un an, créole et fille de Cernie, son esclave, et appelée Antoinette, est décédée hier sur son habitation ; dont acte. Lagrange.

4

Naissance de Vincent
de l'habitation Le Rhône

Du trente janvier mil huit cent quarante-un.

Par déclaration écrite en date de ce jour, le sieur Bollioud, habitant propriétaire au quartier d'Approuague, a fait savoir à nous, lieutenant commissaire commandant et officier de l'état civil de ce quartier, chargé de dresser les déclarations des naissances, mariages et décès des esclaves, que, le vingt-trois de ce mois, sa négresse Célestine est accouchée sur ladite / son. Approuvé le renvoi ci-dessus / habitation dite Le Rhône, d'un enfant du sexe masculin, auquel il a donné le nom de Vincent ; dont acte. Lagrange.

5

Naissance de Geneviève
de l'habitation La Jamaïque

Du trente-un janvier mil huit cent quarante-un.

Nous, lieutenant commissaire commandant et officier de l'état civil de ce quartier, chargé de dresser les déclarations des naissances, mariages et décès des esclaves, déclarons que, le jour d'hier, la négresse Nérine, esclave de notre habitation La Jamaïque, y est accouchée d'un enfant du sexe féminin, que nous avons appelé Geneviève ; dont acte. Lagrange.

6

Naissance d'Ignace
de l'habitation Monroy

Du trois février mil huit cent quarante-un.

Par déclaration verbale en date de ce jour, mademoiselle Angèle, propriétaire et résidant dans ce quartier sur l'habitation du sieur Monroy, aussi propriétaire à Approuague, a fait savoir à nous, lieutenant commissaire commandant et officier de l'état civil de ce quartier, chargé de dresser les déclarations des naissances, mariages et décès des esclaves, que, le premier de ce mois, la négresse Véronique, créole, esclave dudit sieur Monroy, est accouchée d'un enfant du sexe masculin, qui a été nommé Ignace ; dont acte. Lagrange.

7

Naissance d'Ida et d'Idalies,
jumelles de l'habitation Saint-Péray

Du trois mars mil huit cent quarante-un.

Par déclaration écrite en date du premier de ce mois, monsieur Dayries, régisseur de l'habitation Saint-Péray, appartenant à monsieur Barrat, a fait savoir à nous, lieutenant commissaire commandant et officier de l'état civil de ce quartier, chargé de dresser les déclarations des naissances, mariages et décès des esclaves, que, le vingt-huit février dernier, la nommée Ide, négresse, esclave de ladite habitation, y est accouchée de deux enfants du sexe féminin, dont la première a été appelée Ida et la seconde Idalies ; dont acte. Lagrange.

[8]

Décès d'Ida, fille d'Ide,
habitation Saint-Péray

Du huit mars mil huit cent quarante-un.

Nous, etc., sur la déclaration écrite du sieur Dayries, régisseur de l'habitation Saint-Péray, constatons que, ce jour, la négresse Ida, fille de la négresse Ide, esclave de ladite habitation, y est décédée ; dont acte. Lagrange.

[9]

Décès de Marie Claire,
habitation La Constance

Du dix-huit mars mil huit cent quarante-un.

Nous, etc., sur la déclaration écrite du sieur Ségalin, régisseur de l'habitation La Constance, sise en ce quartier, constatons que, le huit de ce mois, la négresse Marie Claire, créole, âgée de 49 ans, esclave de ladite habitation, y est décédée ; dont acte. Lagrange.

[10]
Décès de Brigitte,
habitation Sainte-Catherine
Du vingt-un mars mil huit cent quarante-un.
Nous, etc., d'après la déclaration écrite du sieur Geudin, fermier de l'habitation Sainte-Catherine, sise à Approuague, constatons que la négritte Brigitte, créole, âgée de dix-sept mois, créole, esclave de ladite habitation, y est décédée le dix-huit de ce mois ; dont acte. Lagrange.

[11]
Naissances de Eudoxie, fille d'Amélie,
et de Rosa, fille d'Adélaïde
habitation La Misère
Du premier avril mil huit cent quarante-deux.
Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Moreau, habitant propriétaire en ce quartier, constatons 1^o/ que la négresse Amélie, esclave de son habitation dite La Misère, y est accouchée d'une fille qu'il a nommée Eudoxie ; 2^o/ que la nommée Adélaïde, négresse de la même habitation, y est accouchée ce jour, d'une fille qui a été appelée Rose ; dont acte. Lagrange.

[12]
Décès d'Elisabeth,
habitation La Garonne
Du même jour.
Nous, etc., d'après la déclaration écrite du sieur Gaétan Besse, habitant propriétaire en ce quartier, constatons que la nommée Elisabeth, âgée de douze ans, esclave de l'habitation La Garonne, y est décédée le 31 mars dernier ; dont acte. Lagrange.

[13]
Décès de Basile,
habitation Le Cadeau
Du même jour, premier avril 1841.
Nous, etc., d'après la déclaration écrite du sieur Bollioud, régisseur de l'habitation Le Cadeau, sise en ce quartier, constatons que le nommé Basile, âgé de 55 ans, esclave de ladite habitation, y est décédé ce jour ; dont acte. Lagrange.

[14]
Décès de Zémire,
habitation Saint-Péray
Du six avril mil huit cent quarante-un.
Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Dayries, régisseur de l'habitation Saint-Péray, sise en ce quartier, constatons que Zémire, négresse, octogénaire, esclave de ladite habitation, y est décédée le jour d'hier ; dont acte. Lagrange.

[15]
Naissance de Victorine,

fille de Claudine
à monsieur Léon Pain

Du huit avril mil huit cent quarante-deux.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Léon Pain, habitant propriétaire en ce quartier, constatons que sa négresse Claudia est accouchée le cinq de ce mois d'une fille à qui il a donné le nom de Victorine ; dont acte. Lagrange.

[16]

Décès de Toulon,
habitation Ramponeau

Du dix avril mil huit cent quarante-un.

Nous, etc., d'après la déclaration du sieur Treyvaud, régisseur de l'habitation Ramponeau, sise en ce quartier, constatons que le nommé Toulon, de caste bagou, esclave de cette habitation, âgé de quarante ans, y est décédé ce jour ; dont acte. Lagrange.

[17]

Décès de Baba,
habitation Le Hazard

Du douze avril mil huit cent quarante-un.

Nous, etc., d'après la déclaration en date de ce jour du sieur Dufréchou, habitant propriétaire en ce quartier, constatons que le nommé Baba, nègre, esclave de l'habitation Le Hazard, y est décédé cedit jour ; dont acte. Lagrange.

[18]

Décès de Joséphine,
habitation La Misère

Du quatorze avril mil huit cent quarante-un.

Nous, etc., d'après la déclaration en date de ce jour du sieur Moreau, habitant propriétaire en ce quartier, constatons que la nommée Joséphine, négresse, créole, de l'habitation La Misère, âgée de cinquante-huit ans, y est décédée ledit jour ; dont acte. Lagrange.

Décès de Dauphine,
habitation Le Collège

Du dix-sept avril mil huit cent quarante-un.

Nous, etc., d'après la déclaration du sieur Reine, régisseur de l'habitation Le Collège, sise en ce quartier, constatons que la nommée Dauphine, âgée d'un an, esclave de ladite habitation, y est décédée ce jour ; dont acte. Lagrange.

[19]

Décès de Zuléma,
habitation Le Cadeau

Du vingt-un avril mil huit cent quarante-un.

Nous, etc., d'après la déclaration en date de ce jour du sieur Bollioud, régisseur de l'habitation Le Cadeau, sise en ce quartier, constatons que la nommée Zuléma, de caste calbary, âgée de 57 ans, esclave de ladite habitation, y est décédée ledit jour ; dont acte. Lagrange.

[20]

Naissance d'Athanase,

habitation Le Cadeau

Du trois mai mil huit cent quarante-un.

Nous, etc., d'après la déclaration en date de ce jour du sieur Bollioud, régisseur de l'habitation Le Cadeau, constatons que la nommée Dompfile, négresse, esclave de ladite habitation, y est accouchée le 30 avril dernier d'un enfant du sexe masculin qui a été nommé Athanase ; dont acte. Lagrange.

[21]

Décès de Rosette,

habitation La Garonne

Du quatre mai mil huit cent quarante-un.

Nous, etc., d'après la déclaration du sieur Gaétan Besse, habitant propriétaire en ce quartier, en date de ce jour, constatons que la nommée Rosette, âgée de 15 ans, esclave de l'habitation La Garonne, y est décédée le trois de ce mois ; dont acte. Lagrange.

[22]

Décès de Rolland,

habitation Ramponeau

Du dix mai mil huit cent quarante-un.

Nous, etc., d'après la déclaration du sieur Treyvaud, régisseur de l'habitation Ramponeau, en date de ce jour, constatons que le nommé Rolland, âgé de 55 ans, esclave de ladite habitation, y est décédé ce dit jour ; dont acte. Lagrange.

[23]

Naissance d'Anastasia,

filie de Marine

habitation La Jamaïque

Du dix-neuf mai mil huit cent quarante-un.

Nous, etc., constatons que, ce jour, la nommée Marine, négresse, créole de notre habitation La Jamaïque, y est accouchée d'un enfant du sexe féminin qui nous avons appelé Anastasia ; dont acte. Lagrange.

[24]

Décès de Joseph,

habitation La Joséphine

Du vingt mai mil huit cent quarante-un.

Nous, etc., d'après la déclaration qui nous a été faite par le sieur A. Passavy, régisseur de l'habitation La Joséphine, sise en ce quartier, constatons que le nommé Joseph, créole, âgé de treize ans, fils d'Angélique et esclave de ladite habitation, y est décédé ; dont acte. Lagrange.

[25]

Décès de Casimir,

habitation La Misère

Du trente-un mai mil huit cent quarante-un.

Nous, etc., d'après la déclaration du sieur Moreau, habitant propriétaire, constatons que le nommé Casimir, créole, âgé de douze ans, esclave de son habitation La Misère, sise en ce quartier, y est décédé ce jour ; dont acte. Lagrange.

[26]

Naissance d'Octave,

filie d'Armantine
habitation La Joséphine
Du même jour.

Nous, etc., d'après la déclaration du sieur A. Passavy, régisseur de l'habitation La Joséphine, constatons que la négresse Armantine, appartenant à la succession Roustan, à ferme sur ladite habitation, y est accouchée d'un enfant du sexe masculin qui a reçu le nom de Octave ; dont acte. Lagrange.

[27]
Décès de 1°/ Léandre, 2°/ Pamphile, 3°/ Madeleine,
habitation La Garonne

Du sept juin mil huit cent quarante-un.

Nous, etc., d'après la déclaration en date de ce jour du sieur Gaétan Besse, habitant propriétaire en ce quartier, constatons que les nommés Léandre, créole, âgé de treize ans, Pamphile, aussi créole, âgé de onze ans, et Madeleine, âgée de 83 ans, tous esclaves de l'habitation La Garonne, y sont décédés, savoir Léandre le deux de ce mois, Pamphile, le cinq, et Madeleine, le six même mois ; dont acte. Lagrange.

[28]
Naissance de Julienne,
filie de Louise
habitation Le Cadeau

Du vingt juin mil huit cent quarante-un.

Nous, etc., d'après la déclaration qui nous a été faite ce jour par le sieur Bollioud, régisseur de l'habitation Le Cadeau, sise en ce quartier, constatons que, le dix-huit du courant, la négresse Louise, esclave de ladite habitation, y est accouchée d'un enfant du sexe féminin qui a reçu le nom de Julienne ; dont acte. Lagrange.

[29]
Naissance de Théodore,
filie de Rosalie
habitation Le Collège

Du vingt-deux juin mil huit cent quarante-un.

Nous, etc., d'après la déclaration qui nous a été faite ce jour par le sieur Reine, régisseur de l'habitation Le Collège, sise en ce quartier, constatons que, le dit jour, la négresse Rosalie, esclave de ladite habitation, y est accouchée d'un négriillon qui a reçu le nom de Théodore ; dont acte. Lagrange.

[30]
Décès d'Agnès,
habitation La Joséphine

Du vingt-huit juin mil huit cent quarante-un.

Nous, etc., d'après la déclaration du sieur A. Passavy, régisseur de l'habitation La Joséphine, en date de ce jour, constatons que la négresse Agnès, créole, âgée de deux ans, fille d'Armantine, négresse appartenant à la succession Roustan et à ferme sur ladite habitation, y est décédée ce dit jour ; dont acte. Lagrange.

[31]
Décès de Théodore,
fils de Rosalie
habitation Le Collège

Du dit jour vingt-huit juin mil huit cent quarante-un.

Nous, etc., d'après la déclaration en date de ce jour du sieur Reine, régisseur de l'habitation Le Collège, sise à Approuague, constatons que le négriillon Théodore, né le vingt-deux de ce mois, de la négresse Rosalie, esclave de ladite habitation, est décédé ce dit jour ; dont acte. Lagrange.

[32]
Décès de Gorée et de Julienne
habitation Le Cadeau
Du huit juillet mil huit cent quarante-un.
Nous, etc., d'après la déclaration en date de ce jour du sieur Bollioud, régisseur de l'habitation Le Cadeau, constatons que, le six de ce mois, le nommé Gorée, âgé de 36 ans, et la négresse julienne, fille de Louise, née le vingt-deux juin dernier, tous deux esclaves de ladite habitation, y sont décédés ; dont acte. Lagrange.

[33]
Décès d'Octave,
fils d'Armantine
habitation La Joséphine
Du neuf juillet mil huit cent quarante-un.
Nous, etc., d'après la déclaration du sieur A. Passavy, régisseur de l'habitation La Joséphine, appartenant au sieur Ursleur, constatons que le nommé Octave, fils d'Armantine, né le vingt-cinq juin dernier, est décédé < ce > jour ; dont acte. Lagrange.

[34]
Décès de Pauline
habitation Le Cadeau
Du dit jour neuf juillet mil huit cent quarante-un.
Nous, etc., d'après la déclaration en date de ce jour du sieur Bollioud, régisseur de l'habitation Le Cadeau, sise à Approuague, constatons que la négresse Pauline, âgée de 72 ans, esclave de ladite habitation, y est décédée le jour d'hier ; dont acte. Lagrange.

[35]
Naissance de Toussaint,
fils de Zaïre
habitation La Ressource
Du vingt-quatre juillet mil huit cent quarante-un.
Nous, etc., d'après la déclaration en date de ce jour du sieur Gautier, régisseur de l'habitation La Ressource, sise en ce quartier, constatons que, le vingt-un de ce mois, la négresse Zaïre, esclave de ladite habitation, est accouchée d'un négriillon qui a été appelé Toussaint ; dont acte. Lagrange.

[36]
Décès d'Hector et de Justine
habitation La Désirée
Du dit jour vingt-quatre juillet mil huit cent quarante-un.
Nous, etc., d'après la déclaration en date de ce jour du sieur Thibault, fermier de l'habitation La Désirée, sise en ce quartier, constatons que le nommé Hector, de caste calbary, âgé de trente-deux ans, et la nommée justine, négresse, créole, âgée d'un an, tous deux enfants de ladite habitation, y sont décédés, Hector le six et Justine le dix juillet courant ; dont acte. Lagrange.

[37]

Décès d'Angélique
habitation La Ressource

Du vingt-sept juillet mil huit cent quarante-un.

Nous, etc., d'après la déclaration en date de ce jour du sieur Gautier, régisseur de l'habitation La Ressource, appartenant à monsieur Félix Couy, sise en ce quartier, constatons que la négresse Angélique, esclave de cette habitation, est décédée le jour d'hier ; dont acte. Lagrange.

[38]

Décès de Praxelle
habitation La Désirée

Du premier août mil huit cent quarante-un.

Nous, etc., d'après la déclaration en date de ce jour du sieur Thibault, fermier de l'habitation La Désirée, sise en ce quartier, constatons que la nommée Praxelle, créole, âgée de quarante-deux ans, esclave de laite habitation, y est décédée ledit jour ; dont acte. Lagrange.

[39]

Décès de Maximin Thomas
habitation La Folie

Du quatre août mil huit cent quarante-un.

Nous, etc., d'après la déclaration en date de ce jour du sieur Maillard, habitant propriétaire, constatons que le nommé Maximin Thomas, nègre créole de l'habitation La Folie, dépendant de la succession de madame veuve Larchevesque, y est décédé le jour d'hier ; dont acte. Lagrange.

[40]

Décès de Marianne
habitation La Ressource

Du sept août mil huit cent quarante-un.

Nous, etc., sur la déclaration en date de ce jour du sieur Gautier, régisseur de l'habitation La Ressource, sise en ce quartier, constatons que la nommée Marianne, négresse de ladite habitation, y est décédée le jour d'hier ; dont acte. Lagrange.

[41]

Décès d'Uldaric
habitation Saint-Péray

Du vingt-huit juillet mil huit cent quarante-un.

Nous, etc., sur la déclaration datée de ce jour du sieur Dayries, régisseur de l'habitation Saint-Péray, sise en ce quartier, constatons que le négrillon Uldaric, âgé d'un an, créole, fils de Jeannette, esclave de ladite habitation, est décédé ce dit jour ; dont acte. Lagrange.

[42]

Naissance de Louison,
fille de Stéphanie
habitation Saint-Péray

Du vingt-six août mil huit cent quarante-un.

Nous, etc., d'après la déclaration en date de ce jour du sieur Dayries, régisseur de l'habitation Saint-Péray, sise en ce quartier, constatons que la nommée Stéphanie, esclave de ladite habitation, est accouchée hier d'un enfant du sexe féminin, qui a reçu le nom de Louison ; dont acte. Lagrange.

[43]
Naissance de Rosine,
fille de Clémentine
habitation La Garonne
Du deux septembre mil huit cent quarante-un.
Nous, etc., d'après la déclaration en date de ce jour du sieur Gaétan Besse, habitant propriétaire, constatons que la nommée Clémentine, créole, esclave de l'habitation La Garonne, est accouchée d'une négritte qui a reçu le nom de Rosine ; dont acte. Lagrange.

[44]
Naissance de Misère, fils de Zaïre
Décès de Reine
habitation Le Collège
Du sept octobre mil huit cent quarante-un.
Nous, etc., d'après la déclaration en date de ce jour du sieur Reine, régisseur de l'habitation Le Collège, sise en ce quartier, constatons que la négresse Zaïre, esclave de ladite habitation, est accouchée d'un négrillon qui a reçu le nom de Misère, et que la négresse Reine, aussi esclave de la même habitation, y est décédée ; dont acte. Lagrange.

[45]
Décès d'Amélie
habitation Le Hazard
Du onze octobre mil huit cent quarante-un.
Nous, etc., d'après la déclaration en date de ce jour du sieur Provost, régisseur de l'habitation Le Hazard, sise en ce quartier, constatons que la négresse Amélie, âgée de 45 ans, esclave de ladite habitation, y est décédée hier ; dont acte. Lagrange.

[46]
Naissance de Sébastien,
fils de Bastienne
habitation Saint-Péray
Du douze novembre mil huit cent quarante-un.
Nous, etc., d'après la déclaration en date de ce jour du sieur Dayries, régisseur de l'habitation Saint-Péray, sise en ce quartier, constatons que la nommée Bastienne Monique dite Cocoty, esclave de ladite habitation, est accouchée d'un négrillon qui a reçu le nom de Sébastien ; dont acte. Lagrange.

[47]
Naissance d'Antony,
fils de Justine
habitation La Jamaïque
Du dix-neuf novembre mil huit cent quarante-un.
Nous, etc., constatons que, ce jour, la nommée Justine, créole, esclave de notre habitation La Jamaïque, est accouchée d'un négrillon que j'ai nommé Antony ; dont acte. Lagrange.

[48]
Décès de Jean François
habitation La Ressource
Du dit jour dix-neuf novembre mil huit cent quarante-un.

Nous, etc., sur la déclaration en date de ce jour du sieur Gautier, régisseur de l'habitation La Ressource, constatons que, le jour d'hier, le nommé Jean François, nègre créole, esclave de ladite habitation, y est décédé ; dont acte. Lagrange.

[49]
Décès de Joséphine
habitation La Ressource
Du vingt-un novembre mil huit cent quarante-un.
Nous, etc., sur la déclaration en date de ce jour du sieur Gautier, régisseur de l'habitation La Ressource, constatons que la nommée Joséphine, nègre créole, de ladite habitation, y est décédée le jour d'hier ; dont acte. Lagrange.

[50]
Décès de Donatien et
naissance de Charles, fils de Désirée
habitation Le Collège
Du vingt-cinq novembre mil huit cent quarante-un.
Nous, etc., d'après la déclaration en date d'aujourd'hui du sieur Reine, régisseur de l'habitation Le Collège, sise en ce quartier, constatons 1^o/ que le négrillon Donatien, créole, âgé d'un an, esclave de ladite habitation, y est mort ce jour ; 2^o/ que la négresse Désirée, de la même habitation, est accouchée ce même jour d'un négrillon qui a reçu le nom de Charles ; dont acte. Lagrange.

[51]
Naissance de Félix, fils de Cécile,
habitation La Ressource
Du vingt novembre mil huit cent quarante-un.
Nous, etc., d'après la déclaration en date de ce jour du sieur Achille Gautier, régisseur de l'habitation La Ressource, sise en ce quartier, constatons que, le quatorze de ce mois, la négresse Cécile, esclave de la dite habitation, est accouchée d'un enfant du sexe masculin qui a reçu le nom de Félix ; dont acte. Lagrange.

[52]
Décès de Cassis
habitation Léon Pain
Du neuf décembre mil huit cent quarante-un.
Nous, etc., sur la déclaration verbale qui nous a été faite ce jour par le sieur Léon Pain, habitant propriétaire en ce quartier, constatons que, le huit de ce mois, son nègre nommé Cassis, de caste bibi, est décédé sur son habitation ; dont acte. Lagrange.

[53]
Décès de Xavier
habitation La Constance
Du dix décembre mil huit cent quarante-un.
Nous, etc., sur la déclaration écrite du sieur Ségalin, régisseur de l'habitation La Constance, sise en ce quartier, constatons que le nommé Xavier, âgé de 32 ans, de nation calbary, esclave de ladite habitation, y est décédé ce jour ; dont acte. Lagrange.

[54]
Naissance de François, fils d'Adélaïde,

habitation La Jamaïque

Du dit jour 10 décembre 1841.

Nous, etc., constatons que, ce jour, la nommée Adélaïde, négresse esclave de notre habitation La Jamaïque, est accouchée d'un négrillon à qui nous avons donné le nom de François ; dont acte. Lagrange.

[55]

Décès de Frédéric

appartenant à monsieur Dayries

Du même jour.

Nous, etc., sur la déclaration écrite du sieur Dayries, médecin, propriétaire en ce quartier, constatons que son nègre nommé Frédéric, âgé d'environ 23 ans, de caste calbary, est décédé ce jour ; dont acte. Lagrange.

[56]

Naissance de Saturnin, fils de Nicole,

habitation La Ressource

Du douze décembre mil huit cent quarante-un.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite datée de ce jour du sieur Dayries, régisseur de l'habitation Saint-Péray, sise en ce quartier, constatons que la nommée Nicole, négresse, esclave de cette habitation, y est accouchée aujourd'hui d'un négrillon qui a reçu le nom de Saturnin ; dont acte. Lagrange.

[57]

Décès de Marie Lisette

habitation Ursleur

Du treize décembre mil huit cent quarante-un.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur A. Passavy, régisseur de l'habitation Ursleur, fils en ce quartier, constatons que la nommée Marie Lisette, fille de Colombine, âgée de dix-huit mois, créole, appartenant à la succession Roustan et à ferme sur ladite habitation, y est décédée ce jour ; dont acte. Lagrange.

[58]

Naissance d'Eloi, fils de Coran,

habitation Saint-Péray

Du quatorze décembre mil huit cent quarante-un.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite du sieur Dayries, régisseur de l'habitation Saint-Péray, sise en ce quartier, constatons que, ce jour, la nommée Cora, de caste africaine, esclave de ladite habitation, y est accouchée d'un enfant du sexe masculin qui a reçu le nom d'Eloi ; dont acte. Lagrange.

[59]

Naissance de Luce, fils de Joséphine,

habitation Saint-Péray

Du quinze décembre mil huit cent quarante-un.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite du sieur Dayries, régisseur de l'habitation Saint-Péray, sise en ce quartier, constatons que la nommée Joséphine, négresse créole, esclave de ladite habitation, y est accouchée d'une fille qui a reçu le nom de Luce ; dont acte. Lagrange.

[60]

Décès de Caroline

habitation La Jamaïque

Du même jour.

Nous, etc., constatons que la nommée Caroline, négresse créole, de notre habitation La Jamaïque, âgée de trente-neuf ans, est décédée ce jour ; dont acte. Lagrange.

[61]

Décès de Paul

habitation Dufréchou

Du seize décembre mil huit cent quarante-un.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Provost, régisseur de l'habitation Le Hazard, sise en ce quartier, constatons que le négriillon Paul, âgé d'environ deux ans et demi, esclave de ladite habitation, y est décédé ; dont acte. Lagrange.

[62]

Naissance de Gratien, fils d'Angélique,

habitation Saint-Péray

Du dix-neuf décembre mil huit cent quarante-un.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite du sieur Dayries, régisseur de l'habitation Saint-Péray, sise en ce quartier, constatons que la nommée Angélique, négresse esclave et créole, de ladite habitation, y est accouchée ce jour d'un garçon qui a reçu le nom de Gratien ; dont acte. Lagrange.

[63]

Décès de Zoé

habitation La Jamaïque

Du vingt décembre mil huit cent quarante-un.

Nous, etc., constatons que, ce jour, la nommée Zoé, âgée de 36 ans, de caste calbary, esclave de notre habitation La Jamaïque, y est décédée ; dont acte. Lagrange.

[64]

Naissance de Noëline, fils d'Elisabeth dite Fanchon,

appartenant à la dame veuve Germain

habitation La Garonne

Du vingt-huit décembre mil huit cent quarante-un.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite du sieur Gaétan Besse, copropriétaire et régisseur de l'habitation La Garonne, sise en ce quartier, constatons que la nommée Elisabeth dite Fanchon, esclave de madame veuve Germain, à ferme sur ladite habitation, y est accouchée ce jour d'une fille qui a reçu le nom de Noëline ; dont acte. Lagrange.

[65]

Décès de Zamor, Dauphin, Suzanne

Naissances de Marie Madeleine, Marie Julie, Jacques, Louise Lorette, Osiris

habitation La Constance

Du vingt-neuf décembre mil huit cent quarante-un.

Nous, etc., d'après la lettre à nous écrite par le sieur Ségalin, régisseur de l'habitation La Constance, sise en ce quartier, par laquelle il nous adresse diverses déclarations de décès et naissance et que, par ignorance des ordonnances, il ne nous a pas fait parvenir plus tôt, constatons

1°/ le décès du nommé Zamore, nègre, esclave de ladite habitation, âgé de 71 ans et mort le 13 juin dernier ;

2°/ le décès de Dauphin, esclave de la même habitation, de caste calbary, âgé de 53 ans, mort le 7 juillet même année ;

3° le décès de Suzanne, esclave de la même propriété, morte le 14 août suivant ;

4° la naissance de la négritte Marie Madeleine, fille de Léonide, de caste calabary, accouchée le 22 juillet de la même année ;

5° la naissance de Marie Julie, fille de la négresse Zabeth, créole, esclave de la même habitation, accouchée le 15 avril même année ;

6° la naissance du négrillon Jacques, fils de la nommée Valérine, créole, esclave de la même habitation, accouchée le 11 août dernier ;

7° la naissance de la négritte Louise Lorette, négresse alaly, de la même habitation, accouchée le 27 septembre dernier ;

8° la naissance du négrillon Osiris, fils de Pauline, négresse de la même habitation, accouchée le 8 octobre dernier ;

et attendu qu'il ne nous restait aucun autre moyen de porter ces diverses déclarations à la date de ce jour, avons fait et dressé le présent pour servir et valoir ce que de droit.

A Approuague, les jour, mois et an que dessus. Lagrange.

Clos et arrêté le présent registre le 31 décembre mil huit cent quarante-un. Le lieutenant commissaire commandant, officier de l'état civil. Lagrange.

**Déclarations
de naissance, mariage et décès des esclaves
du quartier d'Approuague
pendant l'année 1842**

Le présent registre, contenant vingt-quatre feuillets, a été coté et paraphé par nous juge royal près le tribunal de première instance de la Guyane française, séant à Cayenne, pour servir à l'officier de l'état civil du quartier d'Approuague, à dresser les déclarations de naissances, mariages et décès des esclaves dans ledit quartier pendant l'année 1842.

Fait au palais de justice à Cayenne, le vingt décembre 1841. Alex^{dre} Thoré, juge auditeur délégué.

[1]

Décès de Narcisse et de Babette
habitations Mazin

Du premier janvier mil huit cent quarante-deux.

Nous, lieutenant commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier d'Approuague à la Guyane française, chargé de recevoir les déclarations des naissances, mariages et décès des esclaves dans ledit quartier, d'après la déclaration écrite en date du 31 décembre dernier, à nous adressée par le sieur Treyvaud, régisseur des habitations L'Union et Ramponeau, sises en ce quartier, appartenant aux héritiers Mazin, constatons

1°/ le décès du nommé Narcisse, âgé de 46 ans ;

2°/ le décès de la nommé Babette, âgée de 34 ans ;

lesdits individus esclaves desdites habitations où ils sont morts le 31 décembre 1841 ; dont acte. Lagrange.

[2]

Décès de Marianne
habitation Dubreuilh

Du douze janvier mil huit cent quarante-deux.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date du sieur Dubreuilh, habitant propriétaire en ce dit quartier, en date du jour d'hier, constatons que, le dit jour, la nommée Marianne, négresse créole, âgée de cinquante-un ans, esclave de son habitation sise en ce quartier, y est décédée ; dont acte. Lagrange.

[1]

Naissance de Ferdinand,
fils d'Aricie
habitation Saint-Péray

Du treize janvier mil huit cent quarante-deux.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Dayries, régisseur de l'habitation Saint-Péray, sise en ce quartier, constatons que, le trois de ce mois, la nommée Aricie, négresse esclave de ladite habitation, y est accouchée d'un enfant du sexe masculin, qui a reçu le nom de Ferdinand ; dont acte. Lagrange.

[3]

Décès de Rosa, négritte

habitation La Misère

Du quatorze janvier mil huit cent quarante-deux.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Moreau, habitant propriétaire en ce dit quartier, constatons que la nommée Rosa, négritte créole, âgée de six mois, de son habitation La Misère, y est décédée ce jour ; dont acte. Lagrange.

[4]

Décès de Virgile

habitation Le Cadeau

Du dix-sept janvier mil huit cent quarante-deux.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Malécus, régisseur de l'habitation Le Cadeau, sise en ce quartier, constatons que le nommé Virgile, de caste bagou, âgé de 42 ans, esclave de ladite habitation, y est décédé hier ; dont acte. Lagrange.

[5]

Décès de Petit Edouard

habitation Le Cadeau

Du dix-sept janvier mil huit cent quarante-deux.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite du jour d'hier du sieur Malécus, régisseur de l'habitation Le Cadeau, sise en ce quartier, constatons que le nommé Petit Edouard, nègre esclave de ladite habitation, âgé de 19 ans, y est décédé ledit jour d'hier ; dont acte. Lagrange.

[2]

Naissances de Lucien, Antoine, Dauphine

habitation La Constance

Du vingt-trois janvier mil huit cent quarante-deux.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Ségalin, régisseur de l'habitation La Constance, sise en ce quartier, constatons

1°/ la naissance du négrillon Antoine, fils de la négresse Lucile, esclave de ladite habitation, de caste congo, accouchée le huit de ce mois de janvier

2°/ la naissance du négrillon Antoine, fils de la nommée Pétronille, négresse créole, esclave de la même habitation, accouchée le onze de ce dit mois ;

3°/ la naissance de Dauphine, fille de Gertrude, négresse créole, esclave de la même habitation, accouchée le seize du courant ; dont acte. Lagrange.

[6]

Décès de Beef Tecth

habitation Le Cadeau

Du vingt-quatre janvier mil huit cent quarante-deux.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date du jour d'hier du sieur Malécus, régisseur de l'habitation Le Cadeau, sise en ce quartier, constatons que le nommé Beef Tecth, âgé de 28 ans, de caste bagou, cuisinier et esclave de ladite habitation, y est décédé ledit jour d'hier ; dont acte. Lagrange.

[7]

Décès de Marguerite et de Saturnin

habitation Le Hazard

Du vingt-six janvier mil huit cent quarante-deux.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date d'hier du sieur Provost, régisseur de l'habitation Le Hazard, sise en ce quartier, constatons

1°/ le décès de la nommée Marguerite, créole, âgée de 86 ans, esclave de ladite habitation, morte le 23 de ce mois ;

2°/ le décès de Saturnin, aussi créole et esclave de la même habitation, âgée de 63 ans et mort le vingt-quatre dît mois ; dont acte. Lagrange.

8

Décès de Bastien

habitation Le Cadeau

Du trente janvier mil huit cent quarante-deux.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date du vingt-huit de ce mois du sieur Malécus, régisseur de l'habitation Le Cadeau, sise en ce quartier, constatons que le nommé Bastien, âgé de 36 ans, de caste rongou, esclave de ladite habitation, y est décédé ledit jour 28 ; dont acte. Lagrange.

9

Décès d'Aline

habitation La Jamaïque

Dudit jour trente janvier mil huit cent quarante-deux.

Nous, etc., constatons que, le 28 de ce mois, la nommée Aline, âgée de 53 ans, de caste saracoulé, esclave de notre habitation La Jamaïque, sise en ce quartier, y est décédé ; dont acte. Lagrange.

10

Décès de Pétronille

habitation La Jamaïque

Dudit sept février mil huit cent quarante-deux.

Nous, etc., constatons que, ce jour, la nommée Pétronille, négresse, esclave de notre habitation La Jamaïque, sise en ce quartier, âgée de quarante-quatre ans, créole de cette colonie, est décédée à cinq heures du matin ; dont acte. Lagrange.

11

Décès de Zémire

habitation Le Hazard

Du dix-sept février mil huit cent quarante-deux.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Provost, régisseur de l'habitation Le Hazard, sise en ce quartier, constatons que la nommée Zémire, négresse, âgée de soixante-sept ans, esclave de ladite habitation, y est décédée le jour d'hier ; dont acte. Lagrange.

3

Naissance d'Eugénie,

filie de Zémire

habitation La Concorde

Du vingt-six février mil huit cent quarante-deux.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Meriguet, régisseur de l'habitation La Concorde, sise en ce quartier, constatons que la négresse Zémire, négresse esclave de cette habitation, y est accouchée d'un enfant du sexe féminin, qui a reçu le nom d'Eugénie ; dont acte. Lagrange.

4

Naissance de Célestine,
fille d'Uraline
habitation La Ressource

Du vingt-six février mil huit cent quarante-deux.

Nous, etc., d'après la déclaration verbale faite à nous ce jour par le sieur Achille Gautier, régisseur de l'habitation La Ressource, sise en ce quartier, constatons que, le vingt de ce mois, la nommée Uraline, négresse esclave de ladite habitation, y est accouchée d'un enfant du sexe féminin, qui a reçu le nom de Célestine ; dont acte. Lagrange.

12

Décès de Laurent
appartenant au sieur Dayries

Du quatre mars mil huit cent quarante-deux.

Nous, etc., d'après la déclaration verbal à nous faite ce jour par le sieur Dayries, médecin et propriétaire en ce quartier, constatons que son nègre nommé Laurent, âgé de 27 ans, créole, est décédé aujourd'hui sur l'habitation Saint-Péray ; dont acte. Lagrange.

13

Décès de Lara
habitation La Constance

Du six mars mil huit cent quarante-deux.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite de ce jour du sieur Ségalin, régisseur de l'habitation La Constance, sise en ce quartier, constatons que le nommé Lara, âgé de 49 ans, de caste calbary, esclave de ladite habitation, y est décédé le deux de ce mois ; dont acte. Lagrange.

14

Décès de Geneviève
habitation Le Collège

Dudit jour six mars mil huit cent quarante-deux.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Reine aîné, régisseur de l'habitation Le Collège, sise en ce quartier, constatons que la négresse Geneviève, âgée de dix-huit ans, esclave de ladite habitation, y est décédée aujourd'hui ; dont acte. Lagrange.

15

Décès de Joséphine
habitation Ursleur

Du deux avril mil huit cent quarante-deux.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite de ce jour du sieur Ursleur, habitant propriétaire en ce dit quartier, constatons que sa négritte nommée Joséphine, créole, âgée de huit ans, est décédée ce dit jour sur son habitation ; dont acte. Lagrange.

5

Naissance de Jules,
fille d'Osirine
habitation La Garonne

Du sept avril mil huit cent quarante-deux.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date du jour d'hier du sieur Gaétan Besse, habitant propriétaire en ce quartier, constatons que, le six de ce mois, la nommée Osirine, esclave de l'habitation La

Garonne, sise en ce dit quartier, y est accouchée d'un enfant du sexe masculin, qui a reçu le nom de Jules ; dont acte. Lagrange.

6

Naissance d'Honorine,
habitation Le Rhône

Du dix avril mil huit cent quarante-deux.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Bollioud, habitant propriétaire en ce quartier, constatons que la nommée Célestine, négresse, esclave de son habitation dite Le Rhône, y est accouchée le premier de ce mois d'un enfant du sexe féminin, qui a reçu le nom d'Honorine ; dont acte. Lagrange.

13

Décès de Théodosie, Lazare et Socrate
habitation La Constance

Du même jour.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite du sieur Ségalin, régisseur de l'habitation La Constance, sise en ce quartier, en date de ce jour dix avril, constatons

1°/ le décès de la négritte Théodosie, âgée de quinze mois, créole, fille de la nommée Justine, morte le premier de ce mois ;

2°/ le décès du nègre Lazare, de caste congo, âgé de 49 ans, mort le deux du même mois ;

3°/ le décès du nègre Socrate, de nation bagou, âgé de 28 ans, mort le trois du courant ; les susnommés tous esclaves de ladite habitation La Constance ; dont acte. Lagrange.

7

~~Décès d'Ursule~~
~~habitation Le Hazard~~

rayé nul

Naissance de Nanette,
fille d'Ursule

habitation Le Hazard

Du douze avril mil huit cent quarante-deux.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Provost, régisseur < de l'habitation > Le Hazard, sise en ce quartier, constatons que la nommée Ursule, négresse, esclave de ladite habitation, y est accouchée le huit de ce mois, d'un enfant du sexe féminin, qui a reçu le nom de Nanette ; dont acte. Lagrange.

17

Décès de Jean Noël
habitation La Jamaïque

Du vingt-huit avril mil huit cent quarante-deux.

Nous, etc., constatons que le négrillon Jean Noël, créole, âgé de deux ans, fils de la nommée Adélaïde, de notre habitation La Jamaïque, y est décédé ce jour ; dont acte. Lagrange.

7

Naissance de Juliette,
fille de Virginie
habitation La Jamaïque

Du même jour.

Nous, etc., constatons que la nommée Virginie, négresse, de caste calbary, esclave de notre habitation La Jamaïque, y est accouchée aujourd'hui d'un enfant du sexe féminin, auquel nous avons donné le nom de Juliette ; dont acte. Lagrange.

18

Décès de Zélie

appartenant à madame veuve Dominique

Du vingt-neuf avril mil huit cent quarante-deux.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite du sieur Geudin, propriétaire en ce quartier en date de ce jour, constatons que la nommée Zélie, de caste calbary, esclave de madame veuve Dominique, habitante propriétaire à Approuague, est décédée le vingt de ce mois ; dont acte. Lagrange.

8

Naissance d'Eugène,

filie de Cécile

habitation La Jamaïque

Du sept mai mil huit cent quarante-deux.

Nous, etc., constatons que la ~~négresse~~ Cécile, négresse, de caste calbary, esclave de notre habitation La Jamaïque, y est accouchée ce jour d'un enfant du sexe féminin, qui a reçu le nom de d'Eugène ; dont acte. Un mot rayé nul. Lagrange.

19

Décès de Dugueclin

habitation La Ressource

Du neuf mai mil huit cent quarante-deux.

Nous, etc., d'après la déclaration verbale qui nous a été faite ce jour par le sieur Achille Gautier, régisseur de l'habitation La Ressource, sise en ce quartier, appartenant au sieur Félix Couy, constatons que le nommé Dugueclin, de caste calbary, esclave de madame veuve Dominique, habitante propriétaire à Approuague, est décédée le vingt de ce mois ; dont acte. Lagrange.

20

Décès de Pauline

habitation du sieur Jean-Jean

Du quinze mai mil huit cent quarante-deux.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Jean-Jean, propriétaire en ce quartier, constatons que, le quatorze de ce mois, la négritte Pauline, âgée de trois ans, créole, esclave de la dame sa mère, est décédée sur son habitation ; dont acte. Lagrange.

9

Naissance de Félicité

filie d'Angèle

appartenant au sieur Weishaupt

Du premier juin mil huit cent quarante-deux.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite datée de ce jour du sieur Victor Weishaupt, propriétaire en ce quartier, constatons que la négresse Angèle, son esclave, est accouchée le vingt-sept mai dernier d'un enfant du sexe féminin, qui a reçu le nom de Félicité ; dont acte. Lagrange.

21

Décès de Philippe et de Léopold
habitation Saint-Péray

Du quatre juin mil huit cent quarante-deux.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur U. Flotte, régisseur de l'habitation Saint-Péray, sise en ce quartier, constatons

1°/ le décès du nommé Léopold, âgé d'un an, fils de Justine dite Adrienne, esclave de ladite habitation, mort le premier de ce mois ;

2°/ le décès du nommé Philippe, créole, âgé de quarante-deux ans, charpentier, esclave de la même propriété, mort le deux du courant ; dont acte. Lagrange.

22

Décès d'Agès, négrillon
habitation La Jamaïque

Du sept juin mil huit cent quarante-deux.

Nous, etc., constatons que, ce jour, le négrillon nommé Agès, fils de la négresse Ouarica, âgé d'un an, esclave de notre habitation La Jamaïque, y est décédé ce dit jour ; dont acte. Lagrange.

10

Naissance d'Albert
habitation Risquetout

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour, dix-sept juin mil huit cent quarante-deux, du sieur Thomas Smith, habitant propriétaire en ce quartier, constatons que la négresse Joséphine, esclave de son habitation dite Risquetout, y est accouchée d'un enfant du sexe masculin, qui a reçu le nom d'Albert ; dont acte. Lagrange.

23

Décès d'Auguste, de Cartouche et d'Achille
habitation Saint-Péray

Du vingt-un juin mil huit cent quarante-deux.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de quatorze de ce mois du sieur Treyvaud, régisseur de l'habitation des héritiers Mazin, sise en ce quartier, constatons

1°/ le décès du nommé Auguste, âgé de vingt-cinq ans, survenu le dix de ce mois ;

2°/ le décès du nommé Cartouche, âgé de 54 ans, mort le douze même mois ;

3°/ le décès du nègre Achille Carbary, âgé de 46 ans, mort le quatorze dit mois ; tous lesdits susnommés esclaves des habitations des héritiers Mazin ; dont acte. Lagrange.

24

Décès de Samson
habitation Ménard

Du vingt-cinq juin mil huit cent quarante-deux.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Malécus, régisseur de l'habitation des héritiers Ménard, sise en ce quartier, constatons que le nommé Samson, nègre créole, âgé de vingt-six ans, infirme et esclave de ladite habitation, est décédé ce dit jour ; dont acte. Lagrange.

25

Décès de Clémence,
fille de Félicité,
appartenant au sieur Dubreuilh

Du vingt-sept juin mil huit cent quarante-deux.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Dubreuilh, habitant propriétaire en ce quartier, constatons que la négritte Clémence, âgée de 4 ans, créole, fille de la négresse Félicité, son esclave, est décédée le jour d'hier ; dont acte. Lagrange.

11

Naissance de Julien, fils de Fanchon

Décès de Célestin

habitation Belle-Terre

Dudit jour vingt-sept juin mil huit cent quarante-deux.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite des sieurs Monroy et Thinault, habitants propriétaires en ce quartier, en date de ce jour, constatons

1°/ que leur négresse Fanchon est accouchée le vingt de ce mois d'un enfant du sexe masculin, qui a reçu le nom de Julien

2°/ que le nègre Célestin, âgé de six ans, fils d'Arsène, est décédé le vingt-six même mois ; dont acte. Lagrange.

26

Décès de Firmine, fille d'Héloïse,

et des nommées Rogatien et Donatien, fils de Christine

habitation La Constance

Du vingt-huit juin mil huit cent quarante-deux.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Ségalin, régisseur de l'habitation La Constance, sise en ce quartier, constatons

1°/ le décès de la négritte Firmine, âgée de 18 mois, créole, fille d'Héloïse, esclave de ladite habitation, morte le 25 de ce mois ;

2°/ le décès des négrillons Donatien et Rogatien, jumeaux, âgés de deux ans, fils de la négresse Christine, de la même habitation, morts le vingt-deux même mois ; dont acte. Lagrange.

27

Décès de Claude

habitation La Jamaïque

Du trente juin mil huit cent quarante-deux.

Nous, etc., constatons que, ce jour, le nommé Claude dit Dogue, créole, âgé de soixante-six ans, esclave de notre habitation La Jamaïque, y est décédé ; dont acte. Lagrange.

28

Décès de Macaire, de Madeleine et de Pollux

habitation Le Collège

Dudit jour trente juin mil huit cent quarante-deux.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Reine aîné, régisseur de l'habitation Le Collège, sise en ce quartier, constatons

1°/ le décès de du nègre Macaire, Africain, âgé de 35 ans, esclave de ladite habitation, mort le 22 avril dernier ;

2°/ le décès de la négresse Madeleine, esclave de la même habitation, morte le 16 mai dernier ;

3°/ le décès du nègre Pollux, de la même habitation, mort le 23 du présent mois ; dont acte. Lagrange.

29

Décès d'Angélique

habitation La Jamaïque

Du cinq juillet mil huit cent quarante-deux.

Nous, etc., constatons que, le premier de ce mois, la négresse Angélique, créole, âgée de 14 ans, esclave de l'habitation La Jamaïque, notre propriété, y est décédée ; dont acte. Lagrange.

30

Décès de Julien

habitation Ménard

Du vingt-un juillet mil huit cent quarante-deux.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Malécus, régisseur de l'habitation Le Cadeau, sise en ce quartier, constatons que le nommé Julien, âgé de 55 ans, créole et commandeur de ladite habitation, y est décédé le vingt de ce mois ; dont acte. Lagrange.

12

Naissance d'Alphonse

habitation Le Hazard

Du vingt-neuf juillet mil huit cent quarante-deux.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Provost, régisseur de l'habitation Le Hazard, sise en ce quartier, constatons que la nommée Palmyre, créole, esclave de ladite habitation, y est accouchée le treize de ce mois d'un enfant du sexe masculin, qui a reçu le nom d'Alphonse ; dont acte. Lagrange.

31

Décès de Michel

habitation Le Hazard

Du trois août mil huit cent quarante-deux.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Provost, régisseur de l'habitation Le Hazard, sise en ce quartier, constatons que le nègre Michel, âgé de 54 ans, esclave de ladite habitation, y est décédé le deux du courant ; dont acte. Lagrange.

13

Naissance d'Angèle

habitation La Misère

Du quinze août mil huit cent quarante-deux.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Moreau, habitant propriétaire en ce quartier, constatons que la négresse Héloïse, esclave de son habitation La Misère, sise en ce quartier, y est accouchée hier d'un enfant du sexe féminin, qui a reçu le nom d'Angèle ; dont acte. Lagrange.

32

Décès de Paul

habitation Dubreuilh

Du dix-huit août mil huit cent quarante-deux.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite du sieur Dubreuilh, habitant propriétaire en ce quartier, en date de ce jour, constatons que le nommé Paul, créole, âgé de 68 ans, son esclave, le dix-sept du courant ; dont acte. Lagrange.

33

Décès de Victorin Etienne

habitation La Joséphine

Du vingt août mil huit cent quarante-deux.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Ursleur, habitant propriétaire en ce quartier, en date de ce jour, constatons que le négriillon Victorin Etienne, âgé six ans, créole, porté sur son recensement comme appartenant à la succession Roustan, est décédé hier sur son habitation La Joséphine, sise en ce quartier ; dont acte. Lagrange.

34

Décès de Mathurin, Pierre, Marie Julie, Domptile
habitation La Constance

Du même jour.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Ségalin, régisseur de l'habitation La Constance, sise en ce quartier, constatons

1°/ le décès du négriillon Mathurin, créole, âgé de onze ans, mort le dix de ce mois, ledit enfant de la négresse Agnès, esclave de la dite habitation ;

2°/ le décès du négriillon Pierre, âgé de deux ans, fils de Almaïde, négresse de ladite habitation, mort le douze même mois ;

3°/ le décès de la négritte Marie Julie, âgée d'un an, fille de la négresse Zabeth, de la même habitation, morte le quinze du courant ;

4°/ le décès de la négresse Domptile, âgée de trente-trois ans, de caste calbary, esclave de la même habitation, morte ce jour ; dont acte. Lagrange.

34^{sic} [14]

Naissance de Jean-Baptiste et de Bernard
habitation La Constance

Dudit vingt août mil huit cent quarante-deux.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Ségalin, régisseur de l'habitation La Constance, sise en ce quartier, constatons

1°/ que la négresse Zémire, créole, âgée de 39 ans, esclave de ladite habitation, y est accouchée le quinze de ce mois, d'un enfant du sexe masculin qui a reçu les noms de Jean Baptiste ;

2°/ que la négresse Zénaïde, créole, âgée de 26 ans, esclave de la même habitation, y est accouchée le dix-huit même mois, d'un enfant du sexe masculin, qui a reçu le nom de Bernard ; dont acte. Lagrange.

35

Décès de la négritte Rose
habitation La Jamaïque

Du vingt-deux août mil huit cent quarante-deux.

Nous, etc., constatons que la négritte Rose, créole, âgée de deux ans, fille d'Aménaïde, négresse de notre habitation La Jamaïque, y est décédée ce jour ; dont acte. Lagrange.

36

Décès de Rosette, Claire, Célestine
habitation La Garonne

Du vingt-cinq août mil huit cent quarante-deux.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Gaétan Besse, habitant propriétaire en ce quartier, administrateur de l'habitation La Garonne, constatons

1°/ le décès de la négresse Rosette, de caste calbary, âgée de 30 ans, esclave de ladite habitation, morte le vingt de ce mois ;

2°/ le décès de la négritte Claire, créole, âgée de deux ans, de la même habitation, morte le 21 même mois ;

3°/ le décès de la négritte Célestine, créole, âgée de deux ans, appartenant à la même habitation, morte le 23 même mois ;

4°/ le décès de la négresse Domptile, âgée de trente-trois ans, de caste calbary, esclave de la même habitation, morte ce jour ; dont acte. Lagrange.

15

Naissances de Georges et Georgette, jumeaux, et de Silverine
habitation La Garonne

Dudit jour vingt-cinq août mil huit cent quarante-deux.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Gaétan Besse, habitant propriétaire en ce quartier, administrateur de l'habitation La Garonne, constatons

1°/ que, le vingt-quatre de ce mois, la négresse Suzanne, esclave de ladite habitation, y est accouchée de deux enfants, l'un du sexe masculin, qui a reçu le nom de Georges, et l'autre du sexe féminin, qui a été appelée Georgette ;

2°/ que la négresse Bénédicte, esclave de madame veuve Franconie, propriétaire à Cayenne, est accouchée sur la dite habitation, ce jour, d'un enfant du sexe féminin qui a reçu le nom de Silvéline ; dont acte. Lagrange.

16

Naissance d'Etheltrède
habitation La Léontine

Du premier septembre mil huit cent quarante-deux.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Léon Pain, habitant propriétaire en ce quartier, constatons que, le vingt-huit août dernier, sa négresse Elisa est accouchée d'un enfant du sexe féminin, qu'il a nommé Etheltrède ; dont acte. Lagrange.

17

Naissance de Marie Elisa
habitation Le Collège

Du neuf septembre mil huit cent quarante-deux.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Weishaupt, régisseur de l'habitation Le Collège, sise en ce quartier, constatons que, le six du courant, la négresse Madelonnette, esclave de ladite habitation, y est accouchée d'un enfant du sexe féminin, qui a reçu les noms de Marie Elisa ; dont acte. Lagrange.

18

Naissance de Henri René
habitation Saint-Péray

Du dix même mois.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite du sieur Flotte, régisseur de l'habitation Saint-Péray, sise en ce quartier, constatons que la négresse Marie Louise, esclave de cette habitation, y est accouchée le jour d'hier d'un enfant du sexe masculin, qui a reçu les noms de Henri René ; dont acte. Lagrange.

19

Naissance de Joseph
habitation La Ressource

Du quinze septembre même année.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Couy, habitant propriétaire et commissaire commandant de ce quartier, constatons que sa négresse Caroline est accouchée aujourd'hui d'un garçon qu'il a nommé Joseph ; dont acte. Lagrange.

20

Naissance d'Etienne
habitation Le Cadeau

Du vingt septembre même année.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Malecus, régisseur de l'habitation Le Cadeau, sise en ce quartier, constatons que la négresse Mérencienne, esclave de ladite habitation, y est accouchée ce dit jour d'un enfant mâle qui a reçu le nom d'Etienne ; dont acte. Lagrange.

21

Naissance de René
habitation La Garonne

Du vingt-cinq même mois.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Gaétan Besse, administrateur et copropriétaire de l'habitation La Garonne, sise en ce quartier, constatons que la nommée Désirée, mariée, est accouchée hier d'un garçon qu'il a nommé René ; dont acte. Lagrange.

37

Décès d'Eulalie
habitation Le Cadeau

Du même jour.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Malécus, régisseur de l'habitation Le Cadeau, sise en ce quartier, constatons que la négresse Eulalie, âgée de 60 ans, esclave de ladite habitation, y est décédée ce jour ; dont acte. Lagrange.

38

Décès d'Edouard
appartenant au sieur Trémiège

Du trente même mois.

Nous, etc., d'après la déclaration à nous faite par le sieur Daumas, marchand, demeurant à Guisanbourg, constatons que le nègre Edouard, âgé de 26 ans, de caste bagou, qu'il avait loué du sieur Trémiège, est décédé aujourd'hui chez lui ; dont acte. Lagrange.

22

Naissance d'Hélène
habitation La Ressource

Du cinq octobre mil huit cent quarante-deux.

Nous, etc., d'après la déclaration à nous faite par monsieur Félix Couy, commissaire commandant de ce quartier, constatons que sa négresse Analine est accouchée aujourd'hui d'une fille qu'il a appelée Hélène ; dont acte. Lagrange.

23

Naissance de Joséphine
habitation La Ressource

Du huit même mois.

Nous, etc., d'après la déclaration à nous faite par monsieur Félix Couy, commissaire commandant de ce quartier, constatons que sa négresse Galathée est accouchée aujourd'hui d'une fille qu'il a appelée Joséphine ; dont acte. Lagrange.

24

Naissance d'Edouard
habitation La Joséphine

Du dix même mois.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Ursleur, habitant propriétaire en ce quartier, constatons que la négresse Armantine, appartenant à la succession du sieur Roustan et employé sur son habitation La Joséphine, y est accouchée le 28 septembre dernier d'un garçon qu'il a nommé Edouard ; dont acte. Lagrange.

39

Décès d'Eugénie
habitation La Jamaïque

Du vingt-un même mois.

Nous, etc., constatons que la négritte Eugénie, fille de Cécile, âgée de 7 mois, de notre habitation La Jamaïque, y est décédée ce jour ; dont acte. Lagrange.

25

Naissance de Victorin
habitation Saint-Péray

Du vingt-deux même mois.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Flotte, régisseur de l'habitation Saint-Péray, sise en ce quartier, constatons que la négresse Elisabeth Omphale, esclave de ladite habitation, y est accouchée aujourd'hui d'un enfant mâle, qui a reçu le nom de Victorin ; dont acte. Lagrange.

26

Naissance de Jean François
habitation La Ressource

Du vingt-trois octobre mil huit cent quarante-deux.

Nous, etc., d'après la déclaration à nous faite ce jour par monsieur Félix Couy, commissaire commandant de ce quartier, constatons que sa négresse Bérénice est accouchée aujourd'hui d'un garçon qu'il a été appelé Jean François ; dont acte. Lagrange.

27

Naissance de Caroline
habitation La Joséphine

Du vingt-cinq même mois.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Ursleur, habitant propriétaire en ce quartier, constatons que, le 15 de ce mois, la nommée Gabrielle, appartenant à madame veuve Roustan, à ferme sur son habitation La Joséphine, y est accouchée aujourd'hui d'une fille qu'il a nommée Caroline ; dont acte. Lagrange.

28

Naissance de Georges
habitation Saint-Péray

Du vingt-huit même mois.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Flotte, régisseur de l'habitation Saint-Péray, sise en ce quartier, constatons que la négresse Suzanne, esclave de cette habitation, y est accouchée aujourd'hui d'un enfant du sexe masculin qui a reçu le nom de Georges ; dont acte. Lagrange.

40

Décès de Victoire
habitation La Désirée

Du premier novembre mil huit cent quarante-deux.

Nous, etc., d'après la déclaration verbale à nous faite par le sieur Dufourg aîné, propriétaire en ce quartier, constatons que la négresse Victoire, esclave de son habitation La Désirée, créole, âgée de vingt-six ans, est décédée ce jour ; dont acte. Lagrange.

29

Naissance d'Ernestine
habitation Saint-Péray

Du même jour.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date du sieur Flotte, régisseur de l'habitation Saint-Péray, sise en ce quartier, constatons que la négresse Jeannette, esclave de cette habitation, y est accouchée ce jour d'un enfant du sexe féminin, qui a reçu le nom d'Ernestine ; dont acte. Lagrange.

30

Naissance d'Elisabeth
habitation La Ressource

Du trois novembre mil huit cent quarante-deux.

Nous, etc., d'après la déclaration à nous faite par monsieur Félix Couy, commissaire commandant de ce quartier, constatons que sa négresse Virginie est accouchée aujourd'hui d'un enfant du sexe féminin qu'il a nommé Elisabeth ; dont acte. Lagrange.

31

Naissance de Rosalie
habitation Le Cadeau

Du quatre même mois.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite du sieur Malécus, régisseur de l'habitation Le Cadeau, sise en ce quartier, constatons que la négresse Elisa, de cette habitation, y est accouchée aujourd'hui d'un enfant du sexe féminin qu'il a nommé Rosalie ; dont acte. Lagrange.

41

Décès de Louise
habitation Le Cadeau

Du cinq même mois.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite du sieur Malécus, régisseur de l'habitation Le Cadeau, sise en ce quartier, constatons que la nommée Louise, âgée de vingt-cinq ans, esclave de ladite habitation, y est décédée aujourd'hui ; dont acte. Lagrange.

42

Décès de Valentin
habitation Saint-Péray

Du dix-neuf même mois.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite du sieur Flotte, régisseur de l'habitation Saint-Péray, sise en ce quartier, constatons que le nègre Valentin, âgé de soixante ans, esclave de cette habitation, y est décédé ce jour ; dont acte. Lagrange.

43

Décès de Placide
habitation Richard

Du dix-neuf novembre mil huit cent quarante-deux.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Richard, habitant propriétaire en ce quartier, constatons que le nommé Placide, mulâtre, âgé de quarante-trois ans, esclave dépendant de son habitation, y est décédé le seize de ce mois ; dont acte. Lagrange.

32

Naissance de Félicie
habitation La Concorde

Du vingt-neuf même mois.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Zéphirin, régisseur de l'habitation La Concorde, sise en ce quartier, constatons que la négresse Thérèse, esclave de cette habitation, y est accouchée le vingt de ce mois d'un enfant du sexe féminin qui a reçu le nom de Félicie ; dont acte. Lagrange.

44

Décès d'Auguste
habitation La Léontine

Du dix-sept décembre mil huit cent quarante-deux.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date du quinze de ce mois, à moi adressée par monsieur Chévreaux, procureur du roi à Cayenne, constatons que le nommé Auguste, créole, âgé de onze ans, esclave du sieur Léon Pain, est décédé sur son habitation, sise en ce quartier, le onze de ce mois ; dont acte. Lagrange.

45

Décès de Galathée
habitation La Jamaïque

Du même jour.

Nous, etc., constatons que, le treize de ce mois, la négresse Galathée, créole, âgée de quatre ans, fille d'Adélaïde, nègre, esclave de notre habitation La Jamaïque, y est décédée ; dont acte. Lagrange.

46

Décès d'Elisa
habitation Le Cadeau

Du même jour.

Nous, etc., d'après la déclaration du sieur Ursleur, régisseur de l'habitation Le Cadeau, sise en ce quartier, constatons que la négresse Elisa, âgée de trente-quatre ans, esclave de ladite habitation, y est décédée le quinze de ce mois ; dont acte. Lagrange.

47

Décès de Dominique et de Marie Madeleine
habitation La Constance

Du vingt décembre mil huit cent quarante-deux.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Ségalin, régisseur de l'habitation La Constance, sise en ce quartier, constatons 1^o/ que le négrillon Dominique, âgé d'un an, fils de Perpétue, esclave de ladite habitation, y est décédé le douze de ce mois ; 2^o/ que la négritte Marie Madeleine, âgée d'un an, fille de la nommée Léonide, de la même habitation, y est décédée le quinze même mois ; dont acte. Lagrange.

48

Décès de Mélanie et de Charles
habitation Ramponeau

Du vingt-huit, même mois.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite du sieur Treyvaud, en date de ce jour, ledit sieur régisseur de l'habitation Ramponeau, sise en ce quartier, constatons 1^o/ que la nommée Mélanie, âgée de soixante-six ans, esclave de ladite habitation, y est décédée le vingt-six de ce mois ; 2^o/ que la nommée Charles, âgé de quarante-quatre ans, esclave de la même habitation, y est décédée ce jour ; dont acte. Lagrange.

49

Décès de Rosine
habitation La Constance

Du vingt-neuf même mois.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Ségalin, régisseur de l'habitation La Constance, sise en ce quartier, constatons que la négresse Rosine, créole, âgée de trente-cinq ans, esclave de ladite habitation, y est décédée le vingt-six de ce mois ; dont acte. Lagrange.

50

Décès d'Hippolyte
habitation La Concorde

Du vingt-neuf décembre mil huit cent quarante.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Zéphirin, régisseur de l'habitation La Concorde, sise en ce quartier, constatons que le négrillon Hippolyte, âgé de trois ans, esclave de ladite habitation, y est décédé le vingt-cinq de ce mois ; dont acte. Lagrange.

33

Naissance de Noëline
habitation La Constance

Du même jour.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Ségalin, régisseur de l'habitation La Constance, sise en ce quartier, constatons que la négresse Zélie, esclave de ladite habitation, y est accouchée le vingt-cinq de ce mois d'un enfant du sexe féminin qui a reçu le nom de Noëline ; dont acte. Lagrange.

51

Décès de Néréïde
habitation La Jamaïque

Du trente même mois.

Nous, etc., constatons que la nommée Néréïde, négritte, âgée de cinq ans, fille de Nérine, esclave de notre habitation La Jamaïque, y est décédée le vingt-huit de ce mois ; dont acte. Lagrange.

34

Naissance d'Aracie,
fille d'Angèle

habitation La Ressource

Du même jour.

Nous, etc., d'après la déclaration verbale à nous faite ce jour par monsieur Félix Couy, commissaire commandant de ce quartier, constatons que sa négresse Angèle, est accouchée hier d'un enfant du sexe féminin qui a reçu le nom d'Arécie ; dont acte. Lagrange.

Clos et arrêté le présent, le trente-un décembre mil huit cent quarante-deux. Le lieutenant commissaire commandant, officier de l'état civil d'Approuague. Lagrange.

Vu et vérifié le présent registre des déclarations de naissance, mariage et décès des esclaves d'Approuague (1842).

A Cayenne, au parquet, le 10 novembre 1843. Pour le procureur du roi, le juge auditeur délégué. Alex^{dre} Thoré.

[52]

Déclarations de marronnage

- Abert, âgé de 27 ans, de nation bagou, parti marron le 1^{er} décembre 1841
- Zéphirin, âgé de 51 ans, de nation nago, le même jour.
- Apharsie, âgée de 32 ans, de nation créole, partie marronne le même jour.

Déclarations de mortalité

- Zamore, âgé de 71 ans, mort le 13 juin 1841
- Dauphin, âgé de 53 ans, mort le 7 juillet 1841, de nation calbari
- Suzanne, âgée de 3 ans, morte le 14 août 1841
- Xavier, âgé de 32 ans, de nation ~~calbari~~, mort le 10 décembre 1841 / né à la date /.

Déclarations de naissance

- La négresse Léonide, âgée de 27 ans, de nation calbari, a accouché d'une petite fille le 22 juillet 1841, nommée Marie Madeleine.
- La négresse Zabeth, âgée de 40 ans, créole, a accouché d'une petite fille le 15 avril 1841, nommée Marie Julie.
- La négresse Valérine, âgée de 28 ans, créole, a accouché d'un petit garçon le 10 août 1841, nommé Jacques.
- La négresse Alali, âgée de 32 ans, épouse de Césaire, commandeur, âgé de 31 ans, a accouché d'une petite fille le 21 septembre 1841, [Louise Loris ?].
- La négresse Pauline, âgée de 32 ans, a accouché d'une petite garçon^{sic} le 8 octobre 1841, nommé Hosérise.

Mon cher monsieur Lagrange, je remets cette note à monsieur Guiton qui veut bien avoir la bonté de vous la faire parvenir. Je compte sur votre complaisance pour me tirer de l'embarras où je me trouve, relativement à mes déclarations, vu qu'il y a un peu de négligence de ma part. Veuillez avoir la bonté de passer et à l'avenir je serai plus exact.

J'ai l'honneur d'être votre tout dévoué serviteur. Ségalin.

Habitation La Constance, 10 décembre 1841.

Monsieur Ségalin, régisseur
sur l'habitation La Constance

**Déclarations
de naissance, mariage et décès des esclaves
du quartier d'Approuague
pendant l'année 1843**

Le présent registre, contenant douze feuillets, a été coté et paraphé par nous juge royal près le tribunal de première instance de la Guyane française, séant à Cayenne, pour servir à l'officier de l'état civil du quartier d'Approuague, à dresser les déclarations de naissances, mariages et décès des esclaves dans ledit quartier pendant l'année 1843.

Fait au palais de justice à Cayenne, le 16 décembre 1842. Le juge auditeur délégué. Alex^{dre} Thoré.

[1]

Naissance de Castor,
fils de Constance
habitation Saint-Péray

Du premier janvier mil huit cent quarante-trois.

Nous lieutenant commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier d'Approuague à la Guyane française, chargé de recevoir les déclarations des naissances, mariages et décès des esclaves dans ledit quartier, d'après la déclaration verbale à nous faite ce jour par le sieur Flotte, régisseur de l'habitation Saint-Péray, sise en ce dit quartier, constatons que, ce dit jour, la négresse Constance, créole et esclave de cette habitation, y est accouchée d'un enfant du sexe masculin qui a reçu le nom de Castor ; dont acte. Lagrange.

[2]

Décès de Congo
habitation Le Collège

Du quatorze janvier mil huit cent quarante-trois.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Weishaupt, régisseur de l'habitation Le Collège, sise en ce dit quartier, constatons que le nègre Congo, âgé de 47 ans, de caste congo, esclave de ladite habitation, y est décédé le sept du présent mois ; dont acte. Lagrange.

[3]

Décès de Clara
habitation La Jamaïque

Du quatorze janvier mil huit cent quarante-trois.

Nous, etc., constatons que la négresse Clara, créole, âgée de 21 ans, esclave de notre habitation La Jamaïque, y est décédée ; dont acte. Lagrange.

[4]

Décès de Domptile
habitation La Jamaïque

Du dix-neuf, même mois.

Nous, etc., constatons que la négritte Domptile, âgée de deux ans, fille de Nérine, esclave de notre habitation La Jamaïque, sise à Approuague, y est décédée ce jour ; dont acte. Lagrange.

[5]

Naissance de Rosalie
habitation La Jamaïque

Du trente janvier mil huit cent quarante-trois.

Nous, etc., constatons que la négresse Virginie ~~négresse~~, appartenant aux sieurs Dufourg et à ferme sur notre habitation La Jamaïque, y est accouchée aujourd'hui d'un enfant du sexe féminin, que nous avons nommé Rosalie ; dont acte. Un mot nul. Lagrange.

[6]

Décès d'Antoine
habitation La Constance

Du huit février mil huit cent quarante-trois.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Ségalin, régisseur de l'habitation La Constance, sise en ce dit quartier, constatons que le négrillon Antoine, âgé d'un an, enfant de Pétronille, esclave de ladite habitation, est décédé le trois de ce mois ; dont acte. Lagrange.

[7]

Décès d'Antoine
habitation La Ressource

Du neuf février mil huit cent quarante-trois.

Nous, etc., d'après la déclaration verbale de monsieur Félix < Couy >, commissaire commandant de ce quartier, constatons que son nègre nommé Antoine, âgé de 79 ans, créole, est décédé le jour d'hier ; dont acte. Lagrange.

[8]

Naissance d'Hippolyte
au sieur Richard

Du dix, même mois.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Monroy, habitant propriétaire en ce quartier, constatons que la négresse Semincoin, ~~négresse~~ esclave et appartenant au sieur Richard, aussi habitant propriétaire à Approuague, est accouchée le cinq de ce mois d'un enfant du sexe masculin qui a reçu le nom d'Hippolyte ; dont acte. Lagrange.

[9]

Naissance de Léocadie
habitation Belle-Vue

Du douze février mil huit cent quarante-trois.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Moreau, habitant propriétaire en ce quartier, constatons < que > sa négresse Cléonice dite Ogo, est accouchée le quatre de ce mois d'un enfant du sexe féminin qui a reçu le nom de Léocadie ; dont acte. Lagrange.

[10]

Décès d'Henri
habitation Le Collège

Du vingt-six février mil huit cent quarante-trois.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite du sieur Weishaupt, régisseur de l'habitation Le Collège, sise en ce dit quartier, constatons que le nommé Henry, âgé de 37 ans, esclave de ladite habitation, y est décédé hier ; dont acte. Lagrange.

[11]
Décès de Sylvie
habitation La Ressource
Du vingt-huit février mil huit cent quarante-trois.
Nous, etc., d'après la déclaration verbale de monsieur Félix Couy, habitant propriétaire et commissaire commandant de ce quartier, constatons que la nommée Sylvie, âgée de 73 ans, de caste ibo, esclave de son habitation La Ressource, y est décédée le vingt-six de ce mois ; dont acte. Lagrange.

[12]
Naissance de Héli
appartenant à madame Dominique
Du dix mars mil huit cent quarante-trois.
Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Moreau, habitant propriétaire en ce quartier, constatons < que > sa négresse Cléonice dite Ogo, est accouchée le quatre de ce mois d'un enfant du sexe féminin qui a reçu le nom de Léocadie ; dont acte. Lagrange.

[13]
Décès de Richebourg
habitation La Ressource
Du onze mars mil huit cent quarante-trois.
Nous, etc., d'après la déclaration verbale de monsieur Félix Couy, habitant propriétaire et commissaire commandant de ce quartier, constatons que le nègre Richebourg, de caste calbary, âgé de 23 ans, son esclave, est décédé le six présent mois ; dont acte. Lagrange.

[14]
Naissance de Julienne
habitation Le Collège
Du douze mars mil huit cent quarante-trois.
Nous, etc., d'après la déclaration écrite du sieur Weishaupt, régisseur de l'habitation Le Collège, sise en en ce quartier, constatons que la nommée Pauline, négresse, esclave de cette habitation, y est accouchée le 7 de ce mois d'un enfant du sexe féminin qui a reçu le nom de Julienne ; dont acte. Lagrange.

[15]
Décès de Denis
habitation Le Collège
Du treize mars mil huit cent quarante-trois.
Nous, etc., d'après la déclaration écrite du sieur Weishaupt, régisseur de l'habitation Le Collège, sise en ce dit quartier, constatons que le nommé Denis, âgé de 36 ans, nègre esclave, commandeur sur ladite habitation, y est décédé le jour hier ; dont acte. Lagrange.

[16]
Naissance de Rosette
habitation La Constance
Du dix-huit mars mil huit cent quarante-trois.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Ségalin, régisseur de l'habitation La Constance, sise en en ce quartier, constatons que la nommée Tècle, négresse, créole, esclave de cette habitation, y est accouchée le dix de ce mois d'un enfant du sexe féminin qui a reçu le nom de Rosette ; dont acte. Lagrange.

[17]

Décès d'Antoine et d'Agnès
habitation La Constance

Du même jour.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Ségalin, régisseur de l'habitation La Constance, sise en en ce quartier, constatons 1^o/ que la nommée Agnès, âgée de 40 ans, de caste bibi, esclave de cette habitation, y est décédée le douze de ce mois, 2^o/ que le négriillon Antoine, âgé d'un an, fils de Pétronille, esclave de la même habitation, est mort le huit même mois ; dont acte. Lagrange.

[18]

Décès de Louis
habitation La Joséphine

Du dix-neuf mars mil huit cent quarante-trois.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Ursleur, habitant propriétaire en ce quartier, constatons que le nommé Louis, âgé de six ans, esclave de madame veuve Roustan, est décédé sur son habitation La Joséphine ce dit jour ; dont acte. Lagrange.

[19]

Naissance de Charles Euloge

Du vingt mars mil huit cent quarante-trois.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Zéphirin, régisseur de l'habitation La Constance, sise en en ce quartier, constatons que la nommée Tècle, négresse, créole, esclave de cette habitation, y est accouchée le dix de ce mois d'un enfant du sexe féminin qui a reçu le nom de Rosette ; dont acte. Lagrange.

[20]

Décès de Claire
habitation La Garonne

Du vingt-six mars mil huit cent quarante-trois.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Gaétan Besse, administrateur et copropriétaire de l'habitation La Garonne, sise en ce quartier, constatons que la négresse Claire, âgée de 36 ans, esclave de la dite habitation, y est décédée le jour d'hier ; dont acte. Lagrange.

[21]

Décès des nommés Abenon, Castor, Idalie
habitation Saint-Péray

Du trente-un mars mil huit cent quarante-trois.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Flotte, régisseur de l'habitation Saint-Péray, sise en ce quartier, constatons le décès des trois individus ci-après :

- Idalie, fille d'Ides, âgée de deux ans, morte le deux de ce mois ;
- Castor, âgée de trois mois, fils de Constance, mort le 21, même mois ;
- et Abenon, âgée de 35 ans, créole, morte le vingt-six même mois ;

ces trois individus esclaves de l'habitation Saint-Péray où ils sont décédés ; dont acte. Lagrange.

[22]

Décès de Noéline
habitation La Garonne

Du deux avril mil huit cent quarante-trois.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Gaétan Besse, copropriétaire et administrateur de l'habitation La Garonne, sise en ce quartier, constatons que la nommée Noéline, âgée de quinze mois, esclave de la dite habitation, y est décédée le jour d'hier ; dont acte. Lagrange.

[23]

Décès de Julie
habitation Le Hazard

Du trois avril mil huit cent quarante-trois.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Provost, régisseur de l'habitation Le Hazard, sise en ce quartier, constatons que la négresse Julie, âgée de 80 ans, esclave de la dite habitation, y est décédée le 31 mars dernier ; dont acte. Lagrange.

[24]

Naissance de Gertrude
habitation Risquetout

Du dix avril mil huit cent quarante-trois.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date d'hier du sieur Garros, régisseur de l'habitation Risquetout, sise en ce quartier, constatons que la négresse Marie, esclave de cette habitation, y est accouchée le sept de ce mois d'un enfant du sexe féminin auquel on a donné le nom de Gertrude ; dont acte. Lagrange.

[25]

Naissance de Janvier
habitation Le Hazard

Du vingt-cinq avril mil huit cent quarante-trois.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date du jour d'hier du sieur Provost, régisseur de l'habitation Le Hazard, sise en ce quartier, constatons que la négresse Eulalie, esclave de cette habitation, y est accouchée le 21 de ce mois d'un enfant du sexe masculin qui a reçu le nom de Janvier ; dont acte. Lagrange.

[26]

Décès de Cagnad
habitation Belle-Vue

Du trente avril mil huit cent quarante-trois.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date du 27 de ce mois du sieur Moreau, propriétaire en ce quartier, constatons que le nègre Cagnard, de caste bagou, âgé de 25 ans, esclave de son habitation Belle-Vue, y est décédé le vingt-quatre du courant ; dont acte. Lagrange.

[27]

Décès de Paul
appartenant à madame Dominique

Du trente mai mil huit cent quarante-trois.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite du sieur Gueudin, propriétaire en ce quartier, constatons que le négriillon Paul, appartenant à madame veuve Dominique, est décédé le vingt-sept de ce mois ; dont acte. Lagrange.

[28]
Décès de Victoire
habitation Le Hazard
Du quatre juin mil huit cent quarante-trois.
Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Provost, régisseur de l'habitation Le Hazard, sise en ce quartier, constatons que la négresse Victoire, âgée de 64 ans, esclave de la dite habitation, y est décédée le premier de ce mois ; dont acte. Lagrange.

[29]
Décès d'Alphonse
habitation La Concorde
Du quinze juin mil huit cent quarante-trois.
Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date du onze du présent mois du sieur Zéphirin, régisseur de l'habitation La Concorde, sise en ce quartier, constatons que le négrillon Alphonse, âgé de neuf mois, esclave de la dite habitation, y est décédé le huit du courant ; dont acte. Lagrange.

[30]
Décès d'Hermina
habitation Le Cadeau
Du trente juin mil huit cent quarante-trois.
Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date d'hier du sieur Malcus, régisseur de l'habitation Le Cadeau, sise en ce quartier, constatons que la négresse Hermina, de caste rongou, âgée de trente-trois ans, esclave de la dite habitation, y est décédée le 27 de ce mois ; dont acte. Lagrange.

[31]
Décès d'Alexandre
habitation Le Cadeau
Du cinq juillet mil huit cent quarante-trois.
Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Malcus, régisseur de l'habitation Le Cadeau, sise en ce quartier, constatons que le nègre Alexandre, créole, âgé de 58 ans, esclave de cette habitation, y est décédé le jour d'hier ; dont acte. Lagrange.

[32]
Décès d'Aniche
habitation Le Cadeau
Du même jour.
Nous, etc., d'après la déclaration écrite du sieur Amédée Ménard, copropriétaire de l'habitation Le Cadeau, sise en ce quartier, constatons que la nommée Aniche, créole, âgée de 74 ans, esclave de ladite habitation, y est décédée le quatre de ce mois ; dont acte. Lagrange.

[33]
Décès de Zabeth
habitation La Jamaïque
Du sept juillet mil huit cent quarante-trois.
Nous, etc., constatons que, ce jour, la nommée Zabeth, négresse créole, âgée de 54 ans, esclave de notre habitation La Jamaïque, y est décédée ; dont acte. Lagrange.

[34]
Naissance de Marcelin
habitation La Jamaïque
Du huit juillet mil huit cent quarante-trois.
Nous, etc., constatons que, ce jour, la nommée Jeannette, créole, appartenant aux sieurs Dufourg frères, à ferme sur notre habitation La Jamaïque, y est accouchée ce jour d'un enfant du sexe masculin, qui a reçu le nom de Marcelin ; dont acte. Lagrange.

[35]
Décès de Jean-Bart
habitation Le Rhône
Du dix juillet mil huit cent quarante-trois.
Nous, etc., sur l'avis à nous donné par le nommé Victor, commandeur de l'habitation Le Rhône, appartenant au sieur Bollioud, habitant propriétaire en ce quartier, nous sommes transporté sur ladite habitation pour vérifier le décès d'un nègre appelé Jean-Bart, de caste rongou, âgé de trente-un ans, et ce attendu l'absence du propriétaire ; dont acte. Lagrange.

[36]
Décès de Christine
habitation Le Cadeau
Du onze juillet mil huit cent quarante-trois.
Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Malcus, régisseur de l'habitation Le Cadeau, sise en ce quartier, constatons que la négresse Christine, créole, âgée de 68 ans, esclave de ladite habitation, y est décédée aujourd'hui ; dont acte. Lagrange.

[37]
Décès de Romain
habitation Le Cadeau
Du même jour.
Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date d'hier du sieur Malcus, régisseur de l'habitation Le Cadeau, sise en ce quartier, constatons que le nommé Romain, nègre créole, âgé de 57 ans, commandeur de ladite habitation, y est décédé le dix de ce mois ; dont acte. Lagrange.

[38]
Décès d'Angélique
habitation Le Cadeau
Du seize juillet mil huit cent quarante-trois.
Nous, etc., d'après la déclaration du sieur Amédée Ménard, copropriétaire de l'habitation Le Cadeau, sise en ce quartier, constatons que la nommée Angélique, nègre créole, âgée de onze ans, esclave de ladite habitation, y est décédée ce jour ; dont acte. Lagrange.

[39]
Décès de Prosper et d'Adèle
habitation Le Cadeau
Du vingt juillet mil huit cent quarante-trois.
Nous, etc., d'après la déclaration du sieur Amédée Ménard, copropriétaire de l'habitation Le Cadeau, sise en ce quartier, constatons 1^o/ que le nommé Prosper, de nation bagou, âgé de 45 ans, esclave de ladite habitation, y est décédé hier ; 2^o/ que la nommée Adèle, de caste bagou, âgée de 19 ans, esclave de la même habitation, y est aussi décédée le jour d'hier ; dont acte. Lagrange.

[40]
Décès de Féréol
habitation Le Cadeau
Du même jour vingt juillet mil huit cent quarante-trois.
Nous, etc., d'après la déclaration écrite du sieur Amédée Ménard, copropriétaire de l'habitation Le Cadeau, sise en ce quartier, constatons que le nommé Féréol, créole, âgé de 13 ans, esclave de ladite habitation, y est décédé à Cayenne le six de ce mois ; dont acte. Lagrange.

[41]
Décès de Camille
habitation La Joséphine
Du vingt-un juillet mil huit cent quarante-trois.
Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date d'hier du sieur Ursleur, habitant propriétaire en ce quartier, constatons que son négrillon appelé Camille, créole, âgé de trois ans, est décédé sur son habitation La Joséphine le dix du courant ; dont acte. Lagrange.

[42]
Décès de Thomas
habitation Le Cadeau
Du vingt-deux juillet mil huit cent quarante-trois.
Nous, etc., d'après la déclaration écrite du sieur Amédée Ménard, copropriétaire de l'habitation Le Cadeau, sise en ce quartier, constatons que le nommé Thomas, de caste bagou, âgé de 67 ans, esclave de ladite habitation, y est décédé hier ; dont acte. Lagrange.

[43]
Décès d'Amélia
habitation Jamaïque
Du vingt-quatre juillet mil huit cent quarante-trois.
Nous, etc., constatons que la nommée Amélia, négresse, née en Afrique, âgée de 41 ans, à nous appartenant et à ferme sur l'habitation La Jamaïque, y est décédée ce jour ; dont acte. Lagrange.

[44]
Décès d'Azémia
habitation Le Cadeau
Du vingt-huit juillet mil huit cent quarante-trois.
Nous, etc., d'après la déclaration écrite du sieur Amédée Ménard, copropriétaire de l'habitation Le Cadeau, sise en ce quartier, constatons que la négresse Azémia, de caste bagou, âgée de 26 ans, esclave de ladite habitation, y est décédée ce jour ; dont acte. Lagrange.

[45]
Décès d'Auguste
habitation La Joséphine
Du deux août mil huit cent quarante-trois.
Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date du premier courant du sieur Ursleur, habitant propriétaire en ce quartier, constatons que le nommé Auguste, âgé de dix ans, appartenant à madame veuve Roustan et faisant partie de l'atelier de l'habitation La Joséphine, y est décédé le 31 juillet dernier ; dont acte. Lagrange.

[46]
Naissance de Justin
habitation La Joséphine
Du deux août mil huit cent quarante-trois.
Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date du premier courant du sieur Ursleur, habitant propriétaire en ce quartier, constatons que sa négresse Antoinette, faisant partie de l'atelier de son habitation La Joséphine, y est accouchée le 25 juillet dernier d'un enfant du sexe masculin, qui a reçu le nom de Justin ; dont acte. Lagrange.

[47]
Décès de Julien
habitation La Jamaïque
Du trois août mil huit cent quarante-trois.
Nous, etc., constatons que le nègre Julien, créole, âgé de quarante ans, esclave de notre habitation La Jamaïque, y est décédé hier ; dont acte. Lagrange.

[48]
Décès de Narcisse
habitation Le Cadeau
Du quatre août mil huit cent quarante-trois.
Nous, etc., d'après la déclaration écrite du sieur Amédée Ménard, copropriétaire de l'habitation Le Cadeau, sise en ce quartier, constatons que le nommé Narcisse, né en Angol, âgé de 48 ans, esclave de la dite habitation, y est décédé le jour d'hier ; dont acte. Lagrange.

[49]
Naissance d'Abraham
habitation L'Hermitage
Du douze août mil huit cent quarante-trois.
Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date du dix de ce mois du sieur Ursleur, agissant pour madame veuve Miroux, habitante propriétaire en ce quartier, constatons que la négresse Paméla, de l'habitation L'Hermitage, appartenant à ladite dame, est accouchée le trois du courant d'un enfant du sexe masculin, qui a reçu le nom de Abraham ; dont acte. Lagrange.

[50]
Décès de Ganymède
habitation Le Cadeau
Du douze août mil huit cent quarante-trois.
Nous, etc., d'après la déclaration écrite du sieur Amédée Ménard, copropriétaire de l'habitation Le Cadeau, sise en ce quartier, constatons que le nègre Ganymède, de caste congo, âgé de 69 ans, esclave de la dite habitation, y est décédé le dix du courant ; dont acte. Lagrange.

[51]
Décès d'Etienne
habitation Le Cadeau
Du treize août mil huit cent quarante-trois.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite du sieur Amédée Ménard, copropriétaire de l'habitation Le Cadeau, sise en ce quartier, constatons que le nègre Etienne, créole, âgé d'un an, esclave de la dite habitation, y < est > décédé le neuf de ce mois ; dont acte. Lagrange.

[52]
Décès de Bernard
habitation La Joséphine
Du quatorze août mil huit cent quarante-trois.
Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date du douze de ce mois du sieur Ursleur, habitant propriétaire en ce quartier, constatons que le nègre Bernard, âgé de 59 ans, esclave de madame veuve Désirée Martin et à ferme sur son habitation La Joséphine, y est décédé le trois du courant ; dont acte. Lagrange.

[53]
Décès d'Elisa
appartenant au sieur Dubreuilh
Du vingt août mil huit cent quarante-trois.
Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date du 18 de ce mois du sieur Dubreuilh, habitant propriétaire en ce quartier, constatons que la nommée Elisa, négresse créole, âgée de 33 ans, son esclave, est décédée le dix-sept du courant ; dont acte. Lagrange.

[54]
Décès d'Eloi
appartenant au sieur Dubreuilh
Du vingt août mil huit cent quarante-trois.
Nous, etc., d'après la déclaration écrite du dix-huit de ce mois du sieur Dubreuilh, habitant propriétaire en ce quartier, constatons que son nègre Eloi, créole, âgé de 21 ans, est décédé le dix-sept du courant ; dont acte. Lagrange.

[55]
Décès de Joseph Saturnin
habitation La Joséphine
Du vingt-deux août mil huit cent quarante-trois.
Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date du vingt de ce mois du sieur Ursleur, habitant propriétaire en ce quartier, constatons que le nommé Joseph Saturnin, âgé d'un an, appartenant à madame veuve Désirée Martin, à ferme sur l'habitation La Joséphine, y est décédé le dix du courant ; dont acte. Lagrange.

[56]
Naissance d'Elise
appartenant à madame veuve Dominique
Du trente août mil huit cent quarante-trois.
Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date du 26 de ce mois du sieur Geudin, propriétaire en ce quartier, constatons que la négresse Rose, de caste calbary, appartenant à madame veuve Dominique, est accouchée le dit jour d'un enfant du sexe féminin, qui a été nommé Elise ; dont acte. Lagrange.

[57]
Naissance de Zoé
habitation Belle-Vue

Du six septembre mil huit cent quarante-trois.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date du quatre de ce mois du sieur Moreau, habitant propriétaire en ce quartier, constatons que la négresse Zaïre, de caste calbary, esclave de son habitation Belle-Vue, sise à Approuague, y est accouchée le vingt août dernier d'un enfant du sexe féminin, qui a été nommé Zoé ; dont acte. Lagrange.

[58]

Décès de François et d'Anastasie

Naissance de Pierre Paul

habitation Le Collège

Du six septembre mil huit cent quarante-trois.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date du 27 août dernier du sieur Weishaupt, régisseur de l'habitation Le Collège, sise en ce dit quartier, constatons 1^o/ que le nommé François, créole, âgé de 51 ans, nègre, esclave de ladite habitation, où il était commandeur, y est décédé le quatre dudit mois d'août ; 2^o/ que la nommée Anastasie, âgée de 19 ans, esclave de la même habitation, y < est > décédée le 17 juin dernier ; 3^o/ que la négresse Pélagie, esclave de ladite habitation, y est accouchée le 20 juin dit mois d'un enfant du sexe masculin qui a reçu le nom de Pierre Paul ; dont acte. Lagrange.

[59]

Décès de Minerve

habitation Saint-Péray

Du douze septembre mil huit cent quarante-trois.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite sieur Flotte, régisseur de l'habitation Saint-Péray, sise en ce quartier, constatons que la négresse Minerve, de caste calbary, âgée de 38 ans, esclave de ladite habitation, est décédée à Cayenne le deux du courant ; dont acte. Lagrange.

[60]

Décès de Louis

appartenant au sieur Dubreuilh

Du treize septembre mil huit cent quarante-trois.

D'après la déclaration écrite du dix de ce mois du sieur Dubreuilh, habitant propriétaire en ce quartier, nous, etc., constatons que le négrillon Louis, créole, âgé de huit ans, appartenant au dit sieur Dubreuilh, est décédé le neuf du courant ; dont acte. Lagrange.

[61]

Décès de Marie

habitation Le Hazard

Du quatre octobre mil huit cent quarante-trois.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Provost, régisseur de l'habitation Le Hazard, sise en ce quartier, constatons que la nommée Marie, négresse, de caste bagou, âgée de 34 ans, esclave de ladite habitation, y est décédée le trois du courant ; dont acte. Lagrange.

[62]

Décès de Georges, Luce, Nicolas

habitation Saint-Péray

Du quinze septembre mil huit cent quarante-trois.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Flotte, régisseur de l'habitation Saint-Péray, sise en ce quartier, constatons 1^o/ que le négrillon Georges, fils de Suzanne, âgé de onze mois, dépendant de l'atelier de ladite habitation, y est décédé le premier de ce mois ; 2^o/ que la négresse Luce, âgée

de deux ans, fille de Joséphine, esclave de la même habitation, y est décédée le neuf du courant ; 3^o/ que le nègre Nicolas, créole, âgé de 51 ans, maître sucrier et esclave de la même habitation, y est décédé le treize de ce mois ; dont acte. Lagrange.

[63]
Décès de Reine
habitation La Ressource
Du dit jour.
Nous, etc., d'après la déclaration verbale du sieur Félix Couy, commissaire commandant du quartier d'Approuague, constatons que la négresse Reine, âgée de 26 ans, créole, est décédée ce jour sur son habitation La Ressource ; dont acte. Lagrange.

[64]
Décès de Vendredi
au sieur Trémiège
Du dit jour quinze octobre mil huit cent quarante-trois.
Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date du douze du courant du sieur Trémiège, propriétaire, domicilié à Guisanbourg, constatons que son nègre Vendredi est décédé audit lieu ledit jour ; dont acte. Lagrange.

[65]
Décès de Césaire
habitation La Ressource
Du seize octobre mil huit cent quarante-trois.
Nous, etc., d'après la déclaration verbale de monsieur Couy, commissaire commandant de ce quartier, constatons que son nègre Césaire, créole, âgé de 41 ans, est décédé ce jour sur son habitation La Ressource ; dont acte. Lagrange.

[66]
Naissance de Chantal, fille de Denise
habitation La Joséphine
Du dit jour seize octobre mil huit cent quarante-trois.
Nous, etc., d'après la déclaration écrite du sieur Ursleur, habitant propriétaire en ce quartier, constatons que la nommée Denise, esclave de son habitation La Joséphine, est accouchée ce jour d'un enfant du sexe féminin, qui a été appelée Chantal ; dont acte. Lagrange.

[67]
Décès de Delphine
habitation La Ressource
Du dit jour.
Nous, etc., d'après la déclaration verbale de monsieur Couy, commissaire commandant de ce quartier d, constatons que, ce dit jour, sa négresse Delphine, créole, âgée de 58 ans, est décédée sur son habitation La Ressource ; dont acte. Lagrange.

[68]
Décès de Félicie
habitation Sainte-Thérèse
Du dix-sept octobre mil huit cent quarante-trois.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Dubreuilh, habitant propriétaire en ce quartier, constatons que sa négresse Félicie, créole, âgée de 33 ans, est décédée ce jour sur son habitation Sainte-Thérèse ; dont acte. Lagrange.

[69]
Décès d'Henriette
habitation La Constance
Du même jour.
Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date du 15 courant du sieur Senelle, habitant propriétaire, constatons que sa négresse Henriette, âgée de 51 ans, calbary, est décédée le dit jour sur son habitation La Constance ; dont acte. Lagrange.

[70]
Décès d'Eugène
habitation La Constance
Du même jour.
Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date du 15 courant du sieur Senelle, habitant propriétaire, constatons que sa négresse Henriette, âgée de 51 ans, calbary, est décédée le dit jour sur son habitation La Constance ; dont acte. Lagrange.

[71]
Décès de Placide
habitation La Constance
Du dix-huit, même mois.
Nous, etc., d'après la déclaration écrite du sieur Monroy, régisseur de l'habitation La Constance, sise en ce quartier, constatons que le nommé Placide, créole, âgé de 22 ans, esclave de ladite habitation, y est décédé le seize de ce mois ; dont acte. Lagrange.

[72]
Décès d'Ismène
habitation La Ressource
Du dit jour.
Nous, etc., d'après la déclaration écrite de monsieur Couy, commissaire commandant de ce quartier, constatons que, ce jour, sa négresse Ismène, créole, âgée de 58 ans, est décédée sur son habitation La Ressource ; dont acte. Lagrange.

[73]
Décès de Flore
habitation La Garonne
Du même jour.
Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Ursleur, habitant propriétaire en ce quartier, constatons que la nommée Flore, calbary, âgée de 54 ans, esclave de l'habitation La Garonne, est décédée le jour d'hier sur ladite habitation ; dont acte. Lagrange.

[74]
Décès de Gabriel et Noradin
habitation La Concorde
Du même jour.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Charles Zéphirin, régisseur de l'habitation La Concorde, sise en ce quartier, constatons 1^o/ le décès de Gabriel, créole, âgé de 52 ans, esclave de cette habitation, mort le quatorze de ce mois, et 2^o/ celui du nègre Noradin, âgé de 33 ans, esclave de la même habitation, mort le 15 du même mois ; dont acte. Lagrange.

[75]
Décès de Pacifique
habitation La Garonne
Du dix-neuf octobre mil huit cent quarante-trois.
Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Ursleur, habitant propriétaire en ce quartier, constatons que le nègre Pacifique, esclave de l'habitation La Garonne, sise en ce quartier, y est décédé hier ; dont acte. Lagrange.

[76]
Décès d'Agrippine
habitation La Ressource
Du vingt même mois.
Nous, etc., d'après la déclaration écrite de monsieur Félix Couy, commissaire commandant de ce quartier, constatons que sa négresse Agrippine, de caste ibo, âgée de 36 ans, est décédée sur son habitation La Ressource, y est décédée ce jour ; dont acte. Lagrange.

[77]
Décès de François
appartenant à madame veuve Germain
habitation La Garonne
Du vingt-un même mois.
Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Ursleur, habitant propriétaire en ce quartier, constatons que le nommé François, appartenant à madame veuve Germain, à ferme sur l'habitation La Garonne, sise en ce quartier, y est décédé hier ; dont acte. Lagrange.

[78]
Décès de Victor
habitation La Joséphine
Du vingt-deux même mois.
Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Ursleur, habitant propriétaire en ce quartier, constatons que le nommé Victor, appartenant à madame veuve Désirée Martin, à ferme sur son habitation La Joséphine, sise en ce quartier, y est décédé ce jour ; dont acte. Lagrange.

[79]
Décès de Janon
habitation La Jamaïque
Du même jour.
Nous, etc., constatons que la nommée Janon, créole, âgée de 53 ans, esclave de notre habitation La Jamaïque, y est décédée ce jour ; dont acte. Lagrange.

[80]
Décès de Macanqui
habitation La Ressource

Du même jour.

Nous, etc., d'après la déclaration de monsieur Félix Couy, commissaire commandant du quartier d'Approuague, constatons que sa négresse dite Macanqui, créole, âgée de 36 ans, est décédée ce jour d'hui sur son habitation La Ressource ; dont acte. Lagrange.

[81]

Décès de Joséphine dite Popo
appartenant aux sieurs Dufourg frères

Du vingt-cinq octobre mil huit cent quarante-trois.

Nous, etc., constatons que la négresse Joséphine dite Popo, créole, âgée de 29 ans, appartenant aux sieurs Dufourg frères, à ferme sur notre habitation La Jamaïque, y est décédée ce jour ; dont acte. Lagrange.

[82]

Décès de Joséphine
habitation La Ressource

Du vingt-six même mois.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite de monsieur Félix Couy, commissaire commandant de ce quartier, constatons que la négresse Joséphine, créole, âgée de deux ans, fille de Galathée, sa négresse, est décédée sur son habitation ; dont acte. Lagrange.

[83]

Décès de Gilbert
habitation La Ressource

Du vingt-huit même mois.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite de monsieur Félix Couy, commissaire commandant de ce quartier, constatons que son nègre Gilbert, âgé de 45 ans, est décédé ce jour sur son habitation La Ressource ; dont acte. Lagrange.

[84]

Décès de Noël
habitation La Constance

Du trente octobre mil huit cent quarante-trois.

Nous, etc., d'après la déclaration du sieur Monroy, régisseur de l'habitation La Constance, constatons que le nommé Noël, créole, âgé de 44 ans, esclave de cette habitation, y est décédé ce jour ; dont acte. Lagrange.

[85]

Décès de Louis
habitation Sainte-Thérèse

Du même jour.

Nous, etc., d'après la déclaration du sieur Dubreuilh, habitant propriétaire en ce quartier, constatons que son négriçon Louis, âgé de 8 ans, créole, est décédé ce jour sur son habitation Sainte-Thérèse ; dont acte. Lagrange.

[86]

Décès de Séraphin
habitation Le Collège

Du sept novembre mil huit cent quarante-trois.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Weishaupt, régisseur de l'habitation Le Collège, sise en ce quartier, constatons que le nommé Séraphin, créole, âgé de 46 ans, esclave de ladite habitation, y est décédé le jour d'hier ; dont acte. Lagrange.

[87]
Décès de Clémence
habitation Sainte-Thérèse
Du même jour.
Nous, etc., d'après la déclaration du sieur Dubreuilh, habitant propriétaire en ce quartier, constatons que son négrillon Louis, âgé de 8 ans, créole, est décédé ce jour sur son habitation Sainte-Thérèse ; dont acte. Lagrange.

[88]
Naissance de Michaud
habitation La Constance
Du même jour.
Nous, etc., d'après la déclaration écrite du sieur Monroy, régisseur de l'habitation La Constance, sise en ce quartier, constatons que la nommée Eriphile, négresse de cette habitation, est accouchée le premier de ce mois d'un enfant du sexe masculin, qui a reçu le nom de Michaud ; dont acte. Lagrange.

[89]
Décès de Pétronille
habitation Sainte-Thérèse
Du huit novembre mil huit cent quarante-trois.
Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Passavy, régisseur de l'habitation Le Cadeau, sise en ce quartier, constatons que la nommée Pétronille, âgée de 58 ans, de caste calbary, esclave de ladite habitation, y est décédée ce jour ; dont acte. Lagrange.

[90]
Décès de Sylvie
habitation La Joséphine
Du même jour.
Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Ursleur, habitant propriétaire en ce quartier, constatons que la négresse Sylvie, appartenant à madame veuve Roustan et à ferme sur son habitation La Joséphine, y est décédée le quatre de ce mois ; dont acte. Lagrange.

[91]
Décès de Jean Baptiste
habitation La Ressource
Du neuf novembre mil huit cent quarante-trois.
Nous, etc., d'après la déclaration de monsieur Félix Couy, commissaire commandant du quartier d'Approuague, constatons que son négrillon Jean Baptiste, créole, âgé de deux ans, est décédé ce jour sur son habitation La Ressource ; dont acte. Lagrange.

[92]
Décès de Jean François
habitation La Ressource
Du dix même mois.

D'après la déclaration de monsieur Félix Couy, commissaire commandant de ce quartier, constatons que le négriillon Jean François, âgé de deux ans, son esclave, est décédé ce jour ; dont acte. Lagrange.

[93]
Naissance d'Antoine,
fils de Tancrede et de Calypso
habitation La Ressource
Du même jour.
Nous, etc., d'après la déclaration de monsieur Couy, commissaire commandant de ce quartier, constatons que sa négresse Calypso, mariée avec le nègre Tancrede, est accouchée ce jour d'un négriillon qu'il a nommé Antoine ; dont acte. Lagrange.

[94]
Décès de Gaétan
à madame Dominique
Du huit novembre mil huit cent quarante-trois.
Nous, etc., d'après la déclaration écrite du sieur Gueudin, habitant propriétaire en ce quartier, constatons que le négriillon Gaétan, créole, appartenant à madame veuve Dominique, est décédé chez elle le jour d'hier ; dont acte. Lagrange.

[95]
Naissance de Catherine,
fils de Marine
habitation La Jamaïque
Du premier décembre mil huit cent quarante-trois.
Nous, etc., constatons que la négresse Marine, créole, esclave de notre habitation La Jamaïque, y est accouchée ce jour d'un enfant du sexe féminin que nous nommons Catherine ; dont acte. Lagrange.

[96]
Naissance de Simon,
fils de Pauline
habitation La Ressource
Du deux même mois.
Nous, etc., d'après la déclaration du sieur Félix Couy, commissaire commandant de ce quartier, constatons que sa négresse Pauline est accouchée ce jour d'un enfant du sexe masculin qui a reçu le nom de Simon ; dont acte. Lagrange.

[97]
Naissance de Céline,
fils d'Hortensia
habitation La Ressource
Du dix même mois.
Nous, etc., d'après la déclaration du sieur Félix Couy, commissaire commandant de ce quartier, constatons que sa négresse Hortensia est accouchée ce jour d'un enfant du sexe féminin qui a reçu le nom de Céline ; dont acte. Lagrange.

[98]
Décès d'Hilarie

habitation La Ressource ^{sic}

Du vingt-cinq décembre mil huit cent quarante-trois.

Nous, etc., constatons que le nommé Hilarie, de caste soso, âgé de 33 ans, de caste congo, esclave de notre habitation La Jamaïque, y est décédé le sept ce jour ; dont acte. Lagrange.

[99]

Naissance de Sabine,

fil de Caroline

habitation Le Cadeau

Du vingt-neuf même mois.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Passavy, régisseur de l'habitation Le Cadeau, sise en ce quartier, constatons que la négresse Caroline, esclave de cette habitation, y est accouchée ce jour d'hui d'un enfant du sexe féminin qui a reçu le nom de Sabine ; dont acte. Lagrange.

[100]

Décès de Joseph

habitation La Ressource

Du même jour.

Nous, etc., d'après la déclaration de monsieur Félix Couy, commissaire commandant de ce quartier, constatons que son négrillon Joseph, créole, âgé de 3 ans, est décédé ce jour sur son habitation La Ressource ; dont acte. Lagrange.

Clos et arrêté ce jour par nous lieutenant commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier d'Approuague, en cette qualité, chargé de constater les naissances, mariages et décès des esclaves de ce quartier.

A Approuague, le 31 décembre 1843. Lagrange.

Vu et vérifié. Cayenne, le 9 février 1844. Pour monsieur le procureur du roi, le juge royal auditeur délégué. De Pontis.

**Déclarations
de naissance, mariage et décès des esclaves
du quartier d'Approuague
pendant l'année 1844**

Le présent registre, contenant douze feuillets, a été coté et paraphé par nous juge royal près le tribunal de première instance de la Guyane française, séant à Cayenne, pour servir à l'officier de l'état civil du quartier d'Approuague, à dresser les déclarations de naissances, mariages et décès des esclaves dans ledit quartier pendant l'année 1844.

Fait au palais de justice à Cayenne, le huit décembre 1843. Le juge auditeur délégué. De Pontis.

[1]

Naissance de Thélesphore,
fils d'Almaïde
habitation La Constance

Du cinq janvier mil huit cent quarante-quatre.

Nous lieutenant commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier d'Approuague à la Guyane française, chargé de recevoir les déclarations des naissances, mariages et décès des esclaves dans ledit quartier, d'après la déclaration écrite, en date de ce jour du sieur Senelle, habitant propriétaire en ce quartier, constatons que la négresse Almaïde, esclave de son habitation La Constance, y est accouchée aujourd'hui d'un enfant du sexe masculin qui a reçu le nom de Thélesphore ; dont acte. Lagrange.

[2]

Naissance de Victorine
habitation Saint-Péray

Du douze même mois.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date d'hier du sieur Flotte, régisseur de l'habitation Saint-Péray, sise en ce quartier, constatons que la négresse Joséphine, esclave de cette habitation, y est accouchée le jour d'hier d'un enfant du sexe féminin qui a reçu le nom de Victorine ; dont acte. Lagrange.

[3]

Décès de Pierre dit L'Ami
habitation Le Cadeau

Du dix-sept janvier mil huit cent quarante-cinq.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite, en date du seize courant du sieur Passavy, régisseur de l'habitation Le Cadeau, sise en ce quartier, constatons que le nommé Pierre dit L'Ami, de caste congo, âgé de 48 ans, esclave de ladite habitation, y est décédé le dit jour d'hier ; dont acte. Lagrange.

[4]

Naissance de Germain,
fils d'Ides
habitation Saint-Péray

Dudit jour.

Nous, etc., d'après la déclaration du sieur Flotte, régisseur de l'habitation Saint-Péray, sise en ce quartier, constatons que la négresse Ides, esclave de ladite habitation, y est accouchée ce jour d'un enfant du sexe masculin qui a reçu le nom de Germain ; dont acte. Lagrange.

[5]

Décès d'Orphée

habitation Saint-Péray

Du dix-huit même mois.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Flotte, régisseur de l'habitation Saint-Péray, sise en ce quartier, constatons que, ce dit jour, le nommé Orphée, de caste calbary, âgé de 74 ans, esclave de ladite habitation, y est décédé ; dont acte. Lagrange.

[6]

Décès de Sébastien

habitation Saint-Péray

Du dix-huit janvier mil huit cent quarante-quatre.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Flotte, régisseur de l'habitation Saint-Péray, sise en ce quartier, constatons que le négillon Sébastien, créole, âgé de trois ans, fils de Cocoty, esclave de ladite habitation, y est décédé ce jour ; dont acte. Lagrange.

[7]

Naissance d'Aricie Angèle

habitation La Garonne

Du quatorze février mil huit cent quarante-quatre.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Gaétan Besse, copropriétaire de l'habitation La Garonne, sise en ce quartier, constatons que la négresse Agnès, créole, esclave de cette habitation, y est accouchée ce jour d'une fille qui a reçu les noms de Aricie Angèle ; dont acte. Lagrange.

[8]

Décès de Sylvie

habitation La Garonne

Du vingt-un février mil huit cent quarante-quatre.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date du jour d'hier du sieur Gaétan Besse, habitant copropriétaire de l'habitation La Garonne, sise en ce quartier, constatons que la négresse Sylvie, de caste bambara, âgée de cinquante-six ans, esclave de ladite habitation, y est décédé le vingt de ce mois ; dont acte. Lagrange.

[9]

Naissance d'Anne

habitation Risquetout

Du vingt-deux février mil huit cent quarante-quatre.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date du dix-neuf de ce mois du sieur Smith, habitant propriétaire en ce quartier, constatons que la négresse Agathe, esclave de son habitation Risquetout, sise à Approuague, y est accouchée ledit jour dix-neuf du courant d'un enfant du sexe féminin qui a reçu le nom de Anne ; dont acte. Lagrange.

[10]

Décès d'Eliza

appartenant au sieur Geudin

Du vingt-sept février mil huit cent quarante-quatre.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date du vingt-six de ce mois du sieur Geudin, habitant propriétaire en ce quartier, constatons que la négritte Eliza, âgée de six mois, fille de Rose, sa négresse, est décédée le vingt-cinq du courant ; dont acte. Lagrange.

[11]

Naissance d'Epiphanie

Décès d'Angélique

habitation La Garonne

Du deux mars mil huit cent quarante-quatre.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date d'hier du sieur Gaétan Besse, habitant propriétaire en ce quartier, constatons que la nommée Victorine, négresse esclave de l'habitation La Garonne, y est accouchée le vingt-neuf février dernier d'un enfant du sexe féminin, qui a reçu le nom de Epiphanie. Il déclare en outre que la négritte Angélique, âgée de trois mois, esclave de la même habitation, y est décédée le vingt-huit même mois ; dont acte. Lagrange.

[12]

Décès de Pollux

habitation La Jamaïque

Du quinze avril mil huit cent quarante-quatre.

Nous, etc., constatons que le nègre Pollux, âgé de 44 ans, de caste calbary, esclave de notre habitation La Jamaïque, y est décédé ce jour ; dont acte. Lagrange.

[13]

Décès de Denise

habitation La Ressource

Du dix-sept avril mil huit cent quarante-quatre.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date du jour d'hier du sieur Fourier, régisseur de l'habitation La Ressource, sise en ce quartier, constatons que la négresse Denise, infirme, esclave de ladite habitation, y est décédée le seize de ce mois ; dont acte. Lagrange.

[14]

Décès de Léopold

habitation La Jamaïque

Du dix-neuf avril mil huit cent quarante-quatre.

Nous, etc., constatons que le négriillon Léopold, âgé d'un an, créole, fils de la négresse Adélaïde, esclave de notre habitation La Jamaïque, y est décédé ce dit jour ; dont acte. Lagrange.

[15]

Décès de Milon

habitation Ramponeau

Du vingt avril mil huit cent quarante-quatre.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date du jour d'hier du sieur Treyvaud, régisseur de l'habitation Ramponeau, sise en ce quartier, constatons que le nommé Milon, âgé de 39 ans, esclave de ladite habitation, y est décédé ce dit jour ; dont acte. Lagrange.

[16]

Naissance d'Adolphe
habitation La Jamaïque

Du vingt-neuf avril mil huit cent quarante-quatre.

Nous, etc., constatons que la nommée Marie, créole, esclave de notre habitation La Jamaïque, y est accouchée ce jour d'un enfant du sexe masculin que nous nommons Adolphe ; dont acte. Lagrange.

[17]

Naissance de Robert
habitation La Garonne

Du premier mai mil huit cent quarante-quatre.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Gaétan Besse, habitant propriétaire et administrateur de l'habitation La Garonne, sise en ce quartier, constatons que la négresse Adélaïde, esclave de ladite habitation, y est accouchée le vingt-neuf avril dernier d'un enfant du sexe masculin, qui a reçu le nom de Robert ; dont acte. Lagrange.

[18]

Décès d'Hélène
habitation Le Cadeau

Du quinze mai mil huit cent quarante-quatre.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date du jour d'hier du sieur Passavy, régisseur de l'habitation Le Cadeau, sise en ce quartier, constatons que la négresse Hélène, créole, âgée de soixante-treize ans, esclave de ladite habitation appartenant aux héritiers Ménard, y est décédée le treize de ce mois ; dont acte. Lagrange.

[19]

Décès de Constant
habitation Ramponeau

Du vingt-six mai mil huit cent quarante-quatre.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Treyvaud, régisseur de l'habitation Ramponeau, sise en ce quartier, constatons que le nommé Constant, âgé de quarante-trois ans, esclave de ladite habitation, y est décédé le jour d'hier ; dont acte. Lagrange.

[20]

Naissance de Théophile
appartenant au sieur Dubreuilh

Du même jour.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Dubreuilh, habitant propriétaire en ce quartier, constatons que sa négresse nommée Cernie, créole, âgée de trente-trois ans, est accouchée le vingt-cinq de ce mois d'un enfant du sexe masculin, à qui il a donné le nom de Théophile ; dont acte. Lagrange.

[21]

Décès de Raphaël
appartenant au sieur Dubreuilh

Du vingt-sept mai mil huit cent quarante-quatre.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date d'hier du sieur Dubreuilh, habitant propriétaire en ce quartier, constatons que son nègre Raphaël, créole, âgé de cinquante-sept ans, est décédé le vingt-cinq de ce mois ; dont acte. Lagrange.

[22]

Naissance de Patrice
habitation La Constance

Du trente mai mil huit cent quarante-quatre.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Monroy, régisseur de l'habitation La Constance, sise en ce quartier, constatons que la négresse Christine, esclave de ladite habitation, y est accouchée ce dit jour d'un enfant du sexe masculin, qui a reçu le nom de Patrice ; dont acte. Lagrange.

[23]

Naissance de Catherine
habitation La Constance

Du seize juin mil huit cent quarante-quatre.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date d'hier du sieur Monroy, régisseur de l'habitation La Constance, sise en ce quartier, constatons que la nommé Valérine, esclave de ladite habitation, y est accouchée le dit jour du courant d'un enfant du sexe féminin, qui a reçu le nom de Catherine ; dont acte. Lagrange.

[24]

Naissance de Robert
habitation La Constance

Du trente juin mil huit cent quarante-quatre.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Monroy, régisseur de l'habitation La Constance, sise en ce quartier, constatons que la négresse nommée Grande Pauline, esclave de ladite habitation, y est accouchée ce dit jour d'un enfant du sexe masculin, qui a reçu le nom de Robert ; dont acte. Lagrange.

[25]

Naissance de Stanislas
habitation La Constance

Du six juillet mil huit cent quarante-quatre.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Monroy, régisseur de l'habitation La Constance, sise en ce quartier, constatons que la nommée Clotilde, négresse esclave de ladite habitation, y est accouchée ce dit jour d'un enfant du sexe masculin, qui a été appelé Stanislas ; dont acte. Lagrange.

[26]

Naissance d'Antonin
habitation La Constance

Du dix juillet mil huit cent quarante-quatre.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Monroy, régisseur de l'habitation La Constance, sise en ce quartier, constatons que la nommée Agnès, négresse esclave de ladite habitation, y est accouchée ce dit jour d'un enfant du sexe masculin, qui a été appelé Antonin ; dont acte. Lagrange.

[27]

Naissance de Pierre
habitation La Garonne

Du quinze juillet mil huit cent quarante-quatre.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Gaétan Besse, habitant propriétaire et administrateur de l'habitation La Garonne, sise en ce quartier, constatons que la négresse Suson, esclave de ladite habitation, y est accouchée le dix de ce mois d'un enfant du sexe masculin, qui a reçu le nom de Pierre ; dont acte. Lagrange.

[28]
Décès de Virgile
habitation La Joséphine
Du vingt juillet mil huit cent quarante-quatre.
Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Ursleur, habitant propriétaire en ce quartier, constatons que le nommé Virgile, de caste bagou, âgé de quarante-deux ans, esclave de son habitation La Joséphine, est décédé le dix-sept de ce mois ; dont acte. Lagrange.

[29]
Décès d'Elie
au sieur Geudin
Du vingt-deux juillet mil huit cent quarante-quatre.
Nous, etc., d'après la déclaration écrite du sieur Geudin, en date du vingt de ce mois, constatons que le négrillon Elie, fils de la nommée Marie Madeleine, son esclave, est décédé le dix-huit de ce mois en sa maison sise à Guisanbourg, où il demeure ; dont acte. Lagrange.

[30]
Décès de Félicité
habitation La Constance
Du vingt-quatre juillet mil huit cent quarante-quatre.
Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date d'hier du sieur Monroy, régisseur de l'habitation La Constance, sise en ce quartier, constatons que la nommée Félicité, créole, âgée de quatre ans, fille de la nommée Zémire, négresse esclave de ladite habitation, y est décédée le dit jour d'hier ; dont acte. Lagrange.

[31]
Décès de Bénonie
habitation La Jamaïque
Du vingt-cinq juillet mil huit cent quarante-quatre.
Nous, etc., constatons que la nommée Bénonie, négritte, âgée de trois ans, négresse esclave de notre habitation, y est décédée ce dit jour ; dont acte. Lagrange.

[32]
Naissance de Marthe Aricie
habitation La Joséphine
Du vingt-huit juillet mil huit cent quarante-quatre.
Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date du vingt-six de ce mois du sieur Ursleur, habitant propriétaire en ce quartier, constatons que la négresse Marie Thérèse, appartenant à madame veuve Martin, à ferme sur son habitation La Joséphine, y est accouchée le dix-sept de ce mois d'un enfant du sexe féminin, qu'il a nommée Marthe Aricie ; dont acte. Lagrange.

[33]
Décès de Joséphine
habitation La Joséphine
Du treize août mil huit cent quarante-quatre.
Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Ursleur, habitant propriétaire en ce quartier, constatons que la négritte Joséphine, créole, âgée d'un an, esclave de son habitation La Joséphine, y est décédée ce dit jour ; dont acte. Lagrange.

[34]

Décès de Jean Baptiste
habitation La Constance

Du quatorze août mil huit cent quarante-quatre.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date d'hier du sieur Monroy, régisseur de l'habitation La Constance, sise en ce quartier, constatons que la négrillon Jean Baptiste, créole, âgé d'un an, fils de Zémire, négresse, esclave de ladite habitation, y est décédé le treize de ce mois ; dont acte. Lagrange.

[35]

Décès d'Hippolyte
habitation Le Hazard

Du vingt-quatre août mil huit cent quarante-quatre.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Dufréchou, habitant propriétaire en ce quartier, constatons que le nommé Hippolyte, âgé de vingt-un ans, esclave de son habitation Le Hazard, y est décédé ce dit jour ; dont acte. Lagrange.

[36]

Décès d'Eliette
appartenant à madame Guillermin

Du vingt-cinq août mil huit cent quarante-quatre.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Ursleur, habitant propriétaire en ce quartier, constatons que la négresse Eliette, appartenant à madame Guillermin et à ferme sur son habitation La Joséphine, y est décédée le vingt-deux de ce mois ; dont acte. Lagrange.

[37]

Naissance de Véronique et d'Alexandrine
habitation La Jamaïque

Du vingt-huit août mil huit cent quarante-quatre.

Nous, etc., constatons que la négresse Nérine, de caste calbary, esclave de notre habitation La Jamaïque, y est accouchée de deux enfants du sexe féminin. Nous avons appelé l'un Véronique et l'autre Alexandrine ; dont acte. Lagrange.

[38]

Naissance de Raymond
habitation La Garonne

Du trente août mil huit cent quarante-quatre.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date d'hier du sieur Gaétan Besse, habitant et copropriétaire de l'habitation La Garonne, sise en ce quartier, constatons que la nommée Désirée, négresse esclave de cette habitation, y est accouchée le vingt-huit du courant d'un enfant du sexe masculin, à qui il a donné le nom de Raymond ; dont acte. Lagrange.

[39]

Naissance de Laurent
habitation La Constance

Du trente et un août mil huit cent quarante-quatre.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Monroy, régisseur de l'habitation La Constance, sise en ce quartier, constatons que le négrillon Laurent, âgé d'un an, fils légitime de Michaud et d'Eriphile, esclaves de ladite habitation, y est décédé ce dit jour ; dont acte. Lagrange.

[40]
Naissance d'Eugénie et d'Antoinette
habitation Saint-Péray
Du neuf septembre mil huit cent quarante-quatre.
Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Flotte, régisseur de l'habitation Saint-Péray, sise en ce quartier, constatons 1°/ la naissance d'Eugénie, négritte, fille de Zéphirine dite Aricie, âgée de vingt-quatre ans, esclave de ladite habitation ; cet enfant né le premier ce mois ; 2°/ la naissance d'Antoinette, fille de Nicole, négresse, créole, de la même habitation, âgée de vingt-six ans ; cet enfant né ce dit jour ; dont acte. Lagrange.

[41]
Décès de Cécile
habitation La Constance
Du onze septembre mil huit cent quarante-quatre.
Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Monroy, régisseur de l'habitation La Constance, sise en ce quartier, constatons que le négresse Cécile, de caste calbary, âgée de quarante-neuf ans, esclave de ladite habitation, y est décédée ce dit jour ; dont acte. Lagrange.

[42]
Décès de Bernard
habitation La Constance
Du onze septembre mil huit cent quarante-quatre.
Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Monroy, régisseur de l'habitation La Constance, sise en ce quartier, constatons que le négresse Cécile, de caste calbary, âgée de quarante-neuf ans, esclave de ladite habitation, y est décédée ce dit jour ; dont acte. Lagrange.

[43]
Décès de Fanchette
habitation La Joséphine
Du neuf octobre mil huit cent quarante-quatre.
Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Ursleur, habitant propriétaire en ce quartier, constatons que la nommée Fanchette, de caste calbary, âgée de cinquante-un ans, esclave de son habitation La Joséphine, y est décédée ce dit jour ; dont acte. Lagrange.

[44]
Naissances de Lambert et de Tamsine
habitation Le Hazard
Du onze octobre mil huit cent quarante-quatre.
Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Dufréchou, habitant propriétaire en ce quartier, constatons 1°/ que la négresse Ursule, esclave de son habitation Le Hazard, sise dans ce quartier, est accouchée le huit de ce mois, d'un enfant du sexe masculin qu'il a nommé Lambert ; 2°/ que la négresse Palmyre, de la même habitation, est accouchée le dix même mois d'un enfant du sexe féminin, qui a reçu le nom de Tamsine ; dont acte. Lagrange.

[45]
Naissance de Pierre Louis
habitation Richard

Du douze octobre mil huit cent quarante-quatre.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de onze de ce mois du sieur Richard, habitant propriétaire en ce quartier, constatons que sa négresse Marie Claire, créole, âgée de vingt-quatre ans, est accouchée le premier de ce dit mois, d'un enfant du sexe masculin qu'il a nommé Pierre Louis ; dont acte. Lagrange.

[46]

Décès d'Arsène

habitation La Concorde

Du vingt-un octobre mil huit cent quarante-quatre.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur A. Duplant, propriétaire en ce quartier et régisseur de l'habitation La Concorde, sise à Approuague, constatons que la négresse Arsène, esclave de ladite habitation, y est décédée ce dit jour ; dont acte. Lagrange.

[47]

Naissance de Lucile

habitation La Jamaïque

Du vingt-deux octobre mil huit cent quarante-quatre.

Nous, etc., constatons que, ce jour, la négresse Justine, créole, âgée de vingt-deux ans, esclave de notre habitation La Jamaïque, y est accouchée d'un enfant du sexe féminin à qui nous avons donné le nom de Lucile ; dont acte. Lagrange.

[48]

Décès de Babilas

habitation Mazin

Du vingt-quatre novembre mil huit cent quarante-quatre.

Nous, etc., d'après la déclaration en date d'hier du sieur Treyvaud, régisseur de l'habitation Ramponeau, sise en ce quartier, constatons que le nommé Babilas, âgé de trente-neuf ans, esclave de ladite habitation, y est décédé le vingt-trois de ce mois ; dont acte. Lagrange.

[49]

Décès d'Azor

habitation Mazin

Du vingt-six novembre mil huit cent quarante-quatre.

Nous, etc., d'après la déclaration en date d'hier du sieur Treyvaud, régisseur de l'habitation L'Union, appartenant aux héritiers Mazin, sise en ce quartier, constatons que le nègre Azor, âgé de soixante-cinq ans, esclave de ladite habitation, y est décédé le vingt-cinq du courant ; dont acte. Lagrange.

[50]

Naissance d'Isly

habitation Le Cadeau

Du sept décembre mil huit cent quarante-quatre.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date d'hier du sieur Passavy, régisseur de l'habitation Le Cadeau, sise en ce quartier, constatons que la négresse Mérencienne, de caste rongou, âgée de trente-sept ans, esclave de ladite habitation, appartenant aux héritiers Ménard, y est accouchée le cinq de ce mois, d'un enfant du sexe féminin qui a reçu le nom d'Isly ; dont acte. Lagrange.

[51]

Décès de Linval
habitation Le Cadeau

Du même jour.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date d'hier du sieur Passavy, régisseur de l'habitation Le Cadeau, appartenant aux héritiers Ménard, sise en ce quartier, constatons que le nègre Linval, âgé de cinquante-neuf ans, de caste congo, esclave de ladite habitation, y est décédé le cinq de ce mois ; dont acte. Lagrange.

[52]
Naissance de Léonide
habitation La Constance

Du même jour sept décembre mil huit cent quarante-quatre.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date d'hier du sieur Passavy, régisseur de l'habitation Le Cadeau, sise en ce quartier, constatons que la négresse Mérencienne, de caste rongou, âgée de trente-sept ans, esclave de ladite habitation, appartenant aux héritiers Ménard, y est accouchée le cinq de ce mois, d'un enfant du sexe féminin qui a reçu le nom d'Isly ; dont acte. Lagrange.

[53]
Décès de Charles
habitation Le Collège

Du même jour.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite du sieur Weishaupt, régisseur de l'habitation Le Collège, sise en ce quartier, constatons que le négrillon Charles, créole, âgé de deux ans, fils de la nommée Désirée, négresse esclave de ladite habitation, est décédé ce jour ; dont acte. Lagrange.

[54]
Naissance de Crispin
habitation La Concorde

Du huit décembre mil huit cent quarante-quatre.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Duplant, copropriétaire et régisseur de l'habitation La Concorde, sise en ce quartier, constatons que la négresse Fanny, esclave de ladite habitation, y est accouchée d'un enfant du sexe masculin qui a été nommé Crispin ; dont acte. Lagrange.

[55]
Naissance de Joséphine
habitation La Concorde

Du dix décembre mil huit cent quarante-quatre.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite du sieur Duplant, copropriétaire et régisseur de l'habitation La Concorde, sise en ce quartier, constatons que la négresse Zémire, esclave de ladite habitation, y est accouchée ce jour d'un enfant du sexe masculin qui a été appelé Joséphine ; dont acte. Lagrange.

[56]
Naissance d'Ambroise
habitation La Joséphine

Du même jour dix décembre mil huit cent quarante-quatre.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Ursleur, habitant propriétaire en ce quartier, constatons que la négresse Espérance, esclave de son habitation La Joséphine, y est accouchée le sept de ce mois d'un enfant du sexe masculin qu'il a nommé Ambroise ; dont acte. Lagrange.

[57]

Décès de Nicolas
habitation Le Collège

Du quatorze décembre mil huit cent quarante-quatre.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Weishaupt, régisseur de l'habitation Le Collège, sise en ce quartier, constatons que le nommé Nicolas, âgé de trente-cinq ans, esclave de ladite habitation, y est décédé ce dit jour ; dont acte. Lagrange.

[58]

Naissance d'Anna
habitation La Garonne

Du quinze décembre mil huit cent quarante-quatre.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Gaétan Besse, copropriétaire et régisseur de l'habitation La Garonne, sise en ce quartier, constatons que la nommée Osirine, négresse esclave de ladite habitation, y est accouchée le douze de ce mois d'un enfant du sexe féminin qui a reçu le nom d'Anna ; dont acte. Lagrange.

[59]

Naissance d'Adrien
habitation Jamaïque

Du dix-sept décembre mil huit cent quarante-quatre.

Nous, etc., constatons que la nommée Adélaïde, créole, esclave de notre habitation La Jamaïque, y est accouchée d'un enfant du sexe masculin que nous nommons Adrien ; dont acte. Lagrange.

[60]

Naissance d'Homère
habitation Richard

Du vingt-deux décembre mil huit cent quarante-quatre.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date d'hier du sieur Lagarde, propriétaire en ce quartier, constatons que la nommée Rosette, négresse esclave du sieur Richard, est accouchée sur son habitation le treize du courant d'un enfant du sexe masculin qui a reçu le nom d'Homère ; dont acte. Lagrange.

[61]

Décès de Rose
habitation La Constance

Du vingt-trois décembre mil huit cent quarante-quatre.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Monroy, régisseur de l'habitation La Constance, sise en ce quartier, constatons que la négresse Rose, femme légitime du nommé Bajazet, esclave de ladite habitation, y est décédée le vingt-un de ce mois ; dont acte. Lagrange.

[62]

Décès de Casimir
habitation Le Collège

Du vingt-sept décembre mil huit cent quarante-quatre.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Weishaupt, régisseur de l'habitation Le Collège, sise en ce quartier, constatons que le nommé Casimir, âgé de quarante-sept ans, esclave de ladite habitation, y est décédé le vingt-six de ce mois ; dont acte. Lagrange.

Clos et arrêté le présent registre ce jour trente-un décembre mil huit cent quarante-quatre. Le lieutenant commissaire commandant, officier de l'état civil. Lagrange.

Vu et vérifié par nous juge auditeur délégué de monsieur le procureur du roi. Cayenne, le 28 mai 1845.
Fessard.

**Déclarations
de naissance, mariage et décès des esclaves
du quartier d'Approuague
pendant l'année 1845**

Le présent registre, contenant douze feuillets, a été coté et paraphé par nous juge royal près le tribunal de première instance de la Guyane française, séant à Cayenne, pour servir à l'officier de l'état civil du quartier d'Approuague, à dresser les déclarations de naissances, mariages et décès des esclaves dans ledit quartier pendant l'année 1845.

Fait au palais de justice à Cayenne, le 15 novembre 1844. Le juge auditeur délégué. L. Ferratier.

Naissance de Noélette
habitation L'Hermitage (1)

Du trois janvier mil huit cent quarante-cinq.

Nous lieutenant commissaire commandant et officier de l'état civil du quartier d'Approuague à la Guyane française, chargé de recevoir les déclarations des naissances, mariages et décès des esclaves dans ledit quartier, d'après la déclaration écrite, en date de ce jour du sieur Ursleur, habitant propriétaire en ce quartier, agissant pour madame veuve Miroux, aussi habitante propriétaire à Approuague, constatons que la négresse Elise, esclave de ladite dame Miroux, est accouchée le premier de ce mois sur son habitation L'Ermitage, d'un enfant du sexe féminin qui a reçu le nom de Noélette, dont acte. Lagrange.

Décès de Cassard
habitation Saint-Péray (2)

Du quatre janvier mil huit cent quarante-cinq.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite, en date de ce jour du sieur Urbain Flotte, régisseur de l'habitation Saint-Péray, sise en ce quartier, constatons que le nommé Cassard, âgé de vingt-neuf ans, nègre esclave de ladite habitation, y est décédé le quatre décembre dernier, dont acte. Lagrange.

Naissance de Bertrand
habitation La Joséphine

3

Du dix janvier mil huit cent quarante-cinq.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite, en date de ce jour du sieur Ursleur, habitant propriétaire en ce quartier, constatons que la négresse Armantine, appartenant à la succession Roustand et à ferme sur son habitation La Joséphine, y est accouchée ce dit jour d'un enfant du sexe masculin qui a reçu le nom de Bertrand, dont acte. Lagrange.

Naissance d'Euloge
habitation Le Cadeau

4

Du onze janvier mil huit cent quarante-cinq.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite, en date du jour d'hier du sieur Passavy, régisseur de l'habitation Le Cadeau, sise en ce quartier, constatons que la négresse Macanqui, appartenant à madame veuve Bonnet et à ferme sur ladite habitation, y est accouchée le dix de ce mois d'un enfant du sexe masculin qui a reçu le nom d'Euloge, dont acte. Lagrange.

Naissance d'Eulalie
habitation Le Cadeau

5

Du treize janvier mil huit cent quarante-cinq.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite du douze de ce mois, du sieur Alfred Passavy, régisseur de l'habitation Le Cadeau, sise en ce quartier, constatons que, le onze du courant, la négresse Héloïse, appartenant à madame veuve Bonnet et à ferme sur ladite habitation, y est accouchée d'un enfant du sexe féminin qui a reçu le nom d'Eulalie, dont acte. Lagrange.

Décès de Françoise
habitation Ramponeau

6

Du vingt janvier mil huit cent quarante-cinq.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite, en date du dix-huit de ce mois du sieur Treyvaud, régisseur de l'habitation Ramponeau, sise en ce quartier, constatons que la négresse Françoise, âgée de quarante-un ans, esclave de ladite habitation, y est décédée ledit jour dix-huit courant, dont acte. Lagrange.

Décès de Danteau
habitation La Joséphine

7

Du premier février mil huit cent quarante-cinq.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite, en date du trente-un janvier dernier du sieur Joseph Ursleur, habitant propriétaire en ce quartier, constatons que le nommé Danteau, nègre esclave de son habitation La Joséphine, sise en ce quartier, âgé de quarante-quatre ans, est décédé le vingt-cinq janvier dernier, dont acte. Lagrange.

Décès de Marcelin
habitation Dufourg

8

Du vingt-un février mil huit cent quarante-cinq.

Nous, etc., constatons que, le vingt de ce mois, le négriillon Marcelin, âgé d'un an, appartenant aux sieurs Dufourg frères, fils de la négresse Jeannette, à ferme sur notre habitation La Jamaïque, y est décédé le dit jour, dont acte. Lagrange.

Naissance de Rosanna
habitation Le Collège

9

Du vingt-sept février mil huit cent quarante-cinq.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour, du sieur Victor Weishaupt, régisseur de l'habitation Le Collège, sise en ce quartier, constatons que la négresse Madelonnette, âgée de trente ans, esclave de ladite habitation, y est accouchée le vingt-deux de ce mois, d'un enfant du sexe féminin auquel on a donné le nom de Rosanna, dont acte. Lagrange.

Décès de Catherine
habitation La Jamaïque

10

Du deux mars mil huit cent quarante-cinq.

Nous, etc., constatons que la négritte Catherine, âgée d'un an, fille de la négresse Marine, créole et esclave de notre habitation La Jamaïque, est décédée ce dit jour ; dont acte. Lagrange.

Décès de Bénonie
habitation La Jamaïque

11

Du quatre mars mil huit cent quarante-cinq.

Nous, etc., constatons que la négritte Bénonie, créole, âgée d'environ trente-quatre ans, esclave de notre habitation La Jamaïque sise en ce quartier, y est décédée ce dit jour ; dont acte. Lagrange.

Naissance de Colette
habitation La Joséphine

12

Du douze mars mil huit cent quarante-cinq.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite du dix de ce mois du sieur Joseph Ursleur, habitant propriétaire en ce quartier, constatons que la nommée Gracielle, appartenant à madame veuve ~~Roustan~~ Désirée Martin, à ferme sur son habitation La Joséphine, y est accouchée le deux de ce mois d'un enfant du sexe féminin, qui a reçu le nom de Colette ; dont acte. Un mot rayé nul. Lagrange.

Décès de Gustave
habitation La Jamaïque

13

Du vingt mars mil huit cent quarante-cinq.

Nous, etc., constatons que le nommé Gustave, de nation bibi, âgé de trente-trois ans, esclave de notre habitation La Jamaïque sise en ce quartier, y est décédé ce jour ; dont acte. Lagrange.

Naissance de Flore
habitation La Jamaïque

14

Du vingt-quatre mars mil huit cent quarante-cinq.

Nous, etc., constatons que la négresse Virginie, de nation calbary, âgée de trente-deux ans, esclave de notre habitation La Jamaïque sise en ce quartier, y est accouchée aujourd'hui d'une enfant du sexe féminin, auquel nous avons donné le nom de Flore ; dont acte. Lagrange.

Naissance d'Euphrasie
habitation La Joséphine

15

Du vingt-neuf mars mil huit cent quarante-cinq.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Joseph Ursleur, propriétaire en ce quartier, constatons que la négresse Prudence, attachée comme cultivatrice sur l'habitation La Joséphine et appartenant à mademoiselle Elisa Ursleur, est accouchée le dix-neuf de ce mois d'un enfant du sexe féminin, qui a reçu le nom d'Euphrasie ; dont acte. Lagrange.

Décès de Silverine

habitation La Garonne

16

Du quatorze avril mil huit cent quarante-cinq.

Nous 2^e lieutenant commissaire commandant du quartier d'Approuague, faisant fonctions d'officier de l'état civil, constatons que la négritte Silverine, âgée de deux ans, esclave de notre habitation La Garonne, sise en ce quartier, y est décédée ce dit jour ; dont acte. G. Besse.

Décès de Pierrette

habitation La Constance

17

Du quinze avril mil huit cent quarante-cinq.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Monroy, régisseur de l'habitation La Constance, constatons que la nommée Pierrette, fille naturelle de Léonide, âgée de six mois, est décédée le quatorze du courant ; dont acte. G. Besse.

Décès d'Ursule

habitation La Constance

18

Du vingt-cinq avril mil huit cent quarante-cinq.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Monroy, régisseur de l'habitation La Constance, sise en ce quartier, constatons que la négresse Ursule, esclave de ladite habitation, est décédée le 25 avril 1845 à trois heures du matin ; dont acte. G. Besse.

Décès de Crispin

habitation La Constance

19

Du huit mai mil huit cent quarante-cinq.

Nous 2^e lieutenant commissaire commandant du quartier d'Approuague, faisant fonctions d'officier de l'état civil, d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Monroy, régisseur de l'habitation La Constance, sise en ce quartier, constatons que le nègre Crispin, âgé de quarante-neuf ans, est décédé sur ladite habitation La Constance le deux mai dernier à six heures du soir ; dont acte. G. Besse.

Décès de Joseph

habitation La Joséphine

20

Du dix mai mil huit cent quarante-cinq.

Nous deuxième lieutenant commandant du quartier d'Approuague, faisant fonctions d'officier de l'état civil, d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Ursleur, habitant propriétaire en ce quartier, constatons que le nègre Joseph, de la succession Roustan, à ferme sur son habitation La Joséphine, est décédé le huit du courant, à sept heures du soir ; dont acte. G. Besse.

Décès d'Adolphe

habitation La Garonne

21

Du vingt mai mil huit cent quarante-cinq.

Nous 2^e lieutenant commissaire commandant du quartier d'Approuague, faisant fonctions d'officier de l'état civil, constatons que le nommé Adolphe, créole, âgé de vingt-trois ans, esclave de madame veuve Germain, à ferme sur notre habitation La Garonne, est décédé ce jour à six heures du soir ; dont acte. G. Besse.

Décès de Caroline
habitation La Constance
22

Du vingt-deux mai mil huit cent quarante-cinq.

Nous lieutenant commandant du quartier d'Approuague, faisant fonctions d'officier de l'état civil, d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Monroy, régisseur de l'habitation La Constance, sise en ce quartier, constatons que la nommée Caroline, âgée de douze ans, esclave de ladite habitation La Constance, y est décédée le vingt du courant à deux heures du soir ; dont acte. G. Besse.

Décès de Marguerite
habitation La Constance
23

Du deux juin mil huit cent quarante-cinq.

Nous lieutenant commandant du quartier d'Approuague, faisant fonctions d'officier de l'état civil, d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Monroy, régisseur de l'habitation La Constance, sise en ce quartier, constatons que la nommée Marguerite, âgée de vingt-deux ans, esclave de ladite habitation La Constance, y est décédée le trente-un mai à cinq heures du matin ; dont acte. G. Besse.

Naissance de Marie
habitation Saint-Péray
24

Du deux juin mil huit cent quarante-cinq.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Urbain Flotte, régisseur de l'habitation Saint-Péray, sise en ce quartier, constatons que la nommée Bastienne Monique dite Cocoty, âgée de vingt-quatre ans, esclave de ladite habitation Saint-Péray, y est accouchée le vingt-huit mai à une heure du matin, d'un enfant du sexe féminin, qui a reçu le nom de Marie ; dont acte. G. Besse.

Naissance de Souverain
habitation Saint-Péray
25

Du deux juin mil huit cent quarante-cinq.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Urbain Flotte, régisseur de l'habitation Saint-Péray, sise en ce quartier, constatons que la nommée Suzanne, âgée de vingt-quatre ans, esclave de ladite habitation Saint-Péray, y est accouchée le vingt-neuf mai d'un enfant du sexe masculin, qui a reçu le nom de Souverain ; dont acte. G. Besse.

Naissance de Sidonie
habitation Saint-Péray
26

Du deux juin mil huit cent quarante-cinq.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Urbain Flotte, régisseur de l'habitation Saint-Péray, ~~eousine~~ sise en ce quartier, constatons que la nommée Stéphanie, âgée de dix-neuf ans, esclave de ladite habitation Saint-Péray, y est accouchée le trente-un mai à sept heures du soir d'un enfant du sexe féminin, qui a reçu le nom de Sidonie ; dont acte. Rayé un mot nul. G. Besse.

Naissance de Souverain
habitation Saint-Péray
27

Du sept juin mil huit cent quarante-cinq.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Victor Weishaupt, propriétaire à Guisanbourg, quartier d'Approuague, constatons que la nommée Angèle, son esclave, est accouchée ~~sur sa~~ ~~propriété~~ ce jour à six heures du matin d'un enfant du sexe féminin, auquel il donne le nom de Domptile ; dont acte. Rayés trois mots nuls. G. Besse.

Naissance de Bertrand

habitation Le Hazard

28

Du neuf juillet mil huit cent quarante-cinq.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Abadie, régisseur de l'habitation Le Hazard, sise en ce quartier, constatons que la nommée Eulalie, âgée de vingt-deux ans, esclave de ladite habitation Le Hazard, y est accouchée ce jour à onze heures du soir d'un enfant du sexe masculin, qui a reçu le nom de Bertrand ; dont acte. G. Besse.

Naissance de Ernestine

esclave de monsieur Trémiège

29

Du vingt-six juillet mil huit cent quarante-cinq.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Jean Trémiège, propriétaire à Guisanbourg, constatons que la nommée Justine, son esclave, est accouchée chez lui le vingt-cinq juillet d'un enfant du sexe féminin, qui a reçu le nom d'Ernestine ; dont acte. G. Besse.

Décès de Epiphanie

habitation La Garonne

30

Du vingt-cinq juillet mil huit cent quarante-cinq.

Nous, etc., constatons que la nommée Epiphanie, âgée d'un an, esclave de notre habitation La Garonne, ~~y est décédée~~ sise en ce quartier, y est décédée ce jour à six heures du soir ; dont acte. G. Besse.

Décès de Eugène

habitation La Joséphine

31

Du vingt-cinq juillet mil huit cent quarante-cinq.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Joseph Ursleur, habitant propriétaire en ce quartier, constatons que la nommée Eugène, âgée de trente-cinq ans, esclave de l'habitation La Joséphine, sise en ce quartier, y est décédée ce jour à cinq heures du soir ; dont acte. G. Besse.

Naissance de Jeanne Marie

habitation La Concorde

32

Du vingt-huit juillet mil huit cent quarante-cinq.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Alfred Duplant, régisseur de l'habitation La Concorde, sise en ce quartier, constatons que la nommée Thémire, esclave de ladite habitation La Concorde, y est accouchée d'un enfant d'un enfant du sexe féminin ce jour et qui a reçu le nom de Jeanne Marie ; dont acte. G. Besse.

Naissance de Noël

habitation La Concorde

33

Du vingt-huit juillet mil huit cent quarante-cinq.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Urbain Flotte, régisseur de l'habitation Saint-Péray, sise en ce quartier, constatons que la nommée Elisabeth, âgée de trente-deux ans, esclave de ladite habitation Saint-Péray, y est accouchée ce jour d'un enfant d'un enfant du sexe masculin qui a reçu le nom de Noël ; dont acte. G. Besse.

Naissance de Léontine

habitation Cadeau

34

Du vingt-huit juillet mil huit cent quarante-cinq.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Alfred Passavy, régisseur de l'habitation Le Cadeau, sise en ce quartier, constatons que la nommée Agathe, esclave de monsieur Moreau, à ferme sur ladite habitation Le Cadeau, y est accouchée ~~d'un~~ ce jour à quatre heures du matin d'un enfant d'un enfant du sexe féminin qui a reçu le nom de Léontine ; dont acte. G. Besse.

Naissance de Vincent

habitation La Joséphine

35

Du vingt-neuf juillet mil huit cent quarante-cinq.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Joseph Ursleur, habitant propriétaire, âgé de quarante-sept ans, domicilié dans ce quartier, constatons que la nommée Pauline dite Seucencoin, esclave de l'habitation La Joséphine, sise en ce quartier, y est accouchée ce jour à huit heures du soir d'un enfant d'un enfant du sexe ~~féminin~~ masculin, qui a reçu le nom de Vincent ; dont acte. Rayé un mot nul. G. Besse.

Décès de Clémence

habitation La Jamaïque

36

Du vingt-neuf juillet mil huit cent quarante-cinq.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Jules Brunot, régisseur de l'habitation La Jamaïque, sise en ce quartier, constatons que la nommée Clémence, créole, âgée de quarante-quatre ans, est décédée sur ladite habitation La Jamaïque le vingt-cinq du courant ; dont acte. G. Besse.

Naissance de Joseph

~~décès de Brigitte~~

habitation La Joséphine

37

Du vingt-neuf juillet mil huit cent quarante-cinq.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Jules Brunot, régisseur ~~de l'~~, âgé de quarante-six ans, administrateur de l'habitation La Jamaïque, domicilié dans ce quartier, constatons que la nommée Brigitte, âgée de vingt-six ans, esclave de ladite habitation La Jamaïque, y est accouchée le vingt-quatre du courant d'un enfant d'un enfant du sexe masculin, qui a reçu le nom de Joseph ; dont acte. Deux mots rayés nuls. G. Besse.

Naissance de Sylvain

habitation Jamaïque

38

Du vingt-neuf juillet mil huit cent quarante-cinq.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Jules Brunot, âgé de quarante-six ans, administrateur de l'habitation La Jamaïque, sise en ce quartier, constatons que la nommée Fanchon, âgée de trente et un ans, / esclave de monsieur Dufourg, à ferme sur ladite habitation La Jamaïque /, y est accouchée ce jour d'un enfant d'un enfant du sexe masculin, qui a reçu le nom de Sylvain ; dont acte. G. Besse.

Décès de Aricie Angèle

habitation Belle-Vue

39

Du vingt-neuf juillet mil huit cent quarante-cinq.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Théodore Moreau, âgé de quarante-deux ans, habitant propriétaire, domicilié à Approuague, constatons que la nommée Aricie Angèle, âgée de seize mois, esclave de son habitation Belle-Vue, y est décédée ce jour à cinq heures et demie du soir ; dont acte. G. Besse.

Décès de Anne

habitation Risquetout

40

Du deux août mil huit cent quarante-cinq.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite / en date de ce jour / du sieur Thomas Smith, âgé de quarante-cinq ans, habitant propriétaire dans ce quartier, constatons que la nommée Anne, son esclave, est décédée sur son habitation dite Risquetout, sise en ce quartier, le premier août ~~1845~~ à sept heures du matin ; dont acte. Un mot rayé nul. G. Besse.

Naissance de Marguerite

habitation Garonne

41

Du deux août mil huit cent quarante-cinq.

Nous, etc., constatons que la nommée / Elisabeth / dite Fanchon, esclave de madame veuve Germain, âgée de trente-neuf ans, à ferme sur notre habitation La Garonne, sise en ce quartier, y est accouchée le vingt-neuf juillet dernier d'un enfant d'un enfant du sexe féminin, qui a reçu le nom de Marguerite ; dont acte. G. Besse.

Décès de Gambert

habitation Le Hazard

42

Du six août mil huit cent quarante-cinq.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Gabriel Abadie, âgé de quarante-trois ans, régisseur de l'habitation Le Hazard, sise en ce quartier, constatons que le nommé Gambert, âgé de onze mois, esclave de ladite habitation Le Hazard, y est décédé le deux août à trois heures du soir ; dont acte. Un mot rayé nul. G. Besse.

Décès de Jeanne

habitation Sainte-Catherine

43

Du vingt-un août mil huit cent quarante-cinq.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Cyrille Guedin, âgé de trente-six ans, habitant propriétaire en ce quartier, constatons que la nommée Jeanne, âgée de quatre ans, son esclave,

est décédée sur son habitation Sainte-Catherine, sise en ce quartier, le vingt août à quatre heures du soir ; dont acte. G. Besse.

Naissance de Fanchette

habitation Garonne

44

Du vingt-quatre août mil huit cent quarante-cinq.

Nous, etc., constatons que la nommée Clémentine, esclave de notre habitation La Garonne, sise en ce quartier, y est accouchée ce jour à quatre heures du matin d'un enfant d'un enfant du sexe féminin, qui a reçu le nom de Fanchette ; dont acte. G. Besse.

Décès de Babette

habitation Garonne

45

Du 1^{er} septembre mil huit cent quarante-cinq.

Nous, etc., constatons que la nommée Babette, créole, âgée de soixante-quatre ans, esclave de notre habitation La Garonne, sise en ce quartier, y est décédée ce jour à deux heures de l'après midi ; dont acte. G. Besse.

Décès de Clérine

habitation Garonne

46

Du cinq septembre mil huit cent quarante-cinq.

Nous, etc., constatons que la nommée Clérine, âgée de trois ans, esclave de notre habitation La Garonne, sise en ce quartier, y est décédée ce jour à dix heures du soir ; dont acte. G. Besse.

Décès de Charles

habitation Le Cadeau

47

Du vingt-un août mil huit cent quarante-cinq.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date du six septembre mil huit cent quarante-cinq du sieur Alfred Passavy, âgé de vingt-huit ans, régisseur de l'habitation Le Cadeau, sise en ce quartier, constatons que le nommé Charles, âgé de cinquante-cinq ans, esclave de ladite habitation Le Cadeau, y est décédé le cinq septembre dernier à onze heures du soir ; dont acte. G. Besse.

Naissance de Félicité Anaïs

habitation La Vigie

48

Du six septembre mil huit cent quarante-cinq.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Erasme Dayriès, chirurgien et propriétaire dans ce quartier, âgé de quarante-deux ans, constatons que la nommée Rose Marie, âgée de dix-huit ans, son esclave, est accouchée sur son habitation La Vigie le six septembre courant à trois heures du matin d'un enfant du sexe féminin, qui a reçu le nom de Félicité Anaïs ; dont acte. G. Besse.

Décès de Claire

habitation La Constance

49

Du vingt-un août mil huit cent quarante-cinq.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date du huit septembre mil huit cent quarante-cinq du sieur Pierre Philippe Senelle, habitant propriétaire dans ce quartier, âgé de soixante-deux ans, constatons que la nommée Claire, créole, âgée de cinquante-un ans, portée sur le recensement de l'habitation La Constance, y est décédée le cinq septembre ~~mil~~ à quatre heures du matin ; dont acte. G. Besse.

Décès de Claire 2^e
habitation La Constance
50

Nous, etc., d'après la déclaration écrite ce jour vingt-deux septembre mil huit cent quarante-cinq du sieur Pierre Philippe Senelle, âgé de soixante-deux ans, habitant propriétaire dans ce quartier, y domicilié, constatons que la nommée Claire 2^e, de nation calbary, âgée de quarante-cinq ans, portée sur le certificat de recensement de l'habitation La Constance, y est décédée le dix-sept septembre dernier à dix heures du soir ; dont acte. G. Besse.

Naissance de Optat Toussaint
habitation La Constance
51

Du vingt-neuf septembre mil huit cent quarante-cinq.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Pierre Philippe Senelle, habitant propriétaire, âgé de soixante-deux ans, domicilié dans ce quartier, constatons que la nommée Zémire, créole, âgée de quarante-deux ans, portée sur le recensement de l'habitation La Constance, est accouchée sur ladite habitation le vingt-cinq septembre dernier à cinq heures du soir d'un enfant du sexe masculin, qui a reçu le nom de Optat Toussaint ; dont acte. G. Besse.

Naissance de Anne Malgrétout
Constance
52

Du quatre octobre mil huit cent quarante-cinq.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Philippe Senelle, habitant propriétaire, âgé de soixante-deux ans, domicilié dans ce quartier, constatons que la nommée Virginie, portée sur le recensement du sieur Bassigny, à ferme sur l'habitation La Constance, est accouchée sur ladite habitation le premier octobre à sept heures du soir d'un enfant du sexe féminin, qui a reçu le nom de Anne Malgrétout ; dont acte. G. Besse.

Naissance de Prosper Michaud
habitation Constance
53

Du seize octobre mil huit cent quarante-cinq.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite ~~ee jour~~ en date de ce jour du sieur Pierre Philippe Senelle, habitant propriétaire, âgé de soixante-deux ans, domicilié dans ce quartier, constatons que la nommée Eriphile, de nation nago, mariée, âgée de quarante-trois ans, portée sur le recensement < de l'habitation > La Constance, est accouchée sur ladite habitation le onze octobre à huit heures du matin d'un enfant du sexe masculin, qui a reçu le nom de Prosper Michaud ; dont acte. G. Besse.

Naissance de Pierre Melon
habitation La Constance
54

Du vingt-neuf septembre mil huit cent quarante-cinq.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Pierre Philippe Senelle, habitant propriétaire, âgé de soixante-deux ans, domicilié dans ce quartier, constatons que la nommée Hyacinthe, âgée de dix-sept ans, portée sur le recensement de l'habitation La Constance, est accouchée sur ladite habitation le dix-sept octobre à deux heures du matin d'un enfant du sexe masculin, qui a reçu le nom de Pierre Melon ; dont acte. G. Besse.

Décès de Henriette
habitation Risquetout

55

Du onze novembre mil huit cent quarante-cinq.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Urbain Flotte, faisant pour monsieur Smith, habitant propriétaire dans ce quartier, constatons que la nommée Henriette, créole, âgée de soixante ans, portée sur le recensement de l'habitation Risquetout, est décédée sur ladite habitation le onze novembre à huit heures du soir ; dont acte. G. Besse.

Décès de Magdeleine
habitation Risquetout

56

Du onze novembre mil huit cent quarante-cinq.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Urbain Flotte, faisant pour monsieur Smith, habitant propriétaire dans ce quartier, constatons que la nommée Magdeleine, âgée de soixante-dix-huit ans, portée sur le recensement de l'habitation Risquetout, est décédée sur ladite habitation le neuf novembre à deux heures du matin ; dont acte. G. Besse.

Décès de Clémentine
habitation Garonne

57

Du douze novembre mil huit cent quarante-cinq.

Nous, etc., constatons que la nommée Clémentine, créole, âgée de vingt-cinq ans, portée sur le certificat de recensement de l'habitation La Garonne, sise en ce quartier, est décédée sur ladite habitation le douze novembre à quatre heures du matin ; dont acte. G. Besse.

Décès de Thomas
habitation Garonne

58

Du douze novembre mil huit cent quarante-cinq.

Nous, etc., constatons que le nommé Thomas, créole, âgé de trente-six ans, porté sur le recensement de l'habitation La Garonne, sise en ce quartier, est décédé sur ladite habitation le douze novembre à trois heures du soir ; dont acte. G. Besse.

Naissance de Cécilia
habitation La Constance

59

Du vingt-cinq novembre mil huit cent quarante-cinq.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Pierre Philippe Senelle, habitant propriétaire, âgé de soixante-deux ans, constatons que l'esclave nommé Zélie, âgée de quarante ans, portée sur le certificat de recensement de l'habitation La Constance, est accouchée sur ladite habitation le dix-huit novembre à trois heures de l'après midi d'un enfant du sexe féminin, auquel on donne le nom de Cécilia ; dont acte. G. Besse.

Naissance

Décès de Rosine
habitation Garonne

60

Du trente novembre mil huit cent quarante-cinq.

Nous, etc., constatons que la nommée Rosine, créole, âgée de cinq ans, portée sur le certificat de recensement de notre habitation La Garonne, sise en ce quartier, est décédée sur ladite habitation le vingt-huit novembre à deux heures de l'après midi ; dont acte. G. Besse.

Décès de Angélique
habitation Risquetout

61

Du trente novembre mil huit cent quarante-cinq.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Urbain Flotte, régisseur de l'habitation Saint-Péray, âgé de trente-un ans, domicilié dans ce quartier, constatons que l'esclave nommée Angélique, âgée de cinquante-deux ans, portée sur le recensement de l'habitation Risquetout, sise en ce quartier, est décédée sur ladite habitation le vingt-sept novembre à huit heures du soir ; dont acte. G. Besse.

Naissance de Joséphine
habitation Risquetout

62

Du trente novembre mil huit cent quarante-cinq.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Urbain Flotte, âgé de trente-un ans, régisseur de l'habitation Saint-Péray, sise en ce quartier, y domicilié, constatons que l'esclave nommée Agathe, âgée de trente-quatre ans, portée sur le certificat de recensement de l'habitation Risquetout, appartenant à monsieur Smith, est ~~décédée~~ / accouchée / sur ladite habitation le vingt-huit novembre à midi et demi d'un enfant du sexe féminin, qui a reçu le nom de Joséphine ; dont acte. Un mot rayé nul. G. Besse.

Décès de Bernarbé
habitation Ramponeau

63

Nous, etc., d'après la déclaration écrite ce jour trois décembre mil huit cent quarante-cinq du sieur Jean Samuel Treyvaud, régisseur, âgé de quarante-trois ans, demeurant < à > Approuague, constatons que l'esclave nommé Bernarbé, âgé d'un an, porté sur le recensement de l'habitation Ramponeau, est décédé sur ladite habitation le premier décembre à une heure du matin ; dont acte. G. Besse.

Décès de Midi
habitation Ramponeau

64

Du six décembre mil huit cent quarante-cinq

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Jean Samuel Treyvaud, âgé de ~~trente~~ quarante-trois ans, régisseur, demeurant < à > Approuague, constatons que l'esclave nommée Midi, âgée de trente-sept ans, portée sur le recensement de l'habitation Ramponeau, est décédée sur ladite habitation le trois décembre à trois heures du matin ; dont acte. G. Besse.

Naissance de Zabeth
habitation Le Rhône

65

Du six décembre mil huit cent quarante-cinq.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Jean Baptiste Aimé Bollioud, habitant propriétaire, âgé de cinquante-un ans, domicilié à Approuague, constatons que la nommée Célestine, mariée à Victor, âgée de trente-trois ans, portée sur le recensement de l'habitation Le Rhône, est accouchée sur ladite habitation le cinq décembre à onze heures du soir d'un enfant du sexe féminin, auquel on donne le nom de Zabeth ; dont acte. G. Besse.

Décès de Henriette 2^e
habitation Ramponeau

66

Du sept décembre mil huit cent quarante-cinq

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Jean Samuel Treyvaud, âgé de quarante-trois ans, régisseur, demeurant < à > Approuague, constatons que l'esclave nommée Henriette 2^e, du sexe féminin, âgée de vingt-sept ans, portée sur le certificat de recensement de l'habitation Ramponeau, est décédée sur ladite habitation le cinq décembre à deux heures du matin ; dont acte. G. Besse.

Décès de Céline
habitation Ramponeau

67

Du quinze décembre mil huit cent quarante-cinq

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Jean Samuel Treyvaud, âgé de quarante-trois ans, demeurant à Approuague, régisseur, constatons que la nommée Céline, du sexe féminin, âgée de vingt-neuf ans, portée sur le recensement de l'habitation Ramponeau, est décédée sur ladite habitation le treize décembre à quatre heures du matin ; dont acte. G. Besse.

Naissance de Pamphile
habitation Garonne

68

Du quinze décembre mil huit cent quarante-cinq.

Nous, etc., constatons que la nommée Catherine, âgée de dix-neuf ans, portée sur le certificat de recensement de l'habitation La Garonne, est accouchée sur ladite habitation le 13 décembre à huit heures du matin d'un enfant du sexe masculin, qui a reçu le nom de Pamphile ; dont acte. G. Besse.

Décès de Angélique
habitation La Garonne

69

Du quinze décembre mil huit cent quarante-cinq.

Nous, etc., constatons que la nommée Angélique, âgée de deux ans, portée sur le recensement de l'habitation La Garonne, est décédée sur ladite habitation le quatorze décembre à deux heures de l'après midi ; dont acte. G. Besse.

Naissance de Catherine
habitation Joséphine

70

Du vingt-un décembre mil huit cent quarante-cinq.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Nicolas Chappuy, régisseur, âgé de vingt-sept ans, constatons que la nommée Anne Marie, âgée de vingt-quatre ans, portée sur le recensement de

monsieur Farnous, à ferme sur l'habitation La Joséphine, est accouchée sur ladite habitation le vingt décembre à cinq heures du matin d'un enfant du sexe féminin, qui a reçu le nom de Catherine ; dont acte. G. Besse.

Naissance de Bertille
habitation Joséphine

71

Du vingt-un décembre mil huit cent quarante-cinq.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Nicolas Chappuy, régisseur, âgé de vingt-sept ans, constatons que la nommée Mélise, âgée de vingt-huit ans, portée sur le recensement de l'habitation La Joséphine, est accouchée sur ladite habitation le vingt décembre à trois heures du matin d'un enfant du sexe féminin, qui a reçu le nom de Bertille ; dont acte. G. Besse.

Naissance de Chérie
habitation Le Hazard

72

Du vingt-un décembre mil huit cent quarante-cinq.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Gabriel Abadie, âgé de quarante ~~quatre~~ trois ans, régisseur, demeurant à Approuague, constatons que la nommée Danaé, âgée de trente ans, portée sur le recensement de l'habitation Le Hazard, sise en ce quartier, est accouchée sur ladite habitation le vingt-un décembre à six heures du matin d'un enfant du sexe féminin, auquel on donne le nom de Chérie ; dont acte. Un mot rayé nul. G. Besse.

Naissance Jeanne
habitation Constance

73

Du trente-un décembre mil huit cent quarante-cinq.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Pierre Philippe Senelle, habitant propriétaire, âgé de soixante-trois ans, demeurant à Approuague, constatons que la nommée Luce, femme légitime de Basile, âgée de vingt-six ans, portée sur le recensement de l'habitation La Constance, est accouchée sur ladite habitation le vingt-cinq décembre à neuf heures du matin d'un enfant du sexe féminin, auquel on donne le nom de Jeanne ; dont acte. G. Besse.

Décès d'Angèle
habitation La Ressource

74

Du trente-un décembre mil huit cent quarante-cinq

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Balavoine, régisseur de l'habitation La Ressource, sise en ce quartier, constatons que la nommée Angèle, du sexe féminin, âgée de vingt-neuf ans, portée sur le certificat de recensement de l'habitation La Ressource, est décédée sur ladite habitation le trente décembre à cinq heures du soir ; dont acte. G. Besse.

Naissance de Félicité
habitation La Ressource

75

Du trente-un décembre mil huit cent quarante-cinq

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Balavoine, régisseur de l'habitation La Ressource, constatons que l'esclave Marie Thérèse, âgée de trente ans, portée sur le recensement de l'habitation La Ressource, est accouchée sur ladite habitation le trente décembre ~~d'un en~~ à cinq heures du matin d'un enfant du sexe féminin auquel on donne le nom de Félicité ; dont acte. G. Besse.

Naissance d'Eugénie
habitation La Ressource

76

Du trente-un décembre mil huit cent quarante-cinq

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Balavoine, régisseur de l'habitation La Ressource, constatons que l'esclave Caroline, âgée de trente ans, portée sur le recensement de La Ressource, est accouchée sur ladite habitation le trente décembre à deux heures du matin d'un enfant du sexe féminin auquel on donne le nom de Eugénie ; dont acte. G. Besse.

Naissance de Victor
habitation La Ressource

77

Du trente-un décembre mil huit cent quarante-cinq

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Balavoine, régisseur de l'habitation La Ressource, constatons que l'esclave Cécile, âgée de trente ans, portée sur le recensement de La Ressource, est accouchée sur ladite habitation le trente décembre à cinq heures du matin d'un enfant du sexe masculin auquel on donne le nom de Victor ; dont acte. G. Besse.

Naissance de François
habitation La Ressource

78

Du trente-un décembre mil huit cent quarante-cinq

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Balavoine, régisseur de l'habitation La Ressource, constatons que l'esclave Gertrude, âgée de trente ans, portée sur le recensement de l'habitation La Ressource, est accouchée sur ladite habitation le trente décembre à huit heures du soir d'un enfant du sexe masculin auquel on donne le nom de Jean François ; dont acte. G. Besse.

Naissance d'André
habitation La Ressource

79

Du trente-un décembre mil huit cent quarante-cinq

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Balavoine, régisseur de l'habitation La Ressource, constatons que l'esclave Victorine, âgée de trente ans, portée sur le recensement de l'habitation La Ressource, est accouchée sur ladite habitation le trente décembre à cinq heures du matin d'un enfant du sexe masculin auquel on donne le nom d'André ; dont acte. G. Besse.

Décès de Toussaint
habitation La Ressource

80

Du trente-un décembre mil huit cent quarante-cinq

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Balavoine, régisseur de l'habitation La Ressource, constatons que l'esclave Toussaint, âgé de cinquante-huit ans, porté sur le recensement de l'habitation La Ressource, est décédé sur ladite habitation le trente décembre à trois heures du soir ; dont acte. G. Besse.

Décès de Romaine
habitation La Ressource

Du trente-un décembre mil huit cent quarante-cinq

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Balavoine, régisseur de l'habitation La Ressource, constatons que l'esclave Romaine, du sexe féminin, âgée de quarante-trois ans, portée sur le recensement de l'habitation La Ressource, est décédée sur ladite habitation le trente décembre à six heures du matin ; dont acte. G. Besse.

Clos et arrêté par nous ce jour 31 décembre 1845. Le 2^e lieutenant commissaire commandant, faisant fonctions d'officier de l'état civil. G. Besse.

Vu et vérifié. Cayenne, le 15 avril 1846. Jouannet, substitut.

Déclarations
de naissance, mariage et décès des esclaves
du quartier d'Approuague
pendant l'année 1846

Le présent registre, contenant douze feuillets, a été coté et paraphé par nous juge royal près le tribunal de première instance de la Guyane française, séant à Cayenne, pour servir à l'officier de l'état civil du quartier d'Approuague, à dresser les déclarations de naissances, mariages et décès des esclaves dans ledit quartier pendant l'année 1846.

Fait au palais de justice à Cayenne, le vingt-huit novembre 1845. Le juge auditeur délégué. H. Mourié.

[1]

Naissance de Noël
habitation Jamaïque

Aujourd'hui trois janvier mil huit cent quarante-six.

Nous 2^e lieutenant commissaire commandant du quartier d'Approuague, faisant fonctions d'officier de l'état civil, d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Jules Brunot, âgé de quarante-sept ans, administrateur de l'habitation La Jamaïque, sise en ce quartier, y demeurant, constatons que la négresse Jeannette, âgée de trente-deux ans, portée sur le recensement de l'habitation La Désirée, est accouchée sur l'habitation La Jamaïque le premier janvier à une heure du matin d'un enfant du sexe masculin, qui a reçu le nom de Noël ; dont acte. G. Besse.

[2]

Décès d'Homère
habitation Jamaïque

Aujourd'hui six janvier mil huit cent quarante-cinq *sic*.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Jules Brunot, âgé de quarante-sept ans, administrateur de l'habitation La Jamaïque, sise en ce quartier, y domicilié, constatons que le nommé Homère, âgé de quarante-six ans, porté sur le recensement de l'habitation La Jamaïque, est décédé sur ladite habitation le cinq janvier à midi ; dont acte. G. Besse.

[3]

Décès de Jeanne
habitation Collège

Du sept janvier mil huit cent quarante-six.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Victor Weishaupt, âgé de trente-cinq ans, régisseur à Approuague, y domicilié, constatons que l'esclave / Jeanne /, âgée de trente-un ans, portée sur le certificat / de recensement / de l'habitation Le Collège, sise en ce quartier, est décédée sur ladite habitation le six janvier à dix heures du soir ; dont acte. G. Besse.

[4]

Naissance de Marie Joséphine
habitation Collège

Du huit janvier mil huit cent quarante-six.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Victor Weishaupt, âgé de trente-cinq ans, régisseur à Approuague, y domicilié, constatons que l'esclave Désirée, âgée de trente-huit ans, portée sur le certificat de recensement de l'habitation Le Collège, sise en ce quartier, est accouchée sur ladite habitation le six janvier d'un enfant du sexe féminin, auquel on donne le nom de Marie Joséphine ; dont acte. G. Besse.

[5]

Naissance d'Emilien
habitation Collège

Du neuf janvier mil huit cent quarante-six.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Victor Weishaupt, âgé de trente-cinq ans, régisseur à Approuague, y domicilié, constatons que l'esclave Marie Magdeleine dite Yani, âgée de vingt-six ans, acquise du sieur Gueudin, est accouchée sur l'habitation Le Collège, sise en ce quartier, / le huit janvier / d'un enfant du sexe masculin, qui a reçu le nom d'Emilien ; dont acte. G. Besse.

[6]

Naissance d'Auguste
habitation Collège

Du onze janvier mil huit cent quarante-six.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Victor Weishaupt, âgé de trente-cinq ans, régisseur à Approuague, y domicilié, constatons que l'esclave Rosalie, âgée de trente-neuf ans, portée sur le certificat de recensement de l'habitation Le Collège, sise en ce quartier, est accouchée sur ladite habitation le dix janvier d'un enfant du sexe masculin, qui a reçu le nom de Auguste ; dont acte. G. Besse.

[7]

Décès
Naissance de Biche Hilarion
habitation Collège

Du seize janvier mil huit cent quarante-six.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Victor Weishaupt, âgé de trente-cinq ans, régisseur à Approuague, y domicilié, constatons que l'esclave Biche Hilarion, âgée de trente-neuf ans, portée sur le certificat de recensement de l'habitation Le Collège, est décédée sur ladite habitation le quinze janvier à onze heures du matin ; dont acte. G. Besse.

[8]

Décès de Félicité
habitation Concorde

Du vingt-quatre janvier mil huit cent quarante-six.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Gabriel Abadie, âgé de quarante-quatre ans, régisseur à Approuague, y domicilié, constatons que l'esclave Félicité, âgée de soixante-quatorze ans, portée sur le recensement de l'habitation La Concorde, est décédée sur ladite habitation le dix-huit / du courant / à trois heures du matin ; dont acte. G. Besse.

[9]

Naissance d'Antonia
habitation Constance

Du vingt-huit janvier mil huit cent quarante-six.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Pierre Philippe Senelle, âgé de soixante-deux ans, habitant propriétaire dans ce quartier, y domicilié, constatons que l'esclave nommée

Thémire, âgée de trente-quatre ans, portée sur le certificat de recensement de l'habitation Le Constance, est accouchée sur ladite habitation le vingt-deux courant à huit heures du matin d'un enfant du sexe féminin, qui a reçu le nom d'Antonia ; dont acte. G. Besse.

[10]
Décès de Noël
habitation Constance
Du vingt-huit janvier mil huit cent quarante-six.
Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Pierre Philippe Senelle, habitant propriétaire, âgé de soixante-trois ans, domicilié Approuague, constatons que le nommé Noël 1^{er}, âgé de cinquante-deux ans, pêcheur, porté sur le recensement de l'habitation Le Constance, est décédé sur ladite habitation le huit du courant à neuf heures du matin ; dont acte. G. Besse.

[11]
Naissance de Rigolette
habitation La Joséphine
Du huit avril mil huit cent quarante-six.
Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Etienne Douillard, âgé de quarante-huit ans, demeurant à Approuague, régisseur de l'habitation La Joséphine, constatons que la nommée Antoinette, âgée de quarante ans, portée sur le certificat de recensement de ladite habitation La Joséphine sous le numéro matricule 1 651, y est ~~décédé~~ accouchée le six du courant à deux heures du matin d'un enfant du sexe féminin, auquel on donne le nom de Rigolette ; dont acte. Deux mots rayés nuls. G. Besse.

[12]
Décès de Jacques
habitation Joséphine
Du dix avril mil huit cent quarante-six.
Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Etienne Douillard, âgé de quarante-huit ans, demeurant à Approuague, régisseur de l'habitation La Joséphine, constatons que le nommé Jacques, âgé de trente-trois ans, porté sur le certificat de recensement de ladite habitation La Joséphine sous le numéro matricule 1 257, y est décédé le huit du courant à huit heures du matin ; dont acte. G. Besse.

[13]
Décès de Pierre dit Premier
habitation Joséphine
Du dix avril mil huit cent quarante-six.
Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Etienne Douillard, âgé de quarante-huit ans, demeurant à Approuague, régisseur de l'habitation La Joséphine, constatons que le nommé Pierre dit Premier, du sexe masculin, âgé de vingt-neuf ans, porté sur le certificat de recensement de ladite habitation La Joséphine / sous le numéro matricule 839 /, y est décédé le huit du courant à quatre heures de l'après midi ; dont acte. G. Besse.

[14]
Naissance de Rose
Du vingt-quatre avril mil huit cent quarante-six.
Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Balavoine, régisseur de l'habitation La Ressource, constatons que l'esclave Geneviève, âgée de dix-neuf ans, portée sur le certificat de recensement de l'habitation La Ressource, est accouchée sur ladite habitation le vingt-deux avril courant d'un enfant du sexe féminin, auquel on donne le nom de Rose ; dont acte. G. Besse.

[15]

Naissance d'Annette

Du vingt-quatre avril mil huit cent quarante-six.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Balavoine, régisseur de l'habitation La Ressource, constatons que l'esclave Hortensia, âgée de quarante ans, portée sur le certificat de recensement de l'habitation La Ressource, est accouchée sur ladite habitation le 20 avril à 4 heures du matin d'un enfant du sexe féminin, auquel on donne le nom d'Annette ; dont acte. G. Besse.

[16]

Décès de Brigitte

habitation Saint-Péray

Du vingt-cinq avril mil huit cent quarante-six.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Thomas Fourier, régisseur de l'habitation Saint-Péray, constatons que l'esclave Brigitte, âgée de vingt-sept ans, portée sur le certificat de recensement de l'habitation Saint-Péray, est décédée sur ladite habitation le 22 avril courant à trois heures du soir ; dont acte. G. Besse.

[17]

Naissance d'Herminie

habitation Saint-Péray

Du vingt-cinq avril mil huit cent quarante-six.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Thomas Fourier, régisseur de l'habitation Saint-Péray, constatons que l'esclave Marianne, âgée de 33 ans, portée sur le certificat de recensement de l'habitation Saint-Péray, est accouchée sur ladite habitation le 25 avril courant d'un enfant du sexe féminin, auquel on donne le nom de Hermilie ^{sic} ; dont acte. G. Besse.

[18]

Décès

~~Naissance~~ de Azar

habitation La Joséphine

Du vingt-six avril mil huit cent quarante-six.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Etienne Douillard, régisseur de l'habitation La Joséphine, constatons que l'esclave Azar, âgé de 42 ans, porté sur le certificat de recensement de l'habitation La Joséphine, est décédé sur ladite habitation le 24 avril courant ; dont acte. G. Besse.

[19]

Naissance d'Elisabeth

habitation La Joséphine

Du six mai mil huit cent quarante-six.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Etienne Douillard, régisseur de l'habitation La Joséphine, constatons que l'esclave Fanny dite Marie Françoise, âgée de 35 ans, portée sur le certificat de recensement de l'habitation La Joséphine, est accouchée sur ladite habitation / le sept du courant / d'un enfant du sexe féminin, auquel on donne le nom de Elisabeth ; dont acte. Deux mots rayés nuls. G. Besse.

[20]

Naissance de Thérésine

habitation La Joséphine

Du sept mai mil huit cent quarante-six.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Etienne Douillard, régisseur de l'habitation La Joséphine, constatons que l'esclave Eudora, âgée de 27 ans, portée sur le certificat de recensement de l'habitation La Joséphine, est accouchée sur ladite habitation le six mai d'un enfant du sexe féminin, auquel on donne le nom de Thérésine ; dont acte. Deux mots rayés nuls. G. Besse.

[21]

Décès de Théodore

habitation La Ressource

Du dix-huit mai mil huit cent quarante-six.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Balavoine, régisseur de l'habitation La Ressource, constatons que l'esclave Théodore, âgé de 32 ans, porté sur le certificat de recensement de l'habitation La Ressource, est décédé sur ladite habitation le dix-huit du courant ; dont acte. G. Besse.

[22]

Décès de Victoire

habitation La Concorde

Du vingt-cinq mai mil huit cent quarante-six.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Gabriel Abadie, régisseur de l'habitation La Concorde, constatons que la nommée Victoire, âgée de 46 ans, portée sur le certificat de recensement de l'habitation La Concorde, est décédée sur ladite habitation le 24 mai ; dont acte. G. Besse.

[23]

Décès d'Adélaïde

habitation La Joséphine

Du premier juin mil huit cent quarante-six.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Etienne Douillard, régisseur de l'habitation La Joséphine, constatons que l'esclave Adélaïde, âgée de 43 ans, portée sur le certificat de recensement de l'habitation La Joséphine, est décédée sur ladite habitation le 31 mai à 4 heures du matin ; dont acte. G. Besse.

[24]

Décès de Aza

habitation Joséphine

Du premier juin mil huit cent quarante-six.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Etienne Douillard, régisseur de l'habitation La Joséphine, constatons que l'esclave Aza, âgé de cinquante ans, porté sur le certificat de recensement de l'habitation La Joséphine, est décédé sur ladite habitation le 31 mai à huit heures du matin ; dont acte. G. Besse.

[25]

Naissance de Julie

habitation La Ressource

Du deux juin mil huit cent quarante-six.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Balavoine, régisseur de l'habitation La Ressource, constatons que l'esclave Céleste dite Corde, âgée de 18 ans, portée sur le certificat de recensement de l'habitation La Ressource, est accouchée sur ladite habitation le 31 mai à sept heures du matin d'un enfant du sexe féminin, auquel on donne le nom de Julie ; dont acte. Deux mots rayés nuls. G. Besse.

[26]
Décès d'Etienne
habitation La Joséphine
Du trois juin mil huit cent quarante-six.
Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Etienne Douillard, régisseur de l'habitation La Joséphine, constatons que l'esclave Etienne, âgé de cinquante-un ans, porté sur le certificat de recensement de l'habitation La Joséphine, est décédé sur ladite habitation le deux juin courant à six heures du soir ; dont acte. G. Besse.

[27]
Décès de Régulus
habitation Joséphine
Du quatre juin mil huit cent quarante-six.
Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Etienne Douillard, régisseur de l'habitation La Joséphine, constatons que l'esclave Etienne, âgé de trente-trois ans, porté sur le recensement de l'habitation La Joséphine, est décédé sur ladite habitation le trois juin courant à neuf heures du matin ; dont acte. G. Besse.

[28]
Décès de Baraboye
habitation La Ressource
Du sept juin mil huit cent quarante-six.
Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Balavoine, régisseur de l'habitation La Ressource, constatons que l'esclave Baraboye, âgé de 41 ans, porté sur le certificat de recensement de l'habitation La Ressource, est décédé sur ladite habitation le cinq juin à deux heures du soir ; dont acte. G. Besse.

[29]
Décès de Parisien
habitation La Ressource
Du sept juin mil huit cent quarante-six.
Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Balavoine, régisseur de l'habitation La Ressource, constatons que l'esclave Parisien, âgé de trente-trois ans, porté sur le certificat de recensement de l'habitation La Ressource, est décédé sur ladite habitation le cinq juin à six heures du matin ; dont acte. G. Besse.

[30]
Décès de Destré
habitation La Ressource
Du sept juin mil huit cent quarante-six.
Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Balavoine, régisseur de l'habitation La Ressource, constatons que l'esclave Destré, âgé de trente-deux ans, porté sur le certificat de recensement de l'habitation La Ressource, est décédé sur ladite habitation le cinq juin à neuf heures du soir ; dont acte. G. Besse.

[31]
Décès de Isidore

habitation Risquetout

Du treize juin mil huit cent quarante-six.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Garros, régisseur de l'habitation Risquetout, constatons que le nommé Isidore, âgé de trente ans, porté sur le certificat de recensement de l'habitation Risquetout, est décédé sur ladite habitation le 13 juin à dix heures du matin ; dont acte. G. Besse.

[32]

Décès de Rosette

habitation La Joséphine

Du quatorze juin mil huit cent quarante-six.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Etienne Douillard, régisseur de l'habitation La Joséphine, constatons que l'esclave Rosette, âgée d'un an, portée sur le certificat de recensement de l'habitation La Joséphine, est décédée sur ladite habitation le treize juin ; dont acte. G. Besse.

[33]

Naissance de Jules

habitation La Hazard

Du dix-neuf juin mil huit cent quarante-six.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Broca, régisseur de l'habitation Le Hazard, constatons que l'esclave Ursule, âgée de trente ans, / portée sur le certificat de recensement de l'habitation Le Hazard /, est accouchée sur ladite habitation le seize juin d'un enfant du sexe masculin, auquel on donne le nom de Jules ; dont acte. G. Besse.

[34]

Naissance de Célestine

habitation La Ressource

Du vingt juin mil huit cent quarante-six.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Balavoine, régisseur de l'habitation La Ressource, constatons que l'esclave Fanny, âgée de vingt-neuf ans, portée sur le certificat de recensement de l'habitation La Ressource, est accouchée sur ladite habitation le dix-sept juin à dix heures du soir d'un enfant du sexe féminin, auquel on donne le nom de Célestine ; dont acte. G. Besse.

[35]

Naissance de Jacob

habitation L'Hermitage

Du vingt juin mil huit cent quarante-six.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Joseph Miroux, habitant propriétaire, âgé de trente-trois ans, demeurant à Approuague, constatons que la nommée Paméla, âgée de trente-trois ans, portée sur le certificat de recensement de l'habitation L'Hermitage, est accouchée sur ladite habitation le dix-neuf juin à quatre heures du matin d'un enfant du sexe masculin, auquel on donne le nom de Jacob ; dont acte. G. Besse.

[36]

Décès de Maxime

habitation L'Hermitage

Du vingt-quatre juin mil huit cent quarante-six.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Joseph Miroux, habitant propriétaire, constatons que l'esclave Maxime, âgé de soixante-dix-huit ans, porté sur le certificat de recensement de

l'habitation L'Hermitage, est décédée sur ladite habitation le vingt-trois juin à huit heures du matin ; dont acte. G. Besse.

[37]
Décès de Pauline
habitation L'Hermitage
Du vingt-six juin mil huit cent quarante-six.
Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Joseph Miroux, habitant propriétaire, constatons que l'esclave Pauline, âgée de dix-huit ans, portée sur le certificat de recensement de l'habitation L'Hermitage, est décédée sur ladite habitation le vingt-cinq juin à dix heures du matin ; dont acte. G. Besse.

[38]
Décès de Noël
habitation Constance
Du trente juin mil huit cent quarante-six.
Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Pierre Philippe Senelle, habitant propriétaire en ce quartier, constatons que l'esclave Noël, âgé de cinquante-deux ans, porté sur le certificat de recensement de l'habitation La Constance, est décédé sur ladite habitation le vingt-neuf juin à trois heures de l'après midi ; dont acte. G. Besse.

[39]
Décès de Esope
habitation Cadeau
Du quatre juillet mil huit cent quarante-six.
Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Alfred Passavy, régisseur de l'habitation Le Cadeau, sise en ce quartier, constatons que l'esclave Esope, du sexe masculin, âgé de trente-huit ans, porté sur le certificat de recensement de l'habitation Le Cadeau, est décédé sur ladite habitation le deux juillet à huit heures du matin ; dont acte. G. Besse.

[40]
Naissance de Thomas
habitation Constance
Du cinq juillet mil huit cent quarante-six.
Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Pierre Philippe Senelle, habitant propriétaire et juge de paix au quartier d'Approuague, constatons que l'esclave Céleste, âgée de trente-neuf ans, portée sur le certificat de recensement de l'habitation La Constance, est accouchée sur ladite habitation le deux juillet à trois heures de l'après midi d'un enfant du sexe masculin qui a reçu le nom de Thomas ; dont acte. G. Besse.

[41]
Décès de Nicole
habitation Constance
Du sept juillet mil huit cent quarante-six.
Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Pierre Philippe Senelle, habitant propriétaire et juge de paix au < quartier > d'Approuague, constatons que l'esclave Nicole, âgée de vingt-quatre ans, portée sur le certificat de recensement de l'habitation La Constance, est décédée sur ladite habitation le cinq juillet à sept heures du soir ; dont acte. G. Besse.

[42]

Décès d'Eulalie
habitation Cadeau

Du neuf juillet mil huit cent quarante-six.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Alfred Passavy, régisseur à Approuague, constatons que l'esclave Eulalie, âgée d'un an, portée sur le certificat de recensement de l'habitation Le Cadeau, est décédée sur ladite habitation le sept juillet à deux heures du matin ; dont acte. G. Besse.

[43]

Naissance de Julien
habitation Constance

Du douze juillet mil huit cent quarante-six.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Philippe Senelle, habitant propriétaire, juge de paix au quartier d'Approuague, constatons que l'esclave Eulalie, âgée de trente-sept ans, portée sur le certificat de recensement de l'habitation La Constance, est accouchée sur ladite habitation le dix juillet à une heure du matin d'un enfant du sexe féminin qui a reçu le nom de Julie ; dont acte. G. Besse.

[44]

Décès de Julie
habitation La Ressource

Du quinze juillet mil huit cent quarante-six.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Balavoine, régisseur à Approuague, constatons que l'esclave Julie, âgée de trois mois, de l'habitation La Ressource, est décédée sur ladite habitation le douze juillet à dix heures du soir ; dont acte. G. Besse.

[45]

Naissance de Germaine
habitation Constance

Du dix-neuf juillet mil huit cent quarante-six.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Philippe Senelle, habitant propriétaire, juge de paix au quartier d'Approuague, constatons que l'esclave Magdelon, âgée de vingt-quatre ans, portée sur le certificat de recensement de l'habitation La Constance, est accouchée sur ladite habitation le sept juillet à trois heures du matin d'un enfant du sexe féminin auquel on donne le nom de Germaine ; dont acte. G. Besse.

[46]

Naissance de Bibiane
habitation Constance

Du vingt-trois juillet mil huit cent quarante-six.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Philippe Senelle, habitant propriétaire, juge de paix au quartier d'Approuague, constatons que l'esclave Thèle, âgée de vingt ans, portée sur le certificat de recensement de l'habitation La Constance, est accouchée sur ladite habitation le vingt-un juillet à huit heures du matin d'un enfant du sexe féminin qui a reçu le nom de Bibiane ; dont acte. G. Besse.

[47]

Naissance de Françoise
habitation Constance

Du vingt-six juillet mil huit cent quarante-six.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Philippe Senelle, habitant propriétaire, juge de paix au quartier d'Approuague, constatons que l'esclave Justine, âgée de vingt-deux ans, portée sur le certificat de recensement de l'habitation La Constance, est accouchée sur ladite habitation le vingt-quatre juillet à sept heures du matin d'un enfant du sexe féminin auquel on donne le nom de Françoise ; dont acte. G. Besse.

[48]

Décès de Marie
habitation Cadeau

Du trente juillet mil huit cent quarante-six.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Alfred Passavy, régisseur à Approuague, constatons que l'esclave Marie, âgée d'un an, portée sur le certificat de recensement de l'habitation Le Cadeau, est décédée sur ladite habitation le vingt-cinq juillet à onze heures du soir ; dont acte. G. Besse.

[49]

Décès de Baptistine
habitation Joséphine

Du sept août mil huit cent quarante-six.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Etienne Douillard, régisseur à Approuague, constatons que l'esclave Baptistine, âgée de deux ans, portée sur le certificat de recensement de l'habitation La Joséphine, est décédée sur ladite habitation le six août ; dont acte. G. Besse.

[50]

Décès de Antonia
habitation Constance

Du sept août mil huit cent quarante-six.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Pierre Philippe Senelle, habitant propriétaire et juge de paix au quartier d'Approuague, constatons que l'esclave Antonia, âgée de sept mois, porté sur le certificat de recensement de l'habitation La Constance, est décédée sur ladite habitation le six août à neuf heures du soir ; dont acte. G. Besse.

[51]

Décès de Thérésine
habitation Joséphine

Du huit août mil huit cent quarante-six.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Etienne Douillard, régisseur à Approuague, constatons que l'esclave Thérésine, âgée de trois mois, de l'habitation La Joséphine, est décédée sur ladite habitation le 1^{er} août ; dont acte. G. Besse.

[52]

Naissance de Marguerite
habitation Constance

Du onze août mil huit cent quarante-six.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Philippe Senelle, habitant propriétaire et juge de paix au quartier d'Approuague, constatons que l'esclave Thérèse, âgée de trente-cinq ans, portée sur le certificat de recensement de l'habitation La Constance, est accouchée sur ladite habitation le huit août à sept heures du matin d'un enfant du sexe féminin auquel on donne le nom de Marguerite ; dont acte. G. Besse.

[53]

Naissance de Barthélémy
habitation Constance

Du onze août mil huit cent quarante-six.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Philippe Senelle, habitant propriétaire et juge de paix au quartier d'Approuague, constatons que l'esclave Christine, âgée de quinze ans, portée sur le certificat de recensement de l'habitation La Constance, est accouchée sur ladite habitation le neuf août à dix heures du matin d'un enfant du sexe masculin, qui a reçu le nom de Barthélémy ; dont acte. G. Besse.

[54]

Naissance de Simonnette
habitation Constance

Du dix-neuf août mil huit cent quarante-six.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Philippe Senelle, habitant propriétaire et juge de paix au quartier d'Approuague, constatons que l'esclave Lucile, âgée de trente-six ans, portée sur le recensement de l'habitation La Constance, est accouchée sur ladite habitation le dix-sept août à huit heures du soir d'un enfant du sexe féminin auquel on donne le nom de Simonnette ; dont acte. G. Besse.

[55]

Naissance de Raymond
habitation Cadeau

Du cinq septembre mil huit cent quarante-six.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Alfred Passavy, régisseur à Approuague, constatons que l'esclave Céphise, âgée de trente-six ans, portée sur le certificat de recensement de l'habitation Le Cadeau, est accouchée sur ladite habitation le 1^{er} septembre à quatre heures du matin d'un enfant du sexe masculin auquel on donne le nom de Raymond ; dont acte. G. Besse.

[56]

Décès de Joseph
habitation Ramponeau

Du neuf septembre mil huit cent quarante-six.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur César Romieu, économe à Approuague, constatons que l'esclave Joseph, âgé de trois ans, porté sur le certificat de recensement de l'habitation Ramponeau, est décédé sur ladite habitation le huit septembre à deux heures du matin ; dont acte. G. Besse.

[57]

Naissance de Marie
habitation Saint-Péray

Du dix septembre mil huit cent quarante-six.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Thomas Fourier, régisseur dans ce quartier, constatons que l'esclave Joséphine, âgée de vingt-trois ans, portée sur le certificat de recensement de l'habitation Saint-Péray, est accouchée sur ladite habitation le six septembre à deux heures de l'après midi d'un enfant du sexe féminin auquel on donne le nom de Marie ; dont acte. G. Besse.

[58]

Décès de Laventure
habitation Cadeau

Du douze septembre mil huit cent quarante-six.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Alfred Passavy, régisseur en ce quartier, constatons que l'esclave Laventure, âgé de quarante-cinq ans, porté sur le certificat de recensement de l'habitation Le Cadeau, est décédé sur ladite habitation le onze septembre à dix heures du matin ; dont acte. G. Besse.

[59]

Décès de Yves
habitation Saint-Péray

Du quinze septembre mil huit cent quarante-six.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Thomas Fourier, régisseur dans ce quartier, constatons que l'esclave Yves, âgé de six ans, porté sur le certificat de recensement de l'habitation Saint-Péray, est décédé sur ladite habitation le quatorze septembre à neuf heures du matin ; dont acte. G. Besse.

[60]

Naissance de Marie Charlotte
habitation Gaité

Du seize septembre mil huit cent quarante-six.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Gautier, régisseur dans ce quartier, constatons que l'esclave Thérèse, portée sur le recensement de l'habitation La Gaité, appartenant à madame veuve Richard, est accouchée sur ladite habitation le douze septembre à sept heures du soir d'un enfant du sexe féminin auquel on donne le nom de Marie Charlotte ; dont acte. G. Besse.

[61]

Naissance de Marie Justine
habitation Collège

Du dix-neuf septembre mil huit cent quarante-six.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Victor Weishaupt, âgé de trente-quatre ans, régisseur à Approuague, constatons que l'esclave Agnès, âgée de trente-quatre ans, portée sur le certificat de recensement de l'habitation Le Collège, est accouchée sur ladite habitation le seize du courant à dix heures du soir d'un enfant du sexe féminin qui a reçu le nom de Marie Justine ; dont acte. G. Besse.

[62]

Décès de Victoire Amélicie
habitation Collège

Du vingt septembre mil huit cent quarante-six.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Victor Weishaupt, régisseur à Approuague, constatons que l'esclave Victoire, âgée de quatre ans, enfant de la nommée Elise, appartenant à monsieur Brémond, est décédée sur l'habitation Le Collège, sise à Approuague, le dix-huit du courant à dix heures du matin ; dont acte. G. Besse.

[63]

Décès d'Euphrosine
habitation Collège

Du vingt septembre mil huit cent quarante-six.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Victor Weishaupt, âgé de trente-quatre ans, régisseur à Approuague, constatons que l'esclave Euphrosine, âgée de cinquante-neuf ans, portée sur le certificat de recensement de l'habitation Le Collège, est ~~accouchée~~ / décédée / sur ladite habitation le ~~vingt-huit~~ / dix-sept / courant à ~~sept~~ / dix / heures du soir d'un enfant du sexe ; dont acte. Huit mots rayés nuls. G. Besse.

[64]
Naissance de Bernard
habitation Collège
Du vingt-neuf septembre mil huit cent quarante-six.
Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Victor Weishaupt, âgé de trente-quatre ans, constatons que l'esclave Marie, âgée de vingt-sept ans, portée sur le certificat de recensement de l'habitation Le Collège, est accouchée sur ladite habitation le vingt-huit courant d'un enfant du sexe masculin qui a reçu le nom de Bernard ; dont acte. G. Besse.

[65]
Décès de Jeanne Marie
habitation Concorde
Du vingt-six octobre mil huit cent quarante-six.
Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Gabriel Abadie, régisseur à Approuague, âgé de quarante ans, constatons que l'esclave Jeanne Marie, âgée de un an, portée sur le certificat de recensement de l'habitation La Concorde, fille de Thémire, est décédée sur ladite habitation le vingt-deux du courant à quatre heures du matin ; dont acte. G. Besse.

[66]
Naissance de Jean François Félix
habitation Jamaïque
Du vingt-six octobre mil huit cent quarante-six.
Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur J. M. Lagrange, âgé de cinquante ans, habitant propriétaire, demeurant à Approuague, constatons que l'esclave Ouarisca, âgée de trente ans, portée sur le recensement de l'habitation La Jamaïque, est accouchée sur ladite habitation le vingt-trois du courant à quatre heures du soir d'un enfant du sexe masculin qui a reçu le nom de Jean François Félix ; dont acte. G. Besse.

[67]
Naissance de Thérèse
habitation La Jamaïque
Du vingt-sept octobre mil huit cent quarante-six.
Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur J. Marie Lagrange, âgé de cinquante ans, habitant propriétaire, demeurant à Approuague, constatons que l'esclave Pauline, âgée de dix-neuf ans, portée sur le recensement de l'habitation La Jamaïque, est accouchée sur ladite habitation le vingt-quatre du courant à sept heures du soir d'un enfant du sexe féminin qui a reçu le nom de Thérèse ; dont acte. G. Besse.

[68]
Décès d'Auguste
habitation Jamaïque
Du vingt-huit octobre mil huit cent quarante-six.
Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur J. M. Lagrange, âgé de cinquante ans, habitant propriétaire, demeurant à Approuague, constatons que l'esclave Auguste, créole, âgé de trente-

cinq ans, porté sur le recensement de l'habitation La Jamaïque, est décédé sur ladite habitation le vingt-quatre du courant à dix heures du matin ; dont acte. G. Besse.

[69]
Décès de Bastien
habitation Jamaïque
Du vingt-neuf octobre mil huit cent quarante-six.
Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur J. Marie Lagrange, âgé de cinquante ans, habitant propriétaire, demeurant à Approuague, constatons que l'esclave Bastien, âgé de dix-neuf ans, porté sur le recensement de l'habitation La Jamaïque, est décédé sur ladite habitation le vingt-cinq du courant à dix heures du matin ; dont acte. G. Besse.

[70]
Naissance de Basile
habitation La Jamaïque
Du vingt-neuf octobre mil huit cent quarante-six.
Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur J. M. Lagrange, âgé de cinquante ans, habitant propriétaire, demeurant à Approuague, constatons que l'esclave Obéide, âgée de trente ans, portée sur le recensement de l'habitation La Jamaïque, est accouchée sur ladite habitation le vingt-cinq du courant à sept heures du soir d'un enfant du sexe masculin qui a reçu le nom de Basile ; dont acte. G. Besse.

[71]
Naissance d'Eugène
habitation La Jamaïque
Du vingt-neuf octobre mil huit cent quarante-six.
Nous, etc., d'après la déclaration écrite ce jour du sieur J. M. Lagrange, âgé de cinquante ans, habitant propriétaire, demeurant à Approuague, constatons que l'esclave Adélaïde, âgée de trente ans, portée sur le recensement de l'habitation La Jamaïque, est accouchée sur ladite habitation le vingt-huit du courant à huit heures du matin d'un enfant du sexe masculin qui a reçu le nom d'Eugène ; dont acte. G. Besse.

[72]
Décès de Rosine
habitation Jamaïque
Du trente octobre mil huit cent quarante-six.
Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Jean Marie Lagrange, âgé de cinquante ans, habitant propriétaire, demeurant à Approuague, constatons que l'esclave Rosine, âgée de cinquante-cinq ans, portée sur le recensement de l'habitation La Jamaïque, est décédée sur ladite habitation le vingt-neuf du courant à dix heures du soir ; dont acte. G. Besse.

[73]
Décès de César
habitation Jamaïque
Du trente octobre mil huit cent quarante-six.
Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur J. Marie Lagrange, âgé de cinquante ans, habitant propriétaire, demeurant à Approuague, constatons que l'esclave César, âgé de cinquante-six ans, porté sur le recensement de l'habitation La Jamaïque, est décédé sur ladite habitation le vingt-neuf du courant à dix heures du matin ; dont acte. G. Besse.

[74]

Décès d'Oreste
habitation Jamaïque

Du premier novembre mil huit cent quarante-six.

Nous, etc., d'après la déclaration ~~du sieur~~ écrite en date de ce jour du sieur J. M. Lagrange, âgé de cinquante ans, habitant propriétaire, demeurant à Approuague, constatons que l'esclave Oreste, âgé de six ans, porté sur le recensement de l'habitation La Jamaïque, est décédé sur ladite habitation ce jour premier novembre à deux heures de la matinée ; dont acte. G. Besse.

[75]

Décès de Véronique
habitation Jamaïque

Du cinq novembre mil huit cent quarante-six.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur J. M. Lagrange, âgé de cinquante ans, habitant propriétaire, demeurant à Approuague, constatons que l'esclave Véronique, âgée de deux ans, portée sur le recensement de l'habitation La Jamaïque, est décédée sur ladite habitation le quatre du courant à quatre heures du soir ; dont acte. G. Besse.

[76]

Décès de Louise
habitation Jamaïque

Du sept novembre mil huit cent quarante-six.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur J. M. Lagrange, âgé de cinquante ans, habitant propriétaire, demeurant à Approuague, constatons que l'esclave Louise, âgée de seize ans, portée sur le recensement de l'habitation La Jamaïque, est décédée sur ladite habitation le six courant à deux heures du matin ; dont acte. G. Besse.

[77]

Naissance de Françoise
habitation La Jamaïque

Du huit novembre mil huit cent quarante-six.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite ce jour du sieur J. Marie Lagrange, âgé de cinquante ans, habitant propriétaire, demeurant à Approuague, constatons que l'esclave Obéïde, âgée de trente ans, portée sur le recensement de l'habitation La Jamaïque, est accouchée sur ladite habitation le sept du courant à une heure du soir d'un enfant du sexe féminin auquel on donne le nom de Françoise ; dont acte. G. Besse.

[78]

Décès de Zélie
habitation Jamaïque

Du neuf novembre mil huit cent quarante-six.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite ce jour du sieur J. M. Lagrange, âgé de cinquante ans, habitant propriétaire, demeurant à Approuague, constatons que l'esclave Zélie, âgée de sept ans, portée sur le recensement de l'habitation La Jamaïque, est décédée sur ladite habitation le huit courant à sept heures du soir ; dont acte. G. Besse.

[79]

Naissance de Félix
habitation Jamaïque

Du dix-huit novembre mil huit cent quarante-six.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite ce jour du sieur J. M. Lagrange, âgé de cinquante ans, habitant propriétaire, demeurant à Approuague, constatons que l'esclave Marie, âgée de vingt ans, portée sur le recensement de l'habitation La Jamaïque, est accouchée sur ladite habitation le dix-sept du courant à dix heures du matin d'un enfant du sexe masculin qui a reçu le nom de Félix ; dont acte. G. Besse.

[80]

Décès de Cécile
habitation Le Hazard

Du dix-huit novembre mil huit cent quarante-six.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite reçue ce jour du sieur R. Dufréchou, âgé de quarante ans, habitant propriétaire, demeurant à Approuague, constatons que l'esclave Cécile, âgée de quarante ans, portée sur le recensement de l'habitation Le Hazard, est décédée sur ladite habitation le dix-huit du courant à huit heures du matin ; dont acte. G. Besse.

[81]

Décès d'Eucharie
habitation Le Hazard

Du vingt novembre mil huit cent quarante-six.

Nous, etc., d'après la déclaration reçue ce jour du sieur Raymond Dufréchou, âgé de quarante ans, habitant propriétaire, demeurant à Approuague, constatons que l'esclave Eucharie, âgée de un an, portée sur le recensement de l'habitation Le Hazard, est décédée sur ladite habitation le dix-neuf du courant à dix heures du soir ; dont acte. G. Besse.

[82]

Décès de Sourdeau
habitation Le Hazard

Du vingt-deux novembre mil huit cent quarante-six.

Nous, etc., d'après la déclaration reçue ce jour du sieur Raymond Dufréchou, âgé de quarante ans, habitant propriétaire, demeurant à Approuague, constatons que l'esclave Sourdeau, âgé de trente-six ans, porté sur le recensement de l'habitation Le Hazard, est décédé sur ladite habitation le vingt-un du courant à deux heures du matin ; dont acte. G. Besse.

[83]

Décès d'Eucharie
habitation Le Hazard

Du vingt-quatre novembre mil huit cent quarante-six.

Nous, etc., d'après la déclaration reçue ce jour du sieur R. Dufréchou, âgé de quarante ans, habitant propriétaire, demeurant Approuague, constatons que l'esclave Annette, âgée de trois ans, portée sur le recensement de l'habitation Le Hazard, est décédée sur ladite habitation le vingt-deux du courant à une heure du matin ; dont acte. G. Besse.

[84]

Naissance de Céline
habitation Le Hazard

Du vingt-cinq novembre mil huit cent quarante-six.

Nous, etc., d'après la déclaration reçue ce jour du sieur R. Dufréchou, âgé de quarante ans, habitant propriétaire, demeurant à Approuague, constatons que l'esclave Rosette, âgée de vingt-cinq ans, portée sur le recensement de l'habitation Le Hazard, est accouchée sur ladite habitation le vingt-quatre du courant à dix heures du soir d'un enfant du sexe féminin, auquel on donne le nom de Céline ; dont acte. G. Besse.

[85]

Décès de Fanchon
Ramponeau

Du vingt-cinq novembre mil huit cent quarante-six.

Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur César Romieu, régisseur de l'habitation Ramponeau, âgé de vingt-six ans, demeurant Approuague, constatons que l'esclave Fanchon, âgée de quarante-un ans, portée sur le recensement de l'habitation Ramponeau, est décédée sur ladite habitation le vingt-quatre du courant à trois heures du matin ; dont acte. G. Besse.

[86]

Décès de Anne Malgrétout
habitation Constance

Du vingt-six novembre mil huit cent quarante-six.

Nous, etc., d'après la déclaration reçue ce jour du sieur Pierre Philippe Senelle, âgé de soixante-trois ans, habitant propriétaire, demeurant à Approuague, constatons que l'esclave Anne Malgrétout, âgée de treize mois, portée sur le recensement de l'habitation La Constance, est décédée sur ladite habitation le vingt-cinq du courant à six heures du matin ; dont acte. G. Besse.

[87]

Décès de Séverin
habitation Constance

Du vingt-huit novembre mil huit cent quarante-six.

Nous, etc., d'après la déclaration reçue ce jour du sieur Pierre Philippe Senelle, âgé de soixante-trois ans, habitant propriétaire, demeurant à Approuague, constatons que l'esclave Séverin âgé de trente-neuf ans, porté sur le recensement de l'habitation La Constance, est décédé sur ladite habitation le vingt-sept du courant à sept heures du matin ; dont acte. G. Besse.

[88]

Décès de Pierre Melon
habitation Constance

Du vingt-huit novembre mil huit cent quarante-six.

Nous, etc., d'après la déclaration reçue ce jour du sieur Pierre Philippe Senelle, âgé de soixante-trois ans, habitant propriétaire, demeurant à Approuague, constatons que l'esclave Pierre Melon, âgé de treize mois, porté sur le recensement de l'habitation La Constance, est décédé sur ladite habitation le vingt-sept du courant à six heures du matin ; dont acte. G. Besse.

[89]

Décès de Lucien Michel
habitation Constance

Du vingt-neuf novembre mil huit cent quarante-six.

Nous, etc., d'après la déclaration reçue ce jour du sieur Pierre Philippe Senelle, âgé de soixante-trois ans, habitant propriétaire, demeurant à Approuague, constatons que l'esclave Lucien Michel, âgé de cinq ans, porté sur le recensement de l'habitation La Constance, est décédé sur ladite habitation le vingt-huit du courant à dix heures du matin ; dont acte. G. Besse.

[90]

Naissance d'Alfred Jean Baptiste

habitation Saint-Péray

Du quatre décembre mil huit cent quarante-six.

Nous, etc., d'après la déclaration reçue ce jour du sieur Thomas Fourier, âgé de trente-un ans, régisseur, demeurant à Approuague, constatons que l'esclave Nicole, âgée de vingt-huit ans, portée sur le recensement de l'habitation Saint-Péray, est accouchée sur ladite habitation le trois du courant à huit heures du soir d'un enfant du sexe masculin, qui a reçu le nom de Alfred Jean Baptiste ; dont acte. G. Besse.

[91]

Décès de Surine

habitation Saint-Péray

Du six décembre mil huit cent quarante-six.

Nous, etc., d'après la déclaration reçue ce jour du sieur Thomas Fourier, âgé de trente-un ans, régisseur, demeurant à Approuague, constatons que l'esclave Surine, âgée de soixante-quatre ans, portée sur le recensement de l'habitation Saint-Péray, est décédée sur ladite habitation le cinq décembre à quatre heures du matin ; dont acte. G. Besse.

[92]

Décès de Ferdinand

habitation La Vigie

Du sept décembre mil huit cent quarante-six.

Nous, etc., d'après la déclaration reçue ce jour du sieur Erasme Dayriès, âgé de quarante ans, chirurgien au quartier d'Approuague, y demeurant, constatons que l'esclave Ferdinand, âgé de trente-six ans, portée sur le recensement de l'habitation La Vigie, est décédé sur ladite habitation le six du courant à sept heures du soir ; dont acte. G. Besse.

[93]

Naissance de Chloé

habitation Collège

Du neuf décembre mil huit cent quarante-six.

Nous, etc., d'après la déclaration reçue ce jour du sieur Victor Weishaupt, âgé de trente-cinq ans, régisseur, demeurant à Approuague, constatons que l'esclave Doris, âgée de trente ans, portée sur le recensement de l'habitation Le Collège, est accouchée sur ladite habitation le six décembre à sept heures du matin d'un enfant du sexe féminin, auquel on donne le nom de / Chloé / ; dont acte. G. Besse.

[94]

Naissance d'Ernest

habitation La Joséphine

Du neuf décembre mil huit cent quarante-six.

Nous, etc., d'après la déclaration reçue ce jour du sieur Joseph Ursleur, âgé de quarante-huit ans, habitant propriétaire, demeurant à Approuague, constatons que l'esclave Désirée, âgée de trente-six ans, portée sur le recensement de l'habitation La Joséphine, est accouchée sur ladite habitation le huit du courant d'un enfant du sexe ~~féminin~~ masculin, auquel on donne le nom d'Ernest ; dont acte. Un mot rayé nul. G. Besse.

[95]

Naissance de Jean François

Joséphine

Du dix décembre mil huit cent quarante-six.

Nous, etc., d'après la déclaration reçue ce jour du sieur Joseph Ursleur, âgé de quarante-huit ans, habitant propriétaire, demeurant à Approuague, constatons que l'esclave Malvina, âgée de trente-six ans, portée sur le recensement de l'habitation La Joséphine, est accouchée sur ladite habitation le neuf du courant / à deux heures du matin / d'un enfant du sexe masculin, qui a reçu le nom de Jean François ; dont acte. G. Besse.

[96]
Décès de Brutus
habitation Joséphine
Du douze décembre mil huit cent quarante-six.
Nous, etc., d'après la déclaration reçue ce jour du sieur Joseph Ursleur, âgé de quarante-huit ans, habitant propriétaire, demeurant à Approuague, constatons que l'esclave Brutus, âgé de quarante-neuf ans, porté sur le recensement de l'habitation La Joséphine, est décédé sur ladite habitation le dix du courant à sept heures du soir ; dont acte. G. Besse.

[97]
Décès de Malo
habitation Joséphine
Du treize décembre mil huit cent quarante-six.
Nous, etc., d'après la déclaration écrite en date de ce jour du sieur Joseph Ursleur, âgé de quarante-huit ans, habitant propriétaire, demeurant à Approuague, constatons que l'esclave Malo, âgé de vingt-six ans, porté sur le recensement de l'habitation La Joséphine, est décédé sur ladite habitation le douze du courant à deux heures du soir ; dont acte. G. Besse.

[98]
Décès de Florisca
habitation Joséphine
Du quatorze décembre mil huit cent quarante-six.
Nous, etc., d'après la déclaration reçue ce jour du sieur Joseph Ursleur, âgé de quarante-huit ans, habitant propriétaire, demeurant à Approuague, constatons que l'esclave Florisca, âgée de cinquante-trois ans, portée sur le recensement de l'habitation La Joséphine, est décédée sur ladite habitation le treize du courant à dix heures du matin ; dont acte. G. Besse.

[99]
Décès de Marguerite
habitation Joséphine
Du quatorze décembre mil huit cent quarante-six.
Nous, etc., d'après la déclaration reçue ce jour du sieur Joseph Ursleur, âgé de quarante-huit ans, habitant propriétaire, demeurant à Approuague, constatons que l'esclave Marguerite, âgée d'un an, portée sur le recensement de l'habitation La Joséphine, est décédée sur ladite habitation le treize du courant à sept heures du soir ; dont acte. G. Besse.

[100]
Décès de Sylvestre
habitation La Garonne
Du quinze décembre mil huit cent quarante-six.
Nous, etc., d'après la déclaration reçue ce jour du sieur Gaétan Besse, âgé de trente-six ans, habitant propriétaire, demeurant à Approuague, constatons que l'esclave Sylvestre, âgé de cinquante-sept ans, porté

sur le recensement de l'habitation La Garonne, est décédé sur ladite habitation le douze du courant à dix heures du soir ; dont acte. Félix Couy.

[101]

Naissance de Célestine
habitation Garonne

Du seize décembre mil huit cent quarante-six.

Nous, etc., d'après la déclaration reçue ce jour du sieur Gaétan Besse, âgé de trente-six ans, habitant propriétaire, demeurant à Approuague, constatons que l'esclave Victorine, âgée de trente-quatre ans, portée sur le recensement de l'habitation La Garonne, est accouchée sur ladite habitation le quinze du courant d'un enfant du sexe féminin auquel on donne le nom de Célestine ; dont acte. Félix Couy.

[102]

Naissance de Denise
habitation Garonne

Du dix-sept décembre mil huit cent quarante-six.

Nous, etc., d'après la déclaration reçue ce jour du sieur Gaétan Besse, âgé de trente-six ans, habitant propriétaire, demeurant à Approuague, constatons que l'esclave Pélagie, âgée de dix-huit ans, portée sur le recensement de l'habitation La Garonne, est accouchée sur ladite habitation le quinze du courant à deux heures du matin d'un enfant du sexe féminin qui a reçu le nom de Denise ; dont acte. Félix Couy.

[103]

Naissance d'Elégie
habitation Cadeau

Du vingt décembre mil huit cent quarante-six.

Nous, etc., d'après la déclaration reçue ce jour du sieur Alfred Passavy, âgé de trente ans, régisseur, demeurant à Approuague, constatons que l'esclave Mancankie, âgée de trente ans, portée sur le recensement de l'habitation Le Cadeau, est accouchée sur ladite habitation le vingt décembre / à huit heures du matin / d'un enfant du sexe féminin, auquel on donne le nom d'Elégie ; dont acte. G. Besse.

[104]

Décès d'Hercule
habitation Cadeau

Du vingt-quatre décembre mil huit cent quarante-six.

Nous, etc., d'après la déclaration reçue ce jour du sieur Alfred Passavy, régisseur, demeurant à Approuague, constatons que l'esclave Hercule, âgé de cinquante-huit ans, porté sur le recensement de l'habitation Le Cadeau, est décédé sur ladite habitation le vingt-trois du courant à dix heures du soir ; dont acte. G. Besse.

[105]

Décès d'Euloge
habitation Cadeau

Du vingt-quatre décembre mil huit cent quarante-six.

Nous, etc., d'après la déclaration reçue ce jour du sieur Alfred Passavy, âgé de trente ans, régisseur, demeurant à Approuague, constatons que l'esclave Euloge, âgé de un an, porté sur le recensement de l'habitation Le Cadeau, est décédé / sur ladite habitation / le vingt-quatre du courant à dix heures du soir ; dont acte. G. Besse.

Clos et arrêté ce jour trente-un décembre 1846. Le lieutenant commandant, faisant les fonctions d'officier de l'état civil. G. Besse.

**Déclarations
de naissance, mariage et décès des esclaves
du quartier d'Approuague
pendant l'année 1847**

Le présent registre, contenant douze feuillets, a été coté et paraphé par nous juge royal près le tribunal de première instance de la Guyane française, séant à Cayenne, pour servir à l'officier de l'état civil du quartier d'Approuague à dresser les déclarations de naissance, mariage et décès des esclaves, dans ledit quartier, pendant l'année 1847.

Fait au palais de justice à Cayenne, le 1^{er} décembre 1846. Le juge auditeur provisoire délégué. H. Mourié.

1
décès de Germain
habitation Saint-Péray

Aujourd'hui trois janvier mil huit cent quarante-sept, à dix heures du matin.

D'après la déclaration du sieur Thomas Fourier, âgé de trente-trois ans, régisseur, demeurant à Approuague, nous officier de l'état civil du quartier d'Approuague constatons que le nommé Germain, âgé de soixante-huit ans, porté sur le certificat de recensement de l'habitation Saint-Péray, est décédé sur ladite habitation le deux du courant à sept heures du soir. G. Besse.

2
naissance de Brigitte
habitation La Ressource

Du trois janvier mil huit cent quarante-sept, à deux heures de l'après midi.

Nous lieutenant et officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Balavoine, âgé de quarante ans, régisseur, domicilié à Approuague, constatons que la nommée Pauline, âgée de vingt-neuf ans, porté sur le certificat de recensement de l'habitation La Ressource, est accouchée sur ladite habitation le vingt-trois décembre dernier d'un enfant du sexe féminin qui a reçu le nom de Brigitte. G. Besse.

3
décès de Victor
habitation La Joséphine

Du six janvier mil huit cent quarante-sept, neuf heures du matin.

Nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Joseph Ursleur, âgé de quarante-neuf ans, habitant propriétaire, domicilié dans ce quartier, constatons que le nommé Jacques 2^e, âgé de vingt-sept ans, porté sur le certificat de recensement de l'habitation La Joséphine sous le numéro matricule 742, est décédé sur ladite habitation le quatre du courant à sept heures du matin. G. Besse.

4
décès de Victor
habitation La Joséphine

Du neuf janvier mil huit cent quarante-sept, à sept heures du matin.

Nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Joseph Ursleur, âgé de quarante-huit ans, habitant propriétaire, domicilié dans ce quartier, constatons que l'esclave Victor, âgé de trois ans, porté sur le certificat de recensement de l'habitation La Joséphine sous le numéro matricule 2 523, est décédé sur ladite habitation le sept du courant à midi. G. Besse.

5

naissance d'Hortense
habitation Sainte-Thérèse

Du quinze janvier mil huit cent quarante-sept, à onze heures du matin.

Nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Eutrope Dubreuilh, âgé de cinquante-cinq ans, habitant propriétaire, demeurant à Approuague, constatons que l'esclave Cernie, âgée de trente-quatre ans, porté sur le certificat de recensement de l'habitation Sainte-Thérèse, est accouchée sur ladite habitation le onze du courant à sept heures du soir d'un enfant du sexe féminin qui a reçu le nom d'Hortense. G. Besse.

6

décès de Narcisse
habitation La Joséphine

Du trente janvier mil huit cent quarante-sept, à six heures du soir.

Nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Jean Marie Lagrange, habitant propriétaire, âgé de 50 ans, domicilié dans ce quartier, constatons que l'esclave Narcisse, âgé de trente-sept ans, porté sur le certificat de recensement de l'habitation La Jamaïque sous le numéro matricule 445, est décédé sur ladite habitation le vingt-un du courant à huit heures du soir. G. Besse.

7

naissance d'Honorine
Joséphine

Du dix février mil huit cent quarante-sept.

Nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Joseph Ursleur, habitant propriétaire, âgé de 49 ans, constatons que l'esclave Marie Thérèse, âgée de vingt-trois ans, portée sur le certificat de recensement de l'habitation La Joséphine sous le numéro matricule 1 273, est accouchée sur ladite habitation le deux février courant à huit heures du matin d'un enfant du sexe féminin qui a reçu le nom d'Honorine. G. Besse.

8

décès de Michel
habitation La Joséphine

Du treize février mil huit cent quarante-sept.

Nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Joseph Ursleur, habitant propriétaire, âgé de 49 ans, domicilié dans ce quartier, constatons que l'esclave Michel, nago, âgé de quarante-sept ans, porté sur le certificat de recensement de l'habitation La Jamaïque sous le numéro matricule 1 847, est décédé sur ladite habitation le huit février dernier à midi. G. Besse.

9

naissance de Joseph
habitation Concorde

Du vingt-trois avril mil huit cent quarante-sept.

Nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Gabriel Abadis, régisseur de l'habitation La Concorde, y domicilié, constatons que la nommée Zémire, portée sur le recensement de l'habitation La Concorde, est accouchée sur ladite habitation le dix-huit du courant sur ladite habitation d'un enfant du sexe masculin qui a reçu le nom de Joseph. G. Besse.

10

décès de Thélesphore

Constance

Du vingt-huit avril mil huit cent quarante-sept.

Nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Pierre Philippe Senelle, âgé de soixante-quatorze ans, habitant propriétaire, domicilié à Approuague, constatons que l'esclave Thélesphore, âgé de trois ans, porté sur le recensement de l'habitation La Constance / sous le numéro matricule 1 804 /, est décédé sur ladite habitation le vingt-cinq avril dernier à huit heures du matin. G. Besse.

11

naissance de Jeanne Paméla

Constance

Du premier mai mil huit cent quarante-sept.

Nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Pierre Philippe Senelle, habitant propriétaire, domicilié dans ce quartier, constatons que la nommée Marine, âgée de vingt-huit ans, portée sur le recensement de l'habitation La Constance sous le numéro matricule 1 469, est accouchée sur ladite habitation le trente avril dernier à neuf heures du soir d'un enfant du sexe féminin qui a reçu le nom de Jeanne Paméla. G. Besse.

12

décès de Patrice

Constance

Du sept mai mil huit cent quarante-sept.

Nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Pierre Philippe Senelle, habitant propriétaire dans ce quartier, constatons que l'esclave Patrice, âgé de deux ans, porté sur le recensement de l'habitation La Constance sous le numéro matricule 1 813, est décédé sur ladite habitation le quatre mai à six heures du soir. G. Besse.

13

naissance de Félicité

Constance

Du neuf mai mil huit cent quarante-sept.

Nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Pierre Philippe Senelle, habitant propriétaire, domicilié dans ce quartier, constatons que l'esclave Catherine, âgée de dix-sept ans, portée sur le recensement de l'habitation La Constance sous le numéro matricule 1 513, est accouchée sur ladite habitation le huit mai courant à neuf heures du matin d'un enfant du sexe féminin qui a reçu le nom de Félicité. G. Besse.

14

décès de Simonette

Constance

Du treize mai mil huit cent quarante-sept.

Nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Pierre Philippe Senelle, habitant propriétaire, domicilié dans ce quartier, constatons que l'esclave ~~Hereile, fille de F~~ Simonette, âgée de neuf mois, portée sur le recensement de l'habitation La Constance, est décédée sur ladite habitation le onze mai courant à deux heures de l'après midi. Approuvé trois mots rayés nuls. G. Besse.

15
naissance de Bernard
Constance

Du dix-sept mai mil huit cent quarante-sept.

Nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Pierre Philippe Senelle, habitant propriétaire, domicilié dans ce quartier, constatons que l'esclave Christine, âgée de trente-sept ans, portée sur le recensement de l'habitation La Constance ~~et avons~~ sous le numéro matricule 1 435, est accouchée sur ladite habitation le quinze du courant à onze heures du matin d'un enfant du sexe masculin qui a reçu le nom de Bernard. G. Besse.

16
décès de Jean Marie
habitation Constance

Du dix-neuf mai mil huit cent quarante-sept.

Nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Pierre Philippe Senelle, habitant propriétaire, domicilié dans ce quartier, constatons que l'esclave Jean Marie, âgé de cinquante-un ans, porté sur le recensement de l'habitation La Constance sous le numéro matricule 1 354, est décédé sur ladite habitation le seize mai à huit heures du soir. G. Besse.

17
décès de Céleste
habitation Constance

Du vingt-quatre mai mil huit cent quarante-sept.

Nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Pierre Philippe Senelle, habitant propriétaire, demeurant dans ce quartier, constatons que l'esclave Céleste, âgée de quarante ans, portée sur le recensement de l'habitation La Constance sous le numéro matricule 1 452, est décédée sur ladite habitation le vingt-trois du courant à midi. G. Besse.

18
décès de Céleste
habitation Constance

Du vingt-huit mai mil huit cent quarante-sept.

Nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Pierre Philippe Senelle, habitant propriétaire, domicilié dans ce quartier, constatons que l'esclave Thémire, âgée de trente-cinq ans, portée sur le recensement de l'habitation La Constance sous le numéro matricule 1 447, est décédée sur ladite habitation le vingt-cinq du courant à trois heures du matin. G. Besse.

19
naissance de Paul
habitation Jamaïque

Du vingt-huit mai mil huit cent quarante-sept.

Nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Jean Marie Lagrange, habitant propriétaire, domicilié dans ce quartier, constatons que l'esclave

Pauline, âgée de dix-huit ans, portée sur le recensement de l'habitation La Jamaïque sous le numéro matricule < ... >, est accouchée sur ladite habitation le vingt-six du courant à onze heures du soir d'un enfant du sexe masculin qui a reçu le nom de Paul. G. Besse.

20

naissance de Pétronille
habitation Jamaïque

Du trente mai mil huit cent quarante-sept.

Nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Jean Marie Lagrange, habitant propriétaire, domicilié dans ce quartier, constatons que l'esclave Elise, âgée de vingt-trois ans, portée sur le recensement de l'habitation La Jamaïque sous le n, est accouchée sur ladite habitation le vingt-neuf du courant d'un enfant du sexe féminin qui a reçu le nom de Pétronille. G. Besse.

21

décès de Véronique
habitation Jamaïque

Du trente mai mil huit cent quarante-sept.

Nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Jean Marie Lagrange, habitant propriétaire, domicilié dans ce quartier, constatons que l'esclave Véronique, âgée d'un an, portée sur le recensement de l'habitation La Jamaïque, est décédée sur ladite habitation le vingt-neuf du courant à sept heures du soir. G. Besse.

22

décès de Jean François
habitation Jamaïque

Du trois juin mil huit cent quarante-sept.

Nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Jean Marie Lagrange, habitant propriétaire, domicilié dans ce quartier, constatons que l'esclave-Jean François, âgé d'un an, porté sur le recensement de l'habitation La Jamaïque, est décédé sur ladite habitation le deux juin courant à dix heures du matin. G. Besse.

23

naissance de Félix
habitation Jamaïque

Du quatre juin mil huit cent quarante-sept.

Nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Jean Marie Lagrange, habitant propriétaire, domicilié dans ce quartier, constatons que l'esclave Marie, âgée de vingt ans, portée sur le recensement de l'habitation La Jamaïque, est accouchée sur ladite habitation le trois juin courant à dix heures du soir d'un enfant du sexe masculin qui a reçu le nom de Félix. G. Besse.

24

naissance de Marie Victoire
habitation La Ressource

Du huit juin mil huit cent quarante-sept.

Nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur ~~J. M. Lagrange~~ Balavoine, régisseur, constatons que l'esclave Claurinde, âgée de trente-sept ans, portée sur le recensement de l'habitation La Ressource sous le numéro matricule..., est accouchée sur ladite

habitation le quatre du courant à dix heures du matin d'un enfant du sexe féminin qui a reçu le nom de Marie Victoire. G. Besse.

25

naissance de Lucien
habitation Saint-Pérey

Du douze juin mil huit cent quarante-sept.

Nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Fourier, régisseur, demeurant à Approuague, constatons que l'esclave Zéphirine, âgée de trente-sept ans, portée sur le recensement de l'habitation Saint-Pérey sous le numéro matricule 128, est accouchée sur ladite habitation le douze juin courant à quatre heures du matin d'un enfant du sexe masculin qui a reçu le nom de Lucien. G. Besse.

26

naissance de Victrice
habitation Saint-Pérey

Du treize juin mil huit cent quarante-sept.

Nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Fourier, régisseur, demeurant dans ce quartier, constatons que l'esclave Zéphirine, âgée de trente-sept ans, portée sur le recensement de l'habitation Saint-Pérey, portée sur le recensement de l'habitation Saint-Pérey sous le numéro matricule 145, est accouchée sur ladite habitation le treize courant à neuf heures du soir d'un enfant du sexe masculin qui a reçu le nom de Victrice. G. Besse.

27

décès de Claude
habitation Saint-Pérey

Du dix-huit juin mil huit cent quarante-sept.

Nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Fourier, régisseur, domicilié dans ce quartier, constatons que l'esclave Claude, âgé de soixante ans, porté sur le recensement de l'habitation Saint-Pérey sous le numéro matricule 12, est décédé sur ladite habitation le dix-huit du courant à dix heures du matin. G. Besse.

28

décès d'Azolan
habitation Ramponeau

Du vingt-six juin mil huit cent quarante-sept.

Nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur César Romieu, régisseur dans ce quartier, constatons que l'esclave Azolan, âgé de cinquante-cinq ans, porté sur le recensement de l'habitation Ramponeau sous le numéro matricule 777, est décédé sur ladite habitation le vingt-trois du courant à sept heures du matin. G. Besse.

29

décès de Prime
habitation Ramponeau

Du vingt-six juin mil huit cent quarante-sept.

Nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur César Romieu, régisseur dans ce quartier, constatons que l'esclave Prime, âgé de trente ans, porté sur le recensement de l'habitation Ramponeau sous le numéro matricule 697, est décédé sur ladite habitation le vingt-quatre du courant à six heures du soir. G. Besse.

30

décès d'Athanase

Garonne

Du vingt-sept juin mil huit cent quarante-sept.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Gaétan Besse, habitant propriétaire, domicilié dans ce quartier, constatons que l'esclave Athanase, âgé de trente-six ans, porté sur le recensement de l'habitation La Garonne sous le numéro matricule 174, est décédé sur ladite habitation le vingt-six du courant à dix heures du soir. Félix Couy.

31

naissance d'Elisabeth

habitation Garonne

Du vingt-huit juin mil huit cent quarante-sept.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Gaétan Besse, habitant propriétaire, domicilié dans ce quartier, constatons que l'esclave Désirée, âgée de trente-neuf ans, portée sur le recensement de l'habitation La Garonne sous le numéro matricule 207, est accouchée sur ladite habitation le vingt-six du courant d'un enfant du sexe féminin auquel on donne le nom d'Elisabeth. Félix Couy.

32

décès de Robert

Garonne

Du vingt-neuf juin mil huit cent quarante-sept.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Gaétan Besse, habitant propriétaire, domicilié dans ce quartier, constatons que l'esclave Robert, âgé de deux ans, porté sur le recensement de l'habitation La Garonne sous le numéro matricule 1 811, est décédé sur ladite habitation le vingt-huit du courant à midi. Félix Couy.

33

naissance d'Alexandre

habitation La Garonne

Du trente juin mil huit cent quarante-sept.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Gaétan Besse, habitant propriétaire, domicilié dans ce quartier, constatons que l'esclave Suson, âgée de trente-neuf ans, portée sur le recensement de l'habitation La Garonne sous le numéro matricule 208, est accouchée le vingt-neuf du courant à sept heures du matin d'un enfant du sexe masculin qui a reçu le nom d'Alexandre. Félix Couy.

34

décès de Fanchette

habitation La Garonne

Du trois juillet mil huit cent quarante-sept.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Gaétan Besse, habitant propriétaire, domicilié dans ce quartier, constatons que l'esclave Fanchette, âgée d'un an, portée sur le recensement de l'habitation La Garonne, est décédée sur ladite habitation le deux du courant sur ladite habitation à huit heures du soir. Félix Couy.

35

décès de Marguerite
habitation La Garonne

Du six juillet mil huit cent quarante-sept.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Gaétan Besse, habitant propriétaire, domicilié dans ce quartier, constatons que l'esclave Marguerite, âgée d'un an, portée sur le recensement de l'habitation La Garonne, est décédée sur ladite habitation le quatre du courant à six heures du soir. Félix Couy.

36

décès de Célestine
habitation La Garonne

Du huit juillet mil huit cent quarante-sept.

Nous commissaire commandant du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Gaétan Besse, habitant propriétaire, demeurant dans ce quartier, constatons que l'esclave Célestine, âgée d'un an, portée sur le recensement de l'habitation La Garonne, est décédée sur ladite habitation le six du courant à huit heures du matin. Félix Couy.

37

décès de Geneviève
habitation La Ressource

Du huit juillet mil huit cent quarante-sept.

Nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Balavoine, régisseur, constatons que l'esclave Geneviève, âgée de trente ans, portée sur le recensement de l'habitation La Ressource sous le numéro matricule 392, est décédée sur ladite habitation le quatre du courant à sept heures du matin. G. Besse.

38

décès de Pierre
habitation Le Collège

Du neuf juillet mil huit cent quarante-sept.

Nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, constatons que l'esclave Pierre, âgé de cinquante-deux ans, porté sur le recensement de l'habitation Le Collège sous le numéro matricule 1 244, est décédé sur ladite habitation le sept du courant à dix heures du matin, ainsi que le déclare le sieur Victor Weishaupt, régisseur de ladite habitation. G. Besse.

39

décès de Joseph Victor
Collège

Du dix juillet mil huit cent quarante-sept.

Nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Victor Weishaupt, régisseur, constatons que l'esclave Joseph Victor, âgé de huit ans, porté sur le recensement de l'habitation Le Collège, est décédé sur ladite habitation le huit du courant à sept heures du soir. G. Besse.

40

décès de Joseph
Collège

Du dix juillet mil huit cent quarante-sept.

Nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Victor Weishaupt, régisseur, constatons que l'esclave Joseph, âgé de quarante-quatre ans, porté sur le recensement de l'habitation Le Collège sous le numéro 1 216, est décédé sur ladite habitation le sept du courant à deux heures de relevée. G. Besse.

41

décès de Soliman

habitation Joséphine

Du quatre août mil huit cent quarante-sept.

Nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Joseph Ursleur, habitant propriétaire, domicilié dans ce quartier, constatons que l'esclave Soliman, âgé de quarante-deux ans, porté sur le recensement de l'habitation La Joséphine sous le numéro matricule 1 870, est décédé sur ladite habitation le deux du courant à quatre heures du soir. G. Besse.

42

décès de Elisabeth

Joséphine

Du six août mil huit cent quarante-sept.

Nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Joseph Ursleur, habitant propriétaire, domicilié dans ce quartier, constatons que l'esclave Elisabeth, âgé d'un an, portée sur le recensement de l'habitation La Joséphine, est décédée sur ladite habitation le quatre du courant. G. Besse.

43

naissance de Evariste

Joséphine

Du premier septembre mil huit cent quarante-sept.

Nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Ursleur, habitant propriétaire, domicilié dans ce quartier, constatons que l'esclave Clérine, âgée de trente-cinq ans, portée sur le recensement de l'habitation La Joséphine sous le numéro matricule 219, est accouchée sur ladite habitation le vingt-quatre août dernier d'un enfant du sexe masculin, qui a reçu le nom d'Evariste. G. Besse.

44

décès d'Adolphe

Collège

Du quatre septembre mil huit cent quarante-sept.

Nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Weishaupt, régisseur, constatons que l'esclave Adolphe, âgé de vingt-sept ans, porté sur le recensement de l'habitation Le Collège, est décédé sur ladite habitation le neuf août à dix heures du soir. G. Besse.

45

naissance d'Alceste

Collège

Du six septembre mil huit cent quarante-sept.

Nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Weishaupt, régisseur, constatons que l'esclave Elise, portée sur le recensement de l'habitation Le

Collège, est accouchée sur ladite habitation le premier du courant à dix heures du matin d'un enfant du sexe féminin, auquel on donne le nom d'Alceste. G. Besse.

46

naissance de Dominique
habitation Cadeau

Du huit septembre mil huit cent quarante-sept.

Nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Alfred Passavy, régisseur, constatons que l'esclave Agathe, portée sur le recensement de l'habitation Le Cadeau, âgée de vingt-quatre ans, est accouchée sur ladite habitation le six du courant à huit heures du matin d'un enfant du sexe masculin, qui a reçu le nom de Dominique. G. Besse.

47

décès de Bertrand
habitation Le Hazard

Du neuf septembre mil huit cent quarante-sept.

Nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Dufrechou, habitant propriétaire, constatons que l'esclave Bertrand, âgé de deux ans, porté sur le recensement de l'habitation Le Hazard, est décédé sur ladite habitation le sept du courant à huit heures du soir. G. Besse.

48

naissance de Reine Françoise
Cadeau

Du douze septembre mil huit cent quarante-sept.

Nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Alfred Passavy, régisseur, constatons que l'esclave Agnès, âgée de vingt-quatre ans, portée sur le recensement de l'habitation Le Cadeau, est accouchée sur ladite habitation le dix du courant à dix heures du soir d'un enfant du sexe féminin, qui a reçu le nom de Reine Françoise. G. Besse.

49

naissance de Magdeleine
Le Hazard

Du douze septembre mil huit cent quarante-sept.

Nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Dufrechou, habitant propriétaire, constatons que l'esclave Hélène, âgé de trente-six ans, portée sur le recensement de l'habitation Le Hazard, est accouchée d'un enfant du sexe féminin qui a reçu le nom de Magdeleine. G. Besse.

50

décès de Catherine
Cadeau

Du quatorze septembre mil huit cent quarante-sept.

Nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Alfred Passavy, régisseur, constatons que l'esclave Catherine, âgée de quarante-quatre ans, portée sur le recensement de l'habitation Le Cadeau sous le numéro matricule 989, est décédée sur ladite habitation le douze du courant à dix heures du matin. G. Besse.

51

naissance de Nanette

Collège

Du treize septembre mil huit cent quarante-sept.

Nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Thomas Balavoine, régisseur, constatons que l'esclave Madelonnette, âgée de trente-deux ans, portée sur le recensement de l'habitation Le Collège sous le numéro matricule 271, est accouchée sur ladite habitation le huit du courant à dix heures du soir d'un enfant du sexe féminin, qui a reçu le nom de Nanette. G. Besse.

52

décès de Nicolas

Collège

Du quinze septembre mil huit cent quarante-sept.

Nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Thomas Balavoine, régisseur, constatons que l'esclave Nicolas, âgé de dix ans, porté sur le recensement de l'habitation Le Collège sous le numéro 1 203, est décédé sur ladite habitation le quatorze du courant à midi. G. Besse.

53

décès d'Eugène

Garonne

Du quinze septembre mil huit cent quarante-sept.

Nous ~~lieutenant~~ commissaire commandant, d'après la déclaration du sieur Gaétan Besse, habitant propriétaire, constatons que l'esclave Eugénie, âgée de trente-un ans, portée sur le recensement de l'habitation La Garonne sous le numéro 211, est décédée sur ladite habitation le douze courant à sept heures du soir. Félix Couy.

54

naissance de Pierre Louis

Saint-Pérey

Du vingt-sept septembre mil huit cent quarante-sept.

Nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Fourier, régisseur, constatons que l'esclave Estéphanie, âgée de vingt-un ans, portée sur le recensement de l'habitation Saint-Pérey sous le numéro matricule 133, est accouchée sur ladite habitation le vingt-trois du courant à trois heures du matin d'un enfant du sexe masculin, qui a reçu le nom de Pierre Louis. G. Besse.

55

naissance de Firmin

Joséphine

Du premier octobre mil huit cent quarante-sept.

Nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Ursleur, habitant propriétaire, constatons que l'esclave Eudora, âgée de vingt-huit ans, portée sur le recensement de l'habitation La Joséphine sous le numéro matricule < ... >, est accouchée sur ladite habitation le vingt-cinq septembre dernier à quatre heures du matin d'un enfant du sexe masculin, qui a reçu le nom de Firmin. G. Besse.

56

décès d'Alexis

habitation Vendôme

Du deux octobre mil huit cent quarante-sept.

Nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Pierre Lagarde, habitant propriétaire, constatons que l'esclave Alexis, âgé de trente ans, porté sur le certificat de recensement de l'habitation Vendôme sous le numéro matricule 539, est décédé sur ladite habitation le premier courant à dix heures du soir. G. Besse.

57

naissance de Jules

Dayriès

Du trois octobre mil huit cent quarante-sept.

Nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Erasme Dayriès, chirurgien, constatons que l'esclave Rose Marie, âgée de vingt-un ans, portée sur son recensement sous le numéro matricule 134, est accouchée sur l'habitation La Concorde le premier octobre à quatre heures du matin d'un enfant du sexe masculin, qui a reçu le nom de Jules. G. Besse.

58

décès de César

habitation Joséphine

Du vingt-deux octobre mil huit cent quarante-sept.

Nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Ursleur, habitant propriétaire, constatons que l'esclave César, âgé de quarante-huit ans, porté sur le recensement de l'habitation La Joséphine sous le numéro matricule 1 610, est décédé sur ladite habitation le dix-neuf du courant à cinq heures du soir. G. Besse.

59

naissance d'Ernest

Saint-Pérey

Du vingt-six octobre mil huit cent quarante-sept.

Nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Fourier, régisseur, constatons que l'esclave Désirée, âgée de quarante-deux ans, portée sur le recensement de l'habitation Saint-Pérey sous le numéro matricule 112, est accouchée sur ladite habitation le six courant à quatre heures du soir d'un enfant du sexe masculin, qui a reçu le nom d'Ernest. G. Besse.

60

naissance de Charlotte

habitation Risquetout

Du vingt-six octobre mil huit cent quarante-sept.

Nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Senelle, habitant propriétaire, constatons que l'esclave Augustine, âgée de dix-sept ans, portée sur le recensement de l'habitation Risquetout sous le numéro matricule 1 585, est accouchée sur ladite habitation le vingt-six courant à quatre heures du matin d'un enfant du sexe féminin, qui a reçu le nom de Charlotte. G. Besse.

61

naissance de Lucien Philomène

habitation Sainte-Catherine

Du vingt-huit octobre mil huit cent quarante-sept.

Nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Guedin, habitant propriétaire, constatons que l'esclave Rose, âgée de trente-six ans, portée sur le recensement de l'habitation Sainte-Catherine sous le numéro matricule 156, est accouchée sur ladite habitation le vingt-cinq du courant à neuf heures du soir d'un enfant du sexe masculin, qui a reçu le nom de Lucien Philomène. G. Besse.

62

naissance de Brigitte

Joséphine

Du vingt-huit octobre mil huit cent quarante-sept.

Nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Ursleur, habitant propriétaire, constatons que l'esclave Fifine, âgée de dix-sept ans, portée sur le recensement de l'habitation La Joséphine sous le numéro matricule 850, est accouchée sur ladite habitation le dix-neuf du courant à six heures du soir d'un enfant du sexe féminin, qui a reçu le nom de Brigitte. G. Besse.

63

naissance de Gabriel

Saint-Pérey

Du ~~vingt~~ trente-un octobre mil huit cent quarante-sept.

Nous lieutenant commissaire commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Fourier, régisseur, constatons que l'esclave Ides, âgée de trente-un ans, portée sur le recensement de l'habitation Saint-Pérey sous le numéro matricule 122, est accouchée sur ladite habitation le trente-un courant à deux heures du matin d'un enfant du sexe masculin, qui a reçu le nom de Gabriel. G. Besse.

64

décès de Joseph

Saint-Pérey

Du premier novembre mil huit cent quarante-sept.

Nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Fourier, régisseur, constatons que l'esclave Joseph, âgé de vingt-cinq ans, porté sur le recensement de l'habitation Saint-Pérey sous le numéro matricule 4 12, est décédé sur ladite habitation ce jour à cinq heures et demie du soir. G. Besse.

65

naissance de Catherine

habitation Joséphine

Du quatre novembre mil huit cent quarante-sept.

Nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Ursleur, habitant propriétaire, constatons que l'esclave Aline, âgée de dix-huit ans, portée sur le recensement de l'habitation La Joséphine sous le numéro matricule 1 295, est accouchée sur ladite habitation le vingt-sept du mois dernier à quatre heures du matin d'un enfant du sexe féminin, qui a reçu le nom de Catherine. G. Besse.

66

décès d'Amélia

Joséphine

Du huit novembre mil huit cent quarante-sept.

Nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Ursleur, habitant propriétaire, constatons que l'esclave Amélia, âgée de trente-six ans, portée sur le

recensement de l'habitation La Joséphine sous le numéro matricule 783, est décédée sur ladite habitation le six du courant à quatre heures du matin. G. Besse.

67

décès d'Azolan

Joséphine

Du onze novembre mil huit cent quarante-sept.

Nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Ursleur, habitant propriétaire, constatons que l'esclave Azolan, âgé de vingt-six ans, porté sur le recensement de l'habitation La Joséphine sous le numéro matricule 1 864, est décédé sur ladite habitation le neuf du courant à quatre heures du soir. G. Besse.

68

décès de Jason

Joséphine

Du onze novembre mil huit cent quarante-sept.

Nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier de Approuague d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Ursleur, habitant propriétaire, constatons que l'esclave Jason, âgé de soixante-onze ans, porté sur le recensement de l'habitation La Joséphine sous le numéro matricule 1 249, est décédé sur ladite habitation le huit du courant à cinq heures du soir. G. Besse.

69

décès de Jacques dit Cassius

Joséphine

Du onze novembre mil huit cent quarante-sept.

Nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Ursleur, habitant propriétaire, constatons que l'esclave Jacques dit Cassius, âgé de quarante-sept ans, porté sur le recensement de l'habitation La Joséphine sous le numéro matricule 1 627, est décédé sur ladite habitation le huit de ce mois à cinq heures du soir. G. Besse.

70

décès de Gervais

Collège

Du treize novembre mil huit cent quarante-sept.

Nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Balavoine, régisseur, constatons que l'esclave Gervais, âgé de trente-huit ans, porté sur le recensement de l'habitation Le Collège sous le numéro matricule 245, est décédé sur ladite habitation ce jour à onze heures du matin. G. Besse.

71

décès de Céotat

Ramponeau

Du quatorze novembre mil huit cent quarante-sept.

Nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Marin, habitant propriétaire, constatons que l'esclave Céotat, âgé de quarante-sept ans, porté sur le recensement de l'habitation Ramponeau sous le numéro matricule 717, est décédé sur ladite habitation le treize du courant à neuf heures du matin. G. Besse.

72

décès de Gilblas

Ramponeau

Du quatorze novembre mil huit cent quarante-sept.

Nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Marin, habitant propriétaire, constatons que l'esclave Gilblas, âgé de trente-trois ans, porté sur le recensement de l'habitation Ramponeau sous le numéro matricule 707, est décédé sur ladite habitation le treize courant, quatre heures du soir. G. Besse.

73

décès de Fanchette

Ramponeau

Du quinze novembre mil huit cent quarante-sept.

Nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Marin, habitant propriétaire, constatons que l'esclave Fanchette, âgée de soixante-quinze ans, portée sur le recensement de l'habitation Ramponeau sous le numéro matricule 817, est décédée sur ladite habitation le quatorze courant à dix heures du matin. G. Besse.

74

décès de Céleste

habitation Constance

Du quatre ^{sic} novembre mil huit cent quarante-sept.

Nous lieutenant commandant ~~du quartier~~, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Pierre P. Senelle, habitant propriétaire dans ce quartier, constatons que l'esclave Céleste, âgée de quarante ans, portée sur le recensement de l'habitation La Constance sous le numéro matricule 1 452, est décédée sur ladite habitation le douze du courant à neuf heures du matin. G. Besse.

75

naissance d'Abel

L'Hermitage

Du dix-sept novembre mil huit cent quarante-sept.

Nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Joseph Miroux, habitant propriétaire dans ce quartier, constatons que l'esclave Paméla, âgée de trente-un ans, portée sur le recensement de l'habitation L'Hermitage, est accouchée sur ladite habitation le quinze du courant à deux heures du matin d'un enfant du sexe masculin, qui a reçu le nom d'Abel. G. Besse.

76

décès de Zabeth

Constance

Du dix-huit novembre mil huit cent quarante-sept.

Nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur P. P. Senelle, habitant propriétaire dans ce quartier, constatons que l'esclave Zabeth, âgée de quarante-six ans, portée sur le recensement de l'habitation La Constance sous le numéro matricule 1 463, est décédée sur ladite habitation le seize du courant à onze heures du matin. G. Besse.

77

naissance Pierre Alexis

Constance

Du vingt-un novembre mil huit cent quarante-sept.

Nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur P. Senelle, habitant propriétaire dans ce quartier, constatons que l'esclave Héloïse, âgée de quarante-un ans, portée sur le recensement de l'habitation La Constance sous le numéro matricule 1 441, est accouchée sur ladite habitation le dix-huit du courant à huit heures du matin d'un enfant du sexe masculin qui a reçu le nom de Pierre Alexis. G. Besse.

78

décès de Parfait

Constance

Du vingt-deux novembre mil huit cent quarante-sept.

Nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur P. Senelle, habitant propriétaire dans ce quartier, constatons que l'esclave Parfait, porté sur le recensement de l'habitation La Constance sous le numéro matricule < ... >, âgé de cinquante-trois ans, est décédé sur ladite habitation le vingt du courant à huit heures du matin. G. Besse.

79

décès de Pétronille

Constance

Du vingt-sept novembre mil huit cent quarante-sept.

Nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur P. Senelle, habitant propriétaire dans ce quartier, constatons que l'esclave Pétronille, âgée de vingt-six ans, portée sur le recensement de ~~ette~~ l'habitation La Constance sous le numéro matricule 1 470, est décédée sur ladite habitation le vingt-cinq novembre à trois heures du soir. G. Besse.

80

naissance de Hedwige

Cadeau

Du premier décembre mil huit cent quarante-sept.

Nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Alf. Passavy, régisseur, constatons que l'esclave Léoline, âgée de trente-cinq ans, portée sur le recensement de l'habitation Le cadeau sous le numéro matricule 1 007, est accouchée sur ladite habitation ce jour premier décembre à quatre heures du matin d'un enfant du sexe féminin, qui a reçu le nom de Hedwige. G. Besse.

81

décès de Victor

Constance

Du deux décembre mil huit cent quarante-sept.

Nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Senelle, habitant propriétaire, constatons que l'esclave Victor, âgé de trente-trois ans, porté sur le recensement de l'habitation La Constance sous le numéro matricule 1 360, est décédé sur ladite habitation le trente novembre dernier à deux heures du matin. G. Besse.

82

décès de Nazareth

habitation La Garonne

Du deux décembre mil huit cent quarante-sept.

Nous commissaire commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Gaétan Besse, habitant propriétaire, constatons que l'esclave Nazareth, âgé de trente-

quatre ans, porté sur le recensement de l'habitation La Garonne, est décédé sur ladite habitation le premier du courant à deux heures du matin. Félix Couy.

83

naissance Placide

Constance

Du deux décembre mil huit cent quarante-sept.

Nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur P. Senelle, habitant propriétaire, constatons que l'esclave Clotilde, âgée de dix-huit ans, portée sur le recensement de l'habitation La Constance sous le numéro matricule 1 506, est accouchée sur ladite habitation le deux décembre à onze heures du soir d'un enfant du sexe masculin, qui a reçu le nom de Placide. G. Besse.

84

décès de Alexandre

Constance

Du six décembre mil huit cent quarante-sept.

Nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur P. Senelle, habitant propriétaire, constatons que l'esclave Alexandre, âgé de soixante-treize ans, porté sur le recensement de l'habitation La Constance sous le numéro matricule 1 320, est décédé sur ladite habitation le quatre du courant à neuf heures du matin. G. Besse.

85

naissance de Crispin

habitation Risquetout

Du deux décembre mil huit cent quarante-sept.

Nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Gabriel Abadi, régisseur, constatons que l'esclave Joséphine, âgée de trente ans, portée sur le recensement de l'habitation Risquetout sous le numéro matricule 1 579, est accouchée sur ladite habitation le huit du courant à huit heures du matin d'un enfant du sexe masculin, qui a reçu le nom de Crispin. G. Besse.

86

naissance de Christophe

Constance

Du onze décembre mil huit cent quarante-sept.

Nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Senelle, habitant propriétaire, constatons que l'esclave Laurentine, âgée de seize ans, portée sur le recensement de l'habitation La Constance sous le numéro matricule 1 511, est accouchée d'un enfant du sexe masculin, qui a reçu le nom de Christophe. G. Besse.

87

naissance de Hortense

Constance

Du douze décembre mil huit cent quarante-sept.

Nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur P. Senelle, habitant propriétaire, constatons que l'esclave Corine, âgée de dix-sept ans, portée sur le recensement de l'habitation La Constance sous le numéro matricule < oublié >, est accouchée sur ladite habitation le dix du courant à une heure de l'après midi d'un enfant du sexe féminin, auquel enfant on donne le nom d'Hortense. G. Besse.

88

décès de Jean François

Joséphine

Du douze décembre mil huit cent quarante-sept.

Nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Joseph Ursleur, habitation propriétaire, constatons que l'esclave Jean François, âgé de un an, porté sur le recensement de l'habitation La Joséphine sous le numéro matricule, est décédée sur ladite habitation le huit du courant à dix heures du matin. G. Besse.

89

décès de Manon

Ramponeau

Du treize décembre mil huit cent quarante-sept.

Nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Romieu, régisseur, constatons que l'esclave Manon, âgée de soixante-quinze ans, portée sur le recensement de l'habitation Ramponeau, est décédée sur ladite habitation le douze du courant à huit heures du matin. G. Besse.

90

décès de Pierre

Jamaïque

Du quinze décembre mil huit cent quarante-sept.

Nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Lagrange, habitant propriétaire, constatons que l'esclave Pierre, âgé de sept ans, porté sur le recensement de l'habitation La Jamaïque, est décédé sur ladite habitation le quatorze du courant à huit heures du matin. G. Besse.

91

décès de Prosper

Jamaïque

Du seize décembre mil huit cent quarante-sept.

Nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Lagrange, habitant propriétaire, constatons que l'esclave Prosper, âgé de trois ans, porté sur le recensement de l'habitation La Jamaïque, est décédé sur ladite habitation le quinze du courant à midi. G. Besse.

92

décès de Rosa

Jamaïque

Du dix-sept décembre mil huit cent quarante-sept.

Nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Lagrange, habitant propriétaire, constatons que l'esclave Rosa, âgée de cinquante ans, portée sur le recensement de l'habitation La Jamaïque sous le numéro matricule 613, est décédée sur ladite habitation le seize du courant à quatre heures du soir. G. Besse.

93

décès de Félix

Jamaïque

Du dix-huit décembre mil huit cent quarante-sept.

Nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Lagrange, habitant propriétaire, constatons que l'esclave Félix, âgé d'un an, porté sur le recensement de l'habitation La Jamaïque, est décédé sur ladite habitation le quinze du courant à dix heures du matin. G. Besse.

Clos et arrêté par nous officier de l'état civil du quartier d'Approuague le 31 décembre 1847. G. Besse.

**Déclarations
de naissance, mariage et décès des esclaves
du quartier d'Approuague
pendant l'année 1848**

Le présent registre, contenant quarante-huit feuillets, a été coté et paraphé par nous juge royal près le tribunal de première instance de la Guyane française, séant à Cayenne, pour servir au commissaire-commandant du quartier d'Approuague, à inscrire les déclarations de naissances, de mariages et de décès des esclaves dans ledit quartier pendant l'année 1848.

Fait au palais de justice à Cayenne le 13 décembre 1847. Le juge auditeur provisoire délégué. H. Mourié.

[1]

Décès de Grégoire,
habitation Le Collège

Du vingt-deux janvier mil huit cent quarante-huit, nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Thomas Balavoine, régisseur, constatons que l'esclave Grégoire, âgé de quarante-deux ans, porté sur le recensement de l'habitation Le Collège, sous le numéro matricule 243, est décédé sur ladite habitation le vingt-un du courant à midi. G. Besse.

[2]

Naissance de Dimanche,
habitation Le Collège

Du sept janvier mil huit cent quarante-huit, nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Balavoine, régisseur, constatons que l'esclave Lucile, âgée de trente ans, portée sur le recensement de l'habitation Le Collège, est accouchée sur ladite habitation le vingt-trois du courant, à neuf heures du matin, d'un enfant du sexe féminin, qui a reçu le nom de Dimanche. G. Besse.

[3]

Naissance de Césaire,
habitation Le Collège

Du vingt-sept janvier mil huit cent quarante-huit, nous lieutenant commissaire commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Balavoine, régisseur, constatons que l'esclave Nérine, portée sur le recensement de l'habitation Le Collège, est accouchée sur ladite habitation le vingt-quatre du courant, à midi, d'un enfant du sexe masculin, qui a reçu le nom de Césaire. G. Besse.

[4]

Naissance d'Anaïse,
habitation Collège

Du vingt février mil huit cent quarante-huit, nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Balavoine, régisseur, constatons que l'esclave Catherine, âgée de trente ans, portée sur le recensement de l'habitation Le Collège, est accouchée sur ladite habitation le seize février d'un enfant du sexe féminin, qui a reçu le nom de Anaïse. G. Besse.

[5]

Décès de Désirée,
Collège

Du vingt février mil huit cent quarante-huit, nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Balavoine, régisseur, constatons que l'esclave Désirée, âgée de quarante ans, portée sur le recensement de l'habitation Le Collège, est décédée sur ladite habitation le dix-huit du courant à onze heures du soir. G. Besse.

[6]

Naissance de Claire,
Jamaïque

Du deux mars mil huit cent quarante-huit, nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Lagrange, habitant propriétaire, constatons que l'esclave Ouarica, âgée de trente-six ans, portée sur le recensement de l'habitation La Jamaïque sous le numéro matricule 624, est accouchée sur ladite habitation le deux du courant à huit heures du matin d'un enfant du sexe féminin, qui a reçu le nom de Claire. G. Besse.

[7]

Décès de Désirée,
habitation Le Collège

Du six mars mil huit cent quarante-huit, nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Balavoine, régisseur, constatons que l'esclave ~~Dominique~~ / Dauphine /, âgée de deux ans, portée sur le recensement de l'habitation Le Collège, est décédée sur ladite habitation le cinq du courant à huit heures du soir. Un mot rayé nul. G. Besse.

[8]

Décès de Antoine,
Collège

Du vingt-un mars mil huit cent quarante-huit, nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Balavoine, régisseur, constatons que l'esclave Antoine, âgée de quinze mois, porté sur le recensement de l'habitation Le Collège, est décédé sur ladite habitation le dix-huit du courant à trois heures de l'après-midi. G. Besse.

[9]

Naissance d'Edouard,
Le Hazard

Du vingt-deux mars mil huit cent quarante-huit, nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Dufrechou, habitant propriétaire, constatons que l'esclave Désirée, âgée de trente-quatre ans, portée sur le recensement de l'habitation Le Hazard, est accouchée sur ladite habitation le vingt du courant à sept heures du soir d'un enfant du sexe masculin, qui a reçu le nom d'Edouard. G. Besse.

[10]

Décès d'Adèle,
habitation La Garonne

Du vingt-cinq mars mil huit cent quarante-huit, nous ~~lieutenant~~ commissaire commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Gaétan Besse, habitant propriétaire, constatons que l'esclave Adèle, âgée de soixante-onze ans, portée sur le recensement de l'habitation La

Garonne, est décédée sur ladite habitation le vingt-quatre du courant à cinq heures du matin. Rayé un mot nul. Félix Couy.

[11]
Décès de Prosper,
habitation Garonne
Du vingt-huit mars mil huit cent quarante-huit, nous commissaire commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Gaétan Besse, habitant propriétaire, constatons que l'esclave Prosper, âgé de quarante-quatre ans, porté sur le recensement de l'habitation La Garonne sous le numéro matricule 167, est décédé sur ladite habitation le vingt-sept du courant à sept heures du soir. Félix Couy.

[12]
Décès de Raymond,
habitation Garonne
Du trente mars mil huit cent quarante-huit, nous commissaire commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Gaétan Besse, habitant propriétaire, constatons que l'esclave Raymond, âgé de trois ans, porté sur le recensement de l'habitation La Garonne sous le numéro matricule 1822, est décédé sur ladite habitation le vingt-neuf du courant à dix heures du matin. Félix Couy.

[13]
Naissance de Hilarine
Garonne
Du premier avril mil huit cent quarante-huit, nous commissaire commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Gaétan Besse, habitant propriétaire, constatons que l'esclave Henriette, âgée de trente-trois ans, portée sur le recensement de l'habitation La Garonne sous le numéro matricule 247, est accouchée sur ladite habitation le trente mars dernier d'un enfant du sexe féminin, qui a reçu le nom de Hilarine. Félix Couy.

[14]
Naissance de Claire
Habitation Garonne
Du quatre avril mil huit cent quarante-huit, nous commissaire commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Gaétan Besse, habitant propriétaire, constatons que l'esclave Marie, âgée de vingt-un ans, portée sur le recensement de l'habitation La Garonne sous le numéro matricule 222, est accouchée sur ladite habitation le deux du courant à quatre heures du soir d'un enfant du sexe féminin, qui a reçu le nom de Claire. Félix Couy.

[15]
Décès d'Alfred,
habitation Joséphine
Du cinq avril mil huit cent quarante-huit, nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Ursleur, habitant propriétaire, constatons que l'esclave Alfred, âgé de trois ans, porté sur le recensement de l'habitation La Joséphine, est décédé sur ladite habitation le vingt-huit mars dernier à sept heures du soir. G. Besse.

[16]
Naissance d'Octave,

Guisanbourg

Du huit avril mil huit cent quarante-huit, nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Trémiège, propriétaire à Guisanbourg, constatons que l'esclave Justine, âgée de trente-six ans, portée sur son recensement sous le numéro matricule 1809, est accouchée chez lui le quatre du courant à neuf heures du matin d'un enfant du sexe masculin, qui a reçu le nom d'Octave. G. Besse.

[17]

Décès d'Héboué,
habitation Joséphine

Du treize avril mil huit cent quarante-huit, nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Ursleur, habitant propriétaire, constatons que l'esclave Héboué, âgé de cinquante-deux ans, porté sur le recensement de l'habitation La Joséphine sous le numéro matricule 1 250, est décédé sur ladite habitation le huit du courant à sept heures du soir. G. Besse.

[18]

Décès de Médard,
La Joséphine

Du dix-huit avril mil huit cent quarante-huit, nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Lemarinier, régisseur, constatons que l'esclave Médard, âgé de trente-six ans, porté sur le recensement de l'habitation La Ressource sous le numéro matricule 312, est décédé sur ladite habitation le dix-sept courant à six heures du soir. G. Besse.

[19]

Décès de Nicolas,
habitation Jamaïque

Du dix-neuf avril mil huit cent quarante-huit, nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Lagrange, habitant propriétaire, constatons que l'esclave Nicolas, âgé de cinquante-un ans, porté sur le recensement de l'habitation La Jamaïque sous le numéro matricule 559, est décédé sur ladite habitation le dix-neuf du courant à huit heures du matin. G. Besse.

[20]

Décès de Médard,
habitation La Joséphine

Du vingt-deux avril mil huit cent quarante-huit, nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Ursleur, habitant propriétaire, constatons que l'esclave Catherine, âgée de deux ans, portée sur le recensement de l'habitation La Joséphine sous le numéro matricule, est décédée sur ladite habitation le dix-neuf du courant à neuf heures du soir. G. Besse.

[21]

Décès de Bambay,
Joséphine

Du dix mai mil huit cent quarante-huit, nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Ursleur, habitant propriétaire, constatons que l'esclave ~~Ernest~~ / Bambay /, âgé de ~~un~~ ans cinquante-quatre ans, porté sur le recensement de l'habitation La Joséphine, est décédé sur ladite habitation le ~~onze~~ / quinze / du courant à deux heures de l'après midi. G. Besse.

[22]

Décès d'Ernest,
Joséphine

Du treize mai mil huit cent quarante-huit, nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Ursleur, habitant propriétaire, constatons que l'esclave Ernest, âgé d'un an, porté sur le recensement de l'habitation La Joséphine, est décédé sur ladite habitation le onze du courant à quatre heures du soir. G. Besse.

[23]
Décès de Possible,
habitation Collège

Du treize mai mil huit cent quarante-huit, nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Balavoine, régisseur, constatons que l'esclave Possible, âgé de quinze ans, est décédé sur l'habitation Le Collège le dix du courant à quatre heures du soir. G. Besse.

[24]
Naissance d'Auguste,
La Ressource

Du treize mai mil huit cent quarante-huit, nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Lemarinier, régisseur, constatons que l'esclave Cécile, portée sur le recensement de l'habitation La Ressource sous le numéro matricule 351, est accouchée sur ladite habitation le douze du courant d'un enfant du sexe masculin, qui a reçu le nom d'Auguste. G. Besse.

[25]
Décès d'Adolphe,
La Ressource

Du treize mai mil huit cent quarante-huit, nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Lemarinier, régisseur, constatons que l'esclave Adolphe, âgé de 30 ans, porté sur le recensement de l'habitation La Ressource, est décédé sur ladite habitation le douze du courant à deux heures du matin. G. Besse.

[26]
Décès de Samedi,
La Ressource

Du quatorze mai mil huit cent quarante-huit, nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Lemarinier, régisseur de l'habitation La Ressource, constatons que l'esclave Samedi, portée sur le recensement de l'habitation La Ressource sous le numéro matricule 1138, est décédée sur ladite habitation le treize du courant à midi. G. Besse.

[27]
Naissance d'Athos,
Ramponeau

Du quatorze mai mil huit cent quarante-huit, nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, ~~enst~~ d'après la déclaration du sieur Romieu, régisseur, constatons que l'esclave Claire, âgée de vingt-sept ans, portée sur le recensement de l'habitation Ramponeau sous le numéro matricule 832, est accouchée sur ladite habitation le treize du courant d'un enfant du sexe masculin, qui a reçu le nom d'Athos. G. Besse.

[28]

Naissance d'Athos,
Ramponeau

Du quinze mai mil huit cent quarante-huit, nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Romieu, régisseur, constatons que l'esclave Eliza, âgée de vingt-huit ans, portée sur le recensement de l'habitation Ramponeau sous le numéro matricule 2463, est accouchée sur ladite habitation le quatorze du courant à cinq heures du matin d'un enfant du sexe masculin, qui a reçu le nom de Porthos. G. Besse.

[29]
Décès de Cora,
Habitation La Concorde

Du quinze mai mil huit cent quarante-huit, nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Dayriens, régisseur, constatons que la nommée Cora, âgée de dix-neuf ans, portée sur le recensement de l'habitation La Concorde, ~~la~~ est ~~accouchée~~ décédée sur ladite habitation le quatorze du courant à sept heures du soir. Deux mots rayés nuls. G. Besse.

[30]
Décès d'Azolan,
habitation Ressource

Du dix-sept mai mil huit cent quarante-huit, nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Lemarinier, régisseur, constatons que l'esclave Azolan, porté sur le recensement de l'habitation La Ressource, est décédé sur ladite habitation le seize du courant à midi. G. Besse.

[31]
Décès de Adélaïde,
habitation Ressource

Du dix-neuf mai mil huit cent quarante-huit, nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Lemarinier, régisseur, constatons que l'esclave Adélaïde, portée sur le recensement de l'habitation La Ressource, est décédée sur ladite habitation le dix-huit du courant à neuf heures du soir. G. Besse.

[32]
Décès de Fanchette,
habitation Jamaïque

Du dix-neuf mai mil huit cent quarante-huit, nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Lagrange, habitant propriétaire, constatons que l'esclave Fanchette, âgée de quatre ans, portée sur le recensement de l'habitation La Jamaïque, est décédée sur ladite habitation le dix-huit du courant à sept heures du soir. G. Besse.

[33]
Décès de Jacob,
habitation Constance

Du vingt mai mil huit cent quarante-huit, nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Senelle, habitant propriétaire, constatons que le nommé Jacob, âgé de soixante-sept ans, porté sur le recensement de l'habitation La Constance sous le numéro matricule n° 1 317, est décédé sur ladite habitation le dix-neuf du courant à deux heures du soir. G. Besse.

[34]

Naissance de Joseph,
habitation Collège

Du vingt mai mil huit cent quarante-huit, nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Jean Brémond, régisseur, constatons que l'esclave Yeyette, âgée de vingt-sept ans, portée sur le recensement de l'habitation Le Collège, est accouchée sur ladite habitation le 20 courant d'un enfant du sexe masculin, qui a reçu le nom de Joseph. G. Besse.

[35]

Décès de Gabrielle,
habitation La Jamaïque

Du vingt-quatre mai mil huit cent quarante-huit, nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Lagrange, habitant propriétaire, constatons que l'esclave Gabrielle, âgée de soixante-quatre ans, portée sur le recensement de l'habitation La Jamaïque, est décédée sur ladite habitation le vingt-trois du courant à huit heures du matin. G. Besse.

[36]

Décès de Jacob,
habitation Constance

Du vingt-cinq mai mil huit cent quarante-huit, nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Senelle, habitant propriétaire, constatons que l'esclave Armand, âgé de quarante-trois ans, porté sur le recensement de l'habitation La Constance, est décédé sur ladite habitation le vingt-deux du courant à trois heures du matin. G. Besse.

[37]

Naissance de Pierre Aubin,
Constance

Du vingt-cinq mai mil huit cent quarante-huit, nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Senelle, habitant propriétaire, constatons que l'esclave Luce, âgée de vingt-neuf ans, portée sur le recensement de l'habitation La Constance sous le numéro matricule 1 468, est accouchée sur ladite habitation le vingt-deux mai à huit heures du soir d'un enfant du sexe masculin, qui a reçu le nom de Pierre Aubin. G. Besse.

[38]

Décès de Narcisse Brica,
habitation Constance

Du vingt-sept mai mil huit cent quarante-huit, nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Senelle, habitant propriétaire, constatons que l'esclave Narcisse Brica, âgé de soixante ans, porté sur le recensement de l'habitation La Constance, est décédé sur ladite habitation le vingt-cinq du courant à onze heures du soir. G. Besse.

[39]

Décès de Maure,
habitation Jamaïque

Du premier juin mil huit cent quarante-huit, nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Lagrange, habitant propriétaire, constatons que l'esclave Maure, âgé de neuf ans, porté sur le recensement de l'habitation La Jamaïque, est décédé sur ladite habitation le trente mai dernier à sept heures du soir. G. Besse.

[40]

Décès de Anastasie,
Jamaïque

Du premier juin mil huit cent quarante-huit, nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Lagrange, habitant propriétaire, constatons que l'esclave Anasthasie, âgée de six ans, de l'habitation La Jamaïque, est décédée sur ladite habitation ce jour 1^{er} juin à midi. G. Besse.

[41]

Décès de Marcelin,
habitation veuve Maillard

Du premier juin mil huit cent quarante-huit, nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Moreau, constatons que le nommé Marcelin, vieux nègre de l'habitation de madame veuve Maillard, est décédé sur son habitation le trente-un mai dernier à dix heures du matin. G. Besse.

[42]

Décès de Nicolas,
Constance

Du premier juin mil huit cent quarante-huit, nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Senelle, habitant propriétaire, constatons que l'esclave Nicolas, âgé de soixante-sept ans, porté sur le recensement de l'habitation La Constance sous le numéro matricule 1 372, est décédé sur ladite habitation le trente mai dernier à quatre heures du soir. G. Besse.

[43]

Décès d'Aptat Toussaint,
Constance

Du trois juin mil huit cent quarante-huit, nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Senelle, habitant propriétaire, constatons que l'esclave Aptat Toussaint, âgé de trois ans, porté sur le recensement de l'habitation La Constance, est décédé sur ladite habitation le trente-un mai dernier à sept heures du soir. G. Besse.

[44]

Décès de Désirée,
habitation La Garonne

Du trois juin mil huit cent quarante-huit, nous commissaire commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Gaétan Besse, habitant propriétaire, constatons que la nommée Désirée, âgée de quarante ans, portée sur le recensement de l'habitation La Garonne sous le numéro matricule 207, est décédée sur ladite habitation le trente-un mai dernier à quatre heures du soir. Félix Couy.

[45]

Décès de Prosper Michaud Eriphile,
habitation Constance

Du trente juin mil huit cent quarante-huit, nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Senelle, habitant propriétaire, constatons que l'esclave Prosper Michaud Eriphile, âgé de deux ans, porté sur le recensement de l'habitation La Constance, est décédé sur ladite habitation le six du courant dernier à sept heures du matin. G. Besse.

[46]

Naissance de Daniel,
habitation La Constance

Du huit juin mil huit cent quarante-huit, nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Senelle, habitant propriétaire, constatons que l'esclave Lucile, âgée de trente-huit ans, portée sur le recensement de l'habitation La Constance sous le numéro matricule 1436, est accouchée sur ladite habitation le cinq du courant à cinq heures du soir d'un enfant du sexe masculin, qui a reçu le nom de Daniel. G. Besse.

[47]

Décès de Catherine,
habitation Constance

Du dix-neuf juin mil huit cent quarante-huit, nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Senelle, habitant propriétaire, constatons que l'esclave Catherine, âgée de trois ans, portée sur le recensement de l'habitation La Constance sous le numéro matricule (néant), est décédée sur ladite habitation le dix-sept du courant dernier à sept heures du matin. G. Besse.

[48]

Décès de Marie Louise,
habitation Collège

Du vingt-un juin mil huit cent quarante-huit, nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Jean Brémond, économiste, constatons que l'esclave Marie Louise, âgée de quatre ans, portée sur le recensement de l'habitation Le Collège, est décédée sur ladite habitation le vingt du courant dernier à huit heures du matin. G. Besse.

[49]

Naissance de Christophe,
Constance

Du vingt-six juin mil huit cent quarante-huit, nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Senelle, habitant propriétaire, constatons que l'esclave Laurentine, âgée de dix-sept ans, portée sur le certificat de recensement de l'habitation La Constance sous le numéro matricule 1511, est accouchée sur ladite habitation le vingt-cinq du courant à dix heures du matin d'un enfant du sexe masculin, qui a reçu le nom de Christophe. G. Besse.

[50]

Décès de Nestor,
habitation Cadeau

Du vingt-sept juin mil huit cent quarante-huit, nous commissaire commandant provisoire, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Alf. Passavy, régisseur, constatons que l'esclave Nestor, âgé de 43 ans, porté sur le recensement de l'habitation Le Cadeau sous le numéro matricule 939, est décédé sur ladite habitation le vingt-six du courant dernier à neuf heures du soir. Ursleur.

[51]

Décès de François,
habitation Cadeau

Du vingt-neuf juin mil huit cent quarante-huit, nous commissaire commandant provisoire, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Alf. Passavy, régisseur, constatons que l'esclave François, âgé de 40 ans, est ~~décédé~~ porté sur le recensement de ~~l-ette~~ l'habitation Le Cadeau sous

le numéro matricule 947, est décédé sur ladite habitation le vingt-huit à onze heures du matin. Trois mots rayés nuls. Ursleur.

[52]

Décès d'Isidor,
habitation Cadeau

Du premier juillet mil huit cent quarante-huit, nous commissaire commandant provisoire, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Alf. Passavy, régisseur, constatons que l'esclave Isidor, âgé de quarante-cinq ans, porté sur le recensement de l'habitation Le Cadeau sous le numéro matricule 950, est décédé le trente juin dernier à minuit. Ursleur.

[53]

Décès de Clément,
habitation Cadeau

Du dix juillet mil huit cent quarante-huit, nous commissaire commandant provisoire, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Alf. Passavy, régisseur, constatons que l'esclave Clément, âgé de 74 ans, porté sur le recensement de l'habitation Le Cadeau sous le numéro matricule 964, est décédé le neuf du courant dernier à 4 heures de relevée. Ursleur.

[54]

Décès de Reine Françoise,
habitation Cadeau

Du treize juillet mil huit cent quarante-huit, nous commissaire commandant provisoire, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Alf. Passavy, régisseur, constatons que l'esclave Reine Françoise, âgé d'un an, portée sur le recensement de l'habitation Le Cadeau, est décédée le 12 juillet courant à trois heures du matin. Ursleur.

[55]

Décès de Christine,
habitation Vendôme

Du seize juillet mil huit cent quarante-huit, nous commissaire commandant provisoire, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Lagarde, habitant propriétaire, constatons que l'esclave Christine, portée sur le recensement de l'habitation Vendôme sous le numéro matricule 540, est décédée sur ladite habitation le 14 juillet courant, âgée de 69 ans. Ursleur.

[56]

Naissance de Victoire,
habitation La Ressource

Du dix-sept juillet mil huit cent quarante-huit, nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Félix Couy, habitant propriétaire, constatons la naissance de la négritte Victoire, âgée d'environ trois ans, ramenée de marronnage avec sa mère, / Bérénice, / qui est accouchée d'elle dans les bois. Ursleur.

[57]

Décès de Cléopâtre,
habitation La Ressource

Du dix-huit juillet mil huit cent quarante-huit, nous commissaire commandant provisoire, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Félix Couy, habitant propriétaire,

constatons que l'esclave Cléopatre, portée sur le recensement de l'habitation La Ressource sous le numéro matricule 364, est décédée sur ladite habitation le 18 courant à deux heures du matin. Ursleur.

[58]
Décès de Germaine,
habitation La Constance
Du vingt juillet mil huit cent quarante-huit, nous commissaire commandant provisoire, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Senelle, habitant propriétaire, constatons que l'esclave Germaine, âgée de dix-huit mois, fille naturelle de Magdelon, portée sur le certificat de recensement de l'habitation La Constance, / numéro matricule 1474 /, est décédée sur ladite habitation le 20 courant à huit heures du matin. Ursleur.

[59]
Naissance de Félicité,
habitation La Concorde
Du vingt juillet mil huit cent quarante-huit, nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Dayrin, régisseur, constatons que la négresse Thérésine, esclave de l'habitation La Concorde, est accouchée sur ladite habitation le 20 courant à neuf heures du soir d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Félicité. Ursleur.

[60]
Naissance de Victor Guébé,
habitation La Joséphine
Du vingt juillet mil huit cent quarante-huit, nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Victor Choppin, régisseur, constatons que la nommée Mélise, épouse de Jupiter Guébé, âgée de vingt-huit ans, portée sur le certificat de recensement de l'habitation La Joséphine sous le numéro matricule 804, est accouchée sur ladite habitation le 21 courant à dix heures du matin d'un enfant du sexe masculin, auquel on donne le nom de Victor Guébé. Ursleur.

[61]
Décès de Arsène
Du vingt-neuf juillet mil huit cent quarante-huit, nous commissaire commandant provisoire, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Gaétan Besse, habitant propriétaire, constatons que la nommée Arsène, âgée de soixante-douze ans, portée sur le recensement de l'habitation La Garonne sous le numéro matricule 187, est décédée sur ladite habitation le 28 du courant à deux heures du matin. Ursleur.

[62]
Naissance de Victor Guébé,
habitation La Joséphine
Du vingt-neuf juillet mil huit cent quarante-huit, nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Jean-Baptiste Bollioud, habitant propriétaire, constatons que la nommée Célestine, âgée de < blanc > ans, épouse du nommé Victor, portée sur le recensement de l'habitation Le Rhône, est accouchée sur ladite habitation le 28 du courant à cinq heures du matin d'un enfant du sexe féminin, auquel on donne le nom de Marthe Louise. Ursleur.

[63]
Décès Gilbert

Jamaïque

Du trente juillet mil huit cent quarante-huit, nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Lagrange, habitant propriétaire, constatons que l'esclave Gilbert, âgé de cinquante ans, porté sur le recensement de l'habitation La Jamaïque, est décédé sur ladite habitation le vingt-neuf du courant à midi. G. Besse.

[64]

Décès

Jamaïque

José

Du premier août mil huit cent quarante-huit, nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Lagrange, habitant propriétaire, constatons que l'esclave Jozé, âgé de trois ans, porté sur le recensement de l'habitation La Jamaïque, est décédé sur ladite habitation le trente du mois dernier à huit heures du matin. G. Besse.

[65]

Décès

Augustin

Jamaïque

Du trois août mil huit cent quarante-huit, nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Lagrange, habitant propriétaire, constatons que l'esclave Augustin, âgé de cinq ans, porté sur le recensement de l'habitation La Jamaïque, est décédé sur ladite habitation le premier du courant à sept heures du soir. G. Besse.

[66]

Décès

Jamaïque

Du cinq août mil huit cent quarante-huit, nous lieutenant commandant, officier de l'état civil du quartier d'Approuague, d'après la déclaration du sieur Lagrange, habitant propriétaire, constatons que l'esclave Antoinette, âgée de quatre ans, portée sur le recensement de l'habitation La Jamaïque, est décédée sur ladite habitation le quatre du courant à midi. G. Besse.

Clos et arrêté ce jour, neuf août 1848. Le lieutenant commissaire commandant, officier de l'état civil d'Approuague. G. Besse.

Vu et vérifié le 18 avril 1849. Pour le procureur de la République. J. Bidon, substitut.



Edition Collectivité Territoriale de Guyane : avril 2020.